AVIGNON

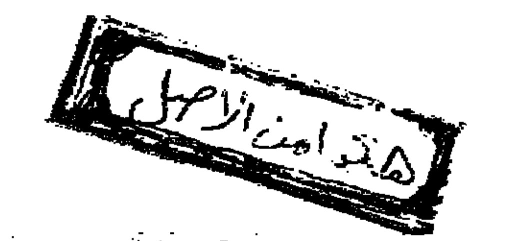
DARK/NOIR

DANSE

MUSIQUE

LECTURES

EXPOSITIONS



Le Monde des livres

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15068 – 7 F

VENDREDI 9 JUILLET 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les travaux du sommet des grands pays industrialisés à Tokyo et la situation économique en France

La « jungle » bosniaque

CHAQUE jour, la Bosnie-Herzégovine s'enfonce davantage dans le chaos. Les rares régions de l'ex-République yougoslave à ne pas encore avoir été « ethniquement purifiées » sont en passe de l'être. Combats, bombardements, pillages, actes de brigandage se succèdent à un rythme toujours accéléré, jetant des populations entières sur les routes de l'exil.

Le conflit meurtrier qui oppose aujourd'hui les alliés d'hier – croates et musulmans – entraînant des rapprochements de circonstance entre ennemis – croates et serbes – ensanglante de vastes zones qui, il y a peu de temps, étaient réputées « sûres ». Des découpages se profilent au gré de victoires chèrement acquises ou de revers tout aussi chèrement payés. Dans cette « jungle » qu'est devenue la Bosnie-Herzégovine, personne n'est épargné, aucun être vivant ne peut se targuer d'être à l'abri, même lorsqu'il arbore la couleur bleue de l'ONU.

DEPUIS des mois, la Force de protection des Nations unies a payé un lourd tribut à sa mission quasiment impossible. Ces derniers jours, encore, les belligérants ont montré avec éclat en quelle considération ils tenaient les « casques bleus ». Deux casernes canadiennes et le quartier général de la FORPRONU en Bosnie ont, ainsi, été assiégées pendant quatre jours par les forces musulmanes et croates.

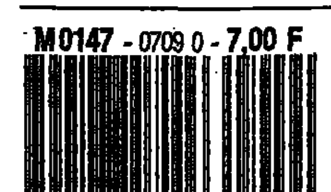
De plus, les chefs des armées serbe et croate de Bosnie ont boudé, apparemment sans explication, une réunion organisée à Sarajevo par l'ONU. Le général Jean Cot, qui vient de prendre la tête des « casques bleus » stationnés dans l'ancienne Yougoslavie (en Croatie, en Bosnie-Herzégovine, en Macédoine), n'aura pas attendu longtemps pour mesurer la difficulté – et il s'agit d'un euphémisme – de sa mission.

Prise comme cible par à peu près tout ce qui porte une arme, bafouée par tous ceux qui détiennent une parcelle de pouvoir dans ce royaume des seigneurs de la guerre, quel peut être l'avenir d'une FORPRONU dont l'impuissance s'accroît chaque jour ? Que peut-il advenir de la mission du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés à l'heure où il se fait ouvertement racketter ?

LA communauté internationale met une redoutable constance à s'enfermer dans l'échec. Tous les projets concoctés à force de vaines négociations ont fini dans les poubelles de Genève ou de New-York, tandis que, loin de s'éteindre, le brasier n'a fait que s'étendre. Quant aux résolutions du Conseil de sécurité, la plupart sont restées lettre morte, à l'image des nombreuses déclarations de « fermeté », dont la dernière en date – celle des Sept à Tokyo – a toutes les chances de finir comme les précédentes.

En fait, on se contente d'attendre que la situation se décante (au canon) sur le terrain pour, en fin de compte, envisager une solution – le partage ethnique – que l'on avait jusqu'à présent récusée avec la dernière énergie. S'agissant, enfin, de l'humanitaire, seul domaine d'intervention concret de la communauté internationale, il expire par manque de fonds. Malgré ses véritables prouesses, le HCR est en passe de ne plus avoir dans ses coffres que des fausses promesses de « donateurs » sans parole.

Lire page 4 l'article de CLAIRE TRÉAN



M 0147 - 0709 0 - 7,00 F

L'arrangement commercial entre les Sept laisse espérer un accord global au GATT

Après la conclusion, par les Etats-Unis, le Canada, le Japon et la CEE, d'un pré-accord sur les négociations commerciales de l'Uruguay Round (le Monde du 8 juillet), la plupart des délégations présentes à Tokyo exprimaient leur satisfaction, mais la France apparaissait plus réservée. Cet arrangement prévoit l'élimination des droits de douane sur un grand nombre de produits et laisse espérer un accord global au GATT. Dans leur déclaration politique, les Sept affirment qu'ils ne peuvent accepter « une solution dictée par les Serbes et les Croates aux dépens des Musulmans bosniaques ».

TOKYO

de notre envoyé spécial

« C'est une journée passionnante (« an exciting day ») *pour le commerce international et une très bonne nouvelle pour l'économie mondiale »*, s'est exclamé Sir Leon Brittan, commissaire européen chargé des relations économiques extérieures, en présentant à la presse, en compagnie de ses homologues de la Quadrilatère – les ministres japonais, américain et canadien, – le rapport sur l'Uruguay Round, c'est-à-dire la plate-forme d'accord à laquelle ils étaient parvenus quelques heures plus tôt (*le Monde* du 8 juillet).

Une heure après, Bill Clinton se félicitait de la « percée » obtenue, qui *« sortait les négociations de l'Uruguay Round de l'impasse ». « L'accord de Tokyo,* ajoutait-il, *signifie plus d'emplois et des revenus plus élevés pour nos peuples. »* Bref, l'euphorie régnait à Tokyo et la propagande américaine orchestrait le triomphe de son jeune président.

A propos de ces commentaires enthousiastes, Alain Juppé estimait qu'*« il y avait probablement là un peu d'emphase »*. Après avoir répété durant des jours que ni la Quadrilatère ni le sommet n'étaient des enceintes appropriées pour prendre des décisions sur l'Uruguay Round, les Français ne pouvaient porter sur l'arrangement conclu ne pouvait qu'une appréciation plus prudente.

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite et nos informations pages 4 et 5

Le nombre des chômeurs augmenterait de plus de quatre cent mille en 1993

L'INSEE a publié, mercredi 7 juillet, une nouvelle note de conjoncture qui assombrit ses précédentes prévisions pour l'économie française. Le produit intérieur brut marchand reculerait de 1,2 % en moyenne annuelle en 1993, en raison d'un mauvais premier semestre, dans le prolongement du dernier trimestre 1992 qui avait marqué l'entrée de la France en récession. Une certaine stabilisation apparaîtrait au second semestre. Le chômage devrait connaître une nouvelle aggravation (12,5 % de la population active), avec plus de quatre cent mille chômeurs supplémentaires en fin d'année.

par Michel Noblecourt

Edouard Balladur livre un combat de titan. Le dos au mur, face à une économie qui paraît s'enfoncer chaque jour davantage dans la récession, le premier ministre tente de réussir le pari de la confiance, en espérant que les effets de son plan de redressement se feront sentir à la fin de l'année ou au début de 1994. Il espère alors au moins arrêter l'aggravation du chômage. Un défi redoutable qui suppose que la sortie de crise se profile rapidement. *« Le plus dur est maintenant derrière nous »*, a ainsi assuré Edmond Alphandéry, jeudi 8 juillet, lors du sommet du G7 à Tokyo. Mais les chefs d'entreprise français demeurent pessimistes, nombre d'entre eux ne voyant pas de réelle reprise se dessiner avant le second semestre 1994.

La sinistrose risque de nourrir la récession à laquelle la France est confrontée depuis le dernier trimestre de 1992. Mais, pour l'heure, les dernières prévisions de l'INSEE, encore un peu plus sombres que les précédentes, vont relancer le débat sur la politique économique du gouvernement. Selon l'INSEE, le produit intérieur brut (PIB) total reculerait de 0,7 % en 1993 et le PIB marchand de 1,2 %, une *« certaine stabilisation »* s'opérant au second semestre.

Lire la suite et nos informations page 14

Le réquisitoire d'Amnesty

Dans son rapport annuel, rendu public jeudi 8 juillet, Amnesty International constate qu'en 1992 le monde a connu *« de véritables tragédies en matière de droits de l'homme »*. L'organisation humanitaire dénonce notamment des *« carnages »* en Somalie et dans l'ex-Yougoslavie. Elle précise que plus de 110 gouvernements ont eu recours à la torture et que dans 45 pays des assassinats politiques ont été commandités par l'Etat.

page 5



Le Parlement approuve la révision de la Constitution

L'Assemblée nationale et le Sénat ont approuvé dans les mêmes termes le projet de réforme de la Constitution, qui porte à la fois sur le Conseil supérieur de la magistrature et sur la Haute Cour de justice, c'est-à-dire sur l'un des aspects de la révision souhaitée le 30 novembre 1992 par le président de la République.

Les socialistes ont joint leurs voix à celles des députés de la majorité en faveur de ce texte. Pour être définitivement adopté, il doit être *soumis* soit au Parlement réuni en Congrès, soit au peuple par référendum.

page 7

L'ÉTÉ FESTIVAL

A Montreux, Al Jarreau enchante à force de professionnalisme, dans la tradition opulente de ce festival de jazz. A Colmar, le chef russe Evegueni Svetlanov s'affirme comme l'un des grands de ce monde avec ses interprétations de Mahler et Brahms.

page 11

Le sommaire complet se trouve page 20

POINT DE VUE

Nation en danger

Quand une société se « dualise » le contrat social n'est plus respecté

par René Lenoir

La France est un pays bien géré : le franc est solide, les chemins de fer, la poste, le téléphone et les hôpitaux marchent, les routes sont entretenues, les écoles fonctionnent et 90 % des jeunes enfants sont accueillis dans les maternelles. Mais ce pays bien géré est malade.

Un survol de l'évolution sociale sur vingt ans montre que les exclus de la fin du siècle ne sont plus ceux des années 70 : des progrès considérables ont été accomplis dans le domaine des personnes âgées et handicapées, alors que la régression est dramatique dans celui de l'inadaptation sociale, qui touche toutes les catégories de la population.

Les ressources des personnes âgées sont aujourd'hui, en moyenne, équivalentes à celles des actifs (1). C'est le résultat des lois Boulin de 1972 et de la forte augmentation du minimum vieillesse : pour un indice 100 en 1970, les *prix étaient à l'indice 454 en 1990*, la revalorisation des pensions à 693 et le minimum vieillesse à 1197. On comptait 2 400 000 personnes au minimum vieillesse en 1960 ; elles ne sont plus que 1 200 000, dont 400 000 agriculteurs.

Non moins spectaculaire est l'insertion des personnes âgées dans la vie sociale, grâce aux foyers-logements, aux clubs (plus de vingt mille), aux universités du troisième âge (soixante) et surtout au succès de la politique de maintien à domicile : les aides ménagères concernaient 200 000 personnes en 1972, on compte aujourd'hui plus de 500 000 bénéficiaires de ces aides. Mais il reste à régler, comme dans toutes les sociétés dites développées, le problème de la grande dépendance.

Pour ce qui est des personnes handicapées, la loi du 30 juin 1975, complétée par celle du 10 juillet 1987, a eu l'ambition légitime de régler les problèmes de soins, d'éducation, de formation professionnelle, de mise au travail, de ressources, de loisirs, d'accessibilité des bâtiments publics. Certes, il reste encore à faire. Mais force est de constater que la nation consacre à ses infirmes et personnes handicapées environ 2 % de la PIB : c'est un record mondial.

Lire la suite page 2

(1) *Cf.* les travaux du Centre d'étude des revenus et des coûts.

► René Lenoir est président de l'Union nationale interfédérale des oeuvre et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS), ancien ministre, ancien directeur de l'ENA.

LE MONDE DES LIVRES

Ecrivains et ayatollahs

A Téhéran, Mouna Naïm, a enquêté sur les intellectuels qui disent vivre *« au quotidien la situation de Salman Rushdie »*. Les interdictions, les condamnations, la peur, les livres expurgés...

Par ailleurs Nicole Lapierre analyse le livre de la Turque Nilüfer Göle *Musulmanes et modernes: voile et civilisation en Turquie.*

Cinéma permanent

Pendant trente ans, jusqu'à sa mort en juin 1992, Serge Daney n'a cessé d'écrire, non pas « sur » le cinéma, mais « à la lumière du cinéma », comme en témoigne son livre posthume *l'Exercice a été profitable Monsieur*. Jean-Michel Frodon rend hommage à ce « ciné-fils » passionné, à ce critique modèle.

pages 21 à 28

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,60 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Solidarité

Nation en danger

Suite de la première page

Le tableau change dès que l'on considère les inadaptés sociaux et les exclus, catégorie hétérogène comprenant les alcooliques dépendants, les drogués, les délinquants, les suicidaires, mais aussi les illettrés, les isolés dans la ville, les gens dont le comportement s'effondre. La progression sur un quart de siècle donne le vertige.

Le taux de criminalité a été multiplié par quatre en vingt-cinq ans, les vols à main armée par dix. Leurs auteurs, si l'on peut dire, s'adaptent à leur manière à la société moderne. Mais des millions de nos concitoyens la fuient ou s'en protègent : aux deux millions et demi d'alcooliques dépendants, il faut ajouter les drogués (cinquante mille inculpations par an, dont 70 % concernent des jeunes de quinze à vingt-cinq ans), les personnes en hôpital psychiatrique : 380 000 en moyenne par an, 67 pour 10 000 habitants (multiplication par trois en vingt-cinq ans), les suicidaires (multiplication par trois également pour les jeunes de quinze à vingt-cinq ans). Quant à la consommation de psychotropes, tranquillisants et antidépresseurs, elle est passée de 25 millions de boîtes en 1965 à 138 millions en 1990 (multiplication par six) (2). La société de productivité est celle de l'angoisse de masse.

Ces gens qui fuient dans l'alcool, le tabac, la drogue, le suicide ou les tranquillisants sont-ils des pauvres? Oui et non. Beaucoup de pauvres tiennent le coup. Mais sans les allocations substitutives de revenus (3) (131 milliards en 1991), 12 % de la population, soit sept millions de personnes, vivraient sous le seuil de pauvreté absolue (moins de 60 francs par jour). Dépendre à ce point d'aides publiques fragilise un certain nombre de ces bénéficiaires. Comment ne seraient pas fragilisés aussi les titulaires d'emplois précaires : trois millions en 1980, six millions en 1990?

Qui sont les autres déprimés? Un peu tout le monde. Les isolés dans la ville, d'abord. L'urbanisation rapide a fait disparaître les solidarités familiales. A Paris, le recensement a révélé qu'un ménage sur deux est composé d'une personne seule. Des cadres ensuite, des employés, des techniciens qui, avec leur travail, ont perdu leur légitimité sociale. Ils viennent grossir la cohorte des « inutiles au monde » (4), ces gens incapables de donner et de recevoir.

L'institution ne suffit pas à tout

Les commissions départementales chargées d'examiner les dossiers des handicapés adultes (les COTOREP) ont dû admettre au fil des années un nombre important de handicapés sociaux alors que dans son esprit et dans sa lettre la loi de 1975 ne concerne que les handicapés physiques, sensoriels et mentaux.

Au XIXe siècle, nous avons connu des situations autrement difficiles pour la population : les garçons descendaient à 12 ans dans la mine, les filles étaient placées à 8 ou 10 ans ; en 1848, le pain était si cher que le gouvernement poussait les paysans à s'installer en Algérie ; ni Victor Hugo, ni Zola, ni Guillemain n'ont inventé les scènes de misère qu'ils décrivent. Mais les gens tenaient debout. Aujourd'hui ils s'effondrent. Laissons philosophes et sociologues décrire et hiérarchiser les causes de cet effondrement du comportement : solitude, affaissement des valeurs, accoutumance au confort, rapidité de l'évolution technologique, etc. Contentons-nous, pour l'instant, de constater le désastre : notre société exclut plus vite qu'elle n'intègre.

Cette évolution sociale contrastée, indéniables progrès ici, inquiétante régression là, appelle quelques commentaires. Le premier est que l'institution ne suffit pas à tout. En faveur des personnes âgées et handicapées, la nation a mis en place des équipements, des services, des prestations. Ça, l'institution sait le faire. Mais devant des êtres non structurés ou déstructurés par les épreuves, perdus dans la « foule solitaire », elle est impuissante. Ici, l'homme a besoin de l'homme. 30 % au moins des bénéficiaires du RMI n'ont aucune chance d'être insérés si trois problèmes ne sont pas réglés simultanément : la formation professionnelle, le logement, l'environnement affectif. Des bénévoles constituent des sociétés de caution mutuelle pour garantir le paiement des loyers ; professionnels et bénévoles réunis recréent un climat affectif. Dans certaines ASSEDIC, des militants prennent en main le cadre assommé par la perte de son emploi pour lui redonner la force nécessaire à la recherche d'un nouveau poste. Influence de l'homme sur l'homme, encore, celle des visiteurs de prison, des retraités « adoptant » des garçons et filles de 15 à 30 ans jusqu'à leur sortie de l'illettrisme et des groupes guérissant du mal d'isolement des personnes de toute formation et de tout niveau social. Parcourant la France depuis un an, il ne se passe pas une semaine sans que je découvre d'admirables exemples d'invention et de générosité.

Eh bien, tout cela ne suffit pas. Certes le nombre des professionnels et des bénévoles du secteur pourrait augmenter. Mais la solution est-elle de prendre les choses si tard en aval? Sûrement pas. C'est en amont et à un tout autre niveau qu'il faut agir. Ne rêvons pas d'une société parfaite qui n'a jamais existé et n'existera jamais. Mais quand les gens, en nombre grandissant, ne trouvent recours ni en eux-mêmes ni dans l'idéal d'une société à laquelle ils puissent s'identifier, quand se multiplient les attitudes de fuite (alcool, drogue, suicide), de violence ou d'enfermement (sectes, communitarisme), c'est que nous ne sommes pas loin, comme le prophétisait Keynes, d'« *une grande dépression nerveuse collective nécessitant une mutation culturelle* » (5) ou, comme l'annonçait von Neumann, père des ordinateurs, dès 1964, d'une crise inévitable en raison de la complexité et de l'excès d'information.

Tout se passe en effet comme si l'état psychique et moral de l'homme se dégradait à mesure que s'amplifiaient l'informatisation et la technicisation de la société. Bien entendu, il est impossible d'établir une liaison de cause à effet. Mais comment ne pas être troublé par des rapprochements de ce type : on compte pour 1 million de personnes 43 homicides en Allemagne, 38 en France, 17 en Espagne et 15 en Grèce, et pour 100 000 personnes : 17 suicides en Allemagne, 22 en France, 7 en Espagne et 4 en Grèce. Espagnols et Grecs ne sont pas assez développés pour se supprimer ou supprimer leur voisin !

Dès lors comment s'étonner que « *la France, deuxième pays au monde derrière les Etats-Unis pour la part de la richesse nationale (9 % du PIB) consacrée à la santé, vogue entre la cinquième et la quinzième place, suivant les critères, pour ce qui concerne l'état sanitaire de la population* » (6)? Il était bon que l'ex-patron du plus grand groupe hospitalier européen rappelle que l'augmentation des dépenses de soins n'est pas seulement due à la frénésie technologique ou aux abus, qui sont réels, mais au fait que l'hôpital soigne de plus en plus « la maladie sociale » et voit affluer un nombre croissant d'exclus et de gens modestes dont l'état de santé est une conséquence directe de leur état social.

La citoyenneté en péril

Quand une société en arrive à ce type de distorsion et de souffrances, quand elle se dualise, pour reprendre le terme à la mode, le contrat social n'est plus respecté. Et la citoyenneté est en péril.

Notre société exclut désormais à partir d'un centre hyper-actif vers une périphérie dispersée et fragilisée. Du coup, à l'heure du débat sur l'accession à la nationalité, il est opportun de rappeler les conditions concrètes d'exercice de la citoyenneté.

On pense d'abord aux immigrés. Si les valeurs d'un pays font qu'il accueille tout étranger désireux d'y vivre – quelles que soient sa race, son ethnie ou sa religion – et si ces valeurs, qui reconnaissent l'universalité de l'homme, ne sont pas en retour reconnues et adoptées par les nouveaux citoyens, si ceux-ci s'enferment dans une communauté distincte, alors se trouve détruit le fondement de la société universaliste au nom duquel ils ont été accueillis. Comme l'écrit Emmanuel Lévinas, « *la France est un pays où les plus hautes valeurs éthiques et spirituelles sont proposées à l'adhésion consciente de ses membres au lieu d'être enracinées dans leur inconscience collective* ».

D'accord pour l'adhésion consciente mais pour tous, Français de souche comme candidats à la naturalisation. Or pas de conscience claire sans formation et information. Comment ne pas voir que la mondialisation de l'économie, de l'argent, de la drogue, banalise au niveau des images la représentation que se font de la société et de la vie les adolescents qui passent en moyenne plus de vingt heures par semaine devant la télévision? Comment ne pas voir que, sauf pour certains milieux minoritaires capables de prendre leurs distances, les œuvres et valeurs classiques, fondement de la société universaliste, sont comme dévitalisées par les médias? Comment ne pas constater que se crée une culture des exclus urbains, toutes ethnies confondues?

Que fait la République pour se faire connaître autrement que par les contrôles d'identité? Rien. Elle n'enseigne plus les valeurs, ne fait plus d'éducation civique à l'école. A quand une maîtrise d'éducation civique à l'université? Qu'est-ce qu'une République qui consacre une dizaine de milliards à l'audiovisuel public et limite à l'usage des préservatifs les messages adressés à ses jeunes citoyens?

Il ne s'agit certes pas de pousser à une quelconque uniformité. La pérennité d'une société ne dépend pas de sa capacité à réduire la diversité des comportements mais de son aptitude à produire de l'unité à partir de cette diversité. La France jusqu'ici a su le faire, la laïcité ouverte le permet.

Supposons donc que soit organisé ce minimum d'information et de formation nécessaire à la connaissance des droits et devoirs des citoyens comme à l'exercice de leur responsabilité. Des millions d'exclus demanderaient alors la mise en œuvre des valeurs affichées aux frontons de nos édifices. Pas de vraie liberté sans possibilité de faire des choix que la pauvreté interdit. Comment demander le respect des devoirs à ceux qui n'ont pas accès à leurs droits? Qu'attendre des centaines de milliers de SDF (sans domicile fixe)? « *La spirale chômage-endettement-saisie-maladie les a aspirés souvent très vite, les a avalés, déchiquetés, lobotomisés* » (7). A quel exercice concret de démocratie convier les deux millions de ménages mal logés quand on sait que 70 % des sommes consacrées au logement social ne vont pas à ceux qui en ont le plus besoin? Malgré le remarquable succès de nos maternelles, peut-on évoquer l'égalité des chances à l'école quand tout un environnement accable les enfants des banlieues?

Une société hors droits

La protection sociale couvre en principe toute la population. Or les centres de soins infirmiers voient affluer une population non couverte par la Sécurité sociale et incapable d'entamer les démarches pour bénéficier de l'aide sociale. Qui pourrait l'aider? Les centres sociaux, mais ils sont partout en péril en raison de la fragilité de leurs ressources. Et ATD-Quart-Monde, les Equipes Saint-Vincent et autres associations de terrain ne peuvent être partout. Nombre de gens que les hôpitaux de l'AP de Paris accueillent n'ont pas les moyens de payer la part de frais à leur charge, et le manque à gagner annuel s'élève à 400 millions de francs.

Ainsi se crée sous nos yeux une société hors droits, une société hors démocratie, et parfois une société mafieuse quand les « bons pauvres » se changent en « mauvais pauvres » et participent pour survivre aux circuits de la drogue, de la prostitution et du crime.

Dans sa *Politique*, Aristote écrit que vivre ensemble, c'est vivre heureux et que sans ce minimum de bonheur il n'y a pas de cité, pas de citoyenneté. Alors, en attendant la révolution culturelle prophétisée par Keynes, qui apprendra à nos petits-enfants à ne pas trouver dans le travail leur légitimité sociale, commençons par donner du travail à nos enfants.

Il est temps d'ouvrir les yeux sur la philosophie économique dominante, car toute philosophie, toute idéologie, se juge à ses fruits. Elle a un vice majeur : elle sépare le social de l'économie. Elle s'est trompée dans deux domaines : celui de la monnaie et celui du *free trade*.

Depuis 1980 l'objectif majeur a été de coller au mark dans le SME. Les entreprises allemandes ont l'habitude de travailler à des taux réels supérieurs à l'inflation. Quand ces taux ont augmenté, elles en ont peu souffert. Les nôtres travaillaient au début des années 80 à des taux réels négatifs, c'est-à-dire inférieurs à l'inflation. Tandis que les taux allemands augmentaient pour des raisons valables en Allemagne et sans que ce pays se préoccupe outre mesure des répercussions sur l'économie des autres pays associés dans le SME, le gouvernement procédait à une dérégulation massive des taux bancaires à la manière anglo-saxonne. Le résultat cumulé a été le passage de taux réels négatifs à des taux positifs de l'ordre de 10 points. Ce fantastique défi, nos entreprises l'ont relevé... en s'allégeant de 1 500 000 personnes. Quant au financement de notre système de protection sociale, assis à 85 % sur l'homme au travail (alors que l'impôt finance entre 30 et 50 % du budget social chez nos voisins), il n'a pu qu'encourager un effort de productivité axé principalement sur le remplacement de l'homme par la machine.

L'autre théorie à la mode est celle de la spécialisation des économies nationales et du jeu de l'avantage comparatif : ne fabriquons et ne vendons que dans les domaines où nous sommes les plus performants. Ricardo avait sous les yeux des économies à structures proches et des taux de change stables. Sa théorie n'est plus valable en raison de deux phénomènes majeurs de ce temps. D'une part, la concurrence met en présence des zones à forte protection salariale et sociale et des zones où cette protection est inexistante et où les gains de productivité ne sont pas répartis. L'heure de travail est payée quelques centimes en Asie et dans l'océan Indien. Les économies pour le consommateur résultant d'importations bon marché sont plus que compensées par les coûts induits par le nombre croissant de chômeurs. En second lieu les termes monétaires de la comparaison sont constamment et brutalement modifiés par les variations des taux de change. Ces taux ne régulent plus les mouvements de capitaux et de marchandises, comme l'a montré Maurice Allais, Prix Nobel d'économie, ils ne permettent plus de compenser les écarts avec l'Europe de l'Est ou le Sud-Est asiatique.

Il est temps de revenir au *fair trade*, à l'échange équilibré entre zones. Nous avons mis quarante ans, avec des pays socialement proches, pour aboutir au Marché commun. Où nous mène la libéralisation rapide du commerce ? Il suffit de pousser la logique des délocalisations à son terme : en théorie, nous pouvons nous passer des chantiers navals, des entreprises sidérurgiques et textiles, des agriculteurs, des pêcheurs, etc. En théorie, nous pouvons faire élaborer et traiter tous nos logiciels et toutes nos comptabilités en Asie. Au bout du processus, les quelques entreprises qui subsisteront seront performantes et n'auront plus de consommateurs ; la moitié de la population dépendra de prestations d'assistance. Utopie ? Non. Les études du CPII montrent qu'en part de la production mondiale les activités délocalisées sont passées de 13,2 % en 1973 à 16,5 % en 1988 et atteindront 24,8 % dans six ans.

Il est temps que les chefs d'entreprise le comprennent. Jean Gandois, dans son rapport pour le XIe Plan, a eu le courage d'écrire que désormais l'intérêt des entreprises ne coïncide plus avec celui de la nation. Mais tout se paie. Chaque entreprise espère tirer son épingle du jeu, mais toutes paient l'UNEDIC (environ 140 milliards en 1993), le coût croissant de la santé et des prisons. Les entreprises sont cependant en droit de demander à l'Europe (8) ou à l'Etat national, garant de la cohésion sociale, de ne pas les mettre en concurrence indue avec le reste du monde (9). Sinon le dialogue se limitera à la façon de partager entre la collectivité et les entreprises le coût social des gains de productivité et des délocalisations.

Un territoire se défend

Le marché fonctionne d'autant mieux que les règles sont posées. Si elles ne le sont pas, le monde devient ingouvernable, et, s'il l'est, à quoi bon voter pour un gouvernement ? Attention à la montée du désordre social, du populisme et du fascisme. Puisse Los Angeles n'être pas la première des grandes émeutes urbaines au Nord !

Aucun pays au monde ne gagnerait à la détérioration de la situation en Europe. A-t-on jamais vu une zone déprimée être utile aux autres ? Si l'Europe devait n'être qu'une grande surface où chacun serait libre d'acheter ou de vendre à sa guise, elle ne mobiliserait jamais de citoyens. Il faut qu'elle reste une aire de civilisation refusant la marginalisation d'une part importante de la population. Un territoire se défend, c'est ce que crient des millions de gens qui ploient sous l'angoisse des lendemains qui déchantent.

RENÉ LENOIR

(2) Chiffres cités par Philippe Saint-Marc dans *France-Forum* (avril-juin 1992).

(3) Minimum vieillesse, allocation aux handicapés adultes, RMI, aide personnalisée au logement, aide sociale, etc.

(4) Cette belle expression, reprise par Bronislaw Geremek, est tirée d'une sentence d'un tribunal français du XIVe siècle.

(5) Dans *Lettre à mes petits-enfants*. 1936.

(6) François-Xavier Stasse. « Ethique et Argent ». *Le Monde* du 5 février 1993.

(7) Comme l'écrit *Macadam-Journal*, le journal que certains d'entre eux font et vendent.

(8) Plus fragile que le Japon et les Etats-Unis, mieux protégés par les mœurs ou les règlements et qui ont les économies développées les plus endogènes, le commerce international ne représentant que moins de 10 % du PNB pour l'un et environ 13 % pour l'autre (chiffres 1991).

(9) De nouveaux modes de calcul relativisent l'image d'un Nord polarisant les deux tiers de la richesse mondiale (cf. F. Lazare : « Le nouveau partage des richesses mondiales ». *Le Monde* du 21 mai 1993.)

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ». « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé *(adjoints au directeur de la rédaction)*
Yves Agnès, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet *(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : 49-60-30-10

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

À TRAVERS LE MONDE

PAKISTAN

AFRIQUE DU SUD : les sanglants affrontements entre mouvements noirs

Dans les rues désertes du ghetto dévasté

Quatre-vingt-onze personnes sont mortes lors des cinq jours d'affrontements qui ont ensanglanté les cités noires de Katlehong et de Thokosa, dans la banlieue est de Johannesburg. Pour la première fois depuis le début de ces violences, le calme est revenu, mercredi 7 juillet. Mais les deux ghettos sont restés déserts, paralysés par l'absence de moyens de transport et la peur des habitants de se risquer dans les rues. Les dirigeants régionaux du Congrès national africain (ANC) et de l'Inkatha – parti majoritairement zoulou, – qui s'accusent mutuellement d'être à l'origine de ces affrontements, devaient se rencontrer, jeudi, pour tenter d'en empêcher le renouvellement.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Il formait avec quelques autres un groupe clos, comme pour mieux se protéger du froid matinal qui enveloppait encore les rues du ghetto. Lorsqu'il a vu descendre de sa voiture le journaliste blanc, son visage d'adolescent est resté figé entre l'hostilité et la méfiance.

Il ne parle pas anglais, assure-t-il d'abord, non plus que ses copains qui se jettent de rapides regards en échangeant de brèves paroles incompréhensibles. Il s'enhardit pourtant, consentant quelques monosyllabes, puis quelques mots. Enfin, il reconnaît : oui, il est membre de l'ANC et a participé aux combats qui ont ensanglanté les rues de son quartier les jours précédents. D'un geste vague, il désigne l'*hostel* voisin, le foyer de travailleurs d'où serait venue l'attaque.

Bientôt, un homme rejoint le groupe, à peine plus âgé mais possédant déjà l'autorité du « responsable ». Les autres se taisent, écoutant la parole officielle : *« L'Inkatha est protégée par la police,* dit le nouveau venu. *Avant l'attaque, ses véhicules ont patrouillé pendant trois heures. Quelque chose se préparait. »* Il ignore cependant ce qui, une fois de plus, a mis le feu aux poudres.

« Pour protéger les femmes et les enfants »

Tout ce qu'il sait, c'est qu'à la vue des assaillants déboulant dans sa rue pour tuer au hasard, il a saisi sa kalachnikov et a riposté *« pour protéger les femmes et les enfants dans les maisons »*. Il y a eu des morts, *« plusieurs »*, dit-il avec cette imprécision qui souligne la terrifiante banalité de la violence. Une femme qui, à l'écart, enveloppée dans une couverture, s'apprête à parler, s'est éloignée après avoir été sèchement rappelée à l'ordre.

Quelque deux kilomètres séparent ce quartier de Katlehong de l'*hostel* de Mazibuko d'où auraient déferlé les assaillants. Deux kilomètres d'une piste tour à tour bourbeuse et poussiéreuse, bordée de carcasses de voitures calcinées et de détritus fumants. Des vestiges de barricades témoignent des derniers affrontements. Les rues sont vides, les habitants terrés chez eux par peur de tomber sous les balles des différents groupes qui parcourent le township. Non loin de l'*hostel*, les maisons ont été dévastées par l'incendie et le pillage. Leurs propriétaires sont allés se réfugier dans les centres d'accueil et les hôpitaux des environs.

Comme les deux autres *hostels* installés sur le territoire de Katlehong, Mazibuko est un ghetto dans le ghetto, à mi-chemin entre la caserne et le camp de prisonniers. Quatre longues barres d'un seul étage en forment l'ossature, entourées d'un grillage et séparées du reste du township par une ceinture de terrains vagues. Quatre mille travailleurs zoulous, qui ont laissé au pays femme et enfants pour s'occuper du lopin de terre et du pauvre bétail qu'ils y possèdent encore, s'y entassent sans confort, dans des conditions d'hygiène déplorables.

Première nuit calme

A ces déracinés que l'apartheid a doublement marginalisés – comme Noirs et comme Zoulous – et dont l'ANC accentue l'exclusion en réclamant l'édification de clôtures autour de leurs foyers, l'Inkatha a su conserver le sentiment de la dignité par l'exaltation des solidarités tribales. Aujourd'hui, le mouvement de Mangosuthu Buthelezi contrôle tous les *hostels*, faisant des Zoulous qui y habitent la masse de manœuvre de ses ambitions politiques.

A Mazibuko aussi la parole est réservée au « responsable » qui reçoit dans une chambre transformée en modeste salle commune. Sur le mur, à côté d'affiches de l'Inkatha, est collée la brochure officielle de l'accord de paix que les partis ont signé en 1991 pour, affirme le préambule, *« signifier notre commune intention d'en finir avec la violence politique dans notre pays »*. Comme son homologue du camp adverse, le responsable de l'Inkatha ignore comment tout a commencé. *« Nos chefs enquêtent là-dessus »*, dit-il avant d'évoquer d'obscures concurrences commerciales entre compagnies de taxis tenues par les Zoulous et les autres. Sa conclusion est néanmoins sans appel : la faute des incidents revient à l'ANC, *« qui ne contrôle plus ses jeunes »*. *« Seuls,* poursuit-il, *les docteurs Mandela et Buthelezi pourraient mettre fin aux tueries en venant ici pour se serrer la main et parler aux leurs. »*

Dehors, des centaines de travailleurs prennent le soleil, qui a réussi enfin à percer. Depuis le début de la semaine, ils sont désœuvrés, réduits au chômage par l'absence de transports. La voie ferrée a été endommagée au cours des affrontements, et les taxis collectifs n'osent pas encore s'aventurer dans le ghetto. Devant *l'hostel* de Mazibuko, un Casspir – transport de troupes blindé haut sur roues – veille, portières ouvertes. Pour la première fois, la nuit a été calme. Les policiers se sont contentés de ramasser les cadavres des jours précédents.

GEORGES MARION

ALGÉRIE : alors que le pouvoir lutte « sans répit » contre les « terroristes »

Attentats, embuscades et désertions se multiplient

Après quelques jours de relative accalmie, affrontements, embuscades et assassinats ont repris de plus belle. En une semaine, du jeudi 1er au jeudi 8 juillet, une quarantaine de personnes – civils, militaires et intégristes – ont été victimes de ces violences.

Mercredi 7 juillet, à Tlemcen, sept islamistes ont été tués par les forces de l'ordre, à l'issue d'une prise d'otages. Le même jour, dans la région de Blida, des *« groupes armés »* ont assassiné cinq civils, dont un ingénieur agronome et son épouse, tous deux anciens militants communistes. La veille, trois gendarmes en patrouille avaient été tués près de Bordj-Ménaïel, à 70 kilomètres à l'est d'Alger.

Dans l'est du pays, notamment en Kabylie, des incendies, dont une grande partie serait d'origine criminelle, ont causé la mort de cinq femmes, détruit 30 000 hectares de forêts et 8 000 élevages de poulets. D'autre part, plusieurs parcs municipaux de véhicules et d'engins de travaux publics ont été la proie des flammes. Pour le quotidien indépendant *El Watan*, il s'agirait d'une opération mûrement réfléchie relevant de la technique de la « terre brûlée » et à mettre à l'actif des *« groupes terroristes »*.

Cette recrudescence de la violence a été marquée, au cours du mois de juin, par deux opérations spectaculaires qui viennent d'être révélées de sources dignes de fois. A Chréa, au-dessus de Blida, un convoi de l'armée est tombé dans une embuscade, tendue par un *« groupe terroriste »* : quarante-neuf militaires auraient trouvé la mort et dix-neuf auraient été gravement blessés, tandis que plusieurs autres seraient portés disparus. A Berrouaghia, à 30 kilomètres au sud-est de Médéa, c'est une caserne qui aurait été désertée par ses officiers et ses hommes de troupe : pas moins d'une centaine d'hommes auraient ainsi pris le maquis. Jamais, faits aussi graves n'avaient eu lieu depuis qu'au mois de février 1992 les islamistes ont délibérément choisi d'emprunter les chemins de la violence.

Mohamed Hardi, ministre de l'intérieur, n'en a pas moins répété, lundi, la détermination du gouvernement de *« ne laisser aucun répit aux terroristes »* et de *« les châtier conformément à la loi »*. *« La certitude »* aussi des pouvoirs publics que *« les terroristes ne parviendront pas à leurs fins, car ils trouveront sur leur chemin l'ensemble du peuple algérien »*.

CONGO : deux morts lors de manifestations de l'opposition

Le couvre-feu est instauré à Brazzaville

En raison de la crise politique, le couvre-feu a été instauré à Brazzaville, la nuit et *« jusqu'à nouvel ordre »*, a annoncé le premier ministre congolais, le général Jacques-Joachim Yhombi Opango, mercredi 7 juillet, lors d'une intervention diffusée dans la soirée par la radio nationale. Le général a indiqué qu'un militaire avait été tué et quatre autres blessés, par des *« éléments incontrôlés qui ont attaqué les forces de l'ordre »*, à Bacongo, le fief de l'opposition au sud de la ville. Une fillette de trois ans a également été tuée par une balle perdue, lors des échanges de coups de feu entre des éléments de l'opposition qui tiraient des fenêtres de leur domicile et les forces de l'ordre, occupées à démanteler les barricades érigées en travers des artères principales des quartiers périphériques.

Le premier ministre a invité les dirigeants politiques du pays à négocier pour trouver une solution pacifique à la crise *« au lieu de recourir à la violence »*. En dépit du couvre-feu, des rafales d'armes automatiques ont encore été entendues dans la nuit de mercredi à jeudi, en divers endroits de la capitale. La coalition de l'opposition avait appelé mardi soir ses partisans à défendre la démocratie *« en danger »*, en exigeant du président Pascal Lissouba la dissolution du gouvernement du général Joachim Yhombi Opango et de l'Assemblée nationale. – *(AFP, Reuter.)*

NIGÉRIA

Les partis politiques acceptent de participer à un gouvernement d'union nationale

Les deux seules formations politiques autorisées au Nigéria, le Parti social démocrate (SDP) et la Convention républicaine nationale (NRC), ont annoncé, mercredi 7 juillet, à Abuja, qu'elles donnaient leur *« accord de principe pour la formation d'un cabinet d'union nationale »*, solution proposée la veille par le président Ibrahim Babangida.

Les deux partis suggèrent au gouvernement militaire fédéral de créer *« un comité tripartite pour constituer ce cabinet d'union nationale »*, indique un communiqué signé par les représentants du SDP de Moshood Abiola, et de la NCR de Bashir Othman Tofa. Les deux formations soulignent que les *« institutions démocratiques existantes ne* [devront] *pas être dissoutes »*.

En prenant finalement cette décision, les dirigeants du SPD et de la NRC, après avoir rencontré le chef de l'Etat, mercredi soir à Abuja, devraient avoir virtuellement mis fin à la crise politique qui secoue le Nigéria depuis l'annulation de l'élection présidentielle du 12 juin. Depuis lundi, Lagos a été le théâtre d'émeutes qui ont fait plus de vingt morts et de nombreux blessés par balles, l'armée étant intervenue aux côtés des forces de police pour mettre fin aux pillages et au vandalisme.

Ces manifestations ont totalement paralysé la capitale économique du pays. Mercredi soir, les forces de l'ordre semblaient avoir repris le contrôle de la situation. Aucun incident n'a été signalé la nuit dernière à Lagos où des chars sont toujours postés aux endroits stratégiques. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Dix personnes inculpées pour des projets d'attentats à New-York

Dix personnes, dont un homme en fuite désigné par son seul prénom de Wahib, ont été inculpées mercredi 7 juillet pour avoir préparé une série d'attentats à New-York. Ce réseau, composé de plusieurs ressortissants soudanais, et dont le chef serait Siddig Ibrahim Siddig Ali, avait été démantelé en juin à New-York. Selon le FBI, les terroristes voulaient faire exploser des bombes dans deux tunnels, sur un pont, devant les bureaux du FBI, et préparaient aussi les assassinats du sénateur républicain de New-York Alfonse D'Amato et du secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali.

Huit des suspects avaient été arrêtés le 24 juin au cours d'une perquisition dans un entrepôt où ils étaient en train de fabriquer des engins explosifs du même type que celui utilisé lors de l'attentat contre le World Trade Center de New-York, qui a fait six morts et un millier de blessés le 26 février dernier. Selon le procureur, deux hommes arrêtés ce jour-là auraient participé à la confection de la bombe utilisée le 26 février.

Le groupe avait été dénoncé par un ancien militaire égyptien « infiltré » par le FBI. Le juge James Francis, qui instruit le dossier, a indiqué que certains des enregistrements réalisés par l'agent infiltré n'étaient pas audibles et a demandé notamment une nouvelle transcription des propos tenus entre des suspects et une personnalité musulmane de Brooklyn, désignée sous le seul nom de Hampton-El. Selon le procureur Robert Khuzami, bien que la qualité de l'enregistrement soit médiocre, les voix étant couvertes par des cris et de la musique, Hampton-El *« parle ouvertement d'explosifs »*. L'avocat d'Hampton-El a nié que son client soit au courant d'un projet terroriste. – *(AFP.)*

□ **COSTA-RICA : sept parents de Pablo Escobar expulsés du pays.** – Les sept membres de la famille du trafiquant de drogue colombien Pablo Escobar qui se trouvaient au Costa-Rica depuis une dizaine de jours en tant que touristes ont été expulsés mercredi 7 juillet vers la Colombie, ont annoncé des chaînes de télévision et de radio costariciennes. – *(AFP.)*

□ **Mort du journaliste Harrison Salisbury.** – Harrison Salisbury, ancien directeur-adjoint du *New York Times*, et ancien correspondant à Moscou, est mort le lundi 5 juillet, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans . Harrison Salisbury avait obtenu le prix Pulitzer en 1955 pour une série d'articles écrits après qu'il aient été chef du bureau de Moscou du *New York Times*, au début des années 50.

ASIE

CAMBODGE

Les Khmers rouges s'emparent du temple de Préah-Vihear

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Petite enclave au nord du Cambodge adossée à la frontière thaïlandaise, le temple de Préah-Vihear a été occupé mercredi 7 juillet par les Khmers rouges. L'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge) a confirmé que les ruines, défendues par vingt soldats de Phnom-Penh et fermées aux touristes depuis deux mois, avaient changé de main.

L'opération, menée par les hommes de Ta Mok – chef des Khmers rouges dans le Nord cambodgien, – n'offre aucun intérêt stratégique : lorsqu'ils avaient pris, en 1975, le contrôle du pays, les Khmers rouges n'avaient même pas tenté d'occuper Préah-Vihear et en avaient laissé la garnison républicaine se retirer en Thaïlande avant de s'y installer. Il semble qu'il n'y ait pas eu davantage de combats cette fois-ci.

L'action des Khmers rouges suscite déjà une sérieuse controverse. L'accès aux ruines est très difficile, car elles se trouvent au sommet de la chaîne des Dangrek, qui forme, dans cette région, la frontière avec la Thaïlande, et il faut pour y parvenir escalader une falaise de 700 mètres dont les chemins sont minés. L'accès est beaucoup plus facile de l'autre côté : c'est d'ailleurs à partir de la Thaïlande que les touristes pouvaient s'y rendre jusqu'en mai. Le gouvernement provisoire cambodgien a donc annoncé que des explications seraient demandées à Bangkok : les Khmers rouges auraient-ils traversé le territoire thaïlandais pour occuper Préah-Vihear ?

Cette attaque a valeur de symbole. Les ruines de Préah-Vihear, l'un des plus beaux vestiges de la période pré-angkorienne (neuvième siècle), ont fait l'objet d'une dispute entre Bangkok et Phnom-Penh dans les années 50. La Thaïlande avait dû, en 1962, s'incliner devant un verdict de la Cour internationale de La Haye et restituer les monuments au Cambodge. Tout en annonçant leur retour à Phnom-Penh, les Khmers rouges n'ont pas hésité à annexer par la force l'un des fleurons du patrimoine culturel national.

Enfin, l'opération intervient alors que le Parti du Kampuchéa démocratique affirme qu'il veut intégrer sa guérilla dans la future armée nationale cambodgienne – conduisant l'ONU à se féliciter de ses nouvelles dispositions. *« Personne ne veut manquer l'autocar »*, a même déclaré, le 2 juillet, le « patron » de l'APRONUC, M. Akashi.

Après l'attaque sur Préah-Vihear, sans doute va-t-on mieux écouter les appels du prince Sihanouk à la *« prudence »* face aux *« mots doux »* des Khmers rouges. Le chef de l'Etat a d'ailleurs réclamé, le 3 juillet, que l'ONU maintienne des observateurs aux frontières du pays après la fin officielle de son mandat en septembre.

JEAN-CLAUDE POMONTI

A TRAVERS LE MONDE

LIBÉRIA

Nouvelle conférence de paix à Genève

Une conférence de paix doit réunir à Genève, à partir de samedi 10 juillet, les parties au conflit libérien pour tenter de parvenir à un accord de cessez-le-feu. Cette rencontre – la première depuis août 1992 – sera organisée sous l'égide de l'ONU, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Outre des délégués du gouvernement intérimaire du président Amos Sawyer, la conférence devrait rassembler des représentants de toutes les factions impliquées dans la guerre civile qui sévit depuis près de quatre ans. Le Front national patriotique du Libéria (FNPL) de Charles Taylor, par l'intermédiaire de sa radio, a confirmé mardi qu'il enverrait à Genève une délégation de cinq membres. Le Mouvement uni de libération (ULIMO), en revanche, n'a pas encore arrêté sa décision de se rendre en Suisse. L'objectif de la conférence sera de mettre en application le plan de paix théoriquement accepté par toutes les parties en octobre 1991 à Yamoussoukro (Côte-d'Ivoire) et qui prévoyait le désarmement et le cantonnement de tous les combattants dans des centres de regroupement. – *(AFP, Reuter.)*

PAKISTAN

Mme Bhutto invite l'armée à écarter le premier ministre

Benazir Bhutto, chef du Parti du peuple pakistanais (PPP) et leader de l'opposition, a déclaré mercredi 7 juillet qu'elle *« verrait avec plaisir »* l'armée écarter le premier ministre Nawaz Sharif (Alliance démocratique islamique). Après avoir donné des gages apparents au chef du gouvernement, Mme Bhutto – qui avait été destituée en 1990 par le président Ishaq Khan de ses fonctions de premier ministre – s'est plutôt rangée, désormais, aux côtés du chef de l'Etat dans la bataille qui, depuis quelques mois, oppose ce dernier à M. Sharif pour la prééminence de l'exécutif.

Mme Bhutto plaide ardemment pour des élections anticipées, en vue de sortir le pays de la crise institutionnelle qui le paralyse depuis la destitution, le 18 avril, de M. Sharif par M. Khan, suivie de l'annulation, le 26 mai, de cette décision par la cour suprême. Depuis lors, les chefs de l'Etat et du gouvernement, l'un et l'autre affaiblis, se disputent notamment le contrôle des quatre provinces du pays, dont celui du Punjab, la plus riche et la plus peuplée. – *(UPI.)*

POLOGNE

Une nouvelle formation pour soutenir le président Lech Walesa

A l'initiative du président de la République Lech Walesa s'est constitué en Pologne le « Bloc sans parti de soutien aux réformes » (BBWR) dans la perspective des élections anticipées du 19 septembre. Cette formation, qui a reçu l'appui de plusieurs organisations patronales et l'adhésion d'un groupe d'anciens députés de Solidarité, fait déjà bonne figure dans les sondages préélectoraux : elle est créditée de 10 à 18 % des intentions de vote.

Les formations de droite et de centre droit qui soutiennent le gouvernement démissionnaire de Hanna Suchocka ne sont pas parvenues à se mettre d'accord pour former une coalition électorale. Ces partis iront donc à la bataille électorale en ordre dispersé, alors que la gauche, emmenée par l'Alliance de la gauche démocratique (SLD, ex-communistes), est parvenue à rassembler une trentaine d'organisations qui présenteront des candidats sur des listes communes. – *(AFP.)*

SOMALIE

La France demande à retirer ses « casques bleus »

La France a demandé à l'ONU de retirer, à partir du mois d'octobre – à l'échéance de leur mandat –, ses 1 300 « casques bleus » actuellement déployés en Somalie, a annoncé, mardi 6 juillet, le ministre de la défense, François Léotard, au terme d'une visite de deux jours au Cambodge. L'ONU pourrait souhaiter une prolongation de quelques mois, mais la France tient à retirer ses troupes au plus tard à la fin de l'année, voire au tout début de 1994, a souligné le ministre. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Le sommet de Tokyo

Les relations russo-nippones se sont décrispées à propos des îles Kouriles

Invité du sommet, le président Boris Eltsine est arrivé, jeudi 8 juillet, à Tokyo, où il a eu un premier entretien avec le chef du gouvernement Kiichi Miyazawa. Il devait assister dans la soirée à un dîner des chefs d'Etat et de gouvernement en présence de l'empereur Akihito.

TOKYO

de notre correspondant

C'est la première fois que M. Eltsine se rend au Japon en tant que président de la Fédération russe. Il est arrivé à Tokyo le jour où les Sept devaient examiner la question de l'aide à la Russie. Il peut se sentir d'autant plus à l'aise que les Japonais, qui faisaient du règlement du contentieux territorial avec la Russie (qui porte sur quatre îles du sud des Kouriles occupées par les Soviétiques à la fin de la guerre) une pré-condition à un accroissement de leur aide, ont fait marche arrière.

Alors que l'an dernier, lors du sommet de Munich, ils avaient obtenu que la normalisation des relations nippo-russes soit mentionnée dans la déclaration politique, cette fois, aucune référence n'y est faite. Pour expliquer ce repli, le ministre des affaires étrangères japonais, M. Kobun Muto, a déclaré laconiquement : *« La déclaration précédente reste valide et nous avons estimé qu'il n'était pas nécessaire de la rappeler. »*

Une aide non liée

Les relations nippo-russes avaient connu une crispation après l'annulation soudaine de la visite de M. Eltsine au Japon en septembre 1992. Un durcissement de la position japonaise sur les Kouriles avait donné l'impression aux Russes que les Japonais les mettaient au pied du mur. Sous la pression de leurs partenaires et conscients qu'ils devaient se dégager de leur attentisme, les Japonais ont ensuite infléchi leur position lorsqu'il a été question, en mars dernier, d'inviter le président russe au sommet de Tokyo. Malgré des grincements de dents, ils ont *de facto* mis entre parenthèses le différend territorial.

Lors de la réunion interministérielle du G7, le mois suivant, qui apporta un soutien politique aux réformateurs russes, le Japon s'engagea à fournir 1,8 milliard de dollars à la Russie dans le cadre du vaste programme (43 milliards) promis par les Sept. Les Japonais définissent aujourd'hui leur politique, plus flexible, comme un *« rééquilibrage en avant »* : en d'autre termes, abandonnant le principe du « donnant-donnant », ils cherchent à faire progresser parallèlement les approches politique et économique. Sans renoncer à exercer des pressions sur Moscou en ce qui concerne la question territoriale (de sa solution dépend la conclusion d'un traité de paix entre les deux pays), ils n'en font plus une pré-condition à la coopération avec la Russie.

Le ministère des affaires étrangères justifie la nouvelle position japonaises par les nécessités de la sécurité nationale. Le vice-ministre des affaires étrangères, M. Saito, vient ainsi de déclarer : *« Il est préférable d'avoir comme voisin un pays qui adopte le même système et partage avec nous les mêmes finalités. »*

L'affaire des prisonniers de guerre

Les Russes se sont engouffrés dans la brèche : récemment, M. Eltsine a déclaré qu' *« il était impensable de renoncer à l'intégrité du territoire russe »*. Les Japonais ne se font guère d'illusion sur les chances de faire avancer la question des « territoires du Nord » lors de la visite de M. Eltsine.

Dans le message qu'il adressera au peuple japonais, M. Eltsine exprimera ses regrets pour avoir annulé *in extremis* sa venue à Tokyo mais il ne devrait pas faire allusion au traitement infligé aux 600 000 prisonniers japonais en Sibérie durant les années de l'immédiat après-guerre. La publication, mardi, par la presse nippone, d'un document découvert à Moscou selon lequel le commandant en chef de l'armée impériale en Mandchourie proposa lui-même aux Soviétiques d'utiliser ces prisonniers de guerre comme forçats embarrasse Tokyo qui préfère aujourd'hui que M. Eltsine passe sous silence la question des prisonniers.

PHILIPPE PONS

Les Sept rejettent toute « solution dictée par les Serbes et les Croates »

TOKYO

de notre envoyée spéciale

La Bosnie n'aura guère occupé le sommet des Sept à Tokyo que le temps, pour MM. Kohl, Mitterrand et Juppé, de faire rajouter, jeudi 8 juillet, quelques phrases dans le projet de déclaration politique, afin de « muscler » quelque peu le passage consacré à cette crise. Malgré ces ajouts, malgré les proclamations de principe qu'il comporte (*« Nous ne pouvons adopter une solution dictée par les Serbes et les Croates aux dépens des Musulmans bosniaques »*), ce texte, comme le peu de débats auxquels il a donné lieu, reflète les reculades effectuées par la communauté internationale à propos de la Bosnie depuis le précédent sommet des Sept, il y a un an, à Munich.

Les Sept, en même temps qu'ils lançaient l'idée d'une conférence internationale pour rechercher une solution négociée, avaient à l'époque menacé les Serbes de recourir *« à tous les moyens nécessaires, y compris la force »* pour que l'aide humanitaire arrive à ses destinataires. Reprise dans une résolution de l'ONU, la menace est restée lettre morte.

On sait les difficultés qu'ont rencontrées depuis et que rencontrent toujours les secours internationaux ; on sait ce qu'est devenu le plan de paix dont avait laborieusement accouché la conférence internationale. Reste aujourd'hui sur la table des négociations l'idée serbo-croate d'un partage de la Bosnie en trois entités ethniques, déjà pratiquement réalisée sur le terrain mais que récusent les autorités musulmanes.

Reste pour seule ambition de la communauté internationale l'idée française des « zones de sécurité », c'est-à-dire l'envoi de « casques bleus » pour protéger les populations de Sarajevo et de quelques enclaves musulmanes assiégées par les forces serbes. Et encore ce projet, qui ne consiste qu'à sauver ce qui peut encore l'être, est-il, lui aussi, lettre morte depuis qu'il a fait l'objet d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies il y a six semaines.

« Imbattables pour les formules »

Comme au sommet de Copenhague, fin juin, M. Mitterrand a appelé jeudi ses partenaires à respecter leurs engagements et à fournir les moyens nécessaires à la réalisation de ces « zones de sécurité ». Il l'a fait cependant avec moins d'emphase et en quelque sorte pour la forme. Entre-temps, on a pu constater que son intervention de Copenhague n'avait eu pour unique effet que l'envoi de 800 « casques bleus » supplémentaires en Bosnie... par la France.

M. Mitterrand avait encore moins de chances d'être entendu à Tokyo, ni des Américains, qui ont annoncé depuis le début de la crise en Bosnie qu'ils ne voulaient pas y envoyer de soldats, ni des Japonais, qui, quand bien même ils le voudraient, ne le pourraient pas. *« Nous sommes imbattables pour les formules diplomatiques, mais pas encore champions pour la réalisation »*, a lancé jeudi M. Mitterrand. La réalisation des « zones de sécurité » n'aura effectivement guère avancé à Tokyo autrement que sur le papier.

L'aspect humanitaire de cette idée française n'est contesté par personne. Mais on ne semble pas très bien comprendre la finalité politique à laquelle elle prétend. *« Il faut*, disait Alain Juppé, *concrétiser les zones de sécurité pour convaincre les Musulmans qu'on ne les abandonne pas et les inciter à participer aux négociations »* (sur la base de l'accord serbo-croate, donc). C'est d'un partage de la Bosnie en trois entités (coiffées d'un « gouvernement confédéral minimal ») que la communauté internationale, France comprise, espère la fin de la guerre.

Or la lutte pour que ce partage soit le moins inéquitable possible pour les Musulmans se livre actuellement par les armes, essentiellement en Bosnie centrale, c'est-à-dire hors des « zones de sécurité ». Peu empressés, depuis le début, à aller se risquer sur le terrain, les Occidentaux le sont peut-être encore moins aujourd'hui, quand l'essentiel de la partie paraît se jouer ailleurs.

Certes, on ne renonce pas officiellement à tout. A la demande du chancelier Kohl, une autre phrase a été ajoutée dans le communiqué, qui menace les Serbes et les Croates d'être privés, le moment venu, de l'aide internationale à la reconstruction s'ils *« continuent à démembrer la Bosnie par la force et la purification ethnique »*. Une autre phrase encore a été ajoutée, qui dit que *« des mesures plus fortes* [que les sanctions] *ne sont pas exclues »*. Mais lesquelles, et qui pourrait y croire ?

CLAIRE TRÉAN

Les principaux points de la déclaration politique

Voici les principaux points de la version française de la déclaration politique adoptée jeudi 8 juillet, à Tokyo, par les chefs d'Etat et de gouvernement du G7.

■ **Bosnie :**

« Nous réaffirmons notre ferme attachement à l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine et à un règlement négocié fondé sur les principes de la conférence de Londres. Nous ne pouvons accepter une solution dictée par les Serbes et les Croates aux dépens des Musulmans bosniaques. Nous n'accepterons aucune solution territoriale qui n'aurait pas l'accord des trois parties. (...) Si les Serbes et les Croates persistent à démembrer la Bosnie, par des changements de frontières obtenus par la force ou au moyen de la purification ethnique, ils se mettront au ban de la communauté internationale et ne pourront compter sur aucune aide économique et commerciale, notamment l'aide à la reconstruction.

» Les résolutions du Conseil de sécurité relatives aux zones de sécurité doivent être entièrement et immédiatement mises en œuvre. (...) Nous nous engageons à aider le secrétaire général des Nations unies à mettre en œuvre la résolution 836 (sur les zones de sécurité) par l'envoi de troupes, par la protection aérienne de la FORPRONU, par des contributions financières et logistiques. Les sanctions devraient être maintenues jusqu'à ce que les conditions énoncées dans les résolutions du Conseil de sécurité soient remplies. Des mesures plus fortes ne sont pas exclues. »

■ **Non-prolifération des armes nucléaires :**

« Nous invitons instamment la Corée du Nord à revenir immédiatement sur sa décision de se retirer du traité de non-prolifération (TNP) et à respecter entièrement les obligations de non-prolifération qui lui incombent, en particulier en mettant en vigueur l'accord de garanties de l'AIEA (Agence internationale pour l'énergie nucléaire) et la déclaration conjointe sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

» Nous invitons instamment l'Ukraine à ratifier le traité START, l'Ukraine et le Kazakhstan à adhérer au TNP en tant qu'Etats non dotés d'armes nucléaires. Nous réaffirmons les objectifs que sont l'adhésion universelle au TNP ainsi que la prorogation illimitée de ce traité en 1995. »

■ **Proche-Orient :**

« Nous soutenons entièrement les efforts visant à aboutir à un règlement de paix global et durable au Proche-Orient, et nous appelons Israël et les Etats arabes à prendre de nouvelles mesures de confiance. Nous réaffirmons que le boycottage arabe devrait prendre fin. Nous demandons à Israël de respecter ses obligations vis-à-vis des territoires occupés.

» Préoccupés par des aspects du comportement de l'Iran, nous appelons le gouvernement de ce pays à participer de manière constructive aux efforts internationaux déployés en vue de la paix et de la stabilité, et à mettre fin aux actions contraires à ces objectifs. »

■ **Haïti :**

« Nous soutenons le rétablissement des autorités légitimes en Haïti. »

■ **Russie :**

« Nous soutenons fermement les efforts déterminés de réforme entrepris par la Russie sous la direction du président Eltsine et de son gouvernement (...). »

■ **Droits de l'homme :**

« La communauté internationale doit sans tarder concentrer son attention sur l'augmentation du nombre des réfugiés et des personnes déplacées, le problème des migrations incontrôlées, les difficultés auxquelles se heurtent les minorités nationales. Ces problèmes devraient être traités en tenant compte des raisons profondes qui sont à leur origine. »

■ **Nations unies :**

« L'organisation des Nations unies doit être encore renforcée. (...) Nous soutenons les efforts permanents déployés par les Nations unies (...) pour être en mesure de mieux faire face aux exigences de la diplomatie préventive, du rétablissement, du maintien et de la consolidation de la paix, ainsi que le prévoit l'agenda pour la paix du secrétaire général de l'ONU. »

■ **Afrique du Sud :**

« Nous nous réjouissons des progrès accomplis récemment vers l'établissement d'une démocratie sans distinction de race en Afrique du Sud, qui ouvre la voie à la réintégration totale de ce pays dans la communauté politique et économique internationale. » – *(AFP.)*

L'arrangement commercial entre les pays industrialisés

Suite de la première page

« C'est un rapport, ce n'est pas un accord, ça servira de guide quand on passera aux choses sérieuses, à la reprise des négociations à Genève », résumait le ministre des affaires étrangères, qui, néanmoins, se disait satisfait des progrès accomplis.

En dépit du souci des Français de ramener l'événement à de justes proportions, les couloirs du sommet ne bruissaient, mercredi, que de commentaires sur l'« accord ». Car pour tout le monde, sauf pour les Français, c'est bien d'un accord politique d'une grande portée qu'il s'agit ; qu'il faudra, certes, compléter à Genève, dans le cadre multilatéral du GATT, mais qui va permettre le redémarrage immédiat de l'Uruguay Round et qui, pour l'essentiel, ne sera guère modifié. Chacun tentait d'évaluer les gains engrangés par son camp, les concessions faites, les ambiguïtés subsistant, les litiges non résolus.

En dépit de la réserve qu'ils s'estimaient tenus d'afficher, compte tenu de leurs mises en garde avant le rendez-vous de Tokyo, les Français reconnaissaient volontiers que l'arrangement sur le commerce auquel était parvenu la Quad était le bienvenu. L'absence d'accord aurait créé, reconnaissent-ils, un vrai malaise qui aurait pu déboucher, ensuite, sur un scénario de crise à Genève. Un mauvais accord, trop écarté des positions de départ de la Communauté, aurait été, d'une autre manière, tout aussi fâcheux.

Hommage à Leon Brittan

Le dire revient, d'une certaine manière, à rendre hommage à Leon Brittan, le négociateur de la Communauté, lequel, s'il n'a pas atteint tous les objectifs que s'est assignés la CEE, est également parvenu à éviter des concessions sur les secteurs les plus sensibles de la Communauté. Les relations entre la délégation française et le vice-président britannique de la Commission sont instructives à observer, faites d'un mélange de considération (personne, parmi les Français, ne sous-estime le talent de négociateur de Sir Leon) et de méfiance envers un homme considéré comme un dogmatique du libre-échange, une méfiance susceptible même d'aller jusqu'à des rappels à l'ordre très peu diplomatiques sur le fait que ce sont les gouvernements qui nomment les commissaires... ce qui ne semble nullement décontenancer le pugnace commissaire.

Côté jardin, les Français sont notamment satisfaits de voir figurer parmi les groupes de produits pour lesquels la Quad s'est fixé comme objectif l'élimination complète des droits existants, les spiritueux et l'acier. Les Japonais se sont longuement fait prier avant d'accepter que les spiritueux figurent sur la liste et ils ne s'y sont résignés qu'une fois assurés qu'ils seraient autorisés à maintenir des exceptions. Leur intention est de limiter la suppression de droits au whisky et aux cognac et brandy. Les producteurs français ne se plaindront pas.

S'agissant de l'acier, Leon Brittan a rappelé, au cours de la conférence de presse, que la suppression des droits, vivement souhaitée par la France qui est le principal exportateur de la Communauté, était subordonnée à la conclusion d'un arrangement multilatéral sur les échanges de produits sidérurgiques, lequel lui-même impliquerait que les Etats-Unis suppriment les sanctions qu'ils appliquent actuellement aux importations en provenancce d'une vingtaine de pays producteurs, dont plusieurs de la CEE.

A voir l'air peu enthousiaste de Mickey Kantor lorsque le commissaire tenait ce propos, il est clair que l'affaire est loin d'être réglée. *« C'est là un point essentiel de l'équilibre d'ensemble de l'arrangement qu'on vient de conclure ; cela représente entre le sixième et le septième des concessions faites par les Américains à la CEE ; l'ensemble de l'exercice perdrait toute signification si les Etats-Unis maintenaient les sanctions »*, commentait un haut fonctionnaire français.

Côté cour, les résultats sur les textiles sont moyennement brillants. Les Américains gardent apparemment en main un certain nombre d'échappatoires pour ne pas réduire de 50 % leurs « pics tarifaires », c'est-à-dire leurs droits les plus élevés, comme le prévoit pourtant l'arrangement. Ils font valoir que plus de 60 % de leurs importations viennent de pays à bas coût de revient, notamment de Chine, et que, dans ce cas précis, il ne faut pas figer la négociation au niveau de la Quad. Bref, une orientation intéressante est donnée, mais, à ce stade, sans vraie garantie pour la Communauté.

Mickey Kantor et Leon Brittan ont confirmé que les négociations sur l'agriculture reprendraient dès la semaine prochaine à Genève. Dans leur esprit, il s'agit de s'entendre sur les engagements à l'importation (la partie du dossier agricole encore en suspens) et certainement pas de rouvrir le pré-accord de Blair House. Cette affaire agricole demeure bien sûr au centre des préoccupations des Français. Ils se montrent cependant confiants, convaincus que les pays partenaires européens, ainsi que Leon Brittan, comprennent qu'il leur serait politiquement impossible d'avaliser Blair House tel quel. A moins de se résigner à une crise grave à l'intérieur de la Communauté, il leur est indispensablle d'aider le gouvernement Balladur à sortir de cette impasse.

La croissance éclipsée

Le dossier brûlant du GATT a relégué au second rang les délibérations des chefs d'Etat et de gouvernement, qui portaient sur la situation économique mondiale. Il est vrai que les commentaires des uns et des autres sur la nécessité de stabiliser les monnaies, de réduire les taux d'intérêt, de compresser l'excédent commercial japonais, d'atténuer les distorsions de concurrence, résultant notamment du « dumping social », ne donnaient pas l'impression d'une franche originalité.

Les Sept, comme les responsables de la CEE deux semaines plus tôt à Copenhague, s'accordent à penser que la crise économique actuellement ressentie en Europe et au Japon, et dont les Etats-Unis sortent à peine, n'a pas un caractère uniquement cyclique ; qu'elle a donc des causes profondes et permanentes réclamant un traitement spécifique. A Copenhague, les Douze, suivant ainsi la voie proposée par Jacques Delors, ont chargé la Commission européenne de préparer un Livre blanc sur les moyens de ranimer la croissance et de favoriser l'emploi.

Les Sept, à leur tour, estiment qu'il est temps d'imaginer des orientations inédites pour leur action commune. Tout porte à croire que le sommet retiendra la proposition de Bill Clinton de réunir à l'automne un G7, sans doute au niveau des ministres des finances, du travail et de l'éducation, qui serait exclusivement chargé de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre, de façon concertée, pour lutter contre le chômage.

Sans aller ausi loin que le premier ministre britannique John Major, qui a répété que l'insuffisante compétitivité des économies occidentales résultait principalement de protections sociales trop généreuses, les Sept semblent tous, peu ou prou, considérer qu'il est temps de se serrer la ceinture et que, compte tenu du caractère peu séduisant du message, il y aurait un avantage certain à le faire passer de façon collective. *« Nous sommes en train de tuer les vaches sacrées »*, a résumé le chancelier Helmut Kohl. Quant à Kim Campbell, le premier ministre canadien, qui, malgré la gravité du sujet, avait gardé intact son sens de l'humour, elle a rappelé que, *« quand Bismarck a instauré la retraite à soixante-cinq ans, peu de gens vivaient aussi vieux »*.

PHILIPPE LEMAITRE

Paris renonce à fournir de l'uranium à l'Inde

Le Quai d'Orsay a annoncé, le mercredi 7 juillet, l'arrêt des envois d'uranium français à l'Inde. Le porte-parole a précisé que Paris attend que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) puisse inspecter toutes les installations de ce pays avant de décider d'une reprise. Le combustible alimentait la centrale de Tarapur, près de Bombay, où la France l'envoie depuis 1983, dans le cadre d'un accord avec Washington par lequel elle s'est substituée aux Etats-Unis.

Pressée de signer le traité de non-prolifération nucléaire, l'Inde refuse ce texte *« discriminatoire »*. Selon l'agence Reuter, le secrétaire aux affaires étrangères de Delhi, M. Dixit, a déclaré que la décision française ne changera pas sa position. L'Inde n'a accepté l'inspection que de deux de ses centrales – sur neuf.

EUROPE

et la guerre en Bosnie

Les Musulmans sont toujours à la recherche d'une réponse aux propositions serbo-croates

Les Musulmans de Bosnie semblent s'acheminer vers un rejet du plan de partage de leur pays, malgré les mises en garde lancées par les médiateurs internationaux contre les conséquences que pourrait avoir sur la présence de l'ONU en Bosnie un refus de discuter de ce plan avec leurs adversaires.

Sept des dix membres de la présidence collégiale bosniaque se sont réunis, mercredi 7 juillet, pour étudier le rapport d'un groupe de travail (*le Monde* du 8 juillet) recommandant la transformation de l'ex-République yougoslave en Etat fédéral ou l'instauration d'un protectorat international. Ces deux hypothèses sont loin de la proposition serbo-croate portant sur le découpage du pays en trois mini-Etats confédérés.

Les dirigeants musulmans estiment que cette proposition revient à légitimer l'acquisition de territoires par la force et enfermerait les Musulmans dans des ghettos, sans liberté de mouvement ni débouchés économiques. La présidence collégiale doit se réunir la semaine prochaine pour prendre une décision définitive. Mirko Pejanovic, membre serbe de la présidence bosniaque, a déclaré que le groupe de travail constitué pour examiner le plan de partage recommanderait la constitution d'un Etat fédéral avec *« une large autonomie provinciale, culturelle et sociale »*. Le plan serbo-croate propose, en revanche, la *création d'une confédération* sur une base ethnique.

A Zagreb, l'émissaire de l'ONU, Thorvald Stoltenberg, a indiqué qu'il attendait toujours de la présidence bosniaque qu'elle dise si, oui ou non, elle était prête à discuter avec ses adversaires serbes et croates du plan qu'ils ont proposé. *« Si elle* [la réponse] *est négative, si nous ne pouvons pas poursuivre les négociations, la situation sera très préoccupante »*, a-t-il dit, après avoir rencontré, en compagnie de son homologue de la CEE David Owen, le président croate Franjo Tudjman.

« Nous devrons réexaminer notre mandat », a-t-il ajouté devant les journalistes, faisant allusion à la détérioration des conditions de sécurité des soldats de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), qui sont régulièrement la cible des belligérants en Bosnie. *« La poursuite de la guerre a des implications très graves pour les Nations unies et l'effort humanitaire »*, a déclaré David Owen.

Par ailleurs, l'OTAN pourrait engager dans quelques jours ses opérations de soutien aérien aux « casques bleus » de Bosnie avec des avions français, néerlandais, britanniques et américains, a annoncé mercredi un porte-parole de l'OTAN. Le conseil de l'OTAN, réuni au niveau des ambassadeurs, a adopté les plans de cette opération aérienne et décidé de les transmettre aux Nations unies, a-t-on ajouté de même source . Il s'agit de l'application de la résolution 836 du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'établissement de six « zones de sécurité » en Bosnie, dont la population sera protégée par la FORPRONU. – *(Reuter, AFP.)*

La détention de Vuk Draskovic

L'opposition serbe accroît la pression sur le gouvernement

BELGRADE

de notre correspondante

Au lendemain de la vaine intervention de Danielle Mitterrand en faveur de la libération du chef de l'opposition serbe Vuk Draskovic et de son épouse Danica, les opposants au président Slobodan Milosevic ont décidé de s'organiser. Si elle mise toujours sur un soutien international et se réjouit de l'appel, mercredi 7 juillet, de Boris Eltsine à la mise en liberté de l'écrivain, l'opposition s'est néanmoins résolue à accroître la pression sur le gouvernement serbe.

Ainsi, les députés de la coalition d'opposition démocratique, le DEPOS, dont la principale composante est le Mouvement du renouveau serbe (SPO) de M. Draskovic, ont annoncé qu'ils ne siégeraient plus aux Parlements serbe et fédéral tant que leur leader et son épouse ne seraient pas libérés. Le DEPOS dispose de 20 des 108 sièges que compte la Serbie au Parlement fédéral yougoslave et de 50 des 250 sièges de l'Assemblée de Serbie. Le DEPOS a, en outre, appelé à des manifestations, samedi 10 juillet, à Belgrade ainsi que dans sept autres villes de Serbie, qu'il entend maintenir même si elles devaient être interdites par les autorités.

F. H.

ITALIE : déjà douze mandats d'arrêt

Racket médical à grande échelle

ROME

de notre correspondante

Selon les enquêtes menées en parallèle à Naples et à Milan, une véritable « coupole » décisionnelle se serait mise en place au ministère de la santé, du temps de l'ex-ministre libéral Francesco De Lorenzo, surnommé par la presse *« Sua Sanita » (« Sa Santé »)*, pour recueillir, gérer et faire fructifier d'innombrables pots-de-vin. Douze mandats d'arrêt ont donc été lancés, mardi 6 juillet, contre les plus grands noms de la médecine et de la pharmacologie italiennes.

Sept personnalités éminentes, appartenant au Comité interministériel pour l'établissement des prix des médicaments (le CIP) ont été arrêtées, les autres sont en fuite, dont le propre frère du ministre, Renato De Lorenzo. Ce dernier, avocat de renom à Naples tout en ayant été à la tête d'une des plus importantes unités sanitaires locales (USL) du Mezzogiorno, se serait chargé, entre autres, du recyclage des millions de lires de dessous-de-table versés auprès des services de son frère en échange d'augmentations arbitraires du prix de certains médicaments ; pour l'inscription de spécialités inutiles ou obsolètes au tableau, voire pour la diffusion et la réalisation des spots anti-sida commandés *par le ministère. L'affaire avait* abouti, à la mi-juin, à l'arrestation de l'un des cadres dirigeants de la Fininvest de Silvio Berlusconi, Aldo Brancher (*le Monde* du 23 juin), et plus récemment à celle du vice-président de la commission anti-sida, le professeur Elio Guido Rondanelli.

Recyclage en circuit fermé

Racket « en famille » donc ? Systématique et lucratif en tout cas puisque, en plus des inévitables contributions politiques pour écouler le trop-plein d'argent liquide recueilli au ministère, Renato De Lorenzo se serait porté acquéreur d'un milliard et demi de lires de bons du Trésor, voire de participations au capital de ces mêmes entreprises pharmaceutiques donatrices de dessous-de-table. Du recyclage en circuit fermé. C'est du moins ce qui ressort des confessions à la justice de l'ancien secrétaire de Francesco De Lorenzo, Giovanni Marone, sur lequelles se base le *plus gros de l'accusation.*

Cette lamentable affaire, qui vient ternir encore l'image déjà très mauvaise des services de santé italiens, a déjà provoqué un suicide : celui, la semaine dernière, du professeur Antonio Vittoria, président de la faculté de pharmacie de Naples, lui aussi impliqué. Quant à l'ex-ministre – dont le père, lui-même ancien président de l'ordre des médecins à Naples, ne doit qu'à son grand âge (quatre-vingt-neuf ans) de n'être qu'aux arrêts domiciliaires, – qui fait déjà l'objet d'une première enquête judiciaire, il va devoir répondre sous peu de l'accusation *« d'association de délinquants et de corruption »*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

TURQUIE : le problème chypriote

Ankara s'est résigné à l'abandon par M. Denktash de son mandat de négociateur

La Turquie a accepté avec résignation la démission de Rauf Denktash, président de la « République turque de Chypre du Nord » (RTCN, autoproclamée, reconnue seulement par Ankara), de son rôle de négociateur dans les discussions de New-York, sous l'égide des Nations unies, sur l'avenir de l'île (*le Monde* du 6 juillet).

ISTANBUL

de notre correspondante

Lorsqu'il s'agit de Chypre, la position des Turcs est claire : ils n'abandonneront pas les cent soixante mille Chypriotes turcs à leur sort. Mais ils n'ont guère d'illusions. Leur pouvoir d'influence sur la politique interne dans la partie nord de l'île n'est pas infini, comme l'avaient démontré leur surprise et leur embarras lorsque M. Denktash avait récemment *annoncé qu'il ne se rendrait pas à* New-York pour la poursuite des négociations sous l'égide des Nations unies. En annonçant, ensuite, sa démission après de longues années de médiation, M. Denktash a transféré le fardeau sur les épaules du « premier ministre » de la RTCN, Dervis Eroglu, son rival, qu'il accuse d'avoir rendu sa position de négociateur intenable. M. Eroglu est d'avis que *« l'absence de solution est une solution »*, et estime que le principe d'une fédération entre les deux parties de l'île n'est plus viable.

Dans les grandes lignes, cette vue est partagée en privé par de nombreux Turcs et Chypriotes turcs – et probablement par certains Chypriotes grecs qui n'ont pas plus envie de partager le pouvoir dans l'île que la communauté turque n'a envie de redonner une partie du territoire conquis par l'armée turque en 1974 (*le Monde* du 6 février). M. Denktash lui-*même n'est pas prêt à d'impor*tantes concessions, mais il avait jusqu'à présent choisi de temporiser en participant aux pourparlers.

« L'ONU est victime de son propre succès, explique Semih Idiz, un commentateur du *Turkish Daily News. « Sa présence a permis aux deux communautés de vivre séparément et en paix pendant près de vingt ans. L'ONU est coincée, elle ne peut pas se permettre de se retirer. »*

Quant au président chypriote, Glafos Clérides, il ne peut négocier qu'avec un interlocuteur de même stature. L'ONU devra trouver une nouvelle formule pour relancer les discussions intercommunautaires ou attendre patiemment que les Chypriotes turcs se soient mis d'accord sur leur position, peut-être après de nouvelles élections.

NICOLE POPE

LETTONIE : petit-neveu de l'ancien dictateur des années 30

Guntis Ulmanis est élu président

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Un nouveau président de la République : Guntis Ulmanis, petit-neveu de l'ancien dictateur Karlis Ulmanis, qui dirigea la Lettonie d'une main de fer dans les années 30 ; un nouveau président du Parlement : Anatolijs Gorbunovs, l'ancien dirigeant du Parti communiste letton ; une « nouvelle » constitution, enfin : celle de 1922, qui instaure un régime parlementaire. Il aura donc suffi de deux jours aux députés lettons, élus le 6 juin, pour en finir, juridiquement du moins, avec l'occupation soviétique et se doter de toutes les institutions nécessaires à leur indépendance.

L'élection d'Anatolijs Gorbunovs au « perchoir » du Parlement, en fait le poste politiquement le plus important du pays, ne faisait aucun doute. L'ancien responsable du Parti communiste, devenu un des principaux artisans de l'indépendance (*le Monde* du 9 juin) avait en effet brillamment remporté les élections législatives à la tête de son parti, nationaliste modéré, la Voie lettonne. En revanche, l'élection de M. Ulmanis, présenté par l' Union des paysans, a été acquise plus difficilement et constitue une certaine surprise puisque le favori était un autre adhérent de la Voie lettonne, Gunars Meierovics.

Le nouveau président de la République, âgé de cinquante-trois ans, a vécu toute sa vie en Lettonie. Déporté en Sibérie avec sa famille, comme des dizaines de milliers de ses compatriotes, de 1941 à 1946, il a adhéré au Parti communiste en 1965 pour en démissionner en 1989. Membre du conseil municipal de Riga, cet économiste est peu connu de ses compatriotes, sinon par son nom. Au cours de sa première conférence de presse, il a annoncé la nomination rapide d'un nouveau gouvernement, chargé d'appliquer un ambitieux programme de réformes. Concernant la minorité russophone, qui pose un problème encore plus épineux ici que dans l'Estonie voisine, puisqu'elle constitue près de 45 % de la population, le nouveau président a affirmé son intention de soutenir une *« politique de quotas »*, limitant l'intégration des citoyens *« non lettons »*.

Les députés lettons n'ont pas, en fait, adopté une nouvelle constitution puisqu'ils se sont contentés de remettre en vigueur celle de 1922, au moment où la Lettonie devenait indépendante pour la première fois de son histoire. De type largement parlementaire, elle avait conduit à une crise politique permanente, et à la prise musclée du pouvoir... par un certain Karlis Ulmanis.

JOSÉ-ALAIN FRALON

DROITS DE L'HOMME

Dans son rapport annuel

Amnesty International recense « de véritables tragédies »

Le rapport 1993 d'Amnesty International passe au crible des droits de l'homme 161 pays et révèle qu'en 1992 des prisonniers d'opinion étaient détenus dans au moins 62 d'entre eux, que plus de 110 gouvernements ont eu recours à la torture et que dans 45 pays des assassinats politiques ont été commandités par l'Etat.

« En 1992, le monde a connu de véritables tragédies en matière de droits de l'homme » constate Amnesty International dans son dernier rapport qui évoque notamment les *« carnages »* dans l'ex-Yougoslavie et en Somalie. En Somalie les guerres intestines ont condamné à mort une bonne partie de la population civile et, dans l'ex-Yougoslavie, Amnesty estime que *« toutes les parties au conflit se sont rendues coupables d'atteintes aux droits fondamentaux »*, même si la majorité des victimes étaient musulmane et si les bourreaux se recrutaient principalement dans les forces armées serbes locales.

Dans ce rapport 1993, Amnesty International met également en évidence la politique des « deux poids, deux mesures » qui prévaut encore aujourd'hui. La communauté internationale serait peu prompte à lutter contre les atteintes aux droits de l'homme pratiquées dans des pays dont le poids politique aurait un effet dissuasif. *« Ainsi, fin 1992, la situation en Chine, où la torture, les exécutions et la détention administrative restent des pratiques courantes, n'avait toujours suscité aucune réaction internationale sérieuse (...) »*, souligne le rapport.

Des milliers de prisonniers politiques se trouveraient pourtant aujourd'hui en détention en Chine. Certains seraient détenus sans inculpation ni jugement et *« la détention administrative, qui permet d'incarcérer des prisonniers politiques sans que ceux-ci soient inculpés ou jugés, est restée une pratique répandue »*. Amnesty a pu décompter, en Chine, 1891 condamnations à mort et 1 079 exécutions. Mais elle estime que le nombre réel est beaucoup plus important.

« Escadrons de la mort » en Colombie

En Afrique, malgré certaines avancées du multipartisme et de la démocratie, les massacres et les violations se poursuivent, souvent à l'initiative des Etats. L'Angola, la Sierra Leone, le Soudan, le Zaïre et le Tchad font partie des quatorze pays d'Afrique où des civils non armés ont été abattus ou ont « disparu ». Quant à l'Afrique du Sud, de récentes enquêtes ont pu mettre en lumière la participation occulte de certaines forces de sécurité dans des assassinats politiques.

En Amérique centrale ou latine comme au Proche-Orient, de graves atteintes au respect des personnes ont également été constatées, cette année comme les précédentes. Les groupes paramilitaires du type « escadrons de la mort » se portent toujours bien en Colombie, au Brésil, au Pérou ou au Guatemala. En Haïti, une centaine de personnes aurait trouvé la mort dans le cadre de campagne d'exécutions extrajudiciaires. Au Mexique, la torture et les mauvais traitements infligés par les forces de l'ordre se poursuivent. Comme dans de nombreux autres pays, les conditions de détention demeurent éprouvantes.

Dans les territoires occupés, 25 000 Palestiniens ont été arrêtés pour des motifs de sécurité. Les détenus palestiniens sont systématiquement torturés ou brutalisés lors des interrogatoires. Plus de 200 Palestiniens soupçonnés de « collaboration » avec les Israéliens, ont été exécutés : *« On pense que parmi les auteurs de ces homicides figuraient des membres de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et du Hamas* [Mouvement de la résistance islamique] ».

L'exécution des jeunes délinquants

En Irak comme en Iran l'arrestation arbitraire, la torture, les procès jugés d'avance, etc. restent monnaie courante. Des centaines de détenus n'ont jamais revu le grand jour en Irak, et des musulmans chiites ont été à nouveau tués dans le sud du pays. On demeure toujours sans nouvelles des 100 000 Kurdes arrêtés en 1988 par les forces irakiennes lors de déplacements forcés de population.

Amnesty International dénonce, d'autre part, les exécutions aux Etats-Unis de criminels condamnés alors qu'ils étaient mineurs. Selon l'organisation, seuls ce pays, l'Iran, l'Irak, le Nigéria, le Bangladesh et le Pakistan pratiquent ce type d'exécution. Elle souligne qu'avec une douzaine de jeunes de moins de 18 ans condamnés à mort, le Texas est l'Etat américain le plus concerné par cette question. Amnesty a demandé à la nouvelle administration américaine de mettre un terme à l'exécution de jeunes délinquants.

En Europe, le rapport 1993 met à nouveau la Turquie au rang des pays qui pratiquent la torture. Les exécutions extrajudiciaires présumées auraient également augmenté. Plus de 260 personnes ont été tuées dans les province du Sud-Est à majorité kurde. D'autre part, l'organisation relève que, d'une façon générale, le sort des réfugiés devient de plus en plus difficile, y compris en Europe où un *« racisme sous-jacent »* se manifesterait. Enfin, la France se fait à nouveau épingler à cause du sort des objecteurs de conscience et de celui réservé à ceux qui refusent toute forme de service (notamment les témoins de Jéhovah). Des brutalités sont également constatées lors des gardes à vue.

P. S.

HONGRIE : après les recommandations du FMI

Le Parlement a adopté un plan d'austérité

BUDAPEST

de notre correspondant

Après un débat de plus de huit heures, le Parlement hongrois a adopté, mercredi 7 juillet dans la soirée, un ensemble de mesures d'austérité, ouvrant ainsi la voie au déblocage de nouveaux crédits du Fonds monétaire international (FMI). Mais ce vote était surtout considéré comme un test par le gouvernement conservateur, dont la stabilité a été mise à rude épreuve par les divisions au sein du Forum démocratique – le parti du premier ministre a récemment exclu les chefs de file du courant minoritaire d'extrême droite – et par la surenchère clientéliste des deux autres formations de la coalition au pouvoir, les chrétiens-démocrates et les petits propriétaires.

C'est toutefois avec une majorité nettement réduite – 179 « oui » contre 131 « non », alors que le gouvernement disposait du soutien de 230 députés lors de son investiture en 1990 – que le Parlement a donné son feu vert à ces nouvelles mesures de rigueur réclamées par le FMI.

Préoccupé par le gonflement du déficit budgétaire hongrois, le Fonds monétaire international avait suspendu l'année dernière le versement des derniers 600 millions de dollars, accordés dans le cadre d'un crédit de 1,5 milliard de dollars en 1991. D'après l'accord conclu en mai entre Budapest et le FMI, ratifié mercredi soir par les députés, la Hongrie s'engage à ramener son déficit budgétaire de 215 milliards de forints cette année, soit 6,8 % du PNB, à 5,6 % du PNB à la fin 1994. Mais les partisans de la coalition, conscients de leur impopularité à moins d'un an des élections, ont bataillé dur pour arracher des concessions. Pour désamorcer cette fronde qui risque de faire tomber le gouvernement, le ministre des finances a reporté la plupart des mesures controversées, telles que le gel du salaire des fonctionnaires, et a permis des « compensations » pour aider les plus démunis à surmonter l'augmentation de la tranche inférieure de la TVA de 6 % à 10 %.

Effrayés par la perspective d'élections anticipées, tous les partis, à l'exception peut-être des socialistes, sont finalement soulagés par le résultat du vote de mercredi qui illustre surtout l'érosion de la marge de manœuvre du premier ministre Jozsef Antall. Mais l'épreuve de force reprendra sûrement à l'automne, avec le débat sur le budget pour 1994. D'ici là, les états majors politiques auront eu le temps de se préparer à un éventuel retour devant les électeurs.

YVES-MICHEL RIOLS

□ **ESPAGNE : enlèvement d'un industriel basque.** – Un industriel basque de Saint-Sébastien (Pays basque espagnol), Julio Iglesias Zamora, âgé de quarante-deux ans, copropriétaire d'une entreprise de matériel électronique, a disparu depuis le lundi 5 juillet et a sans doute été enlevé par l'organisation séparatiste basque ETA, a indiqué mercredi le gouvernement civil du Guipuzcoa. Sa voiture a été retrouvée abandonnée mardi dans la banlieue de Madrid, selon la même source. L'ETA n'a pas revendiqué d'enlèvement de ce genre depuis quatre ans. Mais, selon la police, l'organisation basque tentait d'obtenir le versement de l' *« impôt révolutionnaire »* par l'entreprise de M. Iglesias Zamora. – *(AFP, AP, Reuter.)*

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

La réforme des retraites et de la protection sociale présentée par Mme Veil a été approuvée

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 juillet, par 481 voix contre 90, le projet de loi sur les pensions de retraite et la sauvegarde de la protection sociale, déjà voté par le Sénat. L'UDF et le RPR se sont prononcés pour, les députés du PS et du PC ont voté contre.

Après avoir repoussé la motion de renvoi en commission défendue par le groupe socialiste, les députés ont entamé l'examen des différents articles du projet de loi sur les retraites dans un climat bon enfant, rompant avec la polémique de la veille (*le Monde* du 8 juillet). On a vu ainsi les députés de la majorité applaudir les parlementaires communistes lorsque ceux-ci ont décidé de renoncer à un scrutin public préalablement demandé. Le souvenir des longues heures passées la semaine dernière au Palais-Bourbon, face aux tentatives d'obstruction de l'opposition, a sans doute contribué à cette détente générale. Seul, le président de l'Assemblée a laissé parfois se gâter sa bonne humeur : il a semblé irrité par la propension de Jean-Yves Chamard, rapporteur de la commission, à discourir trop longuement sur chaque amendement.

Dans un hémicycle clairsemé, les parlementaires ont mis moins de sept heures à examiner l'ensemble des douze articles et les cent treize amendements déposés. Répondant aux intervenants, Mme Veil a tenu à rappeler la volonté du gouvernement de consolider le système de retraites par répartition. *« Certains nous ont reproché d'ouvrir une brèche aux systèmes de retraite par capitalisation : il s'agit là d'une mauvaise querelle »*, a déclaré fermement le ministre d'Etat. *« Comment peut-on faire semblant de croire qu'on pourrait maintenir ce système par répartition sans prendre aujourd'hui les mesures qui vous sont proposées, alors que le rapport actifs/inactifs a profondément évolué ? Il n'y a pas de miracle en matière de comptes ni de retraites : si l'on ne prévoit pas l'avenir, il sera catastrophique »*, a conclu Mme Veil.

Les députés ont apporté peu de modifications au texte voté par les sénateurs. Ils sont cependant revenus sur l'amendement adopté par le Sénat contre l'avis du gouvernement, qui visait à indexer les pensions et les retraites sur l'évolution des prix *« constatée »*, afin de mieux garantir la réalité de cette indexation et des rattrapages éventuellement nécessaires. Le ministre souhaitait, elle, se référer à un indice prévisionnel avec correction en fin d'année. La commission des affaires sociales s'est chargée de revenir au texte initial, en prévoyant un réajustement en cas de manque à gagner pour l'année écoulée, satisfaisant ainsi le gouvernement. *« Ce mécanisme représente un progrès évident par rapport aux sept dernières années, où le pouvoir d'achat n'a pas été préservé »*, a souligné M. Chamard.

Ce n'était pas l'avis des députés du PS et du PC qui se sont violemment opposés à cette indexation sur les prix. *« Le système que vous proposez signifie que d'ores et déjà il n'est plus possible de percevoir une retraite maximale de 50 % du plafond, mais au maximum de 47 % »*, a noté Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis). *« Cette tendance risque de s'accentuer dans les prochaines années, les salariés n'obtenant plus que 35 à 40 % de leur salaire annuel revalorisé »*, a-t-il ajouté en défendant le principe d'un calcul d'après le salaire moyen des assurés pour l'année écoulée. Le gouvernement est resté sourd à ses remarques.

Le service militaire pris en compte

Les députés ont d'autre part adopté un amendement, contre l'avis du gouvernement, tendant à prendre en compte les périodes de service militaire pour le calcul des retraites, si le salarié travaillait avant son incorporation. Un autre amendement présenté par M. Chamard, là aussi contre l'avis du ministre, va créer une commission technique consultative des pensions visant à contrôler les revalorisations, comprenant des parlementaires et des représentants des associations de retraités. M. Chamard a ainsi ouvert une brèche dans la difficile question de la représentativité des administrateurs de la Caisse nationale de l'assurance-vieillesse élus sur listes syndicales. Au grand dam de Mme Veil et des élus de l'opposition.

En fin de soirée, après un débat serein, les députés de la majorité semblaient satisfaits de leur travail. Seule Christine Boutin (UDF, Yvelines) a montré des signes de mauvaise humeur. Après maintes tentatives au cours de la journée, elle venait une fois de plus de se voir refuser un renforcement de la politique familiale. Son amendement, visant à indexer les prestations familiales sur l'indice des prix, sur le même principe que les retraites, venait d'être repoussé par Mme Veil, qui avait demandé un vote sur l'ensemble du projet, à l'exception de l'amendement de Mme Boutin. Celle-ci semblait furieuse de ce mauvais coup porté aux familles nombreuses. N'avait-elle pas ardemment soutenu que ces familles *« assurent le financement des retraites futures »* ? Mme le ministre est restée inflexible.

S. Z.

Le projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers

Le Sénat supprime l'amendement Marsaud

Les sénateurs ont entériné, mercredi 7 juillet, l'avis de leur commission des lois en adoptant une nouvelle rédaction de l'article 4 du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France. Celle-ci, proposée par Paul Masson (RPR, Loiret), a pour effet de supprimer l'amendement Marsaud, adopté, en première lecture, par l'Assemblée nationale, qui stipulait que, pour effectuer un contrôle des titres de séjour, les fonctionnaires de police pouvaient *« se fonder sur tout élément permettant de présumer la qualité d'étranger autre que l'appartenance raciale »*, et qui avait provoqué une demande de *« correction »* de la part de deux ministres d'Etat, Simone Veil et Pierre Méhaignerie (*le Monde* du 22 juin).

L'examen de cet article a naturellement provoqué un débat un peu vif sur les bancs du Sénat. *« A quoi reconnaît-on un étranger ? »*, a ainsi demandé, d'emblée, Charles Lederman (PC, Val-de-Marne), par référence aux propos tenus quelques jours plus tôt par le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, devant l'Association de la presse étrangère (*le Monde* daté 4-5 juillet). *« La droite sénatoriale a récusé la notion d'appartenance raciale*, a ajouté l'avocat communiste. *Le joli scénario élaboré par M. Méhaignerie s'est effondré lorsqu'on a appris que la Place Vendôme* [siège du ministère de la justice] *avait soufflé l'amendement. Et aujourd'hui, M. Marsaud se gausse des belles âmes, une expression employée par les partisans de l'OAS* [Organisation de l'armée secrète à l'époque de la guerre d'Algérie] *pour fustiger les opposants à la torture. » « Je dénie à M. Lederman le droit d'injurier un parlementaire »*, a répliqué M. Pasqua.

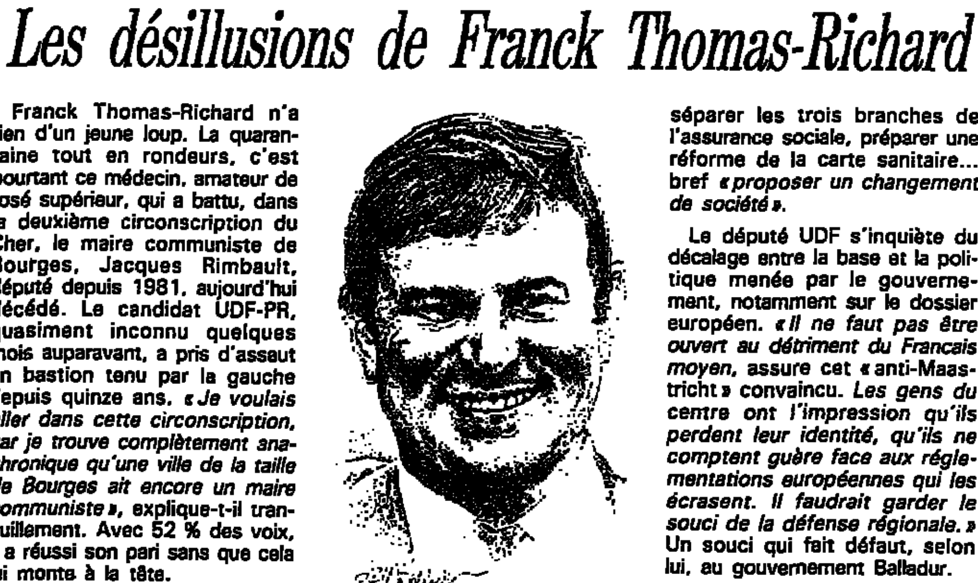
« Formulation malencontreuse »

Plus sobrement, le rapporteur de la commission des lois, M. Masson, est convenu que la *« formulation »* de son collègue de l'Assemblée nationale avait pu paraître *« malencontreuse »*. Intervenant sur le fond, le ministre d'Etat a souhaité à son tour *« dédramatiser le débat »* sur un sujet qu'il sait *« ultra-sensible »*. Mais, interrompu par un sénateur socialiste qui, par dérision, préconisait le port du badge pour les étrangers, M. Pasqua a rétorqué : *« Evitez ce genre d'allusion ! Je suis de ceux qui ont pris le maquis contre le racisme. (...) L'amendement Marsaud a soulevé des critiques excessives et injustifiées. (...) Je maintiens que dans un document émanant de la chancellerie figurait la partie de texte incriminée. »*

Principale porte-parole de son groupe sur ce texte, Monique Ben Guiga (PS, Français établis hors de France) s'est, à plusieurs reprises, attiré des sarcasmes de la part de sénateurs de droite en évoquant les conditions de vie des étudiants étrangers ou les contrôles de police qui visent plus souvent *« les jeunes, ceux qui ont une tenue négligée, les originaires des DOM-TOM »*. Après près de deux heures de débat, l'amendement de M. Masson a finalement été adopté par 229 voix contre 89.

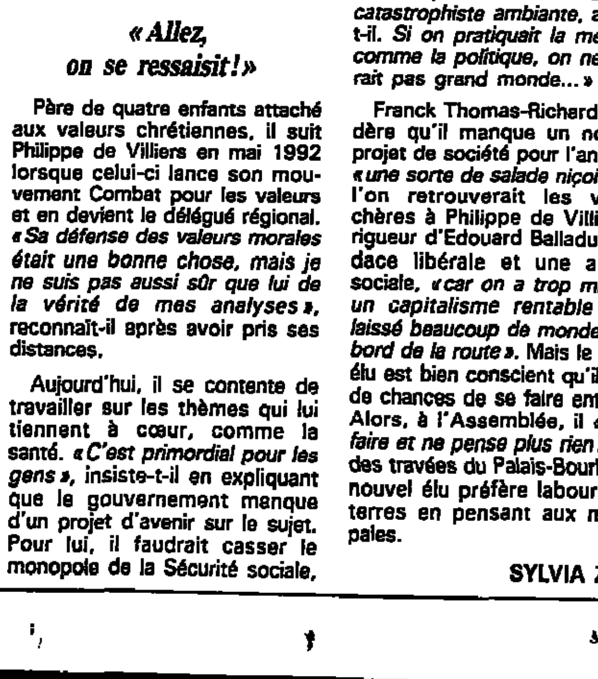
J.-L. S.

NOUVEAUX DÉPUTÉS



Les désillusions de Franck Thomas-Richard

Franck Thomas-Richard n'a rien d'un jeune loup. La quarantaine tout en rondeurs, c'est pourtant ce médecin, amateur de rosé supérieur, qui a battu, dans la deuxième circonscription du Cher, le maire communiste de Bourges, Jacques Rimbault, député depuis 1981, aujourd'hui décédé. Le candidat UDF-PR, quasiment inconnu quelques mois auparavant, a pris d'assaut un bastion tenu par la gauche depuis quinze ans. *« Je voulais aller dans cette circonscription, car je trouve complètement anachronique qu'une ville de la taille de Bourges ait encore un maire communiste »*, explique-t-il tranquillement. Avec 52 % des voix, il a réussi son pari sans que cela lui monte à la tête.



Après ses deux premiers mois dans les travées, le nouvel élu – député de base comme il tient à se définir – garde en effet un œil critique sur les mœurs de l'Assemblée. *« C'est un drôle de jeu politique où il faut que chacun se montre*, dit-il. *Ce sont les plus connus qui parlent, et quand vous êtes un sans-grade vous n'avez pas voix au chapitre. »* Lui-même a dû abandonner son tour de parole lors du débat sur le monde rural. Aujourd'hui, loin de ces députés *« qui ne pensent qu'à leur carrière »*, il se demande si ce jeu *« vaut bien le coup »*.

Né le 19 juin 1950 en Algérie, Franck Thomas-Richard est venu à la politique tardivement. Après avoir manifesté en mai 1968, *« comme tous les bourgeois contestataires en réaction à leurs parents »*, il se range *« naturellement »* dans la famille libérale en participant à la campagne de Valéry Giscard d'Estaing en 1974. Mais ce n'est que dix ans plus tard qu'il prend sa carte au Parti républicain, dont il deviendra le vice-président. Entre-temps, il a terminé ses études de médecine et s'est installé à Bourges comme cardiologue.

« Allez, on se ressaisit ! »

Père de quatre enfants attaché aux valeurs chrétiennes, il suit Philippe de Villiers en mai 1992 lorsque celui-ci lance son mouvement Combat pour les valeurs et en devient le délégué régional. *« Sa défense des valeurs morales était une bonne chose, mais je ne suis pas aussi sûr que lui de la vérité de mes analyses »*, reconnaît-il après avoir pris ses distances.

Aujourd'hui, il se contente de travailler sur les thèmes qui lui tiennent à cœur, comme la santé. *« C'est primordial pour les gens »*, insiste-t-il en expliquant que le gouvernement manque d'un projet d'avenir sur le sujet. Pour lui, il faudrait casser le monopole de la Sécurité sociale, séparer les trois branches de l'assurance sociale, préparer une réforme de la carte sanitaire... bref *« proposer un changement de société »*.

Le député UDF s'inquiète du décalage entre la base et la politique menée par le gouvernement, notamment sur le dossier européen. *« Il ne faut pas être ouvert au détriment du Français moyen*, assure cet « anti-Maastricht » convaincu. *Les gens du centre ont l'impression qu'ils perdent leur identité, qu'ils ne comptent guère face aux réglementations européennes qui les écrasent. Il faudrait garder le souci de la défense régionale. »* Un souci qui fait défaut, selon lui, au gouvernement Balladur.

Le député du Cher estime surtout que Matignon *« manque d'audace »*. *« On devrait entendre un discours euphorisant et solidaire, du type « Allez, on se ressaisit ! », au lieu de l'analyse catastrophiste ambiante*, affirme-t-il. *Si on pratiquait la médecine comme la politique, on ne guérirait pas grand monde... »*

Franck Thomas-Richard considère qu'il manque un nouveau projet de société pour l'an 2000, *« une sorte de salade niçoise »* où l'on retrouverait les valeurs chères à Philippe de Villiers, la rigueur d'Edouard Balladur, l'audace libérale et une analyse sociale, *« car on a trop misé sur un capitalisme rentable qui a laissé beaucoup de monde sur le bord de la route »*. Mais le nouvel élu est bien conscient qu'il a peu de chances de se faire entendre. Alors, à l'Assemblée, il *« laisse faire et ne pense plus rien »*. Loin des travées du Palais-Bourbon, le nouvel élu préfère labourer ses terres en pensant aux municipales.

SYLVIA ZAPPI

Approuvant les critiques de M. Giscard d'Estaing contre M. Mitterrand

L'UDF craint l'enterrement du projet de révision de la loi Falloux



M. Balladur a refusé de répondre, mercredi 7 juillet, à l'injonction de M. Giscard d'Estaing qui lui demandait, dans nos colonnes, quelles « conséquences » il entendait tirer du refus de M. Mitterrand d'inscrire à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement la révision de la loi Falloux. Le bureau politique de l'UDF, qui craint l'enterrement de cette proposition, a demandé au premier ministre de s'engager à l'inscrire *« en toute priorité »* à l'ordre du jour de la session d'automne.

La partie de cache-cache va continuer. M. Giscard d'Estaing pourra feindre la déception et M. Balladur faire comme si de rien n'était. Le premier ministre ne veut pas accorder beaucoup d'importance à l'injonction que lui adressait le président de l'UDF dans son article du *Monde* du 8 juillet, après le refus de François Mitterrand d'inscrire le projet de réforme de la loi Falloux à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement actuellement en cours. M. Giscard d'Estaing lui demandait quelles conséquences il entendait tirer de l'attitude de M. Mitterrand. Aucune, lui a répondu en substance M. Balladur.

Entre deux réunions à Matignon, le premier ministre s'est en effet contenté de rappeler que lui *« travaillait »* et qu'en tout état de cause il importait *« de remettre les choses dans leur perspective »*. *« Beaucoup de choses ont été faites*, a-t-il expliqué. *Alors, pressé par le temps, nous n'avons pas pu conclure le 30 juin qui constitutionnellement est la fin de la session ordinaire. J'ai donc demandé une session extraordinaire pour vingt-trois textes qui étaient en discussion entre les deux Assemblées. Vingt-deux ont été retenus et je pense que nous arriverons à les faire voter. Je l'espère avant le 14 juillet. Quant au vingt-troisième, nous verrons les choses plus tard. »*

M. Giscard d'Estaing voulait l'entraîner sur le terrain politique des institutions. M. Balladur s'y refuse. Il en reste au simple argument du calendrier et à une vision optimiste de la cohabitation qu'il développe dans *Paris-Match* de cette semaine. *« Les Français*, juge-t-il, *ne comprendraient pas, après avoir aussi clairement et massivement manifesté leur volonté de changement lors des élections législatives, que la politique de réforme menée par le gouvernement, soutenue par sa majorité, puisse être entravée. D'ailleurs, elle ne l'est pas. Chacun joue le rôle que lui confère la Constitution. »*

La différence d'approche est sérieuse et susceptible d'introduire une nouvelle pomme de discorde entre le RPR et l'UDF. Pour l'instant le RPR s'est gardé de répondre à l'argumentation giscardienne, mais le bureau politique de l'UDF, convoqué mercredi 7 juillet, a unanimement manifesté à son tour son souci *« d'une dérive constitutionnelle »* sans que les ministres présents y trouvent à redire. Si, officiellement, il a été rapporté que la mise en garde de M. Giscard d'Estaing était surtout adressée à M. Mitterrand, aucun participant ne s'est ému de la mauvaise manière faite au premier ministre.

Le précédent de décembre 1987

Sur le fond, l'analyse de M. Giscard d'Estaing pourrait cependant être contestée, notamment à la lumière du précédent de décembre 1987, en pleine cohabitation, lorsque M. Mitterrand s'était déjà opposé à l'inscription du projet de réforme du statut de Renault, défendu par le ministre de l'industrie, Alain Madelin, à l'ordre du jour de la session extraordinaire de janvier 1988. A Matignon, Jacques Chirac n'avait guère insisté. Son porte-parole, Denis Baudouin, avait jugé *« rocambolesque »* de parler à ce propos d'une *« riposte constitutionnelle de l'Elysée. »* M. Giscard d'Estaing n'y avait à l'époque rien trouvé à redire et le projet de M. Madelin fut par la suite enterré.

Précisément, l'UDF se demande aujourd'hui si la même cause n'aura pas les mêmes effets. Elle craint l'enterrement de cette réforme de la loi Falloux proposée par son secrétaire général, François Bayrou, et inscrite dans le projet de l'UPF. Un projet qui ne fait pas que des heureux au sein du RPR et qui avait été vivement discuté lors du séminaire du gouvernement du 12 juin. L'UDF a exigé mercredi de M. Balladur qu'il confirme la semaine prochaine son inscription *« en toute priorité »* à l'ordre du jour de la session d'automne.

DANIEL CARTON

Au Palais du Luxembourg

Une commission « ad hoc » examine la levée de l'immunité parlementaire d'Eric Boyer (RPR)

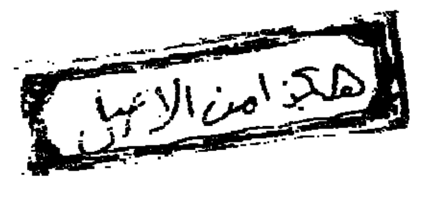
Le Sénat a nommé, mardi 6 juillet, les trente membres de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'Eric Boyer (RPR, la Réunion), président du conseil général de la Réunion, présentée par Georges Truchi, procureur général près la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion, et transmise au Palais du Luxembourg, le 2 juillet, par Pierre Méhaignerie, garde des sceaux.

M. Boyer avait déjà été mis en examen, le 26 mars – soit avant l'ouverture de la session parlementaire de printemps – pour corruption dans l'affaire dite de « la billetterie unique » à l'occasion de laquelle un pot-de-vin de près de 3 millions de francs avait été versé par une société métropolitaine qui, associée à une société insulaire, avait remporté l'appel d'offres relatif à la mise en place par le conseil général d'un système de billetterie des transports interurbains de la Réunion.

Le sénateur est aujourd'hui mis en cause dans une autre affaire concernant le marché des transports scolaires de la commune de Saint-Leu. L'enquête ayant fait apparaître que des *« indices graves et concordants »* laissent présumer que M. Boyer a participé à des *« faits de corruption »*, le procureur général près la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion demande la levée de son immunité parlementaire – procédure imposée par le fait que la session de printemps est en cours – afin de procéder à son encontre à une nouvelle mise en examen et à d'*« éventuelles mesures de sûreté »*, c'est-à-dire sa mise en détention provisoire.

« Que l'on puisse reprocher à un membre du Parlement, par ailleurs président du conseil général, des actes de corruption, sans envisager, à son égard, de mesure coercitive, ne serait pas compris par l'opinion publique », écrit M. Truchi dans sa lettre au garde des sceaux. La commission *ad hoc* du Sénat chargée d'examiner cette demande de levée d'immunité est présidée par Etienne Dailly (Rass. dém., Seine-et-Marne) et a pour rapporteur Charles Jolibois (RI, Maine-et-Loire).

F. B.



POLITIQUE

Après une querelle entre le Palais Bourbon et le Sénat

La réforme de la Constitution a été adoptée en deuxième lecture par les députés

L'Assemblée nationale a adopté en deuxième lecture, mercredi 7 juillet, le projet de loi révisant dans la Constitution les articles relatifs au Conseil supérieur de la magistrature et à la Haute Cour de justice. Le RPR, l'UDF et le PS ont voté «pour», tandis que le PC a voté «contre». Le Sénat devait entériner, jeudi, cette nouvelle version, fruit d'un compromis obtenu par M. Balladur auprès des parlementaires de la majorité chargés de ce dossier.

André Fanton (RPR, Calvados), rapporteur de la commission des lois, ne décolérait pas. Il s'est certes plié, pour l'essentiel, à l'accord politique conclu, mardi, à l'hôtel Matignon, entre les principaux parlementaires de la majorité chargés du dossier de cette révision constitutionnelle (*le Monde* du 8 juillet) qui a empoisonné ces derniers jours les relations entre le Palais-Bourbon et le Palais du Luxembourg. Mais il n'a pas cherché le moins du monde à brider ses humeurs anti-sénatoriales, distillant même avec insistance quelques philippiques peu amènes. *«La Haute Assemblée doit comprendre que l'Assemblée nationale a consenti un effort essentiel». «La commission des lois de l'Assemblée est prête à faire beaucoup d'efforts, même si elle n'est pas certaine d'avoir raison de faire tous ces efforts». «Je voudrais dire ici mes regrets»*, etc. S'il s'est résigné à sacrifier ses convictions à des impératifs de haute politique, M. Fanton a donc solennellement tenu à prendre date.

«Tout simplement loufoque»

Dans ce compromis forcé par M. Balladur, l'Assemblée nationale obtient satisfaction sur un point : le Sénat renonce à la saisine de la future Cour de justice de la République par les parlementaires eux-mêmes, privilège que les députés ne voulaient conserver à aucun prix, même si les sénateurs avaient accepté de le limiter aux crimes et délits *«portant atteinte à la nation, au fonctionnement de l'Etat ou à la paix publique»*. Les députés ont jugé irrecevable cette dernière hypothèse, estimant que les infractions visées ne sont pas *«reconnues, définies et sanctionnées par le code pénal»*, comme le note M. Fanton dans son rapport, alors que la Cour de justice de la République est précisément instituée pour juger de la responsabilité pénale des membres du gouvernement. En matière de saisine, c'est donc la position de principe de l'Assemblée – aller le plus loin possible dans la «judiciarisation» en supprimant la voie parlementaire – qui l'a emporté.

En sens inverse, les députés ont consenti à «lâcher» sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature. Ils avaient opté en première lecture pour le maintien d'une formation unique du conseil au nom de *«l'unité de la magistrature»* tandis que les sénateurs plaidaient pour deux formations, l'une chargée des magistrats du siège et l'autre des magistrats du parquet. Le Sénat a obtenu que cette deuxième formule soit finalement retenue. M. Fanton n'en a pas moins vivement regretté que le mode de désignation – élection ou tirage au sort – des six magistrats au sein de cette double formation qui sera précisé dans une loi organique, risque de poser problème. *«Je crains*, a estimé M. Fanton, *que cette réforme telle que nous l'entreprenons ne soit une source de déceptions pour les magistrats le moment venu.»* Pierre Mazeaud a renchéri en rappelant *«solennellement»* que les magistrats du parquet *«dépendent du garde des sceaux»*.

L'Assemblée a également battu en retraite dans le conflit qui l'opposait au Sénat à propos de la présidence de la Cour de justice de la République. Alors que les députés souhaitaient que cette présidence soit assurée par le premier président de la Cour de cassation, les sénateurs ont obtenu que la qualité du magistrat qui assumera cette fonction ne soit pas *a priori* précisée. Les propos échangés sur ce point, mardi, à l'Assemblée, donnent la mesure du ressentiment anti-sénatorial qui animait nombre de députés. Ainsi, lorsque Jean-Pierre Michel (app. PS, Haute-Saône) s'est demandé *«pourquoi le Sénat refuse que le premier président de la Cour de cassation, premier magistrat de France, préside la Cour de justice de la République»*, M. Fanton a-t-il perfidement répondu : *«Caprice sénatorial!»* Enhardi, M. Michel a ajouté : *«Pourquoi, s'il* [le premier président de la Cour de cassation] *est candidat, l'Assemblée générale de la Cour devrait-elle l'évincer? C'est tout simplement loufoque, excusez le terme!»* M. Fanton n'a évidemment pas pu s'empêcher de préciser que le *«terme»* était *«adapté»* à son goût.

Autre concession de l'Assemblée : les arrêts de la Cour de justice de la République pourront faire l'objet d'un pourvoi en cassation, ce dont les députés ne voulaient jusque-là pas entendre parler. M. Mazeaud a qualifié de *«situation intenable»* le cas où *«la Cour de cassation casse une décison de la Cour de justice et renvoie l'affaire devant cette même juridiction»*. Selon M. Michel, un tel scénario serait même *«kafkaïen»*. Chacun a donc pris bonne note lorsque M. Méhaignerie a précisé qu'*«il pourrait être envisagé de limiter le pourvoi aux seules décisions de la commission d'instruction»*, excluant ainsi les arrêts de la Cour de justice.

Appréciations peu aimables

Des appréciations peu aimables ont également été formulées à propos d'un autre point de désaccord entre les deux Assemblées : la définition des différentes étapes de la procédure de saisine de la Cour de justice. Les députés ont voté un amendement excluant de la Constitution toute référence à la commission d'instruction – que les sénateurs voulaient introduire dans la loi fondamentale – estimant qu'il revenait à la loi organique de préciser le rôle de cette instance, comme c'est le cas dans le dispostif actuel. *«Nous ne pouvons admettre que l'on fasse de la Constitution une loi fourre-tout»*, a jugé M. Mazeaud. *«C'est le catalogue de la Redoute!»*, a enchaîné M. Fanton.

Mais les commentaires les plus acides ont été émis à propos de l'ordre protocolaire dans lequel il convenait de classer le président de l'Assemblée nationale et celui du Sénat. Cette querelle de préséance a surgi à propos d'une phrase *a priori* innocente contenue dans l'article relatif au Conseil supérieur de la magistrature. Alors que les députés avaient dans un premier temps écrit : *«Le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat»*, les sénateurs avaient corrigé en parlant uniquement du *«président de chacune des deux Assemblées»*. Cette retouche a mis hors d'eux des députés déjà très amers d'avoir fait tant de concessions. *«Mauvaise manière faite à l'Assemblée!»*, *«mayonnaise ridicule!»* a tempêté M. Fanton. Dans un dernier geste de défi, l'Assemblée a donc rétabli sa formule initiale.

Au fond, tout était là : loin d'avoir fait surgir un clivage partisan droite-gauche, ce débat s'est principalement résumé à un affrontement entre l'Assemblée et un Sénat toujours très offensif lorsqu'il lui est donné la possibilité d'exercer son pouvoir constituant. On a même entendu M. Michel regretter de ne pas avoir suivi le général de Gaulle lors du référendum de 1969. *«Vous avez bien eu tort»*, a commenté M. Fanton. Oui, tout était bien là.

FRÉDÉRIC BOBIN

René Monory souhaite des décisions rapides sur l'aménagement du territoire

«Il y a un peu le feu à la maison», a affirmé René Monory, président du Sénat, mercredi 7 juillet, dans son discours de fin de session, en prononçant un ardent plaidoyer pour une politique dynamique d'aménagement du territoire. Sans attendre la loi d'orientation annoncée par le gouvernement pour 1994, René Monory souhaite qu'interviennent des décisions rapides en faveur d'une *«plus grande égalité fiscale»*, d'une *«intercommunalité à faire progresser»* et d'une *«meilleure répartition des structures de recherche et de formation créatrices d'emplois»*.

Le président du Sénat a également prôné une remise en cause des idées acquises pour lutter contre le chômage. *«Il faut faire preuve d'imagination et rebrasser les cartes»*, a-t-il déclaré. Il a, par ailleurs, rappelé son adhésion à l'ouverture internationale et à l'Europe en particulier, en rejetant vigoureusement toute tentation protectionniste. Enfin il s'est félicité du rôle accru accordé au Sénat dans le processus législatif puisque, sur vingt-cinq textes en discussion, cinq propositions de loi d'origine sénatoriale ont été adoptées pendant la session de printemps.

C. B.

La réunion du comité directeur

Michel Rocard s'assure d'une majorité au sein du futur conseil national du PS

Le comité directeur du Parti socialiste a entériné, mercredi 7 juillet, l'accord des principaux courants sur une motion commune et sur une répartition des postes, qui garantit à Michel Rocard et à ses alliés ex-jospinistes la majorité au sein du futur conseil national du parti. Seuls Louis Mermaz, au nom des fidèles de l'antirocardisme, et Jean Poperen, qui pourrait revoir sa position d'ici à la semaine prochaine, ont déposé des motions dissidentes.

Après avoir généreusement donné la parole à la «base», à la fin de la semaine dernière, aux «états généraux» de Lyon, les caciques du Parti socialiste l'ont reprise, mercredi, au comité directeur, réuni, comme aux meilleurs jours, dans la grande salle du sous-sol de l'Assemblée nationale. Ils n'en ont pas abusé : les effets de tribune n'étaient pas de mise, alors que l'heure était aux marchandages et à la tactique. La *«motion pour tous»*, présentée au nom de la direction nationale par Pierre Moscovici (*le Monde* du 8 juillet), était, en fait, un canevas, sur lequel les rédacteurs attitrés de chaque courant seraient invités à broder, d'ici au 15 juillet, aussitôt établi l'accord de leurs chefs. M. Moscovici a précisé que le texte final devrait comporter des *«fenêtres»* de discussion – autrement dit, des options sur lesquelles les militants seraient appelés à voter –, mais qu'elles ne concerneraient que des sujets secondaires, de telle sorte que personne ne puisse *«s'y engouffrer pour obtenir des succès d'estime»*.

Les options envisagées portent sur les institutions, le mode de scrutin pour les élections législatives, le financement de la protection sociale, la réduction du temps de travail, la construction européenne et le fédéralisme, la protection de l'espace commercial européen et les négociations du GATT. En aucun cas, a souligné le rapporteur, une alternative ne devrait être ouverte sur l'organisation interne du PS, celle-ci devant faire l'objet d'un accord entre les signataires de la motion. Jean Le Garrec (Nord), représentant les amis de Pierre Mauroy, s'est élevé contre cette méthode, en observant au passage que le canevas proposé n'avait pas été soumis à son groupe. *«Nous sommes pour l'unité et le rassemblement, mais à condition que ce ne soit pas au rabais»*, expliquait ensuite, dans les couloirs, l'ancien député du Nord, en relevant les faiblesses d'un projet de texte *«bâclé en quelque jours»*, selon lui, et insuffisant sur la question de l'emploi, celle de la morale politique et celle du fonctionnement du parti. *«Moscovici a pris un ton de donneur de leçons*, s'irritait-il. *Au nom de quoi? De qui?»*

M. Le Garrec connaissait, bien sûr, la réponse, comme il le montrait en ajoutant qu'il refusait de *«refaire Rennes, au nom du refus de Rennes»*. Traduction : pour ne pas rééditer les affrontements du congrès de mars 1990, de sinistre mémoire, les «grands» courants rocardien, ex-jospiniste (Avenir socialiste) et fabiusien s'entendaient, comme ils l'avaient fait en fin de compte il y a trois ans, pour se partager les postes de direction du parti. Rien ne changeait dans le PS, en dépit de la volonté de renouveau exprimée à Lyon. Rien ne changeait, en effet, puisque les amis de Pierre Mauroy, premier secrétaire lors du congrès de Rennes, cherchaient, comme alors, à obtenir non plus, certes, la confirmation de leur présence à la direction, mais une part honorable des postes dans le futur conseil national.

La «motion pour tous»

C'est bien, en effet, *«au nom»* des trois principaux courants qu'avait parlé M. Moscovici. Mais, entre ces trois pairs, certains étaient plus égaux que d'autres. Henri Weber, pour les fabiusiens, a tenu à le faire sentir en ironisant sur le titre retenu par le rapporteur : *«Motion pour tous*, a-t-il dit, *cela ressemble à «maison pour tous» et, pourquoi pas? à maison de tolérance.»* Claudélien (*«La tolérance, il y a des maisons pour ça!»*, aurait lancé un jour l'auteur de *Partage de midi*), M. Weber a quand même pris rendez-vous pour l'après-midi avec ses homologues de la direction nationale, pour affiner le partage des idées et des places.

Tandis que Julien Dray (Gauche socialiste) parcourait les couloirs avec, sous le bras, un paquet de feuilles de papier noircies, attestant que l'éventuelle motion de son courant était prête, Louis Mermaz laissait entrevoir un «fax» tout aussi probant. Il est vrai que, dans le cas de l'ancien ministre, qui s'était refusé à voter le rapport final des «états généraux», l'intention de déposer une motion et de permettre, ainsi, l'affirmation d'une opposition à Michel Rocard ne faisait aucun doute.

Les affaires sérieuses ont été discutées, en fin de matinée et en début d'après-midi, par un groupe de travail réuni au siège du parti. La répartition des sièges dans le futur conseil national devait, pour les rocardiens, assurer leur majorité. Les cent deux premiers secrétaires fédéraux, élus au scrutin majoritaire par les congrès départementaux, devant être reconduits à l'identique en termes de courants (des surprises ne sont pas à exclure, affirment, cependant, certains rocardiens), le débat portait sur les deux autres tiers de l'instance dirigeante du PS.

Cinquante-huit sièges étant attribués à chacun des grands courants, Michel Rocard pouvait compter sur une majorité stable avec Avenir socialiste. Restaient à caser les «petits». Alliée de la première heure, c'est-à-dire du 3 avril, la Gauche socialiste a obtenu neuf sièges, soit cinq de plus que n'en comptaient ses composantes d'origine au lendemain du congrès de Rennes. Les difficultés venaient de Pierre Mauroy et de ses amis, qui ont obtenu finalement quinze sièges, avec trois autres répartis sur les contingents des «grands», selon une méthode appliquée aussi aux deloristes. Assortie d'un engagement de M. Rocard de faire évoluer la composition du conseil national, à partir du congrès de... 1996, vers une moindre influence des courants, cette proposition a satisfait le maire de Lille.

Les cinq sièges accordés à Jean Poperen, soit quatre de moins qu'à Rennes, ont paru, en revanche, inacceptables au pourfendeur de la «deuxième gauche», qui a donc annoncé le dépôt d'une motion. *«Les statuts sont contraignants sur la date de dépôt d'une motion, mais incertains sur celle de son éventuel retrait»*, a observé M. Rocard à l'adresse de son «vieux complice» du PSU des années 60. D'ici au 15 juillet, M. Poperen va pouvoir négocier. L'essentiel, pour l'ancien premier ministre, est acquis : le congrès d'octobre est pratiquement achevé avant d'avoir commencé.

PATRICK JARREAU

COMMUNICATION

A l'Assemblée nationale

L'adaptation de la loi Sapin sème la discorde au sein du groupe RPR

Le chapitre de la loi Sapin consacré à la publicité sème la zizanie au sein du groupe RPR de l'Assemblée nationale. L'adaptation de la loi votée le 29 janvier, dont l'objectif est de rendre plus transparents les flux financiers du secteur, a ses «colombes» et ses «faucons». Dans son rapport présenté le 7 juillet, Louis de Broissia, député RPR de Côte-d'Or et président du quotidien *le Bien public*, contrôlé par le groupe Hersant, a opté pour une approche en douceur et préconisé d'attendre la fin de l'année et la création d'un observatoire de la publicité avant de modifier radicalement certains points sensibles de la loi, comme le statut des intermédiaires (agences ou centrales d'achat d'espace) (*le Monde* du 8 juillet). Il est soutenu par Michel Péricard, député RPR des Yvelines et président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, qui lui avait commandé ce rapport en mai.

Mais ils ont affaire, sur le sujet, à une vive contestation au sein du groupe parlementaire, animée par Robert-André Vivien, député RPR du Val-de-Marne, président du groupe d'étude RPR sur la communication, et par Olivier Dassault, député de l'Oise, vice-président de ce groupe. Tous deux ont fourni à la presse, une heure avant la présentation du rapport de M. de Broissia, et au même endroit, un rapport signé par M. Dassault qui préconise tout simplement d'exclure le hors-médias (promotion, marketing direct, publipostage) du champ de la loi, de réintroduire la commission d'agence et les flux financiers assortis d'une facturation, et de remplacer le statut de mandataire par celui de commissionnaire.

Ce texte, très fortement inspiré par l'Association des agences conseil en communication (AACC, qui regroupe la plupart des agences de publicité) et par certaines centrales d'achat d'espace, s'est attiré les commentaires cinglants de M. Péricard. *«Le seul rapport qui vient de l'Assemblée nationale, c'est celui de M. de Broissia. Le rapport du groupe RPR, avec lequel je ne suis pas d'accord, n'engage que ses auteurs»*, a expliqué avec agacement le député des Yvelines, dont la mésentente avec M. Vivien est notoire.

Ce dernier a jeté un autre pavé dans la mare en annonçant que le groupe RPR va se pencher sur la composition du Conseil supérieur de l'audiovisuel, qu'il souhaite accroître, ainsi que sur la nomination du président du CSA. Selon M. Vivien, le président du CSA ne devrait plus être nommé par le président de la République mais sur une liste présentée par les deux assemblées du Parlement. M. Vivien a précisé que si le ministre de la communication ne déposait pas de projet de loi en la matière, il prendrait l'initiative d'une proposition de loi.

Il semble ainsi qu'en plus de Michel Péricard, qui fait parfois figure, dans les milieux politiques, de «ministre-*bis* de la communication», M. Carignon, ministre de la communication en titre, ait ainsi trouvé son «ministre-*ter*» ...

Y.- M. L.

Les bilans 1992 des chaînes privées

Le CSA s'inquiète des dérives de la «télévérité» sur TF 1

Dans son bilan des activités de TF 1 en 1992, le Conseil supérieur de l'audiovisuel constate que les bons résultats économiques de la chaîne (bénéfice en hausse de + 60,3 %) lui ont permis de remplir quasiment toutes ses obligations de nature financière ou quantitative. Ainsi les quotas de diffusion et de production sont respectés. C'est même la première fois, note le CSA, que TF 1 respecte ses obligations en matière de commandes d'œuvres audiovisuelles : elle y a consacré 765 millions de francs, soit 15,52 % du chiffre d'affaires de l'année précédente, le minimum étant de 15 %, et a diffusé presque 141 heures pour 120 exigées. A part les commandes à la SFP, qui sont en baisse (116 millions de francs, alors que TF 1 s'était engagée à 660 millions sur trois ans), le CSA se félicite donc de cette partie du bilan.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel est, en revanche, beaucoup plus critique pour les programmes de TF 1. Il note une diminution du contenu violent des émissions pour la jeunesse, mais constate que certains dessins animés *«contiennent toujours des scènes inadaptées au jeune public»*.

A propos de l'éthique des programmes, le CSA relève *«des dérives regrettables apparues au cours de l'année, notamment dans les émissions de télévérité»* et a donc *«demandé à TF 1 de prendre toutes les mesures appropriées pour assurer en ce domaine une parfaite maîtrise de son antenne, et remplir parfaitement sa vocation familiale»*. Il invite notamment TF 1 à *«ne pas organiser de justice parallèle et respecter les décisions de justice* («Ciel mon mardi», «En quête de vérité», «Mea culpa», «Médiations»), à *«ne pas promouvoir à l'antenne d'activités susceptibles de porter un préjudice matériel ou physique au public»*, à l'*«avertir en cas de reconstitution ou de scénarisation* («Les marches de la gloire»)», à *«s'assurer que la souffrance, le désarroi ou l'exclusion ne font pas l'objet de dramatisations complaisantes et voyeuristes* («Perdu de vue», «En quête de vérité», «L'amour en danger», «Mea culpa»)».

Deux reproches à M 6

Dans son bilan de M 6, le CSA constate que la chaîne progresse (de 8,5 % à 10,5 % d'audience), étend son implantation régionale et ses décrochages, et réalise son premier bénéfice. Il note que la chaîne a respecté ses engagements en termes de production (notamment avec 193 millions de francs de commandes d'œuvres audiovisuelles européennes, soit 28,9 % de son chiffre d'affaires de l'année 1991) et souligne l'effort de M 6 pour enrichir sa programmation, notamment musicale.

Le CSA reproche toutefois à la chaîne de ne pas remplir son quota de diffusion d'œuvres européennes aux heures de grande écoute (obligation entrée en vigueur le 1er juillet 1992) et il l'a mise en garde sur ce point (*le Monde* du 22 juin). Il constate aussi que M 6, en diffusant 60,6 % seulement de programmes francophones, ne respecte pas, pour la troisième année consécutive, son engagement de 69 % et il note que la part importante de fictions d'origine américaine dans la programmation de la chaîne constitue le principal motif de ce manquement.

M. C. I.

L'affaire des «têtes coupées» de Nantes

La Cour de cassation rejette les pourvois de trois directeurs de journaux

La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, mardi 6 juillet, les pourvois d'un professeur de médecine et de trois directeurs de journaux, condamnés pour avoir critiqué un juge d'instruction de Nantes qui avait fait une expérience balistique sur des cadavres en 1988 (*le Monde* du 7 décembre 1990). Philippe Villin, Christian Renet, Rolande Hersant, qui dirigent respectivement *France-Soir*, *Presse-Océan* et *l'Eclair*, ainsi que Christine Ockrent, alors présentatrice du journal d' Antenne 2, et le professeur Jean-Yves Barbin, directeur du laboratoire d'anatomie de la faculté de Nantes, avaient été condamnés à des amendes, le 30 avril 1991, par la cour d'appel d'Angers.

Ils avaient qualifié de *«scandaleuse»* ou de *«délirante»* l'expertise balistique révélée par *Ouest-France*, le 14 octobre 1988, qui avait été organisée par le juge Gilles Dubigeon, sur cinq têtes humaines fournies par la faculté de Nantes.

Comme la cour d'appel d'Angers, la Cour de cassation, a considéré que les expressions employées par ces cinq prévenus avaient dépassé la prudence, la circonspection, l'objectivité et la sincérité et constitué des *«attaques personnelles»* dépassant la limite autorisée par la liberté de communication et d'information.

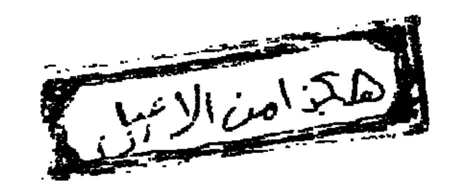
Après la confrontation entre le présid[ent] [...]

[Av]ocat de Bernard Tapie déno[nce] [...]

La piste Boro Primo[...]

[...] d'accusation de la cour d'appel de Rennes

Dix-huit personnes sont renvoyées devant [le tr]ibunal correctionnel dans l'affaire Urba-SAG[ES]



Après la confrontation entre le président de l'OM et l'ancien entraîneur de Valenciennes

L'avocat de Bernard Tapie dénonce un « détournement de procédure »

Dans l'enquête de corruption présumée lors du match Valenciennes-Marseille, une nouvelle garde à vue est intervenue, mercredi 7 juillet, à Marseille.

Claude Ghidalia, en charge des intérêts publicitaires de l'Olympique de Marseille, pour la société RMGP, depuis 1988, est en effet entendu à Marseille par des policiers du SRPJ de Lille.

Le transport de justice du juge d'instruction Bernard Beffy au siège parisien de Bernard Tapie Finances, mardi 6 juillet, qui a donné lieu à une confrontation entre le président de l'OM et l'ancien entraîneur de Valenciennes, Boro Primorac, et à la mise en garde à vue de la secrétaire personnelle de M. Tapie, a été vivement critiqué par Mᵉ Francis Szpiner. L'avocat du député des Bouches-du-Rhône a dénoncé un *« détournement de procédure »*.

Enfin, le Parti socialiste a annulé *in extremis*, jeudi 8 juillet, une rencontre prévue de longue date entre sa direction et une délégation du MRG, à laquelle devait participer M. Tapie. Dans l'entourage du président de la direction nationale du PS, on confie qu'une rencontre PS-MRG *« avait un sens »*, mais que certains ont voulu la transformer en *« une rencontre Rocard-Tapie, qui, elle, n'a aucun sens »*.

La piste Boro Primorac

C'est le 23 juin qu'intervient, dans l'affaire du match Valenciennes-Marseille, le récit de Boro Primorac, qui ouvre une nouvelle et mystérieuse piste, celle d'une éventuelle et présumée subornation de témoin. Ce jour-là, l'ancien entraîneur de Valenciennes, congédié en fin de championnat pour manque de résultats, se présente spontanément dans le bureau du procureur de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier. Il avait déjà été entendu, peu après le début de l'instruction menée par le juge Bernard Beffy, sur le fond de l'affaire de tentative de corruption de trois joueurs valenciennois. Mais, lors de cette première audition, il n'évoque aucunement le récit des pressions dont il aurait fait l'objet en vue d'un éventuel marchandage.

Le 23 juin donc, en présence de M. Beffy, il relate au procureur l'histoire rocambolesque de sa rencontre supposée avec Bernard Tapie. Les faits, révélés depuis par *le Journal du dimanche*, remonteraient probablement au 17 juin. Ce jour-là, Boro Primorac se serait rendu à Paris pour y rencontrer un mystérieux « M. Noël ». Celui-ci l'aurait contacté, peu de temps auparavant, en se présentant comme un dirigeant du SC Bastia et en lui proposant une place d'entraîneur dans le club, pour lequel il a de nouveaux projets. Le 17 juin, Boro Primorac aurait déjeuné au restaurant *le Fouquet's*, sur l'avenue des Champs-Elysées avec son mystérieux interlocuteur.

Celui-ci lui aurait ensuite demandé de le suivre vers son bureau, pour prendre connaissance de la décision de la Ligue sur l'avenir du club de Bastia. Boro Primorac affirme qu'il se serait retrouvé en fait dans les bureaux de Bernard Tapie Finance, avenue de Friedland, où il aurait rencontré le président de l'OM en personne. Celui-ci lui aurait proposé de « porter le chapeau » dans l'affaire de corruption, contre de l'argent et une place d'entraîneur, en reprenant à son compte la version défendue par Jean-Pierre Bernès : c'est Primorac qui aurait cherché à arranger un match nul, en contactant le directeur général de l'OM. L'entraîneur aurait refusé.

Après avoir raconté ces faits, Boro Primorac ne porte pas plainte. La seule qu'il ait déposée dans cette affaire date du 1ᵉʳ juillet : c'est une plainte contre X... pour dénonciation calomnieuse, qui entend répliquer à celle déposée par Jean-Pierre Bernès. Le 23 juin, le procureur se contente de prendre acte des déclarations de Boro Primorac. Il ne joint pas ce témoignage au dossier, mais en fournit une copie pour information au juge Beffy. Il semble attendre le moment opportun pour créer un effet de surprise, sans perdre de vue que Boro Primorac pourrait avoir inventé cette histoire afin d'allumer un contre-feu aux accusations de Jean-Pierre Bernès contre lui. Mais la révélation de ce nouveau rebondissement dans *le Journal du dimanche* et *le Dauphiné libéré*, dimanche 4 juillet, perturbe cette stratégie d'attente. Dès le mardi 6 au matin, Eric de Montgolfier saisit donc le juge d'instruction d'un réquisitoire supplétif contre X... afin qu'il informe sur des faits de subornation de témoin.

Un réquisitoire supplétif

C'est sur cet intitulé du réquisitoire supplétif que l'entourage de Bernard Tapie avait contre-attaqué, mercredi, en reprochant au procureur de ne pas avoir cité le nom de Bernard Tapie, pour éviter que celui-ci ne soit entendu autrement que comme témoin, et qu'il soit donc, temporairement, protégé par son immunité parlementaire (*le Monde* du 8 juillet). Mercredi soir, Eric de Montgolfier estimait au contraire que son réquisitoire supplétif ne pouvait viser aucune personne nommément désignée parce que, selon la loi, il ne reposait pas sur des *« faits graves et concordants »*, mais uniquement sur le témoignage de Boro Primorac.

Mardi, dès qu'il est saisi par le procureur de ce réquisitoire supplétif, le juge Beffy lui fait signer une ordonnance de transport. Après avoir entendu et mis en examen Jean-Pierre Bernès, qui vient d'arriver au palais de justice, il part en tout début d'après-midi vers Paris. A 16 h 15, il se rend dans les bureaux parisiens de Mᵉ Jean-Jacques Bertrand, avocat de Boro Primorac, où il retrouve l'ancien entraîneur de Valenciennes, qui décide alors de se constituer partie civile. Accompagné de ce dernier et de son avocat, le juge Beffy arrive peu après 17 heures au siège de Bernard Tapie Finances où il restera jusqu'aux alentours de 18 h 15. Les policiers du SRPJ de Lille qui l'accompagnent prennent des photos afin de vérifier la description des lieux donnée par Primorac.

Le juge demande à M. Tapie, qui est présent, s'il voit un inconvénient à ce qu'il confronte sa version et celle de Primorac. Il lui demande également si la présence de Mᵉ Bertrand l'ennuie. Selon l'avocat, M. Tapie aurait répondu : *« Non, au contraire. »* Toujours selon Mᵉ Bertrand, en présence d'un greffier, MM. Tapie et Primorac donnent des versions totalement divergentes : *« Un procès-verbal a bien été signé par Bernard Tapie et Boro Primorac*, ajoute l'avocat. *Il a été indiqué qu'il s'agissait d'un PV de confrontation entre eux, où M. Tapie était entendu comme témoin. »* A l'issue de ce transport de justice, le juge Beffy place en garde à vue la secrétaire personnelle de M. Tapie, qui sera remise en liberté, mercredi, vers midi.

Bernard Tapie a assuré, mercredi, que son emploi du temps prouvera qu'il n'a pas pu rencontrer l'ancien entraîneur de Valenciennes aux dates qu'il évoque pour cette éventuelle tentative de « subornation de témoin ». *« Je communiquerai au juge mes emplois du temps et les noms des personnes rencontrées, qui montreront sans aucun doute que les accusations de Primorac sont sans fondement »*, a souligné le président de l'OM. Selon M. Tapie, Boro Primorac aurait situé cette rencontre le 16 ou le 17 juin, entre 14 h 30 et 15 h 30. Or, affirme le président de l'OM, *« le 16, entre 14 h 30 et 15 h 30 je suis à l'Assemblée devant tous les ministres, devant Balladur. Je ne vous dis pas pour le 17, afin de garder la surprise »*.

« Ouvrir tous les tiroirs »

Jeudi matin, le procureur de la République de Valenciennes, Eric de Mongolfier, a affirmé, dans un entretien au *Provençal*, n'avoir, pas plus que le juge Beffy, *« d'intention homicide à l'égard de l'OM »* : *« On ne peut pas aimer le sport et craindre la vérité. »* M. de Mongolfier affirme par ailleurs que, *« pour l'heure, la justice a demandé beaucoup de comptes à l'OM, mais nous chercherons toutes les responsabilités. Et il se pourra que celles des uns soient atténuées par les comportements des autres (...). Laissez-nous le temps d'ouvrir tous les tiroirs* [et] *s'il doit être démontré que Valenciennes a proposé un marché, cela le sera. » « Le pire risque serait de tenter d'étouffer cette affaire, car les gens imagineraient une corruption encore plus grande »*, conclut M. de Montgolfier.

JÉRÔME FENOGLIO et EDWY PLENEL

Une protestation du SNJ

Le Syndicat national des journalistes a dénoncé, le mercredi 7 juillet, dans un communiqué, le comportement du président de l'Olympique de Marseille lors d'un incident qui s'était produit le jour même, vers 19 heures, au siège de la société Bernard Tapie Finance.

Bernard Tapie ayant refusé de leur accorder l'entretien qu'ils sollicitaient, deux journalistes de la chaîne publique s'étaient rendus devant les locaux de BTF pour y filmer l'homme d'affaires. Celui-ci s'apprêtait à en sortir en marche arrière, au volant d'une Renault Safrane bleue, quand, selon le témoignage des journalistes, le président de l'OM se serait arrêté puis aurait accéléré en marche avant en direction d'un journaliste. Ce dernier étant parvenu à éviter le véhicule, la voiture de M. Tapie aurait heurté un mur.

Les journalistes de France 2 ont informé leur hiérarchie de cet incident, qui s'est produit en présence de deux confrères de M 6. Dans son communiqué, le SNJ déclare qu'il *« se réserve de donner toutes les suites nécessaires à ce geste inqualifiable »* qu'il dénonce.

La Ligue nationale de football prépare le championnat

« Marseille débutera le championnat de France de football le 24 juillet prochain », a réaffirmé mercredi 7 juillet le président de la Ligue nationale de football, Noël Le Graët, au terme d'un conseil d'administration exceptionnel au siège de la Ligue.

Cette réunion avait pour objet une *« information »* des dirigeants du football professionnel sur l'état de l'enquête sur l'affaire de corruption présumée dans le match Valenciennes-OM du 20 mai dernier, et la préparation du championnat.

Sur le plan disciplinaire, il a été décidé de ne prendre aucune sanction envers des fautifs éventuels tant que l'enquête judiciaire n'est pas terminée. Cependant M. Le Graët a annoncé que toutes les personnes mises en examen dans cette affaire (pour le moment les Valenciennois Christophe Robert et Jorge Burruchaga, le Marseillais Jean-Jacques Eydelie et le directeur général de l'OM Jean-Pierre Bernès) ne pourraient avoir de licence pour la prochaine saison – sans qu'il s'agisse de suspensions.

« C'est très clair, si des demandes étaient faites dans ce sens à la LNF – ce qui ne sera pas le cas, j'espère, par simple savoir-vivre, – nous les refuserions, a affirmé M. Le Graët. *J'estime que toutes ces personnes doivent prendre une période de repos en attendant que des décisions les concernant soient prises. »*

M. Le Graët a aussi souligné qu'on ne saurait dissocier le sort de M. Bernès d'éventuelles sanctions à l'égard de l'OM. Il a reconnu que sur l'affaire *« sa conviction est faite depuis longtemps »*, mais a souligné, suite à sa visite au juge Beffy, le matin même à Valenciennes, *« que la justice travaille bien et sans agressivité »*. Enfin, il en a appelé à la presse pour qu'elle l'aide à faire en sorte *« que le championnat se déroule sportivement »*.

Une décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes

Dix-huit personnes sont renvoyées devant le tribunal correctionnel dans l'affaire Urba-SAGES

Dix-huit des vingt et un inculpés de l'affaire Urba-SAGES-BLE, instruite par le conseiller Renaud Van Ruymbeke et concernant le financement du PS et du PCF dans la Sarthe, ont été renvoyés, jeudi 8 juillet, devant le tribunal correctionnel par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes. Robert Jarry, maire (ex-PCF) du Mans, Christian Giraudon, ancien délégué régional d'Urba, et Jacques Jusforgues, responsable sarthois du PS, ont bénéficié d'un non-lieu. En revanche, l'ancien président de l'Assemblée nationale et ancien trésorier national du PS, Henri Emmanuelli, est renvoyé devant le tribunal correctionnel. Contre cette décision, qui était attendue malgré les réquisitions de non-lieu en sa faveur du parquet général, les avocats de M. Emmanuelli ont annoncé leur intention de former un pourvoi en cassation.

L'affaire Urba-Sarthe, déclenchée, en juin 1990, par le juge Thierry Jean-Pierre à la suite d'un accident du travail survenu sur un chantier de la ville du Mans, avait été relancée le 14 janvier 1992. Ce jour-là, le conseiller Renaud Van Ruymbeke, qui avait repris ce dossier au sein de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, avait effectué deux perquisitions à Paris : l'une au siège de la SAGES, une société de « relations publiques » dirigée par Michel Reyt, l'autre au siège même du PS, rue de Solferino.

Moins d'un an après ce coup d'éclat, au terme d'une instruction riche en péripéties et en polémiques, le magistrat transmettait au parquet son dossier concernant les activités de trois sociétés soupçonnées d'avoir servi, dans la Sarthe, de « pompes à finances » à des partis politiques : Urba et la SAGES, proches du PS, ainsi que Bretagne-Loire-Equipement (BLE), filiale du GIFCO, un groupement d'intérêt économique proche du Parti communiste (*le Monde* daté 6-7 décembre 1992 et du 22 janvier).

Au total, vingt et une personnes, dont le président de l'Assemblée nationale de l'époque, Henri Emmanuelli, étaient inculpées dans ce triple dossier avec des chefs d'inculpation allant de la corruption au trafic d'influence, en passant par le recel d'abus de biens sociaux et le faux en écritures. Parmi elles, les dirigeants des sociétés concernées : Gérard Monate, ancien PDG d'Urba, M. Reyt, président de la SAGES, et Jacques Grosman, président du GIFCO ; mais aussi plusieurs élus sarthois, notamment Jean-Claude Boulard, ancien député socialiste de la Sarthe et Robert Jarry, maire (ex-PCF) du Mans. Ou encore des hommes-clés du financement du PS dans la Sarthe, Pierre Villa et Jacques Jusforgues.

Le cas d'Henri Emmanuelli

En avril, le procureur général de Rennes, Jacques Brun, avait revu à la baisse la qualification de certains délits et requis plusieurs non-lieux. Il demandait, par exemple, la mise hors de cause de M. Emmanuelli, inculpé de recel et complicité de trafic d'influence en sa qualité d'ancien trésorier national du PS ainsi que celle de MM. Jusforgues et Jarry. Le procureur écrivait : *« En définitive, il ne ressort pas de l'information des présomptions suffisantes que M. Emmanuelli connaissait l'origine délictueuse, comme provenant de trafics d'influence notamment dans la Sarthe, des fonds au moyen desquels le groupe Urba prenait en charge des dépenses du Parti socialiste. »*

Deux logiques s'affrontaient dans cette affaire. La première, celle du juge Van Ruymbeke et, finalement, de la chambre d'accusation, considérait que M. Emmanuelli, en sa qualité de trésorier du PS, a joué un rôle central dans la collecte de fonds opérée par Urba au profit du PS et doit, par conséquent, être poursuivi. La seconde, celle de la défense, soutenue par le parquet général, estimait que le dossier ne contenait pas d'élément attestant que M. Emmanuelli ait pu avoir le moindre lien avec les activités d'Urba dans la Sarthe. Les avocats de M. Emmanuelli, ont affirmé, à diverses reprises, que le dossier concernant leur client était *« vide »*, son inculpation injustifiée et la démarche du juge motivée par des considérations politiques.

Quant aux autres inculpés – M. Boulard, M. Monate, M. Reyt et son ancienne collaboratrice, Marie-Hélène de Jomaron, ou encore Gérard Vourch, PDG de BLE, Jacques Grossman et une dizaine d'autres, – le procureur avait conclu à leur renvoi devant un tribunal après une atténuation des délits, les deux principaux chefs d'accusation – trafic d'influence et faux et usage de faux – étant transformés en recel de trafic d'influence et complicité de faux et usage de faux.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

La mésaventure d'une journaliste et le « tabassage » de deux jeunes

Une garde à vue bien peu déontologique

Vendredi 2 juillet vers 1 h 30 du matin, deux journalistes de *Libération*, Marion Scali et Marc Kravetz, déambulent rue de l'Ancienne-Comédie, dans le sixième arrondissement de Paris. Comme d'autres badauds, ils sont les spectateurs d'une intervention de gardiens de la paix de l'arrondissement qui aurait dû relever de la routine policière. Subitement, à l'initiative d'un policier plus « tendu » que ses collègues, selon Marion Scali, deux jeunes gens âgés d'une vingtaine d'années sont roués de coups. *« En une seconde, c'est le tabassage en règle »*, a noté la journaliste dans *Libération* du 6 juillet.

Les noctambules du Quartier latin ignorent évidemment tout des raisons de l'interpellation. Quels crimes avaient donc commis les deux jeunes – Serge, vingt et un ans, et François, vingt-deux ans – pour mériter une telle bastonnade ? La préfecture de police explique aujourd'hui que, un peu plus tôt dans la nuit, ils avaient été verbalisés pour des infractions bénignes (absence de port de casque) liées à la conduite de leur cyclomoteur. Déchirant le PV, le conducteur aurait aggravé son cas en faisant un bras d'honneur aux policiers. Peu après, le cyclomoteur fut de nouveau aperçu tandis qu'il empruntait un sens interdit. Rue de l'Ancienne-Comédie, les mêmes policiers retrouvèrent Serge et François qui, toujours selon la version policière, les auraient alors insultés. Quelques mots de trop qui ne méritaient certes pas le *« tabassage en règle »* décrit par notre consœur.

C'est alors que, décidée à se *« mêler de ce qui la regarde »*, Marion Scali intervint : *« Je me jette vers le groupe, criant aux agents d'arrêter, faisant appel au sens de l'uniforme, au droit, à la France »*, écrit-elle. Elle s'adresse au policier surexcité qui, dit-elle, l'injurie : *« Va te faire enculer ! » « Je le prends par le bras, le pousse par l'épaule en lui hurlant que ce langage n'est pas celui d'un policier. L'épaulette du gardien tombe. Il me saisit à la gorge. Ça fait mal et ça fait peur »*, note-t-elle. Sa version est contredite par le policier, qui se plaint d'avoir été *« giflé »* et *« insulté »* par la journaliste.

Fouille au corps

La suite serait encore anodine si Marion Scali n'avait subi, en retour, une série de vexations. Quand le car de police-secours repart, après l'altercation, avec Serge et François à son bord, la journaliste demande à monter dans le fourgon. Refus poli du chef d'équipage qui lui indique le chemin de la permanence de la police judiciaire dans le treizième arrondissement. *« J'en ai pour un quart d'heure »*, dit-elle alors à son confrère Marc Kravetz en le quittant. Mais, entre-temps, le gardien de la paix a rédigé un rapport qui l'accuse d'*« outrage »* et de *« voie de fait »*.

Vers 3 h 30 du matin, Marion Scali est *« fouillée au corps »* après avoir été obligée de se dévêtir, *« agenouillée et les jambes écartées »*, avant d'être placée en garde à vue. Elle refuse de signer la feuille lui notifiant celle-ci, parce qu'il y *« est question de flagrant délit »*. Jusqu'à 8 heures du matin, elle reste dans une *« cage »* où elle retrouve *« les deux victimes du tabassage »*. Puis elle est transférée, les mains menottées dans le dos, au commissariat de Saint-Germain. A 10 h 30, après avoir obtenu de pouvoir téléphoner à son journal, elle peut *« enfin »* faire une déposition dans le bureau d'un inspecteur de la PJ. Vers 13 heures, elle est libérée.

L'ensemble de cette mésaventure mérite d'être décrypté avec, à la main, le petit carnet plastifié reproduisant des extraits du code de déontologie, document dont Charles Pasqua a décidé d'imposer le port permanent à tous les policiers. Lors de l'interpellation de Serge et François, les policiers n'avaient probablement pas connaissance de son article 9 : *« Lorsqu'il est autorisé par la loi à utiliser la force (...), le fonctionnaire de police ne peut en faire qu'un usage strictement nécessaire et proportionné au but à atteindre. »* Quant aux dix heures de garde à vue et de vexations subies par Marion Scali, l'article 10 est éclairant : *« Toute personne appréhendée est placée sous la responsabilité et la protection de la police ; elle ne doit subir de la part des fonctionnaires de police ou de tiers, aucune violence ni aucun traitement inhumain ou dégradant »* (1).

Le parquet de Paris a saisi l'inspection générale des services, la « police des polices » compétente en région parisienne, des faits reprochés aux deux jeunes gens et à la journaliste...

E. In.

(1) *Code annoté de déontologie policière*, de Sophie Porra et Claude Paoli, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1991, 200 pages, 70 F.

SOCIÉTÉ

Remaniements au ministère de l'intérieur

Jacques Franquet devient directeur central de la PJ et Claude Guérin chef de la police urbaine

Jacques Franquet, jusqu'alors chef du service de coopération technique internationale de la police, a été nommé directeur central de la police judiciaire, au conseil des ministres du 6 juillet (*le Monde* du 7 juillet). Il remplace à ce poste Jacques Genthial, qui sera prochainement nommé inspecteur général des services actifs de la police nationale. Claude Guérin, qui était en fonctions, à l'inspection générale de la police nationale, a été nommé chef du service central de la police urbaine, le même jour, par arrêté du ministre de l'intérieur. Il succède à Michel Tanière, qui était en fonctions depuis le 12 mars 1992. Enfin, Bernard Bonnet, dont le poste de directeur central de la police territoriale est supprimé, devient préfet des Pyrénées-Orientales.

L'ordre à l'ombre de la politique

L'éviction de Jacques Genthial et le retour aux commandes de Claude Guérin ont donné un sens politique au remaniement décidé, le 6 juillet, par le ministre de l'intérieur. Les conditions dans lesquelles le premier de ces responsables policiers a été relevé de ses fonctions sont inhabituelles : quasiment « intouchable », le poste de directeur central de la police judiciaire n'avait changé de titulaire, depuis 1981, qu'au moment du départ à la retraite de son occupant (*le Monde* du 16 juin). En violant cette tradition, qui est perçue comme un gage d'indépendance, Charles Pasqua a pris le risque de faire grincer bien des dents au sein de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) comme dans le reste du monde judiciaire.

Dans un récent point de vue dans nos colonnes (*le Monde* du 7 juillet), le sénateur (RPR) Hubert Haenel, président de la commission de contrôle sur le fonctionnement de la justice, citait en exemple ce *« limogeage »* pour illustrer *« le difficile mais nécessaire équilibre à trouver entre la culture de la place Beauvau, siège du ministère de l'intérieur, chargé de la sécurité, de l'ordre public et de la police, et celle de la place Vendôme, siège du ministère de la justice, ministère de la loi, de son application et des libertés »*. Auparavant, l'éviction annoncée de Jacques Genthial avait été sévèrement critiquée par la Fédération nationale autonome de la police (FNAP, majoritaire chez les inspecteurs et les commissaires), qui décrit le « patron » déchu de la PJ comme un *« professionnel éminemment reconnu, au sein de la police nationale et de l'ensemble du monde judiciaire ». « De tels procédés sont en contradiction avec les principes républicains d'un Etat impartial »*, avait commenté la FNAP.

Dans cette « maison » de la police judiciaire, qui fait partie intégrante du ministère de l'intérieur mais qui fonctionne sous l'autorité de la magistrature, chacun sait que l'indépendance manifestée par M. Genthial tout au long de sa carrière a permis de travailler sans s'embarrasser des contingences politiques. La DCPJ, qui a notamment en charge la centaine d'enquêtes visant des hommes politiques, de droite comme de gauche, sait aussi qu'elle a tout à redouter d'une inféodation à un pouvoir politique, quel qu'il soit. Il reviendra à Jacques Franquet, dont le professionnalisme et l'indépendance ne sont pas discutés, de maintenir ces difficiles équilibres à la lumière de sa longue expérience en police judiciaire, où il eut à connaître aussi bien de dossiers économiques et financiers que d'affaires de stupéfiants ou de terrorisme.

Un proche du RPR

Mais c'est surtout la nomination de M. Guérin, fidèle parmi les fidèles de M. Pasqua au sein de la hiérarchie policière, qui risque d'alimenter le soupçon d'une « politisation ». Désormais placé à la tête des soixante-dix mille gradés et gardiens de la paix des services de polices urbaines, le contrôleur général Guérin n'a jamais caché ses sympathies pour le RPR, au point que sa carrière en avait été contrariée par l'arrivée des socialistes au gouvernement. Après le second tour de l'élection présidentielle de 1988, alors qu'il était conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur Charles Pasqua, M. Guérin commentait en ces termes la défaite électorale de ses proches : *« On a perdu à droite. On aurait dû être plus dur, aller plus loin. »* (*le Monde* du 10 mai 1988).

Du moins la nomination de M. Guérin, fin connaisseur des polices urbaines en même temps qu'expert dans les jeux de cabinet, sera-t-elle ressentie comme une remise en ordre d'un service déboussolé par la réforme de la départementalisation, mise en œuvre par les socialistes, puis par sa suppression brutale ordonnée par M. Pasqua. Sous son autorité, le service central de la police urbaine sera placé aux premiers rangs de la lutte contre la délinquance et l'immigration irrégulière, qui constituent les priorités de la politique gouvernementale de sécurité.

ERICH INCIYAN

[Né le 5 janvier 1941 à Constantine (Algérie), titulaire d'une maîtrise en droit privé, Jacques Franquet est, de 1969 à 1974, adjoint du chef, puis chef par intérim, de la section économique et financière du SRPJ de Lyon, dont il devient chef de la section criminelle de 1974 à 1978. Nommé directeur du SRPJ d'Ajaccio de 1978 à 1981, il est chef de l'office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants, d'avril 1981 à janvier 1987. Chef de l'unité de coordination de la lutte antiterroriste de janvier 1987 à décembre 1988, l'inspecteur général Franquet était le chef du service de coopération technique internationale de police depuis le 15 décembre 1988.]

[Né le 14 mars 1936, Claude Guérin est devenu commissaire en 1967. Il a commencé sa carrière à Paris, en police judiciaire, puis à l'inspection générale des services (IGS). En poste au cabinet du ministre de l'intérieur de septembre 1970 à décembre 1972, Raymond Marcellin, il rejoint l'IGS jusqu'en 1974, puis la direction centrale des polices urbaines (DCPU) en 1974. Après un détour par les corps urbains de Lyon, il rejoint la DCPU en 1979, comme conseiller technique puis comme sous-directeur. L'arrivée de la gauche au pouvoir le conduit à être détaché à EDF, de septembre 1981 à décembre 1984. A cette date, il est mis à la disposition de la direction générale de la police nationale, sans véritable affectation. Nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur en mai 1986, il est remis à disposition de l'IGPN en mai 1988.]

□ **Les élections professionnelles chez les enquêteurs de police.** – Le Syndicat national des enquêteurs (SNE, membre de la Fédération nationale autonome de la police) a remporté, le mardi 6 juillet, les élections professionnelles dans le corps des enquêteurs. Le SNE-FNAP a enlevé la totalité des quatre sièges à la Commission paritaire des enquêteurs de police, avec près de 78 % des suffrages. Le Syndicat national unitaire des enquêteurs de police (SNUEP-FASP) est arrivé en deuxième position avec 13,33 % des suffrages.

SCIENCES

L'optimisme spatial d'Edouard Balladur

Le premier ministre Edouard Balladur a saisi, mercredi 7 juillet, l'occasion d'une liaison de quinze minutes avec le cosmonaute français Jean-Pierre Haigneré, actuellement à bord de la station Mir, pour clamer sa confiance dans l'avenir spatial de l'Europe. Le Vieux Continent *« a sa place dans l'espace (...). Ce que nous faisons avec les Russes et les Américains, nous devons être capables de le faire avec les Allemands ou les Anglais. C'est une question de volonté politique au sens élevé du terme »*, a affirmé M. Balladur.

Le premier ministre n'ignore évidemment pas que ces déclarations ne vont pas précisément dans le sens de la conjoncture. En Europe comme ailleurs, on assiste à l'effondrement des ambitions en matière de vols spatiaux habités (*le Monde* du 17 juin). La navette européenne Hermès a été enterrée en novembre dernier lors de la conférence des ministres de l'Europe spatiale à Grenade. Colombus, le programme européen de module orbital habité, est suspendu à la décision du Congrès américain concernant l'avenir de la station Freedom, sur laquelle il doit se greffer. Enfin, les Russes n'auront probablement pas les moyens de remplacer leur station Mir, qui arrive en fin de vie.

« Il faut que l'Europe s'affirme sur la scène du monde (...). Aller dans l'espace dépendra des moyens que nous pourrons y consacrer, mais si nous le voulons vraiment cela ne devrait pas prendre trop longtemps », n'en a pas moins affirmé M. Balladur. Sans doute, mais aucun de nos partenaires ne semble y être prêt pour l'instant et, de toute façon, aucune décision nouvelle n'est attendue avant 1995. L'évocation du rêve spatial est-elle devenue une arme nouvelle dans la bataille psychologique pour « restaurer la confiance » ?

J.-P. D.

SPORTS

CYCLISME : la quatrième étape du Tour de France

Un amour de maillot jaune

Le maillot jaune a changé d'épaules, le mercredi 7 juillet, au terme de la quatrième étape du Tour de France, un contre-la-montre par équipes entre Dinard et Vannes (81 kilomètres). Le capitaine de la formation victorieuse, GB-MG, l'Italien Mario Cipollini, devance au classement général le Belge Wilfried Nelissen de six secondes. Vainqueur des deux dernières éditions du Tour, l'Espagnol Miguel Indurain, dont la formation, Banesto, a pris la septième place, est désormais vingt-troisième à plus d'une minute de Cipollini. Déception pour l'équipe Once, favorite du contre-la-montre, qui doit se contenter de la deuxième place, à cinq secondes des vainqueurs.

AVRANCHES

de notre envoyée spéciale

Dans ce monde macho qu'est le cyclisme, Mario Cipollini est le maître. Le personnage est un juste dosage de tous les clichés du mâle italien : vingt-six ans, hâlé, des yeux de braise, le cheveu blond impeccablement brossé, une barbe de trois jours soignée, le verbe élégant dans une voix grave et 1,92 mètre de muscles. Mario Cipollini est fier de lui, de son corps. Il est donc un dragueur invétéré. Sur le Tour de France, c'est à peine si l'on s'intéresse à son palmarès pourtant étoffé. Depuis ses débuts professionnels, en 1989, le double vainqueur de la classique Gand-Wevelgem, notamment, laisse dans son sillage des aventures rocambolesques que le peloton raconte avec délices.

En 1992, au lendemain du prologue du Tour de France, à Luxembourg, il abandonna, épuisé par une longue soirée en boîte de nuit. Déjà connu pour avoir déserté quelques épreuves pour de beaux yeux, il venait de parachever sa légende de playboy. A ceux qui lui reprochaient de passer des nuits trop agitées et de gaspiller des forces avant les courses, il répondit : *« Vous savez combien coûte une éjaculation mesurée en calories ? Soixante. Pas plus que l'équivalent d'une barre de chocolat... »*

Capricieux et lascif, Mario Cipollini n'était donc pas vraiment celui que l'on attendait sur le Tour de France, si ce n'est pour alimenter la chronique mondaine. Or, depuis le prologue du Puy-du-Fou, il fait le spectacle, servi, il est vrai, par une équipe de choc. Le Belge Johan Museeuw, champion de Belgique et récent vainqueur du Tour des Flandres, et le prometteur Polonais Zenon Jaskula ont su le mener avec succès jusqu'au sprint, dont il est spécialiste.

Aux Sables-d'Olonne, il a bombé le torse sur la ligne d'arrivée. Troisième à Vannes et à Dinard, le sprinteur explique en toute modestie qu'il aurait dû gagner mais qu'il a été distrait, laissant la victoire aux deux autres finisseurs du moment, le Belge Wilfried Nelissen et Djamolidine Abdoujaparov, son ennemi juré. Quand il ne s'intéresse pas aux jolies filles, Cipollini défraie en effet la chronique en s'en prenant à l'Ouzbek, qu'il traite, pêle-mêle, de *« gonzesse »*, de danger public ou de tricheur. A part l'homme incriminé, le peloton pardonne volontiers les provocations du Toscan blond. Vedettes ou petits soldats, ses huit coéquipiers de GB-MG, tout d'abord, lui vouent une fidélité sans faille. Car, si l'homme amuse, il force le respect, et ses exploits le rendent bigrement sympathique. Les coureurs admirent sa puissance et sa pointe de vitesse qui peut culminer à plus de 60 kilomètres à l'heure sur le plat.

Plus que tout autre sprinter au monde, il est l'homme des derniers centimètres et se révèle fameux pour ce coup de rein qui lui permet de jeter sa bicyclette sur la ligne d'arrivée au nez de ses adversaires. Comme tous les spécialistes du finish – que l'on appelle ici les « fusées », – il n'a peur de rien, et sûrement pas de la vitesse. Il aime les grosses cylindrées et affirme les conduire à 300 à l'heure.

Mais il n'est pas fou. Il sait que le maillot jaune qu'il a endossé mercredi sera difficile à défendre. Et pas seulement face à ses deux comparses sprinters, Abdoujaparov et surtout Nelissen, qui le talonne à six secondes au classement général. *« Je ne les crains pas »*, dit-il. Seuls, aujourd'hui, les grimpeurs lui flanquent la frousse, et il appréhende le voyage dans les Alpes et les Pyrénées. Là, il devra céder, à regret sûrement, la vedette à Johan Museeuw. Dans le peloton, des mauvaises langues murmurent qu'il pourrait bien s'éclipser avant la montagne. Mercredi soir, le bellâtre en a ri : *« Pour l'heure, je suis maillot jaune, et c'est une façon de montrer que je ne suis pas seulement un homme fait pour la plage. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Classements

Quatrième étape
Dinard-Avranches, 81 km
contre la montre par équipes

1. GB-MG, 1 h 34 min 10 s; 2. Once, 1 h 34 min 15 s; 3. Motorola, 1 h 34 min 36 s; 4. Novémail, 1 h 34 min 41 s; 5. Carrera, 1 h 34 min 57 s; 6. Telekom, 1 h 35 min 31 s; 7. Banesto, 1 h 35 min 32 s; 8. Gatorade, 1 h 35 min 44 s; 9. Ariostea, 1 h 35 min 46 s; 10. Lambre, 1 h 35 min 59 s...

Classement général

1. M. Cipollini (Ita), 16 h 57 min 51 s; 2. W. Nelissen (Bel) à 6 s; 3. A. Zülle (Sui) à 21 s; 4. L. Jalabert (Fra) à 22 s; 5. Z. Jaskula (Pol) à 29 s; 6. J. Bruyneel (Bel) à 39 s; 7. E. Breukink (PB) à 39 s; 8. P. Louviot (Fra) à 52 s; 9. J. Museeuw (Bel) à 58 s; 10. F. Ballerini (Ita) à 1 min 5 s...

Les favoris aveuglés

Manolo Saiz avait tout prévu, tout calculé. Chaque côte, chaque virage, même les divers revêtements de la route du parcours du contre-la-montre par équipes, tout avait été recensé au cours des deux reconnaissances du directeur sportif de l'équipe Once, l'une des formations les plus nanties du Tour, financée par la richissime organisation nationale espagnole des aveugles. Les hommes en rose, le Néerlandais Erik Breukink, le Suisse Alex Zülle et le Français Laurent Jalabert, notamment, qui caracolent en tête du classement par équipes, étaient plus que favoris. Ils couraient pour nimber Zülle de jaune à Avranches.

Pour cinq petites secondes, après 81 kilomètres de course, ils se sont fait souffler la victoire par GB-MG. Peut-être ce parcours-là ne tolérait-il pas la logique : un tracé joliment ventru et coupe-jarrets, passant par des chemins vicinaux ou la route nationale, une ligne droite comme un « I » où ce traître de vent marin a soufflé dans tous les sens, sauf derrière les fesses des concurrents.

Comme un attelage de chevaux liés par d'invisibles harnais, les hommes d'Once semblaient filer plus vite que les autres, et leurs relais ressemblaient à de la belle ouvrage, précise et bien huilée. Partis derniers, ils possèdent une avance confortable au trentième kilomètre, filant à plus de 50 à l'heure. Péché d'orgueil ? Ils accusent un retard de trente-deux secondes au kilomètre 57,5. Ils s'emballent, alors, pour gommer ce temps perdu. Rien à faire, l'espoir du maillot jaune pour Zülle s'envole dans la brise. Devant eux, les GB-MG, les outsiders, avaient été plus réguliers, pédalant à la limite de leurs forces. Mario Cipollini, leur capitaine, raconte : *« Au milieu de la course, Zenon Jaskula allait si vite que j'ai dû lui intimer l'ordre de ralentir. Il a compris qu'il devait être encore plus véloce. Pour un peu, j'en aurais ri. »*

B. M.

FAITS DIVERS

A Paris

La piscine Deligny a sombré

La piscine Deligny, construite sur une péniche amarrée le long du quai Anatole-France, à Paris (7e), s'est enfoncée dans la Seine à l'aube du jeudi 8 juillet. Pour des raisons encore inconnues, elle s'est détachée du reste des bâtiments qui l'entourent (bureaux et logement du gardien) et a sombré dans un enchevêtrement de planches et de poutres qui ont explosé sous la pression de l'eau. Il n'y aurait pas de victime. Ouverte de la fin avril à la fin septembre, cette piscine de plein air, devenu le rendez-vous du Tout-Paris, avait succédé à un établissement de bains créé par Deligny en 1785.

□ **Décès de l'un des principaux témoins au procès Barbie.** – Ennat Léger, l'un des principaux témoins du procès de Klaus Barbie, est décédé dans la nuit du 7 au 8 juillet, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône). Entrée pendant la guerre dans la Résistance, elle avait été arrêtée en mars 1944, torturée et déportée à Ravensbrück, tandis que son mari et son beau-frère, également résistants, étaient envoyés à Buchenwald. Son témoignage constitue l'un des moments les plus poignants du film du procès Barbie, dont des extraits sont actuellement présentés au Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation de Lyon (14, avenue Berthelot, 69007, Lyon. Tél : 78-72-23-11). Ennat Léger avait publié en 1983 un livre dont le titre reprenait la phrase que lui avait lancée l'ancien chef de la Gestapo au moment de son interrogatoire : *Connaissez-vous la cuisine de la Gestapo ?*

ENVIRONNEMENT

La commission d'enquête rend un avis favorable à la construction du tunnel du Somport

PAU

de notre correspondant

La commission d'enquête du tunnel routier du Somport approuve à l'unanimité le projet de construction de la voie transpyrénéenne. Dans leur rapport, présenté mercredi 7 juillet à Pau, assorti des observations recueillies dans les cahiers ouverts au public du 11 mai au 11 juin 1993, les trois commissaires-enquêteurs donnent un avis favorable à la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet. Cet avis devrait donner lieu dans les semaines qui viennent, soit à un nouvel arrêté préfectoral de DUP, soit, plus vraisemblablement, à un décret en Conseil d'Etat en raison de l'intérêt national du projet.

Le gouvernement avait dû ordonner une nouvelle enquête après l'annulation de l'arrêté de déclaration d'utilité publique signé par le préfet le 13 août 1992. A la suite d'un recours déposé par plusieurs associations écologistes, en effet, le tribunal administratif de Pau avait suivi l'argumentation de l'avocat des militants anti-tunnel, estimant que le projet n'avait pas fait l'objet d'une étude d'impact suffisante en aval de l'ouvrage.

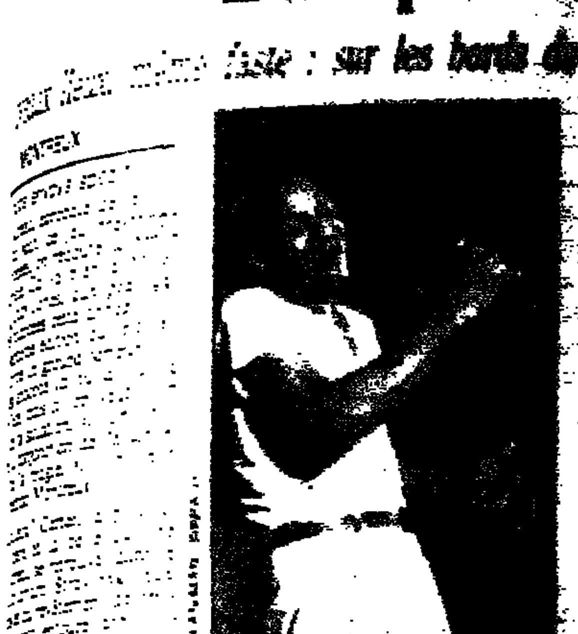
La lecture des cahiers ouverts pour l'enquête dans les Pyrénées-Atlantiques fait apparaître qu'une majorité de citoyens de la vallée d'Aspe et des Béarnais approuvent l'utilité publique du projet. Les enquêteurs notent que *« les oppositions émanent très largement de personnes extérieures à la vallée, qui n'ont pour la plupart vraisemblablement pas pris connaissance du dossier »*. Le document souligne que la commission a été particulièrement sensible à l'argumentation sur le développement économique. *« Mais ces considérations d'ordre économique n'ont retenu l'attention de la commission d'enquête que dans la mesure où elles lui ont paru compatibles avec la préservation des intérêts écologiques. »*

La commission observe que les prévisions de développement du trafic routier exigent, de toute façon, des aménagements de la RN 134 pour préserver la qualité de vie des localités actuellement traversées. Se référant aux conclusions des experts de la mission Royal-Bianco, il note que *« le cheptel ursidé résiduel était de toute façon condamné, sans que puisse être imputée au trafic routier la faible probabilité de reproduction des quelques ours survivants »*.

JEAN-MICHEL GUILLOT

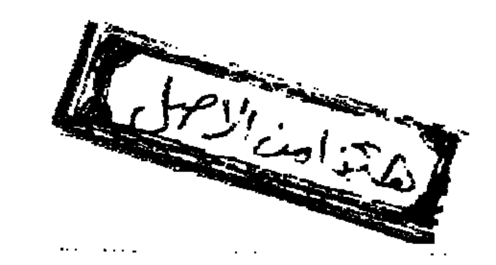
CU

L'été festival





Plus viennois que nature



d'Edouard Balladur

PORTS

de maillot jaune

Les favoris aveuglés

L'été festival

AL JARREAU *à Montreux*

L'air pur des sommets

Nouveaux lieux, même faste : sur les bords du Léman, le rendez-vous du jazz ne déroge pas

MONTREUX

de notre envoyé spécial

D'Al Jarreau, acrobate de la syllabe et du scat, ce jeu pré-rappé d'onomatopées, on redoute la pente commerciale. Ça va bien à Montreux ! Quincy Jones, aux prérogatives très nuancées cette année dans la vingt-septième édition du festival, lui a mitonné un groupe sérieux. Al Jarreau est annoncé ici ou là, sur la route de l'été, mais si l'on veut faire le point de la situation, si l'on veut *connaître la conjonction* de l'aisance, du son, de la magie, si l'on veut savoir, direction Montreux.

C'est coûteux ? Certes, la psychanalyse, l'opéra et la belle cuisine aussi. Al Jarreau se retrouve, dans le nouvel auditorium Stravinski aux proportions et au revêtement de cerisier très étonnants, entouré, dans l'ordre, de : Marcus Miller (basse), Steve Gadd (drums), Paulinho Da Costa (percussions), Eric Gale (guitare), Philippe Saisse (synthétiseur), Joe Sample (claviers), Patches Stewart (trompette), trois choristes et, le temps d'une chanson, David Sanborn au saxophone, pas moins... équipe de rêve, requins de luxe... Chacun, choristes compris, emplirait à Montreux l'une des salles du Palais des congrès. Ailleurs, on les jugerait commerciaux, on confondrait leurs noms, on mélangerait leurs prénoms, et ils joueraient d'ailleurs assez platement. Ou alors devraient forcer la note.

Comme à la maison

Le festival a réintégré son site pour eux. Vu des bords du lac, le Palais des congrès à l'air d'un bunker, sauvé par le verre fumé et l'acier, mais tout de même très austère. A l'intérieur on oublie dans l'instant le charme perdu du vieux casino aux moquettes psychédéliques. Cet âge est sans pitié. Par quelque finesse des programmes, Montreux a même réussi à rajeunir son public, avec le doré d'une légère couche néo-hippie, le patiné d'une délicate touche grunge. N'exagérons rien.

JEAN-MARC BIRRAUX

Al Jarreau ne se presse pas. Au fil de quelques brésiliades, *Take Five* et autres *Summertime*, il passe du regret affiché de l'*old casino* à la célébration heureuse d'un *big sound* bien joué. Nous, on n'en perd pas une miette. Rien d'un récital à l'estomac : les pauses entre les morceaux sont longues. Le maître (master en psychologie de Harvard) n'hésite pas à recommencer une chanson mal lancée. On est comme à la maison. Chaque air est réveillé, habillé, visité avec des soins d'amant. Main de velours dans un gant de velours, Marcus Miller veille jalousement aux arrangements et se paie deux chorus, au «slap» millimétré. Précision de microscope électronique, voix de soie, entrées sulfureuses d'Eric Gale, pas un geste de Paulinho qui échappe. Le son descend parfois à la rumeur, au bruissement. On est trois mille, ceux du parterre debout, vagues ondoyantes de sourires, serrés comme dans la cabine d'un studio d'enregistrement. Sur scène, pas une faute de goût dans un océan de «mauvais goût». Deux enfants, imprudemment installés là par une mère indigne, papotent. On les fait coucher. Ce n'est pas une musique pour les enfants.

Al Jarreau ne brutalise ni la salle ni le répertoire. Il caresse, ironise, fait fondre ou se dresser. Grande leçon. Derrière la musique de variété de partout, il y a cette leçon, cette perfection. Grand art inaccessible. La maison de chacun des requins que l'on voit sur scène mériterait un reportage. A force de synthétiseurs, de claviers, d'ordinateurs, d'écrans, ce sont des stations de pilotage de Kourou ou cap Canaveral. Sur scène, les requins assurent comme des mathématiciens employés à démontrer le théorème de Fermat en dansant. Comme des enfants sérieux jouent. C'est une musique d'enfants. Rien à dire : on ne peut que saluer ou alors se fâcher en vrac contre tant de métier, l'argent, les animaux étranges, soi.

De ce point de vue Montreux ne ment pas. Moins que d'autres, de même que ne mentent pas les artistes, Godard et ses petits budgets, Nicholas Ray et ses dépassements. Uzeste ou Montreux, deux façons d'être hors mensonge. On ne cherche pas à vous convaincre de la «spécificité» du festival, de sa «pureté», de son «antériorité» : on joue. Chacun son jeu.

A Montreux, autant d'horaires bafoués qu'autrefois, avant, au casino, autant de bruit que jadis, autant de nuits agitées que naguère, autant de bousculades dans les escaliers que sur le *Titanic* (sans doute allaient-ils voir l'orchestre). le *New Q's* («Niou Kiouze») aligne des gloires qui n'ont rien à envier à l'auditorium Stravinski revêtu de cerisier. Ça ne facilite pas les bousculades. Abbey Lincoln, âpre, femme décidée, chapeau d'Amérique latine, reste fidèle à sa ligne dure, et Montreux admire. En face, à l'auditorium, Dee Dee Bridgewater, délurée, anxieuse, souveraine.

Un mot de John McLaughlin. A l'entendre en trio léger, sa formule de l'été, on se prend à regretter quelques rigueurs passées. Fallait-il que nous fussions exigeants.... Son aisance harmonique, son goût de la science et de l'imprévu, laissent loin derrière les niaiseries revivalistes actuelles... L'esprit en plus. Le concert se nomme *Free Spirits*.

L'esprit libre, le public y est. Dix-huit ans ? Vingt-deux ? Et Montreux aurait une politique de luxe ? *«Je préfère Girardet au Mac Do»*, rétorque l'inventeur de Montreux, Claude Nobs, qui aime l'Amérique. Le public juvénile se donne sans réserve à Joe Henderson (avec Dave Holland), à Abbey Lincoln et à Abdullah Ibrahim, que l'on entend simplement mieux qu'ailleurs. Le tout, entre Sens Unik et les bouffons athlétiques de Gangstarr Quartet, rap de choc nuancé par un retour impressionnant du trompettiste Donald Byrd. Autant dire le retour du jazz dans le rap qui d'ailleurs ne hurle rien d'autre.

Ellington sous les lambris

Pour la bonne bouche, il y eut aussi un épisode terriblement montreusien. Ça ne manque pas, l'esprit du lac et des palaces prend parfois sa revanche. Barbara Hendricks, puisqu'il s'agit d'elle, s'est essayée toute une soirée («Soirée prestige») à roucouler du Duke Ellington sous les lambris de cerisier. L'initiative est très pédagogique. Cela permet d'un coup de mesurer l'idée pataphysique que l'on se fait encore du jazz dans les milieux. C'est important, c'est une idée qui nous soude, mine de rien, et elle montre que les carottes ne sont pas cuites. Mais cela permet surtout de vérifier expérimentalement l'absurdité du racisme scientifique, le scandale même de l'expression *«appartenance raciale»*, de la présomption d'extranéité. La preuve est faite : si belle soit-elle, aussi remarquables que soient ses qualités vocales, nulle femme n'a le rythme dans la peau. Et nul non plus la voix noire de naissance. La preuve...

FRANCIS MARMANDE

▶ Al Jarreau : le 18 juillet à Antibes.

▶ *Dee Dee Bridgewater* : le 10 juillet à Villeneuve-sur Lot, le 20 à Antibes, le 31 à Vannes, le 14 août au Touquet.

▶ Joe Henderson : le 9 juillet à Paris, le 17 à Andernos, le 20 à Prade-les-Lez, les 21 et 22 à Nice.

▶ John McLaughlin : le 30 juillet à Vannes.

▶ 27ᵉ Festival de jazz à Montreux : Paolo Conte, le 9 juillet ; Al Green, Chaka Khan, Seychelles Sound, hommage aux *grands compositeurs de musique de film*, l'Orchestre national de Lille dirigé par Michel Legrand et Quincy Jones, Ray Brown trio, Elvin Jones, le 10 ; The Muir Woods Suite de George Duke, le 12 ; T. S. Monk et John Scofiels, le 13. Tél. : (41) 21-963-74-74.

MUSICIENS RUSSES *à Colmar*

Plus viennois que nature

L'Orchestre d'Etat de Russie, gardien des sonorités rêvées par Gustav Mahler

COLMAR

de notre envoyé spécial

Distribution générale de kippas devant la synagogue de Colmar : le festival de Vladimir Spivakov donne un concert pour en fêter le cent cinquantième anniversaire. Femmes d'un côté, hommes de l'autre, les juifs ont conservé la séparation des sexes, que les catholiques pratiquaient autrefois dans les églises. Un peu de calcul : si la synagogue de Colmar a cent cinquante ans aujourd'hui, elle aurait dû fêter son siècle en 1943. Le consistoire a donc voulu inscrire dans l'histoire ce dimanche 4 juillet 1993. Et Vladimir Spivakov, *juif non pratiquant mais pas* mécréant, s'y est prêté de bonne grâce avec l'aide de ses musiciens des Virtuoses de Moscou. Après les quelques discours d'usage, les musiciens entrent en «scène» pour jouer quelques œuvres émouvantes de musiciens juifs – *De la vie juive* et *Nigun* d'Ernest Bloch, la *Fantaisie hassidique* de Joachim Stoutchevski – et l'*Ouverture sur des thèmes juifs* de l'orthodoxe Serge Prokofiev. Grand succès pour Spivakov et ses musiciens. Il redouble lorsque le violoniste offre une Torah du XVIIIᵉ siècle au grand rabbin, sous le «regard» attentif des caméras de la télévision russe qui filme tous les concerts du festival.

Le lendemain soir, une forêt de micros surplombent l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie, Evgueni Svetlanov et le jeune violoniste Vadim Repine. Ce ne sont pas ceux de Radio-France qui n'a pris aucun des concerts du festival, mais ceux de la radio de Baden-Baden. Déjà championne de la production de musique française oubliée et de l'engagement d'artistes français, la radio du Sudwestfunk *plante maintenant* ses micros sur le sol français. Tant mieux ; avec un peu de chance, les mélomanes de l'Hexagone écouteront ce concert sur les antennes de France-Musique par le biais des échanges internationaux.

Au programme, le *Concerto pour violon* de Brahms et la *Première Symphonie* de Mahler. Deux compositeurs que l'on n'associe pas spécialement aux orchestres russes. Et pourtant, les musiciens de l'Ouest auraient beaucoup à apprendre de Svetlanov et de ses musiciens. Et pas seulement stylistiquement. En début d'après-midi, l'orchestre répétait son programme dans l'église Saint-Matthieu. Svetlanov doit être un dur à cuire, car ses musiciens lui répondent au doigt et à l'œil. Le chef ne parle pas beaucoup, il laisse l'orchestre jouer. Lorsqu'il fait signe d'arrêter, le silence se fait immédiatement dans les rangs. Le chef ne se préoccupe pas de l'intendance, seulement de la musique : les musiciens ont travaillé leurs parties *avant*. Aussi Svetlanov *ne les arrête-t-il que rarement. La* répétition achevée, le chef reste quelques minutes à griffonner sur sa partition, puis la donne à un musicien qui se chargera de transmettre ses recommandations aux différents chefs de pupitres. Le *Konzertmeister* est resté. Avec les premiers violons, il travaille un passage qui nous paraissait pourtant parfait.

Avant, pendant, après

En musique, il n'y a pas de secrets : pour qu'un orchestre soit à la hauteur de la musique qu'il joue, il lui faut beaucoup travailler, avant, pendant et après les concerts. Comment expliquer autrement, en effet, la qualité musicale de l'interprétation de la *Première Symphonie* de Mahler. La cohésion, la transparence polyphonique, la justesse d'ensemble de l'orchestre de Svetlanov (malgré quelques défaillances des vents durement éprouvés par la chaleur qui règne à Colmar et quatre concerts donnés en quatre jours), la fluidité et la souplesse toutes viennoises de sa lecture font rêver à une intégrale des symphonies du compositeur bohémien. Elle serait pour Svetlanov l'occasion de prouver qu'il est l'un des rares géants de la direction d'orchestre de notre temps dans un autre répertoire.

Plus aucun orchestre moderne n'a des vents qui sonnent ainsi, comme ceux d'une clique municipale ou d'une harmonie militaire. Et Mahler exige de tels vents, perçants, agiles et sardoniques. Comme il exige des cordes soyeuses capables des rubatos les plus osés. Pour le moment, RCA, qui vient de prendre l'orchestre de Svetlanov sous contrat, n'a projeté d'enregistrer que de la musique russe (1).

Il est moins certain en revanche que Vadim Repine soit prêt à jouer le *Concerto* de Brahms. Sa sonorité est puissante, son vibrato très serré, sa virtuosité incontestable. Il se joue des passages en force du premier mouvement et du finale, mais il ne réussit pas *toujours* à *canaliser* son énergie. Il doit être plus en situation dans les parcours d'obstacles que sont les concertos de Wieniawski, Tchaïkovski, Bruch ou Vieuxtemps. Un coup d'œil sur sa biographie apprend qu'il est né, il y a vingt ans, à Novossibirsk (Sibérie), et qu'il y a été l'élève de Zakhar Bron. Novossibirsk, une ville dont Natalia Gutman et Elisso Virssaladze affirment qu'elle accueille l'un des meilleurs – si ce n'est le meilleur, – orchestres russes.

ALAIN LOMPECH

(1) RCA vient de publier le premier disque compact d'une série consacrée au groupe des Cinq. L'Orchestre d'Etat de Russie et Evgueni Svetlanov y interprètent les *Première et Troisième Symphonies*, l'ouverture et les *Danses polovtsiennes* du *Prince Igor* de Borodine (09026 61674 2).

▶ Festival de Colmar. Purcell, Hartmann, Part, Lombardi, Prokofiev et Chedrine, par les Virtuoses de Moscou, Vladimir Spivakov et Yehudi Menuhin (direction), le 9, à 21 heures ; Vivaldi, Britten et Chostakovitch, par l'Orchestre de chambre d'Israël, Shlomo Mintz (violon et direction), le 10, à 21 heures ; hommage à la pianiste Hephzibah Menuhin, par Vladimir Spivakov et Evgueni Kissin, le 12, à 21 heures. 90 F et 190 F ; 190 F et 220 F ; 60 F et 140 F. Renseignements, tél. : 89-23-36-15.

MUSIQUES

NEIL YOUNG *au Zénith de Paris*

Le droit à la nostalgie

Accompagné par Booker T and the MG's, le Canadien fait une pause dans ses aventures sonores

Les salles qui, comme Bercy ou le Zénith, accueillent des spectateurs debout au parterre ou assis dans les gradins ne sont jamais remplies à ras bord. Si le public est encore ingambe, le parterre ressemble à un wagon de métro. Quand les artistes et leurs fans commencent à se faire vieux, ce sont les gradins qui sont combles. Neil Young a quarante-sept ans, il joue avec un groupe de quinquagénaires, Booker T and the MG's – qui accompagnèrent Otis Redding avant sa mort en 1967 – augmenté de Jim Keltner, batteur qui a joué sur quelques centaines de disques de rock ce dernier quart de siècle.

Les gradins du Zénith étaient donc tout à fait garnis, le 7 juillet, pour l'unique concert français de Neil Young. Les attentes du public étaient évidentes. Mis à part quelques jeunes gens, attirés par les dernières aventures sonores de Neil Young (bien résumées sur l'album en public *Arc/Weld*) qui ont valu au Canadien le titre de grand-père du grunge, la plupart des spectateurs étaient venus chercher leur dose de nostalgie. Neil Young, bon prince, ne leur a rien refusé, sans jamais déroger à sa réputation, ni à son passé.

L'association entre le chanteur et le groupe remonte à novembre 1992, lors du concert donné en hommage à Bob Dylan au Madison Square Garden de New-York. Booker T and the MG's avait alors accompagné la plupart des invités du concert, dont Neil Young, qui avait interprété *All Along the Watchtower*, inventant une version située à l'intersection exacte de celles qu'en donnèrent Dylan (l'ironie rageuse) et Hendrix (le lyrisme apocalyptique). Ces quelques minutes suffisaient pour cerner les avantages mutuels de l'association.

Booker T and the MG's ont fait de la cohésion leur raison sociale. Il y a longtemps (depuis la mort d'Al Jackson, le batteur original du groupe, en 1975) qu'ils ne prétendent plus vraiment à l'appellation soul. Steve Cropper est un guitariste polyvalent, capable de swinguer en toute économie ou de retrouver les grands élans mélodiques des années 70. Booker T Jones (claviers), Donald *Duck* Dunn (basse) et Keltner sont avant tout des musiciens de session, capables de produire de la musique à la demande.

Neil Young peut ainsi aller et venir dans son répertoire. Retrouver les tempos moyens de *Southern Man* ou *Like A Hurricane*, passer à la douceur pénétrante de *Only Love Can Break Your Heart*, se servir de l'orgue exquis de Booker T pour faire passer la sentimentalité un peu dégoulinante de *Helpless* et rebondir sur la furie bruitiste de *Keep On Rockin'In The Free World*. Il n'empêche que la comparaison des interprétations de ce dernier titre est édifiante. Il y a deux ans, avec Crazy Horse, Neil Young prenait des risques insensés, flirtait avec le chaos. Au Zénith tout était contrôlé, aucun débordement n'était à redouter. Il n'était question que de plaisir à partager, sans danger ni souffrance.

Cette pause dans une recherche incessante (et pas toujours fructueuse), Neil Young y a droit, plus que bien d'autres. Encore voudrait-on être certain qu'il ne s'agit que d'une pause. *Harvest Moon*, son dernier album, se présentait ouvertement comme la suite de *Harvest*, son plus grand succès commercial, sorti en 1971. Mais sur scène, les chansons douces de *Harvest Moon* fondent sous les projecteurs, contrairement à celles de *Harvest*. Les retours en arrière sont périlleux, il va maintenant falloir faire deux fois plus de chemin pour reprendre la marche en avant.

THOMAS SOTINEL

Aux portes du Zénith

Le 7 juillet, soir du concert de Neil Young, à 21 h 30, alors que *le chanteur n'était pas encore* monté sur scène et que la première partie venait de se terminer, environ 150 spectateurs munis de billets restaient bloqués à l'entrée du Zénith, dans le parc de La Villette. Les policiers chargés de la sécurité des lieux avaient constaté que les tourniquets, qui comptabilisent les entrées dans la salle, avaient dépassé le chiffre fatidique de 6 334 spectateurs, maximum autorisé par les normes de sécurité. Les spectateurs bloqués à l'entrée se virent proposer le remboursement de leur billet, et furent invités à regagner leurs pénates.

Les concerts donnés au Zénith sont organisés par des producteurs de spectacles qui louent la salle. Celui de Neil Young était produit par la société Interconcert, dirigée par Jackie Lombard. Mercredi soir, la productrice se défendait d'avoir vendu plus de billets qu'il n'y avait de places à l'intérieur du Zénith et regrettait l'intransigeance des responsables de la sécurité. Ceux-ci se contentaient de faire remarquer que les normes sont faites pour être appliquées. Cette attitude prédomine depuis la catastrophe de Furiani, il y maintenant plus d'un an, et la rigueur des policiers n'avait donc rien de surprenant. Quelles qu'en aient été *les raisons, imprévoyance ou désir* d'arrondir la recette, cet incident montre encore que les clients du rock'n'roll n'ont toujours pas gagné le respect de certains marchands.

T. S.

ARTS

A La Villette : Jean-Claude Walter remplace Christian Gay-Bellile

Christian Gay-Bellile, directeur général de l'Etablissement public du parc et de la Grande Halle de La Villette, sera remplacé à la tête de cet organisme à dater du 15 juillet par Jean-Claude Walter, administrateur civil. Christian Gay-Bellile restera directeur de la Grande Halle de La Villette jusqu'en novembre, date à laquelle la Grande Halle, structure administrative présidée par Jean-Michel Bloch-Lainé, *doit fusionner avec* l'établissement public que préside Jean Audouze.

Astrophysicien, ancien conseiller scientifique auprès du président de la République, M. Audouze a été nommé à la tête de l'Etablissement public industriel et commercial (EPIC) du parc et de la Grande Halle de La Villette, début février 1993, au moment de la création de l'EPIC. Très vite, il est entré en conflit avec son directeur-général, Christian Gay-Bellile, qui avait d'ailleurs milité *pour que* La Villette devienne une société d'économie mixte (SEM) plutôt qu'un EPIC. Il avait fait valoir qu'un établissement de type Beaubourg était trop lourd à gérer et pas assez souple pour une structure telle que La Villette, dont l'action est largement en prise avec l'actualité. Il n'avait pas été entendu. Jean Audouze et Christian Gay-Bellile n'ont pas la même idée du rôle que doit jouer la Grande Halle de La Villette. Le premier a donc demandé – et obtenu – le remplacement du second, qui a pourtant beaucoup fait pour la gestion et le développement de l'outil dont il avait la charge.

E. d. R.

[Né le 27 mars 1944 à Limoges, Christian Gay-Bellile, après des études de sciences économiques, à Bordeaux, devient, en 1970, codirecteur, avec Jérôme Savary, du Grand Magic Circus jusqu'en 1983. Il sera également, toujours avec Jérôme Savary, codirecteur du Centre dramatique Languedoc-Roussillon (1982-1983). Directeur administratif et financier du Centre dramatique de Nice dont Jean-Louis Thamin est responsable (1983-1985), il fonde avec ce dernier le Centre dramatique de Bordeaux, dont il devient le directeur-adjoint. En 1989, il rallie la Grande Halle de La Villette.]

[Né en 1953, Jean-Claude Walter est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Michel de Montaigne). Administrateur de la Ville de Paris, sous-préfet en Seine-Saint-Denis, il était depuis 1992 administrateur civil au ministère du Budget.]

CULTURE

CINÉMA

LA NUIT SACRÉE *de Nicolas Klotz*

Lui est elle

Une adaptation vertueuse et laborieuse de l'œuvre de Tahar Ben Jelloun

« Nous sommes du même rêve comme d'autres sont du même pays. » Cette phrase appartient à Tahar Ben Jelloun. Elle appartient à son livre, à ses livres, *l'Enfant de sable*, et sa suite *la Nuit sacrée*, elle est dite dans le film qui en est adapté (par Elisabeth Perceval), un film de Nicolas Klotz qui est du même pays que Tahar Ben Jelloun, mais pas du même rêve.

La Nuit sacrée est un film théorique. Théoriquement, il a toutes les vertus qu'exigeait l'œuvre à visualiser. Il a l'intelligence, le goût, le respect. On devine chez Klotz le désir, l'élan, la culture. On voit bien qu'il s'est pris de passion pour cette histoire des apparences et des profondeurs, cette histoire d'identité et de fatalité, l'histoire de Zarha, née huitième fille chez un homme qui n'en pouvait plus de n'avoir pas de fils et devenue Ahmed pendant vingt ans par la volonté malade de ce père, si obsédé par la survie de son nom qu'il la confie à un fantasme aux seins bandés. Ahmed, beau, arrogant, féminité enfouie, sexe nié, qui divorce enfin du mensonge et devient Zahra, ses aventures violentes avec celui que sa cécité prédestinait à découvrir son corps perplexe à tâtons, le « consul »...

Les décors de Didier Naert sont remarquables, ils sont tout ce que le film devrait être, imposant l'image d'un Maroc mental, plausible, mais sans repères convenus, sans exotisme de bazar, un Maroc labyrinthique et immémorial. Mais dans ces décors-là les personnages ne parviennent pas à vivre, ils se heurtent et se blessent, ballottés par un récit qui cahote entre épisodes étirés et ellipses frustrantes, poussant la plupart des comédiens à passer sans boussole de la prostration véhémente à l'hystérie molle.

Nicolas Klotz sait ce qu'il veut : il ne sait pas l'obtenir. Sa caméra hésite, trébuche, s'alanguit ou s'énerve, manquant singulièrement de sensualité, et la musique de Goran Bregovic (compositeur inspiré chez son compatriote Emir Kusturica), qui s'est trompé de film, n'arrange rien. Ce fossé entre intentions et réalisation existait déjà – c'est inquiétant – dans le premier film de Nicolas Klotz, *la Nuit bengali*, tourné en Inde, plein de la même soif d'Orient que n'étanchera pas encore cette *Nuit sacrée*...

Celui qui en pâtit le plus est Miguel Bosé, le « consul ». Celui qui fut l'époustouflant juge travesti des *Talons aiguilles* d'Almodovar est encouragé ici, semble-t-il, à « s'exprimer », c'est-à-dire à faire n'importe quoi. Il s'exécute avec délectation, jouant curieusement démodé, exagéré. Amina, en revanche, pourtant moins aguerrie, garde en permanence une distance juste, une dignité. La furtive et touchante odalisque du *Thé au Sahara* de Bertolucci est Ahmed, est Zarah, sans s'étonner, sans se laisser manipuler. Belle, forte, appelée à d'autres rôles, à d'autres films.

DANIÈLE HEYMANN

LA DISPARUE *de George Sluizer*

L'homme qui en saura trop

Quand un réalisateur européen réalise le remake américain de son film

Un auteur, dit-on, fait toujours le même livre, le même film. Le cas limite est évidemment celui du remake réalisé par le même cinéaste mais dans un autre cadre, dans une autre langue, et où la différence des tons souligne celle des cultures. C'est l'un des intérêts de *la Disparue*.

Au début (en 1988) est *l'Homme qui voulait savoir*, film néerlandais de George Sluizer : un jeune couple hollandais passe ses vacances en France. Dans un Restoroute, la femme, Saskia, va chercher des boissons ; elle ne revient plus. L'homme, Rex, passe des semaines, des mois, des années, à sa recherche. Son obsession le conduit à un rapport étrange avec un inconnu, Lemorne, qui lui dit, quatre ans plus tard : *« Le pire, c'est l'incertitude. »* Cet homme est, en fait, intimement lié à la disparition de Saskia.

Toute la première partie de *l'Homme qui voulait savoir* laissait dans l'incertitude. Il y avait des souvenirs de *l'Avventura* d'Antonioni (et si Saskia avait décidé de tout lâcher ?), une pointe de Hitchcock, (quand le quotidien se colore de menaces). Et ensuite le jeu pervers entre crime et séduction.

Dans *la Disparue*, transposée sur la côte nord-ouest des Etats-Unis, Rex s'appelle Jeff (Kiefer Sutherland) ; Saskia, Diane (Sandra Bullock) ; Lemorne, Barney Cousins (Jeff Bridges). Cette nouvelle mouture, plus explicite, recourt aux formules traditionnelles du cinéma américain : suspense, jalousie, thriller, ambition, enquête. Au passage, les personnages ont changé. Rex était et demeurait banal ; Jeff écrit un livre sur la disparition de Diane et s'en va le présenter chez le Bernard Pivot local. Saskia était chaleureuse et paisiblement érotique ; Diane est mannequin, jusqu'au cliché – on en regrette moins son absence, ce qui fausse le jeu. *La Disparue* accorde aussi plus de place à la deuxième compagne de Jeff, Rita la fille du peuple (Nancy Travis), qui participe à l'enquête avec une éprouvante ténacité.

Plus grave : George Sluizer et son scénariste Todd Graff indiquent d'entrée de jeu ce qui est arrivé à Diane. On perd dès lors la dimension autodestructrice de l'obsession de Jeff, cet inexorable cheminement de l'homme qui voulait savoir à l'homme qui en saura trop. Et, si les acteurs s'en sortent de manière épatante, à commencer par Jeff Bridges, si dans le cadre qu'il s'est choisi (ou s'est laissé imposer) George Sluizer met en scène avec une énergique efficacité, il n'évite pas, sur la fin, le Grand-Guignol : le cinéma européen admet les fins ouvertes, ambiguës, quand l'Américain exige le « happy end », si plaqué ou absurde soit-il.

HENRI BÉHAR

ROBOCOP 3 *de Fred Dekker*

Brave carcasse

Une série B pour fin de siècle

En bonne logique, cette troisième irruption de l'homme-ferraille meurtrière devrait être parfaitement antipathique. Outre l'inévitable malus appliqué aux « suites », la construction dramatique, bâtie sur un racisme primaire doublé des actuels fantasmes protectionnistes américains, n'a rien pour séduire : le méchant est un grand patron japonais qui, après avoir acheté Detroit, utilise les services d'une milice pour vider le bon peuple de ses logements afin de construire une profitable et idyllique Metropolis version nippone. Face aux sbires définitivement inhumains se reconstitue l'union sacrée des vrais Américains, en chair et en os ou en viande et titane, mais tous dotés d'un cœur.

Bizarrement, *Robocop 3* n'est jamais odieux. Cela tient au trait caricatural avec lequel sont tracés les personnages, à l'absolue prévisibilité de leurs actes et du dénouement, et surtout au fait qu'il s'agit d'un film extraordinairement mal fichu. Il y a six ans, la première apparition du flic mi-homme mi-robot marqua une étape (mineure) dans la surenchère hollywoodienne d'effets spéciaux et de violence. Les trucages du numéro 3 ressortissent d'une quincaillerie désuète, sa violence est plus proche des coups de tromblon de vieux westerns de troisième catégorie, et son scénario est tellement criblé de trous, tellement peu envoûtant, qu'il ne risque de créer aucune fascination malsaine.

Le bricolage ludique de Fred Dekker, jouant franchement ses cartes faibles, retrouve ainsi les limites, mais aussi les vertus, de la série B : celles d'une distance naturellement créée par les à-peu-près de la réalisation et la convention du récit. Cette distance laisse tout loisir au spectateur de ne pas se laisser manipuler. Elle ménage aussi la place d'un retour aux archétypes d'une des meilleures traditions du cinéma américain, celle de la (re)constitution d'une communauté face à l'adversité. En outre, l'incarnation du Mal est ici explicitement montrée comme l'alliance du grand capital international, de nervis fascistoïdes issus de l'armée, et du lumpenproletariat. Imprévisiblement, un faible écho de John Ford et d'Eisenstein résonne ainsi dans cette carcasse en fer-blanc.

JEAN-MICHEL FRODON

VILLA MAURESQUE
de Patrick Mimouni

C'est un film de mystère et de passion où, dans les pénombres du vieux palace qui donne son titre au film, dans le secret des ruelles de Lisbonne, sous les masques des humains hantés par le désir et la mélancolie, se joue la tragédie de la sincérité à nu jusqu'au risque de la mort, au-delà des oripeaux de l'apparence.

Soyons plus précis : le film de Patrick Mimouni prétend être cela. Parfaitement à l'unisson, la mise en scène, les dialogues, le jeu des interprètes (Arielle Dombasle, Pascal Grégory) conspirent à la parodie involontaire de ces thèmes imposants. Parodie qu'on aurait du moins souhaité bouffonne, et qui n'est que... le seul mot qui vienne à l'esprit est : « tarte ».

J.-M. F.

GRANDEUR ET DESCENDANCE
de Robert Young

Le dénommé Patel est l'un des fleurons d'une charmante famille de Pakistanais de Londres, à ceci près que son teint blême et sa tignasse rousse laissent entendre au spectateur attentif qu'il est en réalité le dernier descendant de la noble famille Bornemouth, et que donc l'Américain facétieux et ressemblant furieusement à Rick Moranis (c'est lui) qui prétend au château et aux sterlings n'est qu'un vil usurpateur, encore qu'il n'en sache rien, ce qui autorise notre ami Patel, qui entre autres qualités ressemble gravement à l'ex-Monty Python Eric Idle, à utiliser tous les moyens contondants inventés par Alec Guinness dans *Noblesse oblige* pour récupérer son titre et sa limousine (et à l'occasion la sculpturale créature attachée à satisfaire le maître de maison), et qu'au cas où il mollirait dans cette tâche meurtrière le machiavélique à tête de John Cleese viendrait mettre sa goutte de TNT, mais que tout cela ratera, donc réussira, à moins que ce ne soit l'inverse, ce qui n'a aucune importance, puisqu'il ne s'agissait que de s'esclaffer à de multiples reprises, estimable projet auquel nous nous serions conformés de meilleur cœur si le préposé aux gags n'avait pas jugé nécessaire de parsemer de blagues de corps de garde une comédie qui, de ce fait, échoue à rééditer complètement l'opération *Un poisson nommé Wanda*, dont le box-office conserve un excellent souvenir. Mais si la salle est climatisée...

J.-M. F.

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis mercredi 7 juillet figure page 18, sauf dans notre édition Rhône-Alpes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6079

[Grille 9 × 11 : colonnes 1 à 9, lignes I à XI]

HORIZONTALEMENT

I. Un truc assommant. – II. Il a la fâcheuse habitude de faire des boulettes. – III. Orientation. Pratiques. Mot d'explication. – IV. Escarpement rocheux. Lieux enchanteurs. – V. Un qui avait le sens des nuances. – VI. Nous conduisons comme des bêtes. Lieu de rangements. – VII. Cordon littoral. Démonstratif. – VIII. Une personne qui ne manque pas de dignité. Action d'avancer. – IX. Tirée d'affaires. Un roi à jouer. – X. Fit le tour. A moitié ruinés. – XI. Instruments à cordes.

VERTICALEMENT

1. Compétition souvent peu sportive. – 2. Vue d'ensemble. Peut maudire sans mot dire. – 3. Note. C'est bien souvent une victime du devoir. – 4. Une manière d'appuyer. Notes d'hôtel. – 5. Coule en Allemagne. Le paradis et l'enfer. Bouchonne en bichonnant. – 6. Possessif. Pronom. Trou. – 7. Enceinte. Un grade. – 8. Poste en vue. Bien repassée. – 9. Un peu d'espoir. Peut précéder un homme. Abréviation.

Solution du problème n° 6078

Horizontalement

I. Râteleur. – II. Agalactie. – III. Giro. Su. – IV. Eteintes. – V. Ra. Cor. – VI. Tonnelle. – VII. Brou. Caen. – VIII. Li. Poire. – IX. Ecumeur. – X. Menu. Test. – XI. Esse. Erié.

Verticalement

1. Rager. Blême. – 2. Agitatrices. – 3. Tare. Oô. Uns. – 4. Eloi. Nu. Mue. – 5. La. Non. Pé. – 6. Ecot. Ecoute. – 7. Ut. Eclairer. – 8. Rissoler. Si. – 9. Eu. Rénette.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Mariages

Odile POMARÈDE
et
Daniel JOUANNEAU

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, à Paris, le samedi 3 juillet 1993.

11, quai Branly,
75007 Paris.

Décès

– Mme André Planel,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André PLANEL,

survenu le 4 juillet 1993, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 7 juillet, dans l'intimité familiale.

3, rue du Chemin-Vert,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

– Laurent et Pascale Aublin,
Et l'ensemble du consulat général de France à Hongkong,
ont la tristesse de faire part du décès de

André TRAVERT,

survenu le 4 juillet 1993, à Paris.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Montmartre, le vendredi 9 juillet, à 8 h 30.

[Diplômé de langues orientales, section chinoise, André Travert était entré au Quai d'Orsay en 1946. Il occupa différents postes diplomatiques en Asie et à la mission permanente auprès des Nations unies à New-York, avant d'être ambassadeur à Kuala-Lumpur et consul général de France à Hongkong.]

– Florence,
sa femme,
Ses enfants,
Et tous les siens,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre CAILLENS,
médecin,

survenu le 3 juillet 1993.

Les obsèques ont eu lieu le 6 juillet, à Montpellier et à Bessède (Aude).

[Né le 3 mars 1934, à Montpellier, le docteur Jean-Pierre Caillens a fait ses études dans cette ville où il s'était installé comme rhumatologue et spécialiste de la rééducation fonctionnelle de l'Institut Saint-Pierre à Palavas (Hérault). Son activité dans les mouvements de jeunesse (Eclaireurs de France), son action pour la rééducation des jeunes accidentés et handicapés, ses travaux scientifiques dans sa spécialité et son rayonnement personnel ont été salués par le maire de Montpellier, M. Georges Frêche, qui proposera au conseil municipal de donner à une rue de la ville le nom de Jean-Pierre Caillens.]

– Mme Jacques Meunier,
son épouse,
Marie-Eve et José Cueto,
Paul et Catherine Meunier,
Françoise et Bernard Petitpré,
Claire Meunier et Jean-Paul Petit,
Catherine Meunier et Guy Quintane,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants et son arrière-petite-fille,
font part du rappel à Dieu de

M. Jacques MEUNIER,

le 6 juillet 1993.

Les obsèques auront lieu le samedi 10 juillet, en la chapelle de Risset (Varces-Allières-et-Risset, Isère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

128, rue de la Croix-Nivert,
75015 Paris.

– Mme Charles Torem,
son épouse,
M. et Mme Christopher Torem,
ses enfants,
Mlles Emily et Alison Torem,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles TOREM,
avocat international,
Lieutenant Commander USNR
(1942-1946), Oran,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 3 juillet 1993, à Paris.

Une cérémonie sera célébrée en sa mémoire ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Coudert Frères
a la douleur de faire part du décès, le 3 juillet 1993, de

M. Charles TOREM,
commandeur de la Légion d'honneur,
avocat aux barreaux
de Paris et de New-York,
vice-président honoraire
de la Cour d'arbitrage
de la Chambre de commerce
internationale,
ancien président du Conseil
des chambres de commerce
américaines en Europe.

52, avenue des Champs-Elysées,
75008 Paris.

Condoléances

– Le département des sciences du langage et l'UFR-06 LIT de l'université Paris-VIII-Vincennes, à Saint-Denis, adressent leurs condoléances attristées à la famille de leur collègue

M. le professeur Alain GUILLET.

Anniversaires

– Le 9 juillet 1980, nous quittait

Christian Lucas HÉTRICK.

Que tous ceux qui l'ont connu aient, ce jour, une pensée pour lui.

– Il y a quinze ans, mourait

Jean TEYSSANDIER,
ancien élève
de l'école supérieure des PTT.

Il le savait.
Le don de Dieu est inaliénable et requiert le témoignage.

« ... car nous ne pouvons pas ne pas dire ce que nous avons vu et entendu. »

Actes, IV, 20.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

PHILATÉLIE

Le petit train d'Artouste

La Poste mettra en vente générale, lundi 12 juillet, un timbre à 3,40 F consacré au petit train d'Artouste, à Laruns (Pyrénées-Atlantiques).

Plus haut chemin de fer d'Europe, à 2 000 mètres d'altitude, le train d'Artouste (Pyrénées-Atlantiques) est situé à une heure de route de Pau, à quelques kilomètres de la frontière espagnole, dans la vallée d'Ossau. Sa création est liée au chantier de barrage lancé au lac d'Artouste, en 1924. Pour le desservir, une voie ferrée est construite entre pic et lac d'Artouste sur une corniche à flanc de montagne. Après l'achèvement du barrage, en 1932, le petit train d'Artouste est transformé en train touristique. Tractées par une petite locomotive diesel, cinq voitures découvertes emportent à chaque trajet (huit kilomètres, voie unique, écartement de 50 centimètres) soixante passagers à une vitesse de pointe... de 18 kilomètres/heure !



Le timbre, particulièrement réussi, au format vertical 22 x 36 mm, dessiné par René Dessirier, gravé par Raymond Coatantiec, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

► Vente anticipée à Laruns (Pyrénées-Atlantiques), les 10 et 11 juillet, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au gymnase ; le 10 juillet, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste.

► Vente anticipée à Fabrèges (Pyrénées-Atlantiques), les 10 et 11 juillet, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la Maison communale.

Timbre à date identique pour les deux lieux.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, téléphone : (1) 49-60-33-28. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

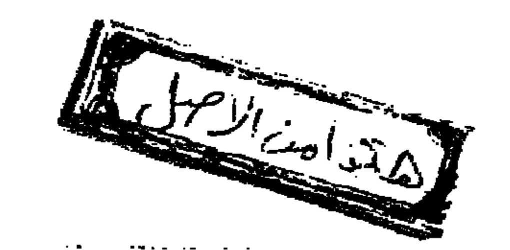
En filigrane

● ***Le Monde des philatélistes* fête la thématique.** – Cinéma, orchidées, moto, médecine hospitalière, chemin de fer, cyclisme, fauconnerie, Eaux et forêts, radioactivité... : *le Monde des philatélistes* de juillet-août ouvre ses colonnes (près de quarante pages) aux plus grands spécialistes de l'Association française de philatélie thématique (AFPT) qui fête son quarantième anniversaire. Autant de clés pour entamer des collections parfois originales en partant du bon pied. Autres sujets : les poches de l'Atlantique 1944-1945, Lorient ; les timbres de Biélorussie ; cartes postales, les gros. Sans oublier les rubriques habituelles : poste navale, poste aux armées, télécartes, polaires, etc. (*le Monde des philatélistes*, 100 pages, en vente en kiosque 25 F).

● **Le Louvre honoré.** – Feuillets de huit timbres et blocs figurent au programme philatélique de treize administrations postales à l'occasion du bicentenaire du Musée du Louvre (Antigua-et-Barbuda, Dominique, Gambie, Ghana, Grenade, Grenadines, Lesotho, Maldives, Nevis, Ouganda, Saint-Vincent, Sierra-Leone, Tanzanie). Ces timbres, parus entre janvier et avril, reproduisent des tableaux de maîtres appartenant au fonds du célèbre musée, parmi lesquels on retrouve Rubens, Titien, David, Le Nain, Tiepolo, Géricault, Ingres, Chassériau, Delacroix, etc.

● **Philatélie polaire espagnole.** – Une association espagnole de philatélie polaire est née en début d'année. Elle marque ainsi tout l'intérêt que portent les collectionneurs ibériques à cette spécialité, surtout depuis l'ouverture de la base antarctique espagnole Juan-Carlos Ier, dans l'île Livingstone (Shetland-du-Sud) au cours de la campagne 1987/1988 (Sociedad espanola de filatelia polar, Apartado de Correos 7, 43530 Alcanar Tarragona, Espagne).

● **Philexjeunes 94.** – Les organisateurs de Philexjeunes 94, prochaine exposition nationale jeunesse, qui se déroulera à Grenoble en avril 1994, viennent d'émettre une carte postale de soutien à leur manifestation, dessinée par Georges Nemoz. Tirage : trois mille exemplaires, numérotés (pour un tirage au sort doté de nombreux prix). Commandes (10 F plus port) : Annie Marsteau, 110 l'Arlequin/123, 38100 Grenoble.



ARNET DU Monde

Mariages

Décès

LIE

Artouste

Condolé

Annivers

ÉCONOMIE

BILLET

Une concession aux retraités

Le nouveau mécanisme d'indexation des retraites sur les prix, adopté par les députés dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 juillet *(lire page 6)*, devrait introduire davantage de transparence dans une pratique qui, jusqu'à présent, péchait par opacité et n'était pas dénuée d'hypocrisie. Avalisée par le gouvernement, cette concession accordée aux retraités risque d'engendrer des inégalités de traitement.

Depuis 1983, les pensions de retraite de la Sécurité sociale évoluent selon l'indice prévisionnel des prix. Or le caractère largement volontariste de cette référence s'est traduit *de facto* par un léger décrochage, le rattrapage intervenant toujours avec retard. La commission des comptes de la Sécurité sociale évalue ainsi la perte de pouvoir d'achat à 0,9 point pour 1991, alors qu'en 1992 l'évolution annuelle des pensions a été de 2,29 % pour une hausse des prix de 2,4 % (toutefois, les retraités bénéficient d'une cotisation d'assurance-maladie beaucoup moins élevée que les actifs). Cette année, seule la revalorisation de 1,3 % au 1er janvier est acquise. Le mécanisme retenu à l'initiative du député RPR Jean-Yves Chamard ne donne pas totalement satisfaction aux organisations – syndicales ou non – de retraités, cat il confirme l'indexation sur les seuls prix jusqu'en 1996. Par contre, il renforce le principe d'un ajustement en niveau pour l'avenir (si un écart est constaté, le pourcentage accordé l'année suivante en tiendra compte) et, surtout, il introduit un rattrapage en masse pour le passé : les sommes que le retraité aurait dû percevoir au titre de l'année écoulée lui seront reversées. Une commission consultative sera constituée.

Même si ce mode d'indexation doit logiquement être réversible, au moins partiellement, si l'inflation est moins forte que prévu, il fait déjà des envieux. Lors de la discussion, le gouvernement a refusé de l'appliquer aux allocations familiales. Immanquablement, la même requête lui sera adressée en ce qui concerne le RMI, le minimum vieillesse ou les pensions des fonctionnaires, qui dépendent des augmentations générales accordées aux agents de l'Etat. D'ailleurs, ces derniers – et pourquoi pas les salariés du privé ? – auront beau jeu de réclamer eux aussi des rattrapages. Certes, le gouvernement peut rétorquer que les rémunérations dépendent aussi des primes ou des augmentations liées à l'amélioration des qualifications. Il n'en demeure pas moins qu'en cas de regain de l'inflation ce système peut présenter des risques de contagion non négligeables.

J.-M. N.

Les perspectives économiques et la récession en France

L'INSEE prévoit une stabilisation de l'activité au second semestre

Entrée en récession à la fin de l'année dernière, la France ne peut guère espérer mieux qu'*« une certaine stabilisation »* de l'activité au second semestre 1993, estime l'INSEE dans son dernier point de conjoncture publié mercredi 7 juillet. Le PIB (produit intérieur brut) marchand, précise l'organisme, *« diminuerait de 1,2 % »* cette année (contre une croissance de 1,3 % en 1992), le relatif dynamisme des services et des commerces permettant de compenser quelque peu la chute observée dans les autres secteurs (– 4 % pour la production manufacturière).

Observée depuis le second semestre de 1990, la décélération de la consommation des ménages se poursuivra en 1993, ajoute l'INSEE. Sa croissance ne serait plus que d'environ 0,4 % en 1993. *« Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages progresserait de 0,3 % en 1993* [et] *la consommation ne se redresserait pas de façon marquée »*, note l'institut. L'éclaircie ne viendra pas des exportations. Elles souffrent *« de leur orientation dominante vers une Europe continentale en récession. La demande mondiale adressée à la France ne croîtrait que de 1,3 % en 1993 »* (contre 3,9 % en 1992).

Sombre tableau

Dans ces conditions, l'INSEE table sur un recul de l'investissement productif en 1993 du même ordre que l'année dernière (– 5 % en volume). *« La baisse des taux d'intérêt de court terme n'aura qu'un effet progressif sur l'activité, sans doute très faible en 1993, et guère d'impact sur l'investissement industriel. Les entreprises sont confrontées à une concurrence accrue, des marges resserrées et voient leur taux de rentabilité décroître depuis 1990. »*

Une augmentation du taux de chômage est inéluctable, en conclut l'INSEE. De 10,3 % de la population active en 1992, il grimperait à 12,5 % en fin d'année, tandis que la hausse des prix atteindrait 2,7 % *« sans que cette légère accélération par rapport au résultat de 1992 (1,9 %) traduise pour autant une recrudescence de tensions inflationnistes »*.

Le tableau est sombre. Mais au total il ne diffère pas, à quelques nuances près, de celui peint par les autres organismes de conjoncture. Tant et si bien que l'un d'entre eux, Rexecode, réputé proche du patronat, vient de mettre en garde contre *« une surenchère au pessimisme »*. En France, les mesures de relance du bâtiment et des travaux publics, la baisse des taux d'intérêt peuvent jouer *« positivement »* et se conjuguer avec une reprise de l'activité dans les autres pays européens attendue en 1994, note Rexecode. L'excès de pessimisme, en conclut l'organisme, n'est *« ni justifié, ni nécessaire »*.

Plus de 400 000 chômeurs supplémentaires en 1993

Suite de la première page

Il en résulterait un nouveau recul de l'emploi total de 1,2 %, soit une perte de 270 000 emplois après une diminution de 125 000 en 1992. Avec l'arrivée de nouveaux actifs sur le marché du travail et la fin de nombreux stages, le taux de chômage atteindrait en fin d'année 12,5 %, soit plus de 400 000 chômeurs supplémentaires.

L'étude de l'INSEE montre ainsi que les effets évidemment positifs de la baisse des taux d'intérêt *« ne devraient toutefois se manifester sur l'activité réelle que de manière progressive et vraisemblablement peu importante d'ici à la fin de l'année »*, une amplification restant possible en cas de nouvelle accélération. Cette baisse des taux a le mérite d'améliorer la situation financière des entreprises, mais l'investissement productif devrait connaître une nouvelle baisse, pour la troisième année consécutive, d'environ 5 % en volume. Alors que l'on s'attend à une progression du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages de 0,3 % cette année (contre + 1,7 % en 1992), la consommation devrait être particulièrement faible (+ 0,4 %) et le taux d'épargne se stabiliserait. La hantise du chômage et les craintes des ménages sur leur situation financière risquent de conduire ces derniers à donner la priorité à leur désendettement et à continuer à restreindre leurs dépenses.

Il n'est pas surprenant que, dans ce contexte, M. Balladur s'efforce de briser le cycle infernal du pessimisme. Cela le conduit à lancer, dans une entretien à *Paris-Match*, un appel pressant aux Français : *« N'ayez plus peur de consommer, ayez confiance dans l'avenir. »* Pour le chef du gouvernement, *« au fur et à mesure que la confiance reviendra, les Français consommeront davantage. S'ils épargnent beaucoup en ce moment, c'est par crainte de l'avenir. Il nous faut convaincre les Français que, en bloquant la consommation, ils bloquent la machine »*.

Comme le note le bulletin *Actualités* de l'UIMM (patronat de la métallurgie), *« le gouvernement paraît n'avoir d'autre choix que de faire confiance à la confiance »*. Mais les ménages se sentiront-ils incités à réduire leur épargne de précaution alors que chaque jour ou presque de nouvelles charrettes de suppressions d'emplois sont annoncées, rendant plus omniprésente l'angoisse du chômage ?

Le pari de M. Balladur peut cependant être alimenté par quelques espérances. Le succès – sans précédent, assure-t-on déjà, avant la clôture de la souscription samedi 10 juillet – de l'emprunt d'Etat Balladur apparaît comme un signe de confiance. Surtout les sommes dégagées, qui pourraient représenter plus du double des 40 milliards de francs attendus, devraient permettre au gouvernement de prendre de nouvelles mesures pour amplifier la relance dans le bâtiment et les travaux publics et ainsi apporter un soutien à l'emploi réclamé tant dans la majorité que dans les milieux industriels.

Les pouvoirs publics peuvent également compter sur une poursuite du mouvement de baisse des taux d'intérêt, même si M. Alphandéry s'est montré sur ce point plutôt prudent à Tokyo. Tout en soulignant la bonne santé du franc, en dépit de l'effritement observé ces derniers jours, le ministre de l'économie s'est contenté d'observer que la diminution des taux d'intérêt se poursuivrait : *« Si les marchés permettent une baisse des taux, on verra. »* Il ne leur est pas interdit d'espérer aussi une meilleure concertation entre les grands pays industrialisés – notamment en Europe continentale, frappée de plein fouet par la récession – dès lors que le pré-accord sur la réduction des droits de douane laisse espérer une trêve dans la guerre commerciale de ces derniers mois. A Tokyo, les ministres de l'économie du G7 ont souhaité *« renforcer* [nos] *efforts coordonnés »* pour rechercher de façon *« plus efficace une réduction des obstacles à la croissance et à la création d'emplois »*.

Autant d'éléments qui pourraient permettre de conjurer les mauvais présages. Si la politique économique de M. Balladur ne donne pas de fruits suffisants, ou du moins ne les laisse pas espérer, avant la fin de l'année, laissant entrevoir une sortie de crise, les pressions pour une inflexion de ses orientations risquent d'être de plus en plus rudes au sein de sa propre majorité mais aussi dans les milieux patronaux.

MICHEL NOBLECOURT

POINT DE VUE

Six questions d'actualité sur la crise

par Gérard Worms

Je suis, comme beaucoup d'autres sans doute, frappé par le désarroi d'une partie de l'opinion devant les polémiques en cours au sujet de la crise, et des mesures propres à y faire face. J'ai donc tenté d'énoncer mes réponses personnelles aux principales questions qui sont couramment posées.

1. – Le gouvernement a-t-il eu raison de commencer par des mesures restrictives telles que l'augmentation des impôts, au risque de peser sur une consommation déjà trop ralentie ?

Ma réponse est oui. Non pas parce qu'un déficit budgétaire de 380 milliards de francs eût été beaucoup plus cataclysmique qu'un déficit de 320. Mais pour deux autres raisons. La première est que des mesures aussi rigoureuses (et d'autres ont à juste titre suivi) ne peuvent être prises ainsi en rafale qu'au début d'un gouvernement. La seconde est que les marchés financiers ne nous auraient pas déchargés du différentiel de trois points qui grevait nos taux d'intérêt par rapport aux taux allemands si de tels signaux de sérieux dans la gestion de la dépense publique n'avaient pas été émis.

2. – Pourquoi n'avoir pas plutôt accru la TVA, ce qui eût moins pesé sur la propension à consommer que l'alourdissement de la CSG ?

J'avais imaginé initialement qu'une hausse de la TVA pouvait être préférable, puisque notre pays était dans une période sans précédent où une telle hausse n'eût pas engendré de vrais risques d'inflation. Je ne croyais pas non plus à l'argument « européen » suivant lequel une telle hausse nous eût encore éloignés d'une totale harmonisation des taux en Europe, car celle-ci n'est ni possible ni d'ailleurs nécessaire.

Mais la vraie raison pour laquelle le recours à la CSG me paraît le bon choix est qu'il s'agissait de remédier au déficit des régimes sociaux. Le faire en utilisant la TVA aurait consisté à établir une passerelle entre ces régimes et l'impôt national, le plus massif et le plus indolore. Cette passerelle aurait risqué, au cours des années, de devenir un viaduc, alors qu'il est essentiel d'enfermer les partenaires sociaux dans une contrainte d'équilibrage des régimes sociaux sans laquelle le pire est certain.

L'allégement de la fiscalité directe

3. – Mais, ce faisant, le gouvernement soutient-il suffisamment la demande, dont l'asthénie actuelle est à l'origine de si nombreuses faillites et de licenciements ?

Ma réponse est non, mais il est permis de croire que cela peut changer. D'abord par l'effet des mesures qui viennent d'être votées. Ensuite par d'autres qui seront prises d'ici là et qui, espérons-le, seront vigoureuses. Ces nouvelles mesures à venir devraient à mon sens porter prioritairement sur l'allégement de la fiscalité directe (moyen le plus efficace de relancer la demande) et sur l'appui aux PMI. Car si les grands groupes peuvent attendre le vrai retournement du cycle de 1995-1996 en « faisant le gros dos », de nombreuses PMI des secteurs exposés ont un horizon de temps bien plus court.

4. – Mais la gravité de la récession française n'est-elle pas liée à la politique dite du « franc fort » ?

Il est vrai que la contraction de la masse monétaire M2 au cours des deux dernières années a été sans doute plus forte qu'il n'était souhaitable. Il est vrai aussi que le dollar reste sous-évalué, sans parler des effets des dévaluations anglaise, italienne et espagnole.

Mais les partisans d'un décrochage par rapport au mark entretiennent une certaine confusion intellectuelle en plaidant tantôt que le franc ne serait pas entraîné à la baisse par un tel décrochage – auquel cas la mesure serait neutre pour nos exportateurs, – tantôt qu'il s'agirait bien d'une *« dévaluation compétitive »*. Et quant à celle-ci, elle réveillerait les démons à peine conjurés du laxisme français. Tout cela ne valant bien entendu que si, sur bien des points, nos voisins allemands veulent bien se pencher d'un regard neuf sur les problèmes qui nous sont communs.

5. – Justement, ces problèmes ne relèvent-ils pas d'une défense beaucoup plus énergique de l'industrie européenne ?

Si, à coup sûr, mais pas par les moyens du protectionnisme pur et dur, que nous n'avons d'ailleurs aucune chance de faire adopter à l'Europe. Il faut bien plutôt :

– faire appliquer par la Commission les accords de sauvegarde déjà passés. L'accord avec les Japonais sur l'automobile, pour ne citer que lui, n'est pas réellement respecté, nos voisins et la Commission le trouvant trop sévère eu égard à l'ampleur de la chute des ventes, dont les Japonais auraient dû, aux termes de l'accord, prendre les trois quarts à leur charge ;

– être intransigeants sur le respect en Europe des protections communautaires en place. Je crois, par exemple, qu'une attitude ferme des institutions européennes, incluant la menace du recours à la Cour de justice, aurait pu dissuader nos amis allemands d'invoquer d'une manière juridiquement discutable la possibilité de s'exonérer des rétorsions américaines en matière de télécommunications, et aurait donc évité que surgisse un tel signe de cacophonie ;

– s'interroger avec nos collègues allemands sur les moyens concrets de redonner aux négociateurs européens une force de frappe qui leur manque trop souvent face aux autres grandes régions du monde. Discuter pour le compte de douze pays mandants (et bientôt de quinze ou seize), au nom d'une Commission de dix-sept commissaires (et bientôt de vingt et un si l'on ne revoit pas radicalement la problématique du nombre des commissaires) condamne en effet nos négociateurs à moins bien défendre que leurs homologues les intérêts de l'Europe. Celle-ci est pourtant le plus grand marché du monde et devrait donc disposer dans bien des cas d'une position de force.

J'ajoute que si nous parlons de questions aussi opératoires, au lieu de nous enfermer dans des querelles de doctrine propres à déchirer l'Europe, les Britanniques ne pourront plus tirer prétexte de contradictions de principe pour ne pas ouvrir le dossier.

6. – Mais cette thérapeutique sans rupture du système suffira-t-elle à éviter la disparition annoncée par M. Arthuis de millions et millions d'emplois par le jeu des délocalisations ?

Je crois, pour ma part, que les chiffres du rapport récemment publié sont excessifs, surtout si les sauvegardes évoquées ci-dessus sont réellement mises en place. Je crois aussi que leur énoncé fait croire à nos concitoyens que la récession actuelle a des causes essentiellement structurelles, ce qui est en train de les faire passer de l'inquiétude à l'angoisse. Mais si les causes structurelles jouent incontestablement un rôle, le principal caractère de cette crise est lié à un bas de cycle conjoncturel d'une profondeur inégalée depuis les années 30, et surtout – ce qui est nouveau – commun à toute l'Europe.

Il ne faut donc pas désespérer les consommateurs en leur faisant croire que l'Europe dans sa version actuelle est condamnée à l'asphyxie. Car s'ils croient cela, ils ne pourront qu'épargner chaque jour davantage, et alors adieu la demande. Il faut insister au contraire sur les perspectives de retournement 1995-1996, qui paraissent techniquement certaines, en même temps que l'on aiderait nos PMI les plus exposées à tenir le choc d'ici-là.

On trouvera sans doute les tentatives de réponses ci-dessus moins péremptoires que celles des monétaristes intransigeants ou des protectionnistes convaincus. Mais la nécessaire mobilisation de tous ne peut venir ni de la sous-estimation par les premiers du rythme auquel se défait notre tissu industriel, ni du recours préconisé par les seconds à un enfermenent de l'Europe par et sur elle-même, lequel n'est ni possible ni souhaitable.

► Gérard Worms est président de la Compagnie de Suez et président de la Société d'économie politique.

La restructuration de la sidérurgie européenne

Bruxelles adopte une position de fermeté vis-à-vis du groupe italien Ilva

Cette fois, Bruxelles ne plaisante pas. La Commission européenne, qui redoute qu'une course aux aides nationales ne se développe dans la sidérurgie, a décidé de se montrer intraitable vis-à-vis du groupe public italien Ilva. Elle a rejeté, mercredi 7 juillet, le plan de restructuration que lui soumettaient les autorités de Rome pour cause d'incompatibilité avec les textes communautaires. Et a ouvert, derechef, une procédure visant à empêcher tout versement d'aides au sidérurgiste transalpin, littéralement asphyxié par un endettement évalué à 30 milliards de francs.

L'Etat italien, qui souhaite privatiser son producteur d'acier, a prévu, au préalable, d'apurer à hauteur de 4 milliards d'écus (26 milliards de francs) le passif d'Ilva, sans envisager de réduire sa production. La Commission réclame une diminution de capacité de l'ordre de 3 millions de tonnes et la fermeture d'un site à Tarente.

Pour le moment, chacun campe sur ses positions. Rome, pour des raisons sociales évidentes. Bruxelles, car c'est toute la légitimité de son plan d'assainissement de la sidérurgie communautaire qui est en jeu. *« Il faut tirer la sonnette d'alarme »*, avertissait mercredi Karel Van Miert, commissaire européen chargé de la concurrence, craignant que *« d'autres sidérurgistes ne suivent ce mauvais exemple »*.

Il y a quelques semaines, M. Van Miert avait déjà envoyé un message aux autorités italiennes en estimant qu'il était *« incohérent et indéfendable de réclamer des fermetures à des entreprises qui ne bénéficient d'aucune aide, alors que d'autres, en recevant un concours financier peuvent remettre en cause l'équilibre recherché entre l'offre et la demande »*.

En attendant, les ministres de l'industrie des Douze, qui devaient se recontrer le 26 juillet pour aborder le dossier sidérurgie, ne se verront que le 21 septembre à Bruxelles.

Les prévisions du Crédit lyonnais

Le PIB français pourrait diminuer de 1 % en 1993 et augmenter de 1 % en 1994

Les seuls secteurs susceptibles de faire redémarrer, prudemment, l'économie française à la fin de 1993 ou au début de 1994 seront le logement et les travaux publics, en raison des mesures prises par le gouvernement, estiment les experts de la direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais dans une analyse publiée mercredi 7 juillet. Ils prévoient une diminution de 1 % du produit intérieur brut (PIB) cette année, et une augmentation de même importance l'année prochaine.

Ces prévisions se fondent sur un recul de 4,1 % de la production manufacturière en 1993 et une stagnation en 1994, en tenant compte d'une série de facteurs défavorables. La chute des investissements de l'industrie (– 11 %) en 1993 se poursuivrait en 1994 (– 4 %), en raison d'un excédent des capacités de production, employées à 79,5 %, taux qui se rapproche du point bas de 1975 après le deuxième choc pétrolier. L'impact des dévaluations de plusieurs pays européens (Espagne, Italie, Grande-Bretagne, Scandinavie) provoque des pertes de parts de marché de nos exportateurs dans ces pays, tandis que les mesures antidumping prises aux Etats-Unis pénalisent nos livraisons et que le textile est déprimé par les bas salaires du Sud-Est asiatique.

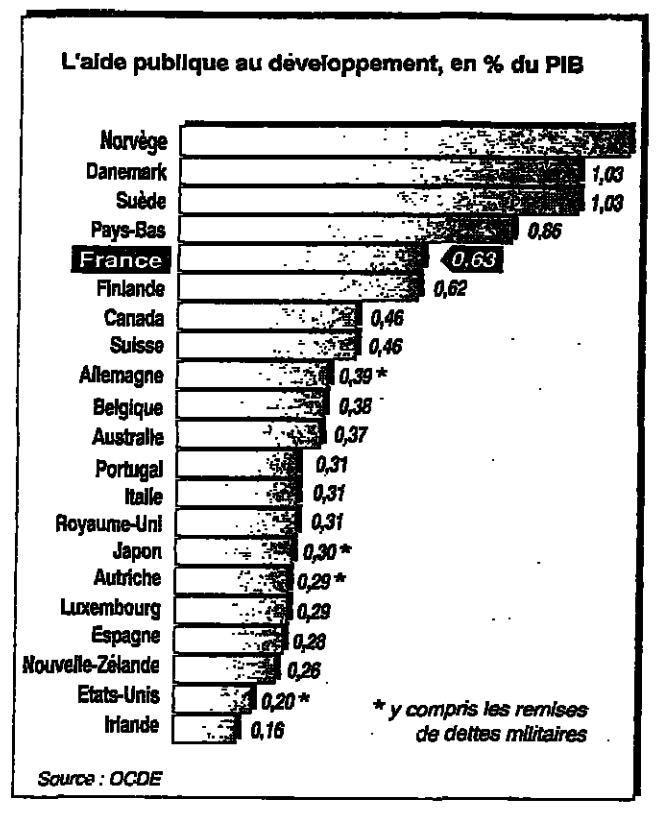
Le ralentissement de la consommation des ménages (+ 0,3 % en 1993 et 0,9 % en 1994) et celui des biens intermédiaires (acier pour l'automobile et verre plat pour le logement) contribuent enfin à la récession en France. En conséquence, le recul de l'emploi salarié du fait d'un ajustement retardé des entreprises à la dégradation de l'activité, conjugué avec l'augmentation de la population active, conduit à une élévation du taux de chômage à 11,4 % en 1993 et 11,8 % en 1994.

La consommation des ménages ne s'accroîtra que de 0,3 % cette année, du fait de l'augmentation des prélèvements, du freinage des hausses de salaires et des réductions d'effectifs, le taux d'épargne passant à 13 % en 1993 pour ne baisser que légèrement en 1994, à 12,8 %. Enfin, la balance commerciale devrait rester excédentaire de 20 milliards de francs cette année, et d'autant l'année prochaine.

FRANÇOIS RENARD

ÉCONOMIE

L'effort des pays riches en faveur des pauvres piétine



Les pays riches ne se sont pas montrés beaucoup plus généreux à l'égard des pays en développement en 1992 que l'année précédente. Selon une étude de l'OCDE, publiée mardi 6 juillet, l'aide publique fournie par le comité d'aide au développement (CAD), une sorte de club des pays riches, n'a cru que de 1 % en termes réels d'une année sur l'autre. Champion toute catégorie, la Norvège, seul pays à consacrer plus de 1 % de son produit intérieur brut (PIB) aux pays en développement. En chiffres absolus, les Etats-Unis et le Japon sont les plus importants donateurs de la planète (avec une dizaine de milliards de dollars pour chacun d'eux) mais, en pourcentage, ils arrivent respectivement en 20e et 15e position. Le Portugal fait mieux qu'eux.

Dans une étude prospective intitulée « Santé 2010 »

Le Plan préconise un profond changement du système d'assurance-maladie

Dans un rapport intitulé *« Santé 2010 »* publié jeudi 8 juillet, le groupe « prospective du système de santé » du Commissariat général du Plan insiste sur la nécessité de procéder à *« des modifications profondes »* dans les domaines de l'assurance-maladie et des structures médicales. Au cours des quinze prochaines années, il s'agit de parvenir à une meilleure organisation entre financeurs, de redéfinir leurs relations avec les producteurs de soins et de mener à bien une clarification des responsabilités.

Alors que le déficit de l'assurance-maladie impose de sévères mesures d'ajustement à court terme, le mérite du groupe « prospective du système de santé », présidé par Raymond Soubie (1), n'est pas tant d'insister sur les carences du système de santé français que de le mettre en perspective et d'aller jusqu'au bout de la critique qu'il impose.

Les propositions contenues dans le rapport *Santé 2010* reposent sur deux constatations de base. La première est que, contrairement aux apparences, *« l'état de santé d'une population n'est pas en rapport direct avec le volume des ressources qu'elle consacre aux soins »* et que *« les dépenses collectives dans d'autres secteurs »* tels que la formation, l'environnement ou le logement *« peuvent être plus productives de santé »*. La seconde, tout aussi déterminante, est que les mécanismes de régulation des dépenses sont *« à bout de souffle »* et que ceux qui sont supposés les gérer (organismes de sécurité sociale, représentants des professions de santé, partenaires sociaux et Etat) *« souffrent d'un défaut de compétence et de légitimité »*.

« Pression consumériste » croissante

Après avoir passé en revue les évolutions prévisibles dans les quinze prochaines années – vieillissement de la population nécessitant une prise en charge du phénomène de la dépendance des personnes âgées, insuffisance de la formation des médecins, inadaptation du découpage des spécialités au détriment des généralistes, *« pression consumériste »* croissante, mais aussi aspiration des malades à davantage d'information et de participation, – le rapport propose *« un modède pour 2010 »*. Réaffirmant que la solidarité nationale doit être confirmée comme *« le principe fondateur »* d'un système d'assurance-maladie qui deviendra *« unique »*, le document plaide pour *« une régulation du système de soins fondée sur la création d'espaces locaux gérés en concertation avec les différents acteurs »*.

Financé à partir de l'ensemble des revenus des ménages, actifs comme inactifs, et non plus par les seules cotisations, le nouveau système prendrait en charge *« un panier de biens et services dont le contenu ferait l'objet d'une redéfinition permanente »* et correspondrait aux *« actions de soins dont l'efficacité est réellement prouvée »*. Des objectifs de croissance, reposant *« sur une analyse des prévisions démographiques, économiques et des grands besoins en santé publique »*, seraient déterminés en liaison avec les partenaires sociaux, les professions médicales, les assureurs privés, des parlementaires et des représentants de l'Etat avant d'être avalisés par la représentation nationale. Le mécanisme centralisé traditionnel – l'Etat, contraint d'intervenir sans cesse pour corriger les dérives, est le seul véritable maître à bord malgré la présence des partenaires sociaux et médicaux – serait donc balayé.

Enfin, le rapport suggère *« un partage des responsabilités entre le niveau national et le niveau local »*. Dotées d'une enveloppe financière, des agences régionales des services de santé passeraient des contrats avec les médecins et les hôpitaux. Quant à l'assuré acceptant *« une limitation de sa liberté de choix par l'adhésion à un réseau de soins »*, il bénéficierait du tiers payant. Ce scénario, conclut le rapport du Plan, *« ne se présente pas comme « la » solution prête à l'emploi »*, mais se veut plutôt *« le point de départ pour un débat serein et approfondi »*.

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) Raymond Soubie, ancien conseiller social de Raymond Barre à Matignon et ancien PDG du groupe Liaisons sociales, est aujourd'hui PDG d'Altédia-communication.

La négociation sur les économies

Les caisses d'assurance-maladie et les syndicats médicaux sont optimistes

Les caisses nationales d'assurance-maladie et les quatre syndicats médicaux (CSMF, MG-France, FMF, SML) se sont déclarés optimistes, mercredi 7 juillet, sur l'issue des négociations destinées à réaliser 10,7 milliards de francs d'économies en 1994 dans le secteur de la médecine libérale (*le Monde* du 7 juillet).

« Je reste optimiste sur un accord d'ici fin juillet », a déclaré le docteur Claude Maffioli, président de la Confédération des syndicats médicaux français, la principale organisation, au terme de la première réunion de négociation. *« Nous pourrons rédiger le contenu de notre convention médicale avant le 31 juillet, c'est l'objectif que nous nous sommes fixé »*, a estimé de son côté Jean-Claude Mallet, président (FO) de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM).

Dans son rapport 1993

La Banque mondiale recommande aux pays en développement d'accroître leurs dépenses de santé

La Banque mondiale a publié, mardi 6 juillet, son rapport annuel sur le développement dans le monde, consacré, cette année, aux problèmes de santé des pays en développement. Pour les résoudre, la Banque préconise de réformer les systèmes de santé publique à l'efficacité souvent médiocre.

L'amélioration est spectaculaire. Il y a quarante ans, dans les pays en développement, l'espérance de vie n'excédait pas la quarantième année. Elle dépasse aujourd'hui soixante-trois ans. En 1950, un enfant sur cinq n'arrivait pas à l'âge de cinq ans ; en 1990, neuf enfants sur dix le dépassent. La variole a disparu. Les cas de rougeole et de poliomyélite se raréfient. Autant de succès que la Banque mondiale, dans son dernier rapport sur le développement dans le monde (1), attribue à la croissance des revenus, aux progrès de l'éducation et, *« en partie »*, aux *« efforts déployés par les gouvernements »*.

Il n'en reste pas moins que *« d'énormes problèmes continuent à se poser »* dans ces pays, même si tous ne sont pas logés à la même enseigne (au Ghana, le taux de mortalité juvénile n'a pas baissé de façon significative depuis trente ans). Et de nouveaux défis surgissent : le développement du sida, qui pourrait faucher 1,8 million de vies par an en l'an 2000, la résistance accrue du paludisme aux médicaments actuels (la vie de 2 millions de personnes par an est en jeu), le vieillissement général de la population...

La réponse passe en partie par une amélioration des systèmes de santé, note la Banque mondiale, qui dans son rapport répertorie leurs défauts principaux. L'allocation des ressources est souvent inappropriée : *« On dépense des deniers publics en interventions de santé à faible rapport coût-efficacité* [comme la plupart des cancers], *alors que des interventions critiques et d'un excellent rapport coût-efficacité, comme le traitement de la tuberculose et des maladies sexuellement transmissibles (MST), demeurent insuffisamment financées. »* Autres critiques formulées par la Banque : *« l'iniquité »* des systèmes de santé (au Pérou, 60 % des pauvres – mais seulement 3 % des riches – sont à plus d'une heure de route du centre de santé le plus proche) ; leur *« inefficacité »*, rançon notamment d'une mauvaise organisation : enfin, *« l'explosion des coûts »*, surtout perceptible dans les pays à revenus intermédiaires.

Faire appel au privé

« Il serait possible, affirme le rapport, *de sauver des millions de vie et d'économiser des milliards de dollars. »* Outre des actions de fond, forcément lentes à faire sentir leurs effets (scolarisation accrue, amélioration du statut de la femme), la Banque propose une double stratégie. Premier volet, *« améliorer les dépenses publiques de santé »* des pays en développement en se concentrant sur l'essentiel : offrir *« l'ensemble minimum de services cliniques essentiels à* [...] *leurs populations »* – quitte à cesser d'offrir des soins dont le rapport coût-efficacité est moindre. La charge financière induite serait de 8 dollars (un peu moins de 50 F) par personne et par an pour les pays à faible revenu et de 15 dollars pour les pays à revenus intermédiaires. Le coût est plus élevé qu'il n'y paraît. Aujourd'hui, rappelle la Banque mondiale, *« dans les pays les plus pauvres, l'état dépense en général pour la santé dans les 6 dollars par personne »*.

Autre suggestion pour pallier les défaillances des systèmes de santé : *« favoriser la concurrence et la diversité »* dans la production de soins en faisant appel au privé. Il *« dispense souvent des services de meilleure qualité »*, assure la Banque qui ajoute : *« La qualité peut y gagner et cela peut faire baisser les coûts. »* La remarque risque de faire grincer quelques dents...

J.-P. T.

(1) *World Development Report 1993, Investing in Health*. World Bank.

Tandis qu'une nouvelle grève est annoncée

La SNCM dénonce le « racket » des dockers marseillais

La Fédération nationale des ports et docks CGT a appelé, mercredi 7 juillet, à un arrêt de travail de quarante-huit heures dans les ports, entre le samedi 10 et le lundi 12 juillet. Cette décision fait suite à l'échec d'une réunion entre les représentants des dockers et le patronat, l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM).

La CGT indique que la question de l'identification des catégories de dockers aurait dû *« trouver une solution »* lors de cette réunion. *« Non seulement l'UNIM s'y est refusée, mais elle a fait marche arrière sur ses propositions de février »*, précise la CGT. A Marseille, la Société nationale maritime Corse Méditerranée (SNCM) dénonce pour sa part *« le chantage inadmissible »* exercé par la CGT, qui a bloqué mardi 6 juillet trois ferries pour réclamer la présence de dockers sur ces navires. *« Pour éviter que les navires ne soient immobilisés, nous avons été obligés de nous soumettre à un véritable racket »*, précise la société, qui ajoute : *« La présence de dockers sur les ferries ne se justifie en aucune façon, les passagers et leurs véhicules ne nécessitant aucun travail de manutention. »*

Pour protester contre des fermetures

Des mineurs détruisent des installations d'une centrale thermique du Rhône

SAINT-ÉTIENNE

de notre correspondant

Après avoir manifesté devant le siège social des Houillères de bassin du Centre-Midi à Saint-Etienne, où se tenait jeudi 8 juillet un comité central d'entreprise, trois cent cinquante mineurs venus de Gardanne (Bouches-du-Rhône) et de La Mure (Isère) ont pénétré vers midi sur le site de la centrale thermique de Loire-sur-Rhône, près de Givors.

Les manifestants ont alors mis le feu à une réserve de charbon d'origine américaine et détruit du matériel lié à l'approvisionnement de la centrale. *« Etant donné la violence des actes et les menaces proférées par des mineurs à l'encontre du personnel »*, le directeur de la centrale a décidé, *« à titre préventif »*, de renvoyer l'ensemble du personnel à son domicile. Les manifestants se sont dispersés vers 13 h 30 avant l'arrivée des CRS, après avoir écrasé avec des engins de manutention, puis brûlé, trois véhicules de gendarmerie. Devant l'ampleur des dégâts estimés à plusieurs millions de francs, EDF a décidé de porter plainte.

Les mineurs entendaient protester contre la fermeture d'une unité d'exploitation située dans l'Hérault, prévue d'ici à la fin du mois, et contre celle de La Mure, envisagée pour 1997. Jeudi matin, leurs représentants au comité central d'entreprise avaient d'ailleurs refusé d'examiner les deux points à l'ordre du jour concernant ces fermetures, qui entraîneraient la suppression de plus de quatre cents emplois.

En juin, les mineurs de La Mure avaient déjà tenté d'incendier, à Villefranche-sur-Saône, un stock de 5 000 tonnes de charbon provenant d'Allemagne.

V. C.

□ **Vacances Voyages Loisirs met Socrate au banc des accusés.** – Des organisateurs de voyages d'enfants en groupes, réunis à la gare Montparnasse, ont dénoncé mercredi 7 juillet des hausses importantes des tarifs SNCF pour ces groupes et une dégradation sensible de leurs conditions de voyage, qu'ils imputent à l'application du nouveau système de réservation « Socrate » de la SNCF. Vacances Voyages Loisirs (VVL), qui transporte 20 000 jeunes par an, a constaté des majorations de prix de 15 % à 30 % en 1993, pour les mêmes destinations, par rapport à l'année dernière. A terme, ces organisateurs de voyages d'enfants n'ont pas exclu un abandon du rail au profit des sociétés privées de transport routier.

□ **La TVA a été introduite en Pologne.** – La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) a été instituée lundi 5 juillet en Pologne en remplacement de l'impôt sur les ventes. Le taux de base de la TVA est fixé à 22 %. Certains biens et services sont cependant exonérés ou soumis à un taux préférentiel de 7 %. Cette opération a été accueillie avec appréhension par les consommateurs, qui craignent une flambée des prix, et par les syndicalistes, qui s'interrogent sur ses effets sociaux et son impact sur le budget de l'Etat. Le ministre des finances, Jerzy Osiatynski, s'est cependant voulu rassurant, en affirmant que les hausses des prix consécutives à l'opération ne devraient pas excéder 2 % ou 3 %. L'an dernier, le taux d'inflation polonais s'est établi à 43 %.

□ **La mairie du ministre de l'agriculture occupée par des manifestants.** – Plusieurs dizaines de manifestants de la Confédération paysanne ont occupé, mercredi 7 juillet, l'hôtel de ville de Rignac, dans l'Aveyron, dont Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, est maire. Les agriculteurs veulent faire pression sur la France au moment où le G7 est réuni à Tokyo pour qu'elle montre sa fermeté sur le dossier agricole du GATT. Le ministre a indiqué dans un communiqué que la *« détermination de la France avait été affichée très clairement »*. En début de matinée, jeudi 8 juillet, l'occupation de la mairie se poursuivait.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 8 juillet 1993 :

UN ARRÊTÉ

– du 23 juin 1993 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

ÉCONOMIE

Les discussions sur le GATT

Le commerce mondial désorienté

IV. – *L'Asie, son envol et ses filets de protection*

Considérée, en Occident, comme le bouc émissaire voleur d'emplois, l'Asie s'inquiète de la montée du protectionnisme en Europe et aux Etats-Unis (*le Monde* des 6, 7 et 8 juillet). Refusant de se constituer en bloc fermé, les pays d'Extrême-Orient amorcent néanmoins un recentrage sur leur région. Ils devraient trouver dans la libéralisation des échanges entre eux – à l'occasion d'*asiatic rounds* à venir – de nouvelles sources d'une croissance forte.

« La Méditerranée est la mer du passé, l'Atlantique celle du présent, le Pacifique celle du futur. » Attribuée à James Hayes, secrétaire d'Etat américain entre 1908 et 1912, la formule fait aujourd'hui florès en Asie. Parmi d'autres, l'interlocuteur officiel de Gérard Longuet à Singapour, Lee Suan Hiang, l'un des dirigeants du bureau de développement économique (EDB) de la cité-Etat, accueillait fin mai le ministre français de l'industrie en brodant autour de cette phrase. De fait, la région Asie-Pacifique est aujourd'hui la principale zone de dynamisme dans l'économie mondiale. Les pays d'Asie de l'Est – la Chine en particulier – connaissent toujours une croissance très élevée (un rythme annuel autour de 7 %).

Tirée jusqu'à présent en grande partie par les ventes réalisées sur les marchés occidentaux, cette croissance pourrait cependant être menacée par la montée du protectionnisme des pays clients, soucieux de préserver l'emploi chez eux – l'Europe et les Etats-Unis. C'est pourquoi les leaders asiatiques – qui ne sont pas tous, tant s'en faut, des disciples de l'économiste libéral Adam Smith – se font, dans tous les forums internationaux, les plus vibrants avocats de la liberté des échanges. Conscients des difficultés du vieux monde industrialisé (*« les pays des mers mortes »*, selon l'expression d'un interlocuteur asiatique), ils ont en fait engagé simultanément, *grosso modo* depuis la seconde moitié des années 80, un recentrage sur leur propre région.

La création d'un véritable bloc commercial régional semble cependant exclue : aucune intégration institutionnelle du type de celle réalisée en Europe avec la CEE n'a jamais réellement réussi à démarrer. Un processus d'ouverture des marchés à l'intérieur de la zone est néanmoins amorcé, comme en témoigne l'ALEA (Accord de libre-échange asiatique) signé au début de 1992 entre les pays membres de l'ASEAN (1) et entré en application au 1er janvier 1993.

Cet accord prévoit la réduction programmée des droits de douane sur certains produits industriels dans un délai de quinze ans. Au-delà, la suppression des obstacles aux échanges entre les pays de la région y apparaît désormais comme l'un des moteurs de la croissance des années à venir. Les prochaines grandes négociations commerciales internationales seront des *asiatic rounds*, affirme-t-on au MITI, l'influent ministère japonais de l'industrie et du commerce extérieur. *« L'état de l'économie mondiale ne laissant pas apparaître de perspectives très brillantes, il faut que la région Asie-Pacifique poursuive son développement dynamique »*, expliquait en janvier le premier ministre nippon Kiichi Miyazawa, lors d'une conférence consacrée à Bangkok à « la nouvelle ère de la coopération dans la région Asie-Pacifique ». Il poursuivait en plaidant en faveur d'une expansion rapide des relations économiques internes à la zone.

Le risque d'une fermeture, même partielle, des marchés occidentaux (européens et américains) à leurs produits manufacturés inquiète depuis longtemps déjà les pays asiatiques, aussi bien les plus développés d'entre eux (le Japon) que les nouveaux pays industriels (les « NPI » dans le jargon des organisations internationales).

La progression du commerce entre les pays de la région Asie-Pacifique

Répartition des exportations totales des neuf pays de la région Asie-Pacifique selon leur destination

	États-Unis	Japon	Asie-Pacifique	CEE	reste du monde
1970	23,2%	22,9%	19,1%	17,3%	17,6%
1980	21%	20%	20,5%	15,6%	22,9%
1992	21,6%	12,7%	29,6%	15,2%	20,3%

Source : The Amex Bank Review

Un libre-échangisme unilatéral

Tous ont en effet fondé leur développement sur des stratégies de croissance tirée par les exportations *(export-led growth)*. Ce fut d'abord, à partir du milieu des années 50, le Japon. Ce furent ensuite, dans les années 70, ceux que l'on a appelés les quatre « dragons » (Hongkong, Singapour, Taïwan et la Corée du Sud). Ce furent enfin, au cours des années 80, les nouveaux « tigres » : l'Indonésie, la Malaisie, la Thaïlande et les Philippines. Ce sont aujourd'hui des pays bien différents les uns des autres et que la communauté internationale n'a pas encore baptisés : la Chine, le Vietnam et, dans une moindre mesure, l'Inde. Tous ont eu, en permanence, à lutter pour un accès plus facile aux marchés des pays les plus riches.

La revendication libre-échangiste des pays de la région a cependant, il faut le reconnaître, toujours revêtu un caractère assez unilatéral : l'ouverture des frontières y était conçue comme une voie à sens unique. « Ouvrez vos marchés, mais autorisez-nous la protection des nôtres, le temps que nous sortions de notre sous-développement. » Tel était en substance leur message aux Occidentaux. Il a été entendu tant qu'il ne remettait pas en cause la croissance et l'emploi dans les pays riches.

Même si, avec leur développement, les pays de la région ont beaucoup accru leur importations, leurs marchés intérieurs sont restés très protégés, chaque pays utilisant d'ailleurs des armes différentes. Le Japon est, certes, exemplaire du point de vue des règles du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), mais il interdit l'importation de riz et entretient des barrières non tarifaires puissantes (son système de distribution notamment). Plusieurs pays de l'ASEAN, comme la Thaïlande, les Philippines ou l'Indonésie, maintiennent toujours des droits de douane importants et une liberté des changes restreinte. La Chine a pendant longtemps protégé son marché grâce à un monopole d'Etat du commerce extérieur.

De fait, les pays de la région se sont ainsi développés grâce à leurs exportations vers l'Europe et les Etats-Unis. La structure de leurs échanges a pendant longtemps été très marquée par une prédominance de la relation avec le Vieux Monde, les échanges internes à la région restant relativement modestes. Les difficultés des pays occidentaux les menacent aujourd'hui d'une crise de débouchés : la faiblesse de la demande y réduit la taille des marchés et y renforce les dispositions protectionnistes (sur l'acier, le textile, l'automobile...). Face à cette perspective, les pays asiatiques ont donc amorcé depuis le milieu des années 80, et sous diverses formes, un véritable recentrage régional. Malgré les velléités de quelques dirigeants politiques, aucune intégration économique et monétaire réelle n'a cependant été mise en œuvre.

« La part du commerce que réalisent entre eux les neuf pays de la zone Asie-Pacifique (2) *dans leur commerce total est passée de 19 % en 1970 à 30 % aujourd'hui. »* Cette observation des économistes de l'Amex Bank (dans leur Lettre du 22 mars) est l'un des indicateurs les plus spectaculaires de la restructuration en cours des économies asiatiques. Il en est d'autres. *« Depuis deux ans,* note un banquier français installé à Tokyo, *tous mes clients industriels ne me parlent plus que de délocalisations vers les pays de la région. »*

Effectivement, le Japon désinvestit depuis 1991 aux Etats-Unis pour investir dans les pays de l'ASEAN et, aujourd'hui, en Chine. Le groupe nippon Canon ne fabrique plus aucun Caméscope sur l'archipel : tout a été délocalisé dans les pays de la région. Hitachi produit tous ses appareils vidéo en Malaisie... Comme le Japon, les « dragons » ont, eux aussi, le regard qui se détourne de l'Ouest et qui se dirige vers un horizon plus proche. A Singapour comme à Hongkong, on rappelle qu'il y a déjà un marché de 700 millions de consommateurs à revenu moyen dans la région et que, au-delà, le continent chinois est des plus prometteurs.

Si elles restent encore très « américano-centrées » – la dépendance n'est pas seulement commerciale, elle est aussi technologique, financière, industrielle... et militaire, – les économies asiatiques sont cependant en train de rechercher en leur sein les sources de leur dynamisme à venir. De multiples initiatives de coopération ont ainsi été prises, sans grand succès. Une vingtaine de pays – dont les Etats-Unis, le Japon, l'Australie... – réfléchissent à ce sujet dans le cadre d'une conférence de coopération économique dans le Pacifique (APEC, Asia Pacific Economic Cooperation).

En fait, l'exemple des difficultés de l'ASEAN depuis vingt-cinq ans en est un témoignage parmi d'autres – la mise en œuvre, dans la région, de processus d'intégration se heurte à d'importants obstacles politiques. Certaines formes de coopération économique interne sont néanmoins recherchées, telles que la libéralisation des échanges de biens et de services au sein de la zone. Comme le souligne un observateur français, on est bien plus prudent à propos de la libre circulation des capitaux et des hommes. Toujours un libre-échange bien partiel ! Et surtout, personne ne souhaite la constitution d'un bloc régional asiatique qui serait fermé au reste du monde.

L'atelier devient un marché

Hors de toute action politique déterminée est en train de se constituer en Asie une zone économique originale et dynamique – le terme de zone étant nettement mieux adapté que celui de bloc. Les forces poussant à une intégration économique spontanée y sont multiples. Le jeu des trois capitalismes présents (occidental, japonais et chinois) sera à cet égard décisif. Quelles seront les stratégies de ces trois familles ? Vont-elles cohabiter et dans quels termes ? N'y aura-t-il pas volonté de domination de l'une ou de l'autre ? La partie reste encore très incertaine.

Les capitaux occidentaux – américains et européens – sont très présents dans la région. Les Français ont découvert – avec le rapport du sénateur centriste Jean Arthuis – la « délocalisation », c'est-à-dire le transfert de la production des pays à coûts élevés vers des pays à coûts faibles, au moment même où ce mouvement – aussi ancien que le capitalisme industriel – commence à s'essoufler. A l'exception de Singapour, les pays de l'ASEAN enregistrent depuis plus d'un an une diminution des investissements étrangers directs en provenance d'Europe et d'Amérique.

Après avoir regardé pendant longtemps l'Asie de l'Est comme un atelier (on peut y fabriquer à bon prix une marchandise destinée à être vendue dans les pays riches), les grandes firmes multinationales occidentales voient en fait de plus en plus la région comme un marché. Elles y investissent désormais surtout pour se rapprocher de leurs clients. *« Les grands investissements de Peugeot et de Citroën en Chine, d'Elf et de Rhône-Poulenc au Japon, de Total en Indonésie, ont pour cible les marchés asiatiques »*, faisait ainsi remarquer Gérard Longuet lors de sa visite en mai. C'est effectivement la démarche de tous les grands groupes occidentaux. Sauront-ils s'adapter aux spécificités de ces marchés ? Seront-ils acceptés par ces marchés ? Iront-ils enfin jusqu'au bout de la logique qui les anime aujourd'hui et qui devrait les conduire à un rééquilibrage considérable de leur géographie industrielle ?

Plus décisif encore, le rôle que le capitalisme japonais jouera dans la région est aussi source d'interrogations. Même si le MITI tente de favoriser, autour de l'ASEAN notamment la mise en place d'une division internationale du travail au bénéfice des *keïretsus* (ces grands conglomérats puissants) nippons et si Tokyo manie fort efficacement l'aide au développement, le Japon reste indécis quant à sa stratégie. Il est certes vivement opposé à toute idée de bloc régional. Il ne souhaite pas réanimer le douloureux souvenir de la « zone deco-prospérité ».

Le sentiment anti-japonais reste vivace dans la plupart des pays. Publié récemment à Hongkonk, un pamphlet amusant titré « Ugly Japaneese » montre, à travers toutes les expressions utilisées dans les différents pays de la région, que les Japonais d'aujourd'hui sont un peu pour leurs voisins d'Asie ce que les « yankees » furent pour les latino-américains à partir des années 50 : de détestables impérialistes.

« Même s'il devait y avoir une confrontation très violente avec les Etats-Unis, notre partenaire privilégié, il n'y aura pas de repli du Japon sur l'ASEAN, la Chine ou la région », affirme Rei Matsunaga, directeur adjoint du Centre japonais pour la finance internationale. Il ajoute : *« Les Japonais se sentent plus proches des Américains que des Chinois. Ils les connaissent mal. »* Les industriels et banquiers nippons sont beaucoup moins sceptiques. L'Asie du Sud est et la Chine – le Vietnam dans une moindre mesure pour l'instant – leur apparaissent comme un nouvel eldorado. Ils y investissent massivement. Y a-t-il un risque de rejet ? De saturation ? Comment enfin s'organisera la cohabitation avec l'autre grande force régionale, le capitalisme chinois ?

Très puissant non seulement à Hongkong, Singapour et Taïwan, mais aussi en Indonésie, le capitalisme chinois est organisé de manière totalement différente du capitalisme nippon. Aux grands conglomérats industriels japonais, il oppose une structure très familiale, des entreprises de taille plus modeste, des approches plus commerçantes. Par les capitaux qu'il a accumulés et par sa liaison privilégiée avec le continent en plein boom, il apparaît comme une force dominante pour le développement régional à venir. Mais il souffre de certains handicaps, notamment sur le plan des technologies. Il peut, de ce fait, avoir besoin des autres capitalismes.

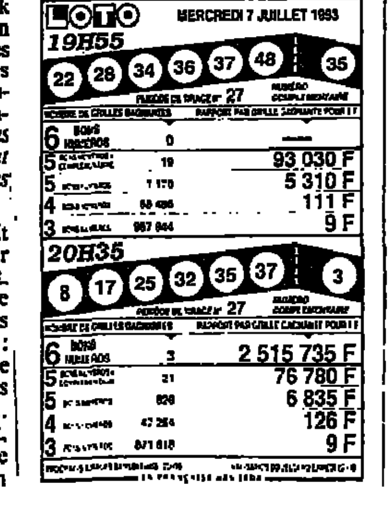
L'Asie a des ailes et compte donc bien poursuivre son envol au-dessus de l'*« océan du futur »*, le Pacifique. La suppression de tous les filets qui protègent encore les marchés en est une des conditions. Aussi le *« nouveau Nouveau Monde »* se présentera-t-il de plus en plus comme l'avocat le plus déterminé du libre-échange. La lutte pour l'accès aux marchés des pays riches, Etats-Unis et Europe, reste l'une de ses préoccupations majeures. Mais, sachant son combat quelque peu vain, il recherche en son sein le moteur de son propre dynamisme. La création informelle, en Asie, d'une gigantesque zone de libre-échange y contribuera largement. L'Asie pesait 12 % de la production mondiale en 1960, et déjà 26 % en 1990. Selon certaines estimations, elle en représentera 40 % au moins en 2020 !

ERIK IZRAELEWICZ

(1) L'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique) comprend le sultanat de Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

(2) Les neufs pays sont : la Chine, Hongkong, l'Indonésie, la Corée du Sud, la Malaisie, les Philippines, Singapour, Taïwan et la Thaïlande.

Prochain article :
Automobile : la pieuvre japonaise
par Annie Kahn



VIE DES ENTREPRISES

Evoqué par Gérard Longuet

Le rapprochement de TCE et de Thomson-CSF

«Faire un seul ensemble» de Thomson-CSF et Thomson Consumer Electronics (TCE)? Evoquée dans un entretien aux *Echos*, mercredi 7 juillet, par Gérard Longuet, ministre du commerce et de l'industrie *(le Monde* du 8 juillet), l'idée n'a *a priori* rien de révolutionnaire. Les deux entités ne sont-elles, toutes deux, filiales du holding public Thomson SA? Un éventuel rapprochement n'est pourtant pas sans soulever quelques interrogations, comme l'a montré la baisse immédiate de 2,55 % du cours de CSF à la Bourse de Paris.

Thomson-CSF et TCE présentent, en effet, des situations fort contrastées. La première, filiale à 60 % de Thomson SA, a enregistré, l'an dernier, un résultat net de 1,5 milliard de francs pour un chiffre d'affaires de 34,2 milliards, malgré l'impressionnante récession frappant tous les marchés militaires. La seconde, centrée sur l'électronique grand public et détenue à 100 % par le groupe nationalisé, a, en revanche, perdu 1,7 milliard de francs pour un chiffre d'affaires de 30,5 milliards, en baisse encore sensible.

Interrogé, le groupe nationalisé refusait de commenter des intentions ministérielles, allant pourtant à l'encontre du souci affiché, pendant des années, par le PDG du groupe, Alain Gomez : ne pas faire supporter par la branche militaire les déboires de la filiale grand public. Au siège du groupe, on se contentait, mercredi, de remarquer que, depuis quelques mois, la donne avait changé avec le redressement sensible de TCE aux Etats-Unis et une stratégie plus assurée dans les nouvelles technologies télévisuelles (*le Monde* du 18 juin).

Possible, le rapprochement des deux filiales de Thomson n'offrirait pourtant que peu d'avantages sur le plan industriel, où les synergies sont *«pratiquement inexistantes*, selon un spécialiste. *Celles-ci seraient, sans doute, plus importantes dans le domaine de la recherche»*, comme celles sur les écrans plats ou les capteurs CCD (capteurs d'images) par exemple. Mais le groupe Thomson dispose déjà, pour certaines de ses activités de recherche, d'un laboratoire à Corbeville travaillant pour l'ensemble du groupe. S'il devait être mis sur pied, le nouveau montage n'aurait, en réalité, qu'un seul objectif : cette *«mise sur le marché»* évoquée par le ministre. Autrement dit, une privatisation totale de l'ensemble, quand celle de TCE, seul, en l'absence de toute recapitalisation préalable par l'Etat, demeurerait impossible. Le nouveau montage n'aurait, donc, de justification que... financière.

P.-A. G.

En 1993 et 1994

1 600 nouvelles suppressions d'emplois chez Thomson-CSF

Le comité central d'entreprise de Thomson-CSF (20 000 salariés) devait être consulté, jeudi 8 juillet, sur un plan de suppression d'emplois concernant, sur 1993 et 1994, 1 600 personnes. Ces mesures – auxquelles s'ajoutent, rappellent les syndicats, quelque 1 021 suppressions de postes non encore réalisées au titre de l'année en cours – donneront lieu à une procédure qui devrait débuter fin juillet.

Thomson-CSF, qui prévoit au total 4 174 suppressions de postes sur les deux années, entend également maintenir un flux de recrutements. Ainsi, une centaine de jeunes issus des écoles d'ingénieurs seront embauchés avec, dans un premier temps, un contrat à durée déterminée, et les effectifs en apprentissage seront doublés.

La direction, qui a introduit une obligation de reclassement des salariés licenciés âgés de plus de cinquante ans, a négocié des mécanismes de préretraite progressive avec doublement de l'indemnité de départ et de détachement du personnel dans des missions extérieures au groupe avec droit de retour dans l'entreprise. Les syndicats, qui n'ont pu encore trouver un accord sur la réorganisation du CCE, ont fait savoir qu'ils ne participeront pas, le 8 juillet, à la réunion de cette instance.

Saisi par SUD-PTT

Le Conseil d'Etat condamne le monopole syndical à La Poste et à France Télécom

La fédération SUD-PTT, née d'une scission avec la CFDT, vient de marquer un point dans sa quête de représentativité au sein de La Poste et de France Télécom. Le Conseil d'Etat a, en effet, annulé, vendredi 2 juillet, les dispositions réglementaires limitant aux cinq organisations syndicales représentatives nationales (1) la possibilité de présenter des candidats aux élections des administrateurs salariés de ces deux établissements. Saisie d'une requête déposée par SUD-PTT, l'assemblée du Palais Royal a, en effet, estimé que les auteurs des décrets du 12 décembre 1990 avaient *«excédé leurs pouvoirs en s'abstenant de procéder à l'adaptation»* nécessaire des règles de parrainage de candidats en vigueur dans le secteur public.

Ces dispositions offrent la possibilité à des candidats parrainés par au moins 10 % des représentants du personnel de se présenter aux élections des administrateurs salariés des établissements du secteur public. Or, en l'absence de délégués du personnel et de comité d'entreprise à La Poste et à France Télécom, Paul Quilès, ministre de l'équipement de l'époque, avait tout simplement renoncé à adapter cette possibilité, offerte aux petites listes, aux instances représentatives particulières des deux exploitants autonomes. La concentration de la représentativité syndicale entre les mains des cinq organisations traditionnelles pouvait certes se justifier en 1990, par la phase sensible du démarrage de la réforme des PTT.

Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications, va donc devoir modifier les deux décrets incriminés. Reste que les premières élections des administrateurs salariés organisées en mars 1991 et excluant les petites formations ne sont pas pour autant annulées et font encore l'objet d'un recours devant le tribunal de grande instance du quinzième arrondissement de Paris.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTAT

□ **Euro Disney s'attend à de nouvelles pertes pour les prochains trimestres.** – Le groupe Euro Disney a annoncé, jeudi 8 juillet, s'attendre à des pertes d'environ 500 millions de francs au troisième trimestre de son exercice, qui court d'avril à juin 1993. Il pense rester déficitaire au quatrième trimestre (juillet-septembre), correspondant pourtant à la haute saison touristique. Euro Disney, qui exploite le parc d'attractions Euro Disneyland mais aussi tout un complexe hôtelier situé à proximité, avait déjà perdu 1,08 milliard de francs au cours des six premiers mois de son exercice. Le groupe a laissé entendre que ses projets de développement, portant notamment sur la création d'un deuxième parc consacré au cinéma, allaient être revus en baisse pour prendre en compte la crise économique.

TRANSPORTS

□ **Un collège de trois experts est chargé d'étudier le VAL de Rennes.** – Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, a décidé, mercredi 7 juillet, de nommer un collège de trois personnalités indépendantes pour réexaminer le projet de construction d'un métro automatique de type VAL à Rennes. En mai dernier, le ministre avait gelé une subvention publique de 515 millions de francs, ce qui avait remis en question le projet. Pour Bernard Bosson, le VAL de Rennes était devenu *«le métro le plus cher du monde»* par habitant desservi, en raison d'une mise en souterrain complémentaire qui entraînait une augmentation de 25 % de son coût de construction. Soutenu par le maire de la ville Edmond Hervé, le VAL avait obtenu le feu vert du district de Rennes le 15 janvier dernier.

FINANCES

□ **Offre publique d'échange de Sligos (Crédit lyonnais) sur Marben.** – Sligos, société de services informatiques du groupe Crédit lyonnais, a déposé un projet d'offre publique d'échange (OPE) sur la société Marben, dont l'un des premiers actionnaires est également le Crédit lyonnais, avec 25 % des parts. Marben Groupe, qui emploie 720 personnes, est une société de services informatiques basée à Paris et spécialisée dans l'ingénierie, le conseil et les réseaux informatiques. En 1992, elle a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 421 millions de francs (+ 6,8 %) pour un bénéfice net part du groupe de 34,5 millions (+ 42 %). Sligos a réalisé pour sa part un bénéfice net (part du groupe) de 172,8 millions de francs en 1992 pour un chiffre d'affaires de 3,64 milliards de francs. Sligos propose aux actionnaires de Marben d'échanger leurs titres à raison de deux actions Sligos à émettre contre cinq actions Marben, ou, *«à titre subsidiaire»*, de céder leurs actions au prix unitaire de 160 francs. La cotation des titres Marben a été suspendue au second marché. Le titre Sligos était coté 441 francs en clôture sur le marché à règlement mensuel.

□ **Porcher (équipement sanitaire) lance un emprunt de 71,3 millions de francs.** – Le groupe Porcher, fabricant d'équipements sanitaires lié au groupe américain American Standard, a annoncé, lundi 28 juin, l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 71,3 millions de francs. Cet emprunt sera représenté par 285 107 obligations de 250 francs de nominal, convertibles en actions. Il sera remboursable le 1er janvier 2000 au prix de 275 francs (110 % du prix d'émission). L'émission se fera au pair (250 francs) et le taux nominal a été fixé à 7 %. Le taux de rendement actuariel s'élève a 8,26 % (en cas de non-conversion en actions). La date de jouissance des obligations est fixée au 10 août 1993. Porcher table sur *«un net redressement»* de ses résultats en 1993, après une perte nette consolidée de 65,8 millions de francs en 1992 et une perte de 46,4 millions en 1991. Le résultat devrait cependant rester déficitaire en 1993.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 7 juillet ↑ Progression

En dépit des anticipations de détente monétaire, tant en Allemagne qu'en France, la Bourse de Paris est restée *«prudente»*, mercredi 7 juillet, ont souligné plusieurs opérateurs, l'indice CAC 40 s'inscrivant en léger repli, de 0,36 %, à 1 928,15 points en fin de matinée. A l'ouverture, l'indice était pratiquement inchangé (+ 0,04 %), à 1 935,97 points, après un gain de 0,50 % la veille (1 935,12 points). Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,10 % à 1 933,09 points pour finalement s'établir en clôture en hausse de 0,44 %.

Avec un MATIF en légère correction après ses gains de la veille, les acheteurs se faisaient plutôt rares sur ces niveaux de 1 920 points, notaient divers opérateurs qui n'attendaient pas beaucoup de volumes au cours de cette séance.

L'affirmation du ministre de l'industrie, Gérard Longuet, indiquant au quotidien *les Echos* que les privatisations devraient commencer par Rhône-Poulenc ou par Elf Aquitaine n'ont guère suscité d'émoi, d'autant qu'aucune confirmation ne venait du ministère de l'économie.

A Bercy, on soulignait mercredi matin surtout que le choix des premières privatisations se ferait exclusivement en fonction des conditions du marché. *«Nul ne peut dire aujourd'hui si les premières privatisations porteront d'abord sur une industrielle ou sur une financière»*, indiquait-on.

Du côté des valeurs, on relevait à la hausse CICA (+ 4,21 %), Lagardère (+ 3,88 %), bénéficiant des perspectives de rapprochement avec Matra-Hachette (dont le titre en revanche cédait 1,64 %), et Club Méditerranée (+ 3,43 %). Les principales baisses affectaient Bis (– 7,66 %), Bail Equipement (– 5,95 %), Ingénico (– 3,11 %) et SCOA (– 2,94 %).

NEW-YORK, 7 juillet ↑ Reprise

Wall Street s'est redressée mercredi 7 juillet grâce à une chasse aux bonnes affaires, alors que les craintes de relance de l'inflation sont repassées à l'arrière-plan. En clôture, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit à 3 475,67 points, en hausse de 25,74 points. Quelque 249 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1012 contre 886 alors que 667 titres restaient inchangés.

Wall Street avait cédé une soixantaine de points entre vendredi et mardi, en raison notamment de nouvelles inquiétudes sur un redémarrage de l'inflation après l'envolée des cours de l'or et des produits agricoles. La hausse de ces derniers a été provoquée par les inondations dans le Midwest, qui font prévoir une réduction des récoltes de maïs et de soja.

Toutefois, selon des analystes, la réaction de Wall Street mardi a été amplifiée en raison de la morosité qui régnait déjà sur le marché après la publication de mauvaises statistiques économiques la semaine dernière, selon des analystes.

Le pré-accord sur l'accès aux marchés dans dix-huit secteurs conclu à Tokyo dans le cadre de l'Uruguay Round a également contribué à la fermeté de Wall Street.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est descendu à 6,67 % contre 6,68 % mardi.

VALEURS	COURS DU 6 juillet	COURS DU 7 juillet
Alcoa	70 3/8	70 3/8
ATT	61 1/8	61 3/8
Boeing	38 3/8	38 3/8
Chase Manhattan Bank	32 5/8	32 1/2
Du Pont de Nemours	46 1/4	46 7/8
Eastman Kodak	50 1/8	50 1/2
Exxon	63 7/8	64 1/8
Ford	48 3/8	49 5/8
General Electric	94 5/8	94 5/8
General Motors	44 1/8	44 1/2
Goodyear	40 7/8	41
IBM	46 7/8	46 5/8
ITT	84 1/2	84 5/8
Mobil Oil	72 1/4	71 3/8
Pfizer	62 3/4	63 3/4
Schlumberger	62 1/4	62 1/4
Texaco	63	63 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	125 3/8	124 3/8
Union Carbide	18 1/2	18 3/4
United Tech.	51 5/8	52 5/8
Westinghouse	18 1/4	17
Xerox Corp.	76 1/4	76 1/4

LONDRES, 7 juillet = Inchangée

Les valeurs ont clôturé quasi inchangées par rapport à la veille, au Stock Exchange, mercredi 7 juillet, l'avancée sur le dossier du GATT et l'ouverture positive de Wall Street ayant permis de contrebalancer la baisse sensible de la matinée. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 0,2 point, à 2 848,3 points. Le principal indicateur de la place avait compté près de 20 points de baisse en fin de matinée, affecté à la fois par le fort recul de Wall Street la veille et par la morosité du marché à terme. Le volume des échanges s'est élevé à 583,2 millions d'actions contre 547,4 millions la veille.

La tendance s'est retournée en début d'après-midi grâce au pré-accord sur l'Uruguay Round conclu par le groupe des quatre à Tokyo, puis par l'ouverture en hausse de Wall Street.

Les compagnies d'eau et d'électricité, ainsi que les pharmaceutiques ont été positives tandis que les groupes de distribution sont restés plutôt déprimés.

VALEURS	Cours du 6 juillet	Cours du 7 juillet
Allied Lyons	5,35	5,42
B.P.	2,98	2,94
B.T.R.	3,68	3,68
Cadbury	4,57	4,55
De Beers	11,31	12,50
Glaxo	5,63	5,85
G.U.S.	31	31
I.C.I.	8,40	8,43
Reuters	14,15	14,07
RTZ	6,84	6,81
Shell	6,17	6,16
Unilever	10,02	10,03

TOKYO, 8 juillet ↓ Effritement

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère baisse, jeudi 8 juillet, dans un marché prudent, avant l'arrivée à échéance vendredi des options sur indice boursier et à l'approche des élections du 18 juillet. Au terme de la séance, l'indice Nikkei a perdu 32 points, à 19 688,67 points, soit un repli de 0,16 %.

Le volume a été gonflé par les transactions étoffées sur l'action Nikkatsu (plus de 140 millions de titres échangés), mais le marché a été calme dans l'ensemble.

«Les investisseurs ne s'intéressent au G 7 que de loin, estiment que ce sommet produira peu d'éléments directeurs», a déclaré un boursier.

VALEURS	Cours du 7 juillet	Cours du 8 juillet
Ajinomoto	1 350	1 340
Bridgestone	1 190	1 190
Canon	1 330	1 320
Fuji Bank	2 380	2 410
Honda Motors	1 280	1 280
Matsushita Electric	1 240	1 240
Mitsubishi Heavy	645	648
Sony Corp.	4 300	4 250
Toyota Motors	1 520	1 530

CHANGES

Dollar : 5,7670 F ↑

Le dollar s'échangeait en légère hausse jeudi 8 juillet à Paris, à 5,7670 francs contre 5,7445 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France. Le mark progressait face au franc, à 3,3860 francs contre 3,3815 francs la veille.

FRANCFORT	7 juillet	8 juillet
Dollar (en DM)	1,7020	1,7025
TOKYO	7 juillet	8 juillet
Dollar (en yens)	108,55	107,85

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (8 juillet) .... 7 5/16-7 7/16 %

New-York (7 juillet) .... 3,25 %

BOURSES

	6 juillet	7 juillet
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	533,13	532,99
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 935,12	1 943,73

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	6 juillet	7 juillet
Industrielles	3 449,93	3 475,67

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	6 juillet	7 juillet
100 valeurs	2 848,10	2 848,30
30 valeurs	2 235	2 234,10
Mines d'or	233,70	239,30
Fonds d'Etat	97,90	97,87

FRANCFORT

	6 juillet	7 juillet
Dax	1 700,87	1 719,76

TOKYO

	7 juillet	8 juillet
Nikkei Dow Jones	19 720,67	19 688,67
Indice général	1 584,38	1 590,93

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7570	5,7590	5,8145	5,8185
Yen (100)	5,3256	5,3325	5,3774	5,3878
Ecu	6,6176	6,6229	6,6121	6,6210
Deutschemark	3,3830	3,3835	3,3801	3,3822
Franc suisse	3,8077	3,8109	3,8287	3,8341
Lire italienne (1000)	3,7201	3,7251	3,7007	3,7076
Livre sterling	8,6170	8,6259	8,6415	8,6552
Peseta (100)	4,4294	4,4328	4,3854	4,3929

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16
Ecu	7 5/8	7 3/4	7 5/16	7 7/16	6 7/8	7
Deutschemark	7 7/16	7 9/16	7 5/16	7 7/16	7 1/16	7 3/16
Franc suisse	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 5/8	4 3/4
Lire italienne (1000)	9 1/16	9 5/16	9	9 1/4	8 15/16	9 3/16
Livre sterling	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6
Peseta (100)	11	11 5/8	10 1/2	11	10	10 1/2
FRANC FRANÇAIS	7 5/16	7 7/16	7	7 1/8	6 11/16	6 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉ

BOURSE DE PARIS DU 8 JUILLET

Comptant

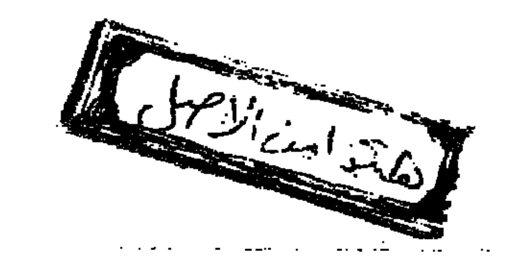
Hors-cote

Second marché

Marché des Changes

Marché libre de l'or

RÈGLEMENT MENSUEL



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 8 JUILLET

Liquidation : 23 juillet
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,25 % (1948,62)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5550	EDF-GDF 3%	5430	5490	+1,10
1090	B.N.P.(T.P)	1081	1081	—
945	Cr.Lyonnais(T.P.)	1005	1008	+0,30
1900	Renault (T.P.)	2080	2082	+0,10
2030	Rhone Poulenc(T.P)	2190	—	—
1136	Saint Gobain(T.P.)	1136	—	—
925	Thomson S.A (T.P)	990	965	−2,53
610	Accor 1	605	609	+0,66
715	Air Liquide 1	746	745	−0,13
655	Alcatel Alsthom 1	638	641	+0,47
2860	Alsac.Super.(Ny) 1	2950	2940	−0,34
350	Alspi 1	337,50	337	−0,15
575	AGF(Ass.gle.Fce) 1	597	597	—
1300	Axa 1	1346	1343	−0,22
51	Bail Equipement 1	54,50	54,30	−0,37
970	Bail Invest. 1	1004	980	−2,39
505	Bancaire (Cie) 1	543	545	+0,37
143	Banque Colbert C1	137	—	—
600	Bazar Hot. Ville 1	601	—	—
1230	Berger (M) 1	1200	1200	—
425	Bertrand Faure 1	430	—	—
1120	BIC 1	1265	1262	−0,24
138	BIS 1	118,10	119	+0,76
530	B.N.P. CI 1	537	540	+0,56
415	Bollore Techno.1	413	408,50	−1,09
2550	Bongrain 1	2485	2480	−0,20
510	Bon Marche (Au) 1	535	525	−1,87
640	Bouygues 1	642	638	−0,62
120	BP France 1	120	120	—
875	BSN 1	894	894	—
1300	Canal + 1	1249	1250	+0,08
190	Cap Gemini Sogeti	189,50	187,50	−1,06
200	Carnaudmetalbox 1	208,50	208	−0,24
2830	Carrefour 1	2859	2872	+0,45
138	Casino Guichard 1	138,40	139,20	+0,58
99	Casino Guich.ADP 1	102,90	102,90	—
605	Castorama Dí (Li)1	604	605	+0,17
235	C.C.F. 1	231,70	230	−0,73
28	CCMC-Managix(Ly) 1	28,25	—	—
189	Cegid (Ly) 1	205	202	−1,46
34	Centrest (Ny) 1	36	36	—
330	CEP Communication1	362,90	364	+0,30
76	Cerus Europ.Reun 1	82	82,70	+0,85
1320	Cetelem 1	1371	1373	+0,15
315	CGI-Informatique 1	331	331,80	+0,24
1150	CGIP 1	1101	1134	+3
1020	Chargeurs 1	1000	998	−0,20
275	Christian Dior	290	289	−0,34
420	CICA (M) 1	409,90	—	—
320	Ciments Fr.Priv.B	311,50	310	−0,48
510	Clarins 1	527	530	+0,57
375	Club Mediterranee1	359,10	357	−0,58
925	Colas 1	922	924	+0,22
600	CSF (Papiers)(Ly)1	597	—	—
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1330	Comptoir Moder. 1	1300	1290	−0,77
320	CPR Paris.Reesc. 1	388,70	387	−0,44
1000	Credit F.France 1	1048	1054	+0,57
415	Credit Local Fce 1	416,80	416	−0,19
675	Credit Lyonn.CIP 1	670	668	−0,30
1230	Credit National 1	1276	1286	+0,78

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
505	CSEE 1	480	482	+0,42
4010	Damart 1	4100	3990	−2,68
465	Dassault-Aviation1	461	461	—
285	Dassault Electro 1	303	298	−1,65
1470	De Dietrich 1	1520	1517	−0,20
475	Degremont 1	490	491,50	+0,31
34	Dev.R.N-P De Cal 1	36,50	—	—
80	Dev.R.Sud-Est(Ly)1	80,20	—	—
255	DMC (Dollfus Mi)1	272,70	272	−0,26
400	Docks France 1	524	534	+1,91
98	Dynaction 1	109,20	111,10	+1,74
2290	Eaux (Gle Des) 1	2094	2133	+1,86
620	EBF (Epeda B.) 1	630	629	−0,16
430	Ecco 1	424	425	+0,24
960	Eiffage(ex Foug.)1	875	882	+0,80
390	Elf Aquitaine 1	387	387,70	+0,18
965	Elf Sanofi 1	926	922	−0,43
310	Erap-Elf CPet 1	350	348,50	−0,43
695	Eridania Beghin 1	750	750	—
445	Essilor Intl 1	449	447	−0,45
255	Essilor Intl ADP 1	270	269	−0,37
700	Esso 1	716	709	−0,98
1810	Eurafrance 1	1660	1680	+1,20
60	Euro Disney 1	68,20	63,70	−6,60
520	Euro RSCG(Eurocom)	535	535	—
1000	Europe 1-1	1000	1000	—
35	Eurotunnel 1	35,60	35,35	−0,70
680	Filipacchi Medias	708	710	+0,28
133	Finextel 1	130	125,10	−3,77
305	Fives-Lille 1	317	317	—
3900	Fromageries Bel 1	4255	4300	+1,06
1600	Galeries Lafayet.1	1685	1672	−0,77
460	GAN 1	453	454,70	+0,38
295	Gascogne (B) 1	296,20	298	+0,61
1590	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1627	1615	−0,74
595	Geophysique 1	600	598	−0,33
620	Groupe André S.A.	620	622	+0,32
590	Groupe De La Cite1	600	620	+3,33
405	GTM-Entrepose 1	396	401	+1,26
1450	Guyenne Gascogne 1	1548	1545	−0,19
485	Havas 1	423,90	426	+0,50
205	IDIA 1	210	—	—
435	Imetal 1	442	441,50	−0,11
136	Immob.Phenix 1	138	136	−1,45
165	Ingenico 1	143,40	144,90	+1,05
10700	Ins.Merieux Int. 1	10720	10750	+0,28
545	Interbail 1	512	515	+0,59
420	Intertechnique 1	427	427	—
1070	Jean Lefebvre 1	1030	1028	−0,19
575	Klepierre 1	598	598	—
540	Labinal 1	660	662	+0,30
370	Lafarge Coppee 1	366,50	372,10	+1,53
104	Lagardere (MMB) C1	120,50	120	−0,41
195	Lapeyre C1	190	190	—
260	Lebon 1	262	—	—
4150	Legrand 1	4201	4245	+1,05
2470	Legrand ADP 1	2680	2620	−2,24
147	Legris Indust. 1	146	146,50	+0,34

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
915	Locindus 1	885	886	+0,11
3750	LVMH Moet Vuitton1	3841	3869	+0,73
455	Lyon.Eaux-Dumez 1	464	463	−0,22
325	Marine Wendel 1	342	340	−0,58
131	Matra-Hachette 1	129,80	130,30	+0,39
65	Metaleurop 1	68,70	69,60	+1,31
13	Metrologie Intl 1	14	14,10	+0,71
148	Michelin 1	155,10	157,20	+1,35
85	Moulinex 1	91,20	91,35	+0,16
940	Navigation Mixte 1	944	943	−0,11
142	Nord-Est 1	138	137,50	−0,36
500	Nordon (Ny) 1	473	473	—
58	Olipar 1	47,75	47,75	—
1040	Oreal 1	1085	1088	+0,28
405	Paribas 1	420	419,50	−0,12
285	Pechiney CIP 1	319,60	317	−0,81
196	Pechiney Intl 1	200	200,30	+0,15
380	Pernod-Ricard 1	400	400,70	+0,18
540	Peugeot 1	594	602	+1,35
725	Pinault-Printemps1	720	720	—
760	Plastic-Omn.(Ly) 1	692	703	+1,59
280	Poliet	286	287	+0,35
775	Primagaz 1	828	816	−1,45
795	Promodes 1	805	809	+0,50
280	Radiotechnique 1	279	275	−1,43
7690	Redoute(S.A.La)1	7060	7100	+0,57
164	Remy Cointreau 1	175	179	+2,29
455	Rexel(ex.CDME) 1	441,90	443	+0,25
548	Rhone Poulenc A 1	576	578	+0,35
23	Rochette (La) 1	23,70	23,60	+0,42
575	Roussel Uclaf 1	575	—	—
3110	Rue Imperiale(Ly)1	3150	3160	+0,32
139	Sade (Ny) 1	169	169	—
1870	Sagem 1	1694	1695	+0,06
498	Saint-Gobain 1	507	512	+0,99
1230	Saint-Louis 1	1190	1188	−0,17
1520	Salomon (Ly) 1	1651	1652	+0,06
390	Salvepar (Ny) 1	394,50	387	−1,90
1590	Sat 1	1648	1675	+1,64
745	Saupiquet (Ns) 1	748	748	—
685	Schneider 1	652	653	+0,15
14,50	SCOA 1	13,20	13,15	−0,38
610	SCOR S.A 1	603	605	+0,33
435	S.E.B.1	440	440	—
470	Sefimeg 1	493	487	−1,22
173	Selectibanque 1	173,10	173,40	+0,17
157	Sextant Avionique1	178	177	−0,56
740	SFIM 1	770	775	+0,65
225	SGE 1	219,30	220	+0,32
520	Simco 1	521	522	+0,19
600	S.I.T.A 1	615	620	+0,81
1170	Skis Rossignol 1	1294	1260	−2,63
460	Sligos 1	441	440	−0,23
590	Societe Gale A 1	593	593	—
43	Sodecco (B) 1	42	—	—
68	Sodero (Ns) 1	68,05	—	—
1000	Sodexho 1	989	983	−0,61
110	Sogenal (Ny) 1	107	106	−0,93

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
1465	Sommer-Allibert 1	1505	1507	+0,13
530	Sophia 1	540	543	+0,56
1300	Sovac 1	1305	1305	—
435	SPEP 1	438	438	—
350	Spie Batignolles 1	350	342	−2,29
450	Strafor Facom 1	474	474	—
310	Suez 1	298,90	299	+0,03
1210	Synthelabo 1	1148	1150	+0,17
173	Thomson-CSF 1	168,10	165,50	−1,55
265	Total 1	273,40	272	−0,51
300	Total (Certif) 1	211	211	—
605	UAP 1	587	595	+1,36
340	UFB Locabail 1	342	340,50	−0,44
288	UGC DA(ex Robur)M1	210	210	—
520	UIC 1	522	530	+1,53
560	UIF 1	580	595	+2,59
860	UIS 1	878	856	−2,51
415	Unibail 1	425	423	−0,47
790	Valeo 1	822	822	—
163	Vallourec 1	169	170	+0,59
310	Via Banque 1	323,10	324	+0,28
250	Worms & Cie 1	274	278	+1,46
1710	Zodiac 1	1800	1790	−0,56
1020	Elf Gabon	970	980	+1,03
128	Asarco 1	135	135,60	+0,44
129	American Barrick 1	152,50	152,50	—
172	American Express 1	180	181,50	+0,83
355	A.T.T. 1	355,60	354,90	−0,20
166	Anglo American 1	186,50	186,80	+0,16
360	Amgold 1	463,50	459	−0,97
250	Banco Santander 1	247,10	252	+1,98
795	B.A.S.F. 1	812	834	+2,71
910	Bayer 1	959	973	+1,46
39	Blenheim Exhibit.1	39,50	—	—
50	Buffelsfontein 1	71,55	71,90	+0,49
176	Chase Manhattan 1	188	186,10	−1,01
2050	Daimler Benz 1	2125	2165	+1,88
93	De Beers 1	109,50	108	−1,37
2310	Deutsche Bank 1	2362	2402	+1,69
1250	Dresdner Bank 1	1316	1351	+2,66
67	Driefontein 1	79	77,50	−1,90
285	Du Pont Nemours 1	268,10	269,30	+0,45
305	Eastman Kodak 1	290	290,40	+0,14
19	East Rand 1	22,50	22,75	+1,11
60	Echo Bay Mines 1	79,10	77	−2,65
151	Electrolux 1	154	—	—
250	Ericsson 1	250	251	+0,40
380	Exxon Corp. 1	372	368	−1,08
295	Ford Motor 1	282	—	—
51	Freegold 1	72	70,25	−2,43
13	Gencor Limited 1	14,60	15,10	+3,42
545	General Electric 1	549	547	−0,36
250	General Motors 1	255,50	255,60	+0,04
375	Generale Belgique1	382,10	371,10	−2,88
36	Grd Metropolitan 1	35,85	36,10	+0,70
41	Guinness Plc 1	40,95	40,90	−0,12
19,50	Hanson Plc 1	19,95	19,95	—
34	Harmony Gold 1	30,50	30	−1,64

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
465	Hewlett-Packard 1	435	—	—
41	Hitachi 1	44,10	43,80	−0,68
855	Hoechst 1	876	911	+4
280	I.B.M 1	268,50	269,90	+0,52
57	I.C.I 1	57	55	−3,51
485	I.T.T. 1	485	486,80	+0,37
220	Ito Yokado 1	234,90	232,60	−0,98
67	Matsushita 1	66,40	65,85	−0,83
280	Mc Donald's 1	279	281,10	+0,75
205	Merck and Co 1	198,70	197,50	−0,60
620	Minnesota Mining 1	618	—	—
54	Mitsubishi Corp. 1	56,30	54,70	−2,84
425	Mobil Corporat. 1	414,30	—	—
385	Morgan J.P. 1	394	399,10	+1,29
4200	Nestle SA Nom.	4181	4204	+0,55
81	Nippon Meat Packer	83	81,90	−1,33
140	Norsk Hydro 1	140,30	142	+1,21
136	Otsd 1	186,10	185,90	−0,11
1380	Petrofina 1	1470	1492	+1,50
275	Philip Morris 1	278,90	278,70	−0,07
83	Philips N.V 1	91,10	93,60	+2,74
119	Placer Dome Inc 1	124,10	123,30	−0,73
280	Procter Gamble 1	290,60	296,20	+1,93
193	Quilmes 1	222	228,90	+3,11
39	Randfontein 1	54,60	55	+0,73
275	Rhone Poul.Rorer 1	264,80	268	+1,21
530	Royal Dutch 1	526	527	+0,19
56	R T Z 1	58,20	60	+3,09
14,50	Saatchi & Saatchi	14,45	14,05	−2,77
495	Sega Enterprises	505	518	+2,57
36	Saint-Helena 1	49,70	48,90	−1,61
365	Schlumberger 1	357,50	358,20	+0,20
53	Shell Transport 1	52,20	52,75	+1,05
2090	Siemens 1	2104	2151	+2,23
220	Sony Corporation 1	230	228,90	−0,48
112	Sumitomo Bank 1	123	122,60	−0,33
200	T.D.K 1	192,60	192,50	−0,05
63	Telefonica 1	60,25	61,10	+1,41
35	Toshiba 1	36,10	35,50	−1,66
615	Unilever 1	606	607	+0,17
310	Unit.Technologie 1	295	301,70	+2,27
355	Vaal Reefs 1	450	449,90	−0,02
1180	Volkswagen A.G 1	1220	1226	+0,49
300	Volvo (act.B) 1	300,50	311	+3,49
137	Western Deep 1	206	208,50	+1,21
450	Xerox Corp. 1	430	—	—
115	Yamanouchi 1	120,70	119,70	−0,83
4,86	Zambia Copper 1	5,75	5,60	−2,61

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	—	9,893
Emp.Etat 10,8%79	—	9,084
Em.Etat 13,4%83 CA	102,71	7,306
Em.Etat10,20%86 CA	109,67	3,317
OAT 9,80% 12/97 CA	113,91	5,615
OAT TMB 01/99 CA	99,03	4,392
OAT 10% 5/00 CA	118,70	1,151
OAT 01 TME CA	100	3,010
OAT 8,5% 11/02 CA	112	5,240
OAT 8,50% 19 CA	111,75	5,982
OAT 8,50% 92-23 CA	112,51	1,723
BFCE 9% 91-02	—	6,068
CEPME 8,5% 88 CB	107,32	0,183
CEPME 9% 89 CA	112,20	7,964
CEPME 9% 92-06 TSR	—	8,370
CFD (CCCE)9,7%90CB	115,90	4,066
CFD exCCCE8,6%92CB	111,90	3,487
CFF 10% 88-98	115,35	7,096
CRH 8,5% 87-88 CA	109,62	2,911
CFF 9% 88-97 C1	109,37	6,855
CFF 10,25% 90 C1	118	3,229
CRH 8,6% 92-93 CB	109,80	0,212
CLF 8,9% 88 C1	111,87	1
CLF 9%88-93/98 C1	109,65	3,871
EDF 8,6% 88-89	118,25	3,369
Finansder 9%91C2#	114,15	5,523
Finansd.8,6%92 #C2	110,25	3,817
Floral9,75% 90 C1	116	9,323
PTT 11,2% 85 CB#	—	6,214
SNCF8,8% 87-93C1	110,05	3,761

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1676	—
Arbel 2	288	290
Bains C.Monaco 1	958	965
B.Hypoth.Europ.	170	—
B.N.P Intercont.2	438,60	439
Benedictine	2800	—
Bidermann Ind	420	—
B T P (la cie) 2	28,20	28,50
Cambodge	885	—
Carbone Lorraine	341	349,50
Case Poclain 2	2,05	—
CBC 2	299	299
C.E.G.F (Frigor.)	522	—
Centenaire Blanzy	318	—
Ceragen Holding	25,20	—
Champex (Ny)	8,85	—
CIC Un.Euro.CIP 1	228	230
C.I.T.R.A.M. (B)	2558	—
Cpt Lyon Alem.2	399	398
Concorde-Ass Risq2	610	614
Conso.Mat.Prov.	13,50	—
Credit Gen.Ind.	83,10	—
Darblay	590	—
Didot Bottin	550	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	3110	—
Ecia 2	280	283
Ent.Mag. Paris	3800	—
Eridania Beghin CI	605	—
Fidei(exImmofice)2	370	379
Finalens	330	—
F.I.P.P.	193,20	—
FNAC 2	• 2534	2788
Fonciere (Cie)	600	—
Foncina	375	—
France I.A.R.D	480	—
France S.A 1	1715	1717
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	475	475
Genefim	300	310
Gevelot	504	—
G.F.C. 2	445	450
Groupe Victoire	1354	—
G.T.I (Transport)	230	—
Immobail 2	443	450
Immobanque 2	811	807
Im.Marseillaise	4600	—
Invest.(Ste Cle.)2	2900	—
Lille Bonnieres	992	—
Locafinanciere	447	—
Louvre 1	2110	2170
Lucia	195	—
Machines Bull 2	24	25
Mag.Uniprix	180	—
Metal Deploye	255	—
Mors 2	37,50	37,80
Navigation (Nle)	111	—
Optorg 2	279,90	270
Oreal (CI)	850	727
Origny-Desvroise	765	—
Monoprix	1255	—
Paluel-Marmont	382	—
Parfinance	181	—
Paris Orleans	209	—
Piper Heidsieck	759	—
Porcher	791	—
Promodes (CI)	612	—
Publicis 2	682	674
Rochefortaise Com.	160	—
Rosario 2	171,20	171,20
Rougier	105,80	—
S.A.F.A.A.	211	—
S.A.F.I.C Alcan	165	—
Saga	355	—
Salins du Midi 2	566	566
Savoisienne M.	150	—
Sfic 2	810	809
S.I.P.H.	74	—
SMCI (M)	52	—
Sofal 2	470	—
Soffo	202	—
Sofitam	55,80	—
Sofragi 2	3208	—
Soudure Autogene	616	614
Sovabail	389	—
Steml	1030	—
Taittinger 1	1810	1811
Testut-Aequitas	108	—
Tour Eiffel	240	—
Ufiner Colrath	1350	—
Vicat 2	430	445
Viniprix	1700	—
Virax	111	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	485	—	Kubota Corp.	30	—
Akzo NV	430	—	Noranda Mines	97	—
Alcan Aluminium	186	—	Olivetti Priv.	3,50	—
American Brands	182,10	—	Pfizer Inc.	360,10	—
Arbed	495	—	Ricoh Cy	39,30	—
Asturienne Mines	92,10	—	Robeco	330,50	331,80
Banco Pop. Espanol	620	—	Rodamco N.V.	161,40	160,20
Banque Regl.Inter.	38000	—	Rolinco	326,50	328
Chrysler Corp.	300	—	Saipem SPA	5,10	—
C.I.R SPA	3,10	—	Sema Group Plc	30,20	—
Commerzbank AG	1020	—	SKF Aktiebolaget	66,50	—
Dow Chemical Co.1	315	318	Tenneco Inc.	270	—
Fiat Ord.	20	—	Toray Ind.	35,20	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	595	—	West Rand Cons.	5,90	—
Gevaert	1100	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	47,50	—		—	—
Goodyear T.& R.Cy	231	—		—	—
Honeywell Inc.	204	—		—	—
Johannesburg Cons.	80,70	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	313	—	Nicolas nom	665	—
Blanzy-Ouest*	805	—	Off.Com.Pharm.*	976	—
Brasseries Maroc	259	—	Paris France	215	—
Calciphos*	75	—	Paris.Percier*	190,20	—
Canadien Pacifique	91,20	—	Rorento	276	—
CSH Cogenbor ech.*	7	—	S.A.C.E.R.	632	—
Cie Industrielle*	4402	—	St-Dominique(Fin)2	154	—
Coparex Inter.*	551	—	St Gobain Emball.*	1502	—
Cr.Universel (Cie)	276,30	—	Schlumberger Ind.*	490	—
CEAC.*	75,65	—	SEPR*	1575	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	2,20	—	SPR "B" nom.	308	—
Grace and Co	226	—	Waterman*	1100	—
Table France*	359	—		—	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—		—	—
Lecteurs Monde+ *	185	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	555	554	Idianova	65	—
B.A.C.	23,70	—	Immob.Hoteliere 2	1235	1249
Boiron (Ly) 2	480	480	Int. Computer	113,90	—
Boisset (Ly)	204	—	IPBM	37	—
CRCAM Paris IDF 1	880	860	Molex	175	—
Calberson	265	—	N.S.C Schlum.Ny 2	615	605
Cardif SA 2	990	980	Rhone-Alp.Ecu (Ly)	333	—
CEGEP	150	—	Select.Invest.(Ly)	95,10	—
CFPI	147,80	—	Serbo	136,20	—
C.N.I.M 2	1160	1170	Sopra	275	—
Codetour	345	—	TF1-1	435,10	437,80
Creeks	110,20	—	Thermador Hold(Ly)	312,60	313
Dauphin OTA	242	—	Unilog	225	—
Devanlay 2	1150	1200	Viel et Compagnie	142,50	—
Lahor.Dolisos	105	—	Yves St Laurent 1	729	715
Editions Belfond	191	—		—	—
Europ Propulsion 2	249,10	240,10		—	—
Finacor	153	—		—	—
G.L.M. S.A.	618	—		—	—
Gravograph	150	—		—	—
Guintoli 2	864	771		—	—
I.C.C.	245	—		—	—

Sicav (sélection) 7 juillet

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	238,64	233,23
Actimonetaire C et D	31609,97	31609,97
Améri-gan	8038,98	7777,87
Amplitude	703,15	682,67
Antigone trésor	723244	723244
Arbitr. Court Terme	8027,11	8027,11
Associa Première	32925,09	32925,09
Associc	1164,95	1164,95
Atout Futur	479,33	467,54
Aurecic	1752,92	1701,86
Avenir Alizes	1961,90	1923,43
Axa Capital	201,12	195,26
Axa Court Terme	8861,35	8861,35
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1071,22	1040,02
Axa.Ep.Fr.Ex Agaparg	850,97	828,18
Axa Europe	135,72	131,77
Axa Investissements	123,12	119,53
Axa NPI	129,50	125,73
Axa Ob.Fr.Exrans	158,51	153,89
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	155,86	151,32
Axa Prem.Ex.Agepre	125,10	121,46
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	155,61	151,08
Axa Valeurs PER	135,19	131,25
Cadence 1	1136,89	1104,79
Cadence 2	1111,93	1080,13
Cadence 3	1105,62	1083,94
Capimonetaire	6949,03	6942,09
Capiobli	7532,08	7384,39
Capitecic	1543,79	1520,98
Coexis	1511,84	1483,45
Comptavalor	3898,21	3892,37
Credinter	479,99	466,01
Credit Mutuel Capital	1457,48	1428,90
Cred.Mut.Ep.Cour.T	740,50	740,50
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	103,65	100,88
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	101,89	99,16
Cred.Mut.Ep.J	77049,24	77049,24
Cred.Mut.Ep.long.T	228,52	220,46
Cred.Mut.Ep.Monde	1333,54	1297,85
Cred.Mut.Ep.Quatre	1149,78	1119,01
Diezo	1534,41	1505,80
Drouot France	934,19	906,98
Drouot Sécurité	260,10	252,52
Ecocic	1161,99	1128,15
Ecupar	133,30	129,42
Ecur. Capitalisation	2979,08	2949,58 ◆
Ecur. Expansion	536242,09	535438,93 ◆
Ecur. Géovaleurs	2499,68	2426,87 ◆
Ecur. Investissement	159,72	155,07
Ecur. Monepremière	74580,73	74568,73 ◆
Ecur. Monétaire	21854,16	21854,18
Ecur. Trésorerie	2691,03	2691,03 ◆
Ecur. Trimestriel	2139,51	2118,33
Elanciel	120,54	117,03 ◆
Energia	382,87	365,51
Eparcic	4087,23	4007,23
Eparcourt-Sicav	4331,18	4320,38
Epargne Associat.	26158,32	25860,48
Epargne-Unie	1432,86	1397,91
Esfi Cash capi.	8790,76	8790,76 ◆
Euroc Solidarité	1181,65	1169,95 ◆
Eurocic Leaders	1107,68	1075,42
Eurodyn	1248,10	1217,68
Euro Gan	6782,78	6521,90
Fonsicav	16098,19	16056,08
France-gan	11467,39	11026,34
France Garantie	277,78	277,15
France Obligations	486,14	481,33
Francic	499,95	485,39 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	119,98	116,49
Francic-Regions	1177,81	1143,50
Fructi-Associations	38,86	38,86 ◆
Fructi-Capi	48,19	47,48
Fructidor	251,54	247,82
Fructifrance action C	204,10	199,12
Fructifrance action D	195,31	190,55
GAN Rendement	5637,31	5554
Gestilion	17001,03	16916,45
Gest.Associations	193,55	189,29
Horizon	1455,86	1413,46
HLM Monétaire	15501,99	15501,99
Indicia	1108,09	1086,20 ◆
Indust.Fse.Court.T	1638,85	1638,85
Intensys	104,47	104,21 ◆
Interepar	111917,48	108857,73
Interoblig	16822,98	16493,12
Intersélection Fce	539,61	529,03
Japacic	181,19	175,91
Jeunepargne	323,56	318,78 ◆
Latitude	2493,41	2489,68
Lion Association	11850,46	11850,46
Lion Institution	34842,62	34755,73
Lionplus	1161,12	1139,35
Lion Trésor	2318,50	2295,54
Livret Bourse Inv.	597,83	580,42
Livret Portefeuil.	771,97	749,49
Méditerranée	188,13	182,65
Mensuel CIC	10390,93	10288,05
Monedén	75780,99	75780,99
Mone.J.	40077,69	40077,69
Monévalor	45563,36	45563,36
Mutualité dépôts	15329,19	15298,59
Natio Court Terme	105501	105185
Natio Court Terme2	316888	316888
Natio Epargne	20164,42	19964,77
Natio Ep. Capital	12576,40	12451,88
Natio Ep. Croissance	1928,62	1877
Natio Ep. Obligations	215,87	210,89
Natio-Ep. Retraite	137,54	133,86
Natio Ep. Trésor	8936,38	8908,56
Natio-Fran.index	1072,43	1043,73
Natio-Imm	1387,27	1252,82
Natio-Inter	1737,76	1691,25
Natio-Monétaire	27896,99	27896,99
Natio-Opportunités	1170,68	1139,35
Natio-Patrimoine	1528,99	1488,07
Natio-Perspectives	1183,01	1151,35
Natio-Placements	65580,41	65580,41
Natio-Revenus	1106,94	1095,98
Natio Sécurité	12247,74	12247,74
Natio-Valeurs	918,57	893,99
Nippon-Gan	6755,14	6495,33
Nord Sud Dévelop.	1846,30	1842,61
Obli-Associations	180,19	177,52
Oblicic-Mondial	3007,11	2962,67
Oblicic-Régions	1077,01	1061,09
Oblifutur	3319,96	3258,06
Oblig. tres caté.	205,49	202,45
Oblilion	1658,89	1642,47
Oblisécurité Sicav	14358,96	14358,96
Oraction	1647,70	1607,51
Paribas Capitalisation	1790,48	1755,20
Paribas Opportunités	137,41	133,41
Paribas Patrimoine	635,72	617,39
Patrimoine Retraite	251,51	246,58
Pervalor	629,22	616,86
Planinter	1333,50	1300,98 ◆
Plénitude	148,73	144,40

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Poste Croissance	6077,59	6071,52 ◆
Poste Gestion	73153,58	73153,58 ◆
Première Oblig	11619,96	11008,95
Prévoy. Ecureuil	111,14	110,04
Priv'Associations	32593,06	32593,08
Proficius	999,14	980,51
Quartz	146,17	142,60
Rentacic	171,71	168,58
Revenus Trimestr.	5634,92	5579,13
Revenu-Vert	1225,32	1202,47
St Honoré Vie & Santé	1038,02	990,95 ◆
St Honoré Bons du Tr.	12435,73	12373,85 ◆
St Honoré Invest.	832,87	795,10 ◆
St Honoré Pacifique	742,23	708,57 ◆
St Honoré Réel	16813,79	16547,60 ◆
Sécuricic	1921,86	1921,86
Sécuri-Gan	13335,75	13074,26
Sécuritaux	1540,27	1540,27
Sicasden	751,33	740,23 ◆
Sicav Associations	2039,70	2038,70
SFI-CNP Assur	729,04	707,81
S.G. Fr. opport. C et D	1331,70	1305,59
Sicav 5.000	465,10	452,65
S.I. Est	1506,98	1463,09
Slivafrance	741,78	721,93
Slivam	442,93	431,88
Slivarente	230,29	225,77
Slivinter	514,11	500,35
S.N.I.	1208,10	1172,91
Sogenfrance C	1257,85	1233,19
Sogenfrance D	1215,14	1191,31
Sogépargne	347,59	340,77
Soginter	1501,58	1472,14
Soleil Investissements	653,39	628,26
Solstice	2273,34	2267,67 ◆
State Street Act. Eur	10382,31	10031,22 ◆
State Street Act. Fce	11198,91	10870,79 ◆
St. Str. Act.Japon	15621,78	15083,51
State Street Emer. Mts	14394,04	13702,02 ◆
St.Street OAT Plus	12311,28	12069,88
Stratégie Actions	886,58	862,08
Stratégie Rendement	1603,33	1552,86
Techno-Gan	6145,24	5908,88
Thesora	760,19	752,66 ◆
Trésor Plus	1485,58	1470,88 ◆
Trésor Trimestriel	1088,13	1077,36 ◆
Trésoricic	144776,10	144776,10
Trilion	5471,29	5401,88
Uni-Associations	124,21	124,21
Uni-Foncier	1358,24	1325,11
Unifrance	611,11	596,20
Uni Régions	1245,60	1215,22
Univar	258,87	258,87
Univers Actions	1438,42	1401,39
Univers Obligations	2063,89	2025,41
Valorg	2272,25	2269,98 ◆
Valreal	59117,60	59088,06
Winterthur St-Honore	240,52	229,67 ◆

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 07/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7615	5,7445	5,50	6
Ecu	6,6255	6,6210	—	—
Allemagne (100 dm)	338,4200	338,1500	326	346
Belgique (100 F)	16,4425	16,4295	15,90	16,90
Pays-Bas (100 fl)	301,2600	300,9700	289	309
Italie (1000 lires)	3,7255	3,7265	3,50	4
Danemark (100 krd)	87,9400	88,0100	84	92
Irlande (1 iep)	8,2435	8,2320	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,6795	8,6465	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,4835	2,4800	2,89	3,09
Suisse (100 f)	380,7500	381,1900	367	387
Suède (100 krs)	73,5000	73,4000	70	79
Norvège (100 k)	79,7600	79,8100	75	84
Autriche (100 sch)	48,0810	48,0430	46,40	49,40
Espagne (100 pes)	4,4335	4,4320	4,15	4,75
Portugal (100 esc)	3,5800	3,5800	3,20	4
Canada (1 $ can)	4,4739	4,4792	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,3249	5,3462	5,10	5,40

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 07/07
Or fin (kilo en barre)	71800	72800
Or fin (en lingot)	72400	73600
Napoléon (20f)	423	425
Pièce Fr (10 f)	340	—
Pièce Suisse (20 f)	423	420
Pièce Latine (20 f)	423	420
Souverain	521	528
Pièce 20 dollars	2600	2640
Pièce 10 dollars	1255	1400
Pièce 5 dollars	640	—
Pièce 50 pesos	2700	2720
Pièce 10 florins	435	448

Matif (Marché à terme international de France)

7 juillet 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 141 630

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	121,80	119,78	119,22
Précédent	121,60	119,60	119,08

CAC 40 A TERME — Volume : 12 895

Cours	Juillet 93	Août 93	Sept. 93
Dernier	1954,50	1947,50	1973
Précédent	1948	1958,50	1968,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi : Pourcentage de variation 31/12 — Mardi : Montant du coupon — Mercredi : Date paiement dernier coupon — Jeudi : Compensation — Vendredi : Quotités de négociation

ABREVIATIONS

B = Bordeaux — Li = Lille — Ly = Lyon — M = Marseille — Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA - ■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent - o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

EXPOSITIONS

> **Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ACQUISITIONS DU FONDS NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN. Photographies. Galerie du forum. Jusqu'au 13 septembre.

BANLIEUES BUISSONNIÈRES, PHOTOGRAPHIES DE PATRICK BARD. Galerie de la BPI. Jusqu'au 30 août.

DOMINIQUE BOZO. Un regard. Galeries contemporaines. Jusqu'au 15 novembre.

LES FAUTEUILS DE MATISSE. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 septembre.

ICI PARIS (EUROPE). Espace consultation vidéo. Jusqu'au 30 septembre.

MARTIN KIPPENBERGER, CLOSKY, WOLFGANG STAEHLE. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.

EMANUELE LUZZATI. Scénographe. Grand foyer. Jusqu'au 30 août.

MEUBLES ET IMMEUBLES. Design et architecture, les nouvelles acquisitions. Forum. Jusqu'au 13 septembre.

MALCOLM MORLEY. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.

NOIR DESSIN. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 26 septembre.

ON CONNAIT LA MUSIQUE. Michel Bouvet. Fauchère. Corbin. Annick Orliange. Centre d'informationdu Cci. Jusqu'au 6 septembre.

PHOTOGRAPHIES DE CLAUDE BRICAGE. Maguy Marin May be. Petit foyer. Jusqu'au 31 août.

REVUE VIRTUELLE N° 7, LE VIRTUEL EN QUESTIONS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.

GERRIT THOMAS RIETVELD. Galerie du Cci. Jusqu'au 27 septembre. / Galerie du Cci. Jusqu'au 27 septembre.

TRAITS D'IMPERTINENCE. Le dessin d'humour de 1914 à nos jours. Salle d'actualité. Jusqu'au 6 septembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

CARABIN (1862-1932) OU L'UNITÉ DE L'ART. Exposition dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 11 juillet.

CHARLES MAURIN (1856-1914). DESSINS ET GRAVURES. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 11 juillet.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15, un lun. sur deux et tous les mer. jusqu'à 21 h 15.

ANTONELLO DE MESSINE, LE CHRIST A LA COLONNE. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 9 août.

COPIER-CRÉER - DE TURNER A PICASSO. 300 œuvres inspirées par les maîtres du Louvre. Hall Napoléon. Entrée : 36 F. Jusqu'au 26 juillet.

LE DESSIN FRAN AIS, CHEFS-D'UVRE DE LA PIERPONT MORGAN LIBRARY. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (billet d'entrée du musée). Jusqu'au 30 août.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et fêtes de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h.

ROBERT COMBAS. Du simple au double. Jusqu'au 12 septembre.

NIKI DE SAINT PHALLE. Jusqu'au 12 septembre.

JEAN POUGNY (1892-1956). Entrée : 35 F. Jusqu'au 22 août.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

DESIGN, MIROIR DU SIÈCLE. (53-76-05-47). T.l.j. sf mar. de 11 h à 20 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 50 F (billets sur place et Fnac). Jusqu'au 25 juillet.

EN ROUTE M. LARTIGUE. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 septembre.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam. et dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.

TAKIS. Entrée : 35 F. Du 8 juillet au 17 octobre.

MUSÉES

ADRESSE PROVISOIRE POUR L'ART CONTEMPORAIN RUSSE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 21 août.

ALBUM DE VOYAGE. Des artistes en expédition au pays du Levant. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (42-22-23-82). T.l.j. sf mar. de12 h 30 à 18 h, sam., dim. et jours fériés de 14 h à 18 h. Entrée : 19 F. Jusqu'au 27 septembre.

L'AQUARELLE AUJOURD'HUI. *Elie* **Abrahami, David Levine, Gottfried Salzman, Sam Szafran.** Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.

ARMES ET ARMURES DES MONTMORENCY. Musée de l'armée, Hôtel national des Invalides, salle de l'Arsenal, place des Invalides (44-42-37-72). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 32 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 septembre.

LES ATELIERS DE PASCIN ET DE SES AMIS. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 septembre.

BALZAC DANS L'EMPIRE RUSSE : DE LA RUSSIE A L'UKRAINE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 juillet.

LE CACHET DE L'ART FAIT FOI, PHILIPPE LOUISGRAND. L'étoffe des *héros.* Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 juillet.

CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'Acclimatation, musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h. Ateliers t.l.j. à 15 h, réservation au 40.67.97.66. Fermé du 9 au 22 août. Entrée : 13 F, atelier : 15 F. Jusqu'au 10 septembre.

CONSULTATION URBAINE, AUSTERLITZ-SALPÊTRIÈRE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 28 août.

DE BELLEVILLE A MARSEILLE, VISA-VILLES. Parcours sonore Cécile Le Prado - Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projection de Belleville Lumière et En remontant la rue Vilin, du mer. au dim. et mar. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 26 septembre.

DE PISSARRO A PICASSO. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 septembre.

MARCEL GROMAIRE. Carnets 1911-1963. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 juillet.

ICONES GRECQUES, MELKITES, RUSSES. Collection privée du Liban. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 juillet.

KRÉMÈGNE. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 5 septembre.

MA QUÊTE D'ARCHITECTURE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 29 août.

MARWAN. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 28 août.

MIYABI, ART COURTOIS DU JAPON ANCIEN. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 18 h. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 16 août.

MYTHES ET LÉGENDES DANS LA MINIATURE RUSSE SUR LAQUE. Musée de l'Homme, hall, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-72-72). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 15 juillet.

OBJETS D'USAGE ET DE GOUT DANS LES PREMIÈRES ANNÉES DU XIXE. Un album de dessins. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 août.

PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

PEINTURE DES ABORIGÈNES D'AUSTRALIE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 novembre.

PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.

LA RENAISSANCE DE LA MODE ITALIENNE. Florence, la Sala bianca 1952-1973. Musée des arts de la mode et du textile - Palais du Louvre, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1er août.

LA RÉPUBLIQUE DANS SES MEUBLES. Les années 25 à la Manufacture de Beauvais. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 29 août.

LES ROIS SCULPTEURS. Art et pouvoir dans le Grassland camerounais. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

LE SALON DE LA PHOTOGRAPHIE. Les écoles pictorialistes en Europe et aux Etats-Unis vers 1900. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 26 F. Jusqu'au 26 septembre.

SPLENDEURS DE RUSSIE. Mille ans d'orfèvrerie. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 40 F. Jusqu'au 18 juillet.

TERRES DE ROUMANIE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 17 F. Jusqu'au 26 juillet.

VIOLLET-LE-DUC ET LA MONTAGNE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 11 juillet.

LE VITRAIL, MATÉRIAUX ET TECHNIQUES. Muséum d'histoire naturelle, galerie de minéralogie et de géologie, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, sam., dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 8 novembre.

JULIE WAYNE. Bibliothèque Nationale, galerie de photographie - galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 10 juillet.

CENTRES CULTURELS

AMERICAN SCREEPRINTS, COLLECTION REBA ET DAVE WILLIAMS. Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 17 juillet.

ARCHITECTURE ET PAYSAGE. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.

L'ART EN QUESTIONS. Portraits-installations d'Ingrid Munthe. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 11 juillet.

AUJOURD'HUI LES BALTES. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 25 juillet.

PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle les mar. et jeu. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

TONY CATANY. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 8 août.

JEAN-MARTIN CHARCOT. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-35). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 8 juillet.

LES COULISSES DE L'OPÉRA. Opéra de Paris Garnier, bibliothèque-musée, place de l'Opéra (40-01-23-39). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F (comprenant la visite du théâtre). Jusqu'au 7 novembre.

DO NOT DISTURB, RÊVES D'HOTELS. Photographies, Polaroids et dessins de Charlélie Couture. Fnac Forum des Halles, espace rencontres, niveau - 1, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 11 septembre.

L'ECLAT DE L'ÉTAIN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 juillet.

SEAMUS FARRELL. Détour de chant. Carré des arts, parc floral de Paris, bois de Vincennes, entrée château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 5 F (prix d'entrée du parc). Jusqu'au 5 septembre.

RAINER WERNER FASSBINDER. Gœthe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 23 juillet.

FORMES ET COULEURS. *Sculptures de l'Afrique noire.* Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 15 septembre.

GERMINATIONS VII. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 septembre.

CYPRIEN ET YASH GODEBSKI. Espace Hérault, 8, rue de la Harpe (43-29-86-51). T.l.j. sf dim. de 9 h à 20 h et le sam. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 17 juillet.

IMAGES TISSÉES D'EGYPTE. Tapisseries de l'atelier Wissa Wassef. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F Jusqu'au 1er août.

BORO IVANDIC. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 4 septembre.

CHAKO KATO. Espace Japon, 9, rue de la Fontaine-au-Roi (47-00-77-47). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h 30 à 18 h, sam. de 12 h 30 à 18 h. Jusqu'au 21 juillet.

MICHEL KIKOINE ET SES AMIS DE L'ÉCOLE DE PARIS. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (40-46-05-47). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 juillet.

DANIEL KNODERER. 150 reliures. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 12 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 juillet.

MARSEILLE-MARSEILLES. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 26 septembre.

MARWAN. Institut du monde arabe, galerie d'art et d'essai, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 août.

ALBERTO MECARELLI. Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 18 juillet.

NOTRE AMÉRIQUE LATINE. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 août.

PARIS 13E, 1750-2000 : LE QUAI, LA GARE, LA BIBLIOTHÈQUE. Cité de chantier de la Bibliothèque de France, 139, quai de la Gare (44-23-03-70). T.l.j. de 10 h à 17 h, ven., sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

PERMANENCE EN ARGENTINE. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 30 juillet.

LES SECRETS PERDUS DE LA FAIENCERIE DE GIEN. Hôtel de Crillon, 10, place de la Concorde (44-71-15-00). T.l.j. 24 h sur 24 h. Jusqu'au 28 août.

TRIPLE ZÉRO. Ecole nationale supérieure de création industrielle, 48, rue Saint-Sabin (49-23-12-12). Mar. de 10 h à 22 h, mer. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 7 juillet.

GALERIES

ABOUDRAMANE. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 17 juillet.

ABSALON. Galerie Crousel-Robelin Bama et Jean-René de Fleurieu, 91, quai de la Gare (42-77-38-87). Jusqu'au 31 juillet.

ROGER ACKLING. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 30 juillet.

ALECHINSKY, BRISSON, ERNST, NOVARINA, PANDINI, PINCEMIN, RASSINEUX. Tello. Van Velde. Galerie Lucette Herzog, 23, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au 17 juillet.

ANAMORPHOSES AUJOURD'HUI. *Galerie Area,* 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 21 juillet.

APTEL, BOURQUIN, FERRER, SCHNEIDER. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Jusqu'au 10 juillet.

ANDRÉ BAUCHANT. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 10 juillet.

BIJL, DELEU, PANAMARENKO & CO. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Jusqu'au 31 juillet.

JEAN-LUC BROSSON. Jeux océaniques. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 10 juillet.

BROTO, CAMPANO, PLENSA, SICILIA. Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix (42-72-57-36). Jusqu'au 30 septembre.

THIERRY CAUWET. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 10 juillet.

PIERRE CELICE. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-60). Jusqu'au 10 juillet.

ALAN CHARLTON. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 31 juillet.

COLLAGE ET XXe SIÈCLE. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 9 juillet.

JEANNE COPPEL. La Galerie, 9, rue Guénégaud (43-54-85-85). Jusqu'au 10 juillet.

LE DERNIER VOYAGE. Phantasmobjets d'André Chabot. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 10 juillet.

GERARDO DICROLA. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 31 juillet.

DIX JEUNES GRAVEURS SÉLECTIONNÉS PAR LA FONDATION GRAV'X. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (22 juin45-77-93). Jusqu'au 22 juillet.

DUCHAMP, PICABIA, MAN RAY. Galerie de l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville (40-67-72-66). Jusqu'au 31 juillet.

L'ENLÈVEMENT D'EUROPE. Oeuvres sur papier d'Alecos Fassianos. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 31 juillet.

FACE A FACE, LA PEINTURE DE FINALÉ ET LA SCULPTURE NÈGRE. Galerie Artuel, 31, rue Guénégaud (43-26-92-43). Jusqu'au 17 juillet.

ADRIENNE FARB. Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Jusqu'au 17 juillet.

JOL FISHER. Constructions from the late 1970's. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 10 juillet.

ARSHILE GORKY. Quarante dessins inédits de 1931 à 1947. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 20 octobre.

IMAGES DE CORÉE, LEE JONG-SANG, LEE U-FAN, OH SUFAN. Galerie Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 17 juillet.

IRWIN. Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc (42-72-46-72). Jusqu'au 10 juillet.

JUST WHAT IS IT THAT MAKES TODAY'S HOMES SO DIFFERENT, SO APPEALING ? Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 17 juillet.

HERWIG KEMPINGER. Galerie Dambier-Masset, 5-7, rue des Beaux-Arts (46-33-02-52). Jusqu'au 24 juillet.

MARTIN KIPPENBERGER. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 24 juillet.

MARIUSZ KRUK, JOHN MCCRACKEN, ROBERT THERRIEN. Galerie Froment & Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 23 juillet.

AKI KURODA. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 7 juillet. / Galerie Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 7 juillet.

LUMIÈRES D'ÉTÉ. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 10 juillet.

ANDRÉ MASSON. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 24 juillet.

LES MÉTAMORPHOSES DU CARRÉ. Galerie Lelia Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 13 juillet.

JOAN MIRO. Oeuvres sur papier des années trente et quarante. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 10 juillet.

IGOR MITORAJ. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 24 juillet.

ANTOINE MOREAU. Galerie Nathalie Obadia, 8, rue de Normandie (42-74-67-68). Jusqu'au 24 juillet.

PIERRE NIVOLLET. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 10 juillet.

JEAN NOUVEL. Quelques meubles. Plan Venise, 28, rue de Venise (42-77-64-88). Jusqu'au 30 septembre.

L'ORAGE, UNE HISTOIRE DE PATRICK CORILLON, EDDA RENOUF. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 30 juillet.

JEAN-LUC PARANT. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 20 juillet.

ZHANG PEILI. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 17 juillet.

LA PHOTOGRAPHIE COTÉ SCÈNE. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 17 juillet.

PIATTELLA. Galerie Arlette Gimaray, 12, rue Mazarine (46-34-71-80). Jusqu'au 10 juillet.

PIERO PIZZI CANNELLA. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 10 juillet.

POINT DE VUE. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 24 juillet.

QUOI DE NEUF ? Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 19 juillet.

RENDEZ-VOUS MANQUÉS 3. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 10 juillet.

CLAUDE RUTAULT. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 25 juillet.

DAVID RYAN. Galerie Gilles-Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Jusqu'au 10 juillet.

SALON DE MUSIQUE, SUITE DE PRINTEMPS, PARTITIONS ET NOTATIONS. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 31 juillet.

ERIK SAMAKH. Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 24 juillet.

PATRICK SAYTOUR. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 10 juillet.

ERNST SCHEIDEGGER. Miro, traces d'une rencontre. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 7 juillet.

NICOLAS SCHöFFER, JEAN TINGUELY. Galerie Denise René, 22, rue Charlot (48-87-73-94). Jusqu'au 20 juillet.

SIGNES COMPARÉS. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 24 juillet.

SETON SMITH. Galerie Urbi et Orbi, 9, rue Saint-Germain-l'Auxerrois (42-36-07-06). Jusqu'au 17 juillet.

CY TWOMBLY. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 8 septembre.

GEER VAN VELDE. Galerie Louis Carré & cie, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 10 juillet.

VINCENT VERDEGUER. Mémoire. Galerie 15 - Bercovy - Rocca, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 18 juillet.

VIENNE 1993. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 31 juillet.

VU D'EN BAS. Enfants photographes. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 10 juillet.

ALAIN VUILLEMET. Askéo, art contemporain, 19, rue Debelleyme (42-77-17-77). Jusqu'au 10 juillet.

SABINE ET HUGH WEISS. *Nous.* Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 13 juillet.

JEAN-MICHEL WILMOTTE, PRAHA 1993. Galerie Via, 4-6-8, cour du Commerce-Saint-André (43-29-39-36). Jusqu'au 30 juillet.

PÉRIPHÉRIE

CLAMART-MEUDON. Ferle, Absalon. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 septembre.

LA COURNEUVE. Art grandeur nature, Corillon, Ecker, Goldsworthy, Luy, O'Loughlin. Parc départemental de La Courneuve, entrée Tapis vert - avenue Waldeck-Rochet. Jusqu'au 31 octobre.

LA DÉFENSE. Différentes natures. Vision de l'art contemporain. Galerie de l'Esplanade, place de La Défense (49-00-17-13). Jusqu'au 26 septembre.

ECOUEN. Le Décor du château d'Ecouen à travers les dessins d'architectes. Du XIXe siècle. Musée national de la Renaissance, château (39-90-04-04). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 août.

ELANCOURT. Architecture rurale à Saint-Quentin-en-Yvelines. Les grandes fermes du plateau en 1900. Centre culturel de la Commanderie des Templiers de la Villedieu, cD 58 (30-50-82-21). T.l.j. de 14 h à 18 h. Exposition fermée du 2 au 15 août. Jusqu'au 26 septembre.

FONTAINEBLEAU. Tapisseries des Gobelins au château de Fontainebleau. Musée national du château de Fontainebleau (64-22-27-40). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 13 septembre.

IVRY. Christine Davis, Michel Jacquelin. Chapelle Notre-Dame-de-l'Annonciation, hôpital Charles-Foix, 7, avenue de la République (49-60-25-06). T.l.j. sf lun.de 14 h à 19 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : . Jusqu'au 1er août.

IVRY-SUR-SEINE. Carte blanche à Daniel Dobbels. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). Jusqu'au 1er août.

JOUY-EN-JOSAS. Azur. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

LEVALLOIS-PERRET. Francisco Infante-Arana. La Base, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). Jusqu'au 11 septembre.

MEAUX. Jochen Gerz. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 septembre.

MEUDON. Le Salon de photographie. Les écoles pictorialistes en Europe et aux Etats-Unis vers 1900. Musée Rodin, villa des Brillants - 19, av. Auguste-Rodin (45-34-13-09). Sam. et dim. de 13 h 30 à 19 h. Jusqu'au 26 septembre.

MONTREUIL. Le Mouvement populaire de la Révolution française à aujourd'hui. Musée de l'histoire vivante, 31, boulevard Théophile-Queur (48-70-61-62). T.l.j. sf lun. de 14 h à 17 h, sam. de 14 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 octobre.

PONTOISE. Otto Freundlich et ses amis. Musée Tavet, 4, rue Lemercier (34-43-34-77). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 août.

SAINT-DENIS. Fenosa. Sculpture. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 août.

SAINT-OUEN-L'AUMONE. Dixième Salon du livre. Abbaye de Maubuisson, rue Richard-de-Tour (34-64-36-10). Mer., ven., sam. de 10 h à 18 h, dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1er septembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 9 JUILLET

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Le cimetière Montparnasse selon l'humeur du conférencier », 10 h 30, métro Raspail (V. de Langlade).

« Mouffetard et ses secrets. De la maison du Père Goriot aux convulsionnaires de Saint-Médard et aux arènes de Lutèce »., métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale » (limité à trente personnes, carte d'identité), 14 h 15, métro Assemblée nationale (D. Fleuriot).

« Jardins et églises de Batignolles Epinettes », 14 h 30, métro Brochant (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais : de l'hôtel de Sully au palais de Soubise », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Sauvegarde du Paris historique).

« La civilisation égyptienne au Louvre », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (P.-Y. Jaslet).

« La renaissance de la mode des passages couverts, de la Bourse du commerce en passant par les curiosités du pourtour des jardins du Palais-Royal et les restaurations du quartier de la Bibliothèque Nationale », 14 h 30, métro Louvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'hôpital Saint-Louis, le plus ancien de Paris, et le canal Saint-Martin », 14 h 30, 12, rue de la Grange-aux-Belles (C. Merle).

« L'hôtel Cail, siège de la mairie du huitième arrondissement, et l'église Saint-Augustin de Baltard », 15 heures, devant l'église Saint-Augustin (Monuments historiques).

« Visite du vieux Montmartre », 15 heures, sortie à gauche, en haut du funiculaire (C. Marti).

« Exposition Kremègne, au Pavillon des arts », 15 heures, entrée, Forum des Halles, terrasse Lautréamont (Approche de l'art).

« L'église Saint-Sulpice et les cryptes souterraines interdites au public », 15 heures, porte principale de l'église, place Saint-Sulpice (Paris et son histoire).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

LA DISPARUE. (*) Film américain de George Sluizer, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LES EPICES DE LA PASSION. Film mexicain d'Alfonso Arau, v.o. : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

LA FEMME A ABATTRE . Film français de Guy Pinon : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

GRANDEUR ET DESCENDANCE. Film américain de Robert Young, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

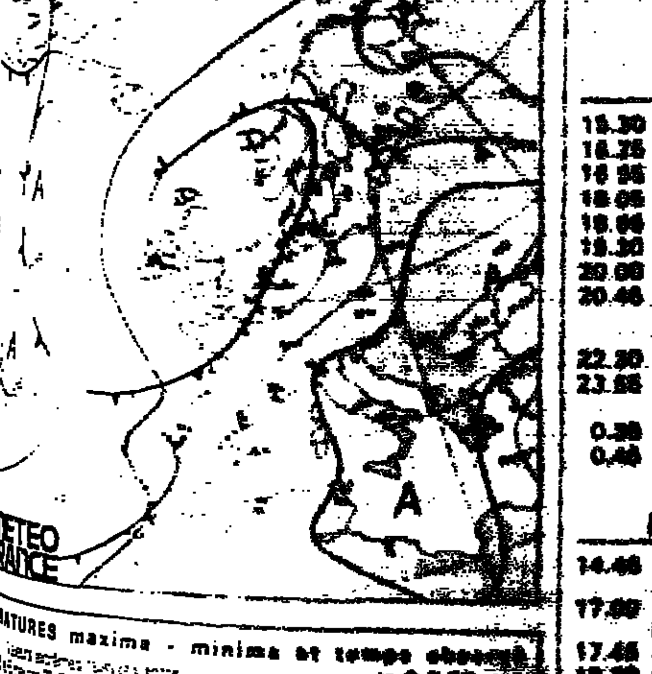
JIMI HENDRIX AT WOODSTOCK. Film américain de Chris Hedgedus at Erez Laufer, v.o. : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

LA NUIT SACRÉE. Film français de Nicolas Klotz : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PASSION FISH. Film américain de John Sayles, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).

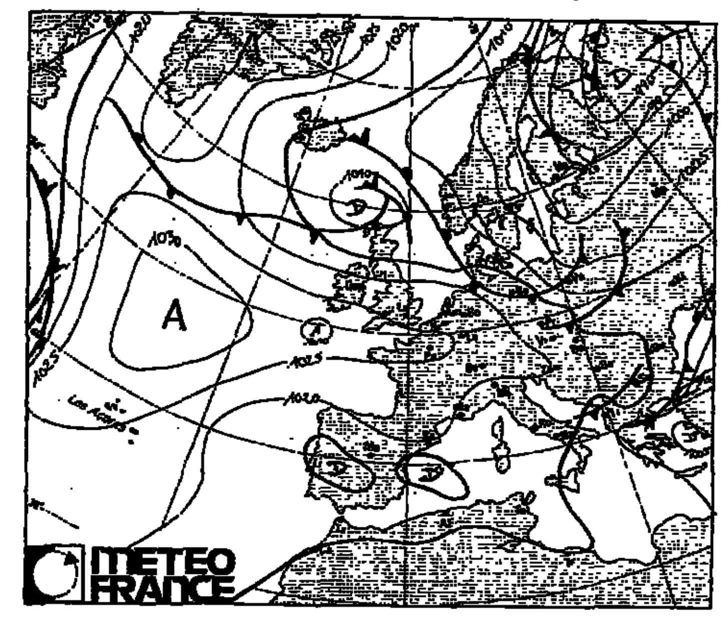
ROBOCOP 3. Film américain de Fred Dekker, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

VILLA MAURESQUE. Film franco-portugais de Patrick Mimouni : Latina, 4e (42-78-47-86).



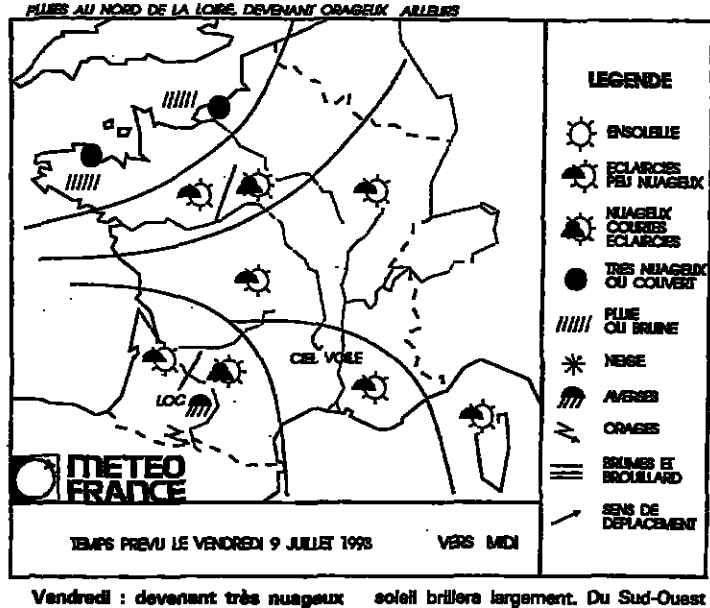
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 JUILLET A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 9 JUILLET 1993

PLUIES AU NORD DE LA LOIRE, DEVENANT ORAGEUX AILLEURS



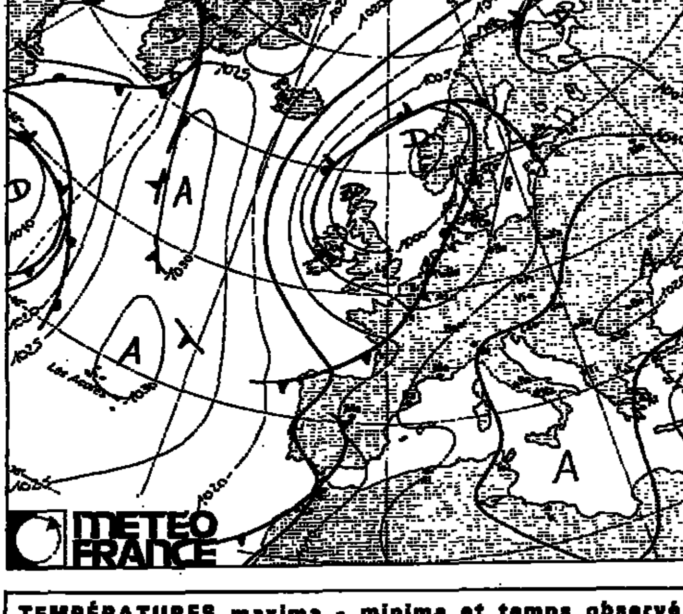
Vendredi : devenant très nuageux l'après-midi, le ciel sera couvert sur les côtes de la Manche avec quelques bruines. – De la Bretagne au nord de la Seine, le temps sera encore ensoleillé au lever du jour, mais les nuages deviendront plus nombreux au fil des heures par le nord-ouest du pays. Plus au sud, le soleil sera au rendez-vous malgré quelques nuages élevés envahissant le ciel des Pyrénées et du sud Aquitaine.

L'après-midi, de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais, le ciel sera couvert avec des pluies modérées. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales. Des pays de Loire à l'Ile-de-France jusqu'aux Ardennes, les nuages deviendront abondants. Des Charentes au Centre jusqu'aux régions nord-est, le soleil brillera largement. Du Sud-Ouest aux Pyrénées, le ciel deviendra très nuageux avec des orages en soirée. Des Alpes à la Corse, le ciel se voilera progressivement.

En soirée, les orages auront gagné toutes les régions situées au sud d'une ligne Bordeaux-Strasbourg et les pluies continues sur tout le nord-ouest du pays.

Les températures minimales seront le plus souvent comprises entre 13 degrés et 15 degrés, mais de 17 degrés à 20 degrés sur le pourtour méditerranéen. Les maximales atteindront 18 degrés à 20 degrés sur les côtes de la Manche, 23 degrés à 25 degrés au nord et 26 degrés à 29 degrés au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 10 JUILLET 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 8-7-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-7-1993 à 6 heures TUC et le 8-7-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	25	15	D
BIARRITZ	22	13	D
BORDEAUX	26	13	D
BOURGES	24	11	D
BREST	20	11	N
CAEN	19	10	D
CHERBOURG	21	9	D
CLERMONT-FER.	23	9	D
DIJON	24	11	D
GRENOBLE	25	12	D
LILLE	20	10	B
LIMOGES	22	13	D
LYON	23	14	D
MARSEILLE	28	16	D
NANCY	23	8	D
NANTES	24	12	D
NICE	25	19	D
PARIS-MONTS.	23	12	D
PAU	23	13	D
PERPIGNAN	27	18	D
POINTE-A-PITRE	32	25	N
RENNES	22	10	B
ST-ETIENNE	22	12	D
STRASBOURG	24	11	D
TOULOUSE	24	12	D
TOURS	24	11	D

ÉTRANGER

ALGER	29	17	D
AMSTERDAM	17	10	D
ATHÈNES	33	24	D
BANGKOK	34	27	N
BARCELONE	26	16	D
BELGRADE	18	11	D
BERLIN	17	10	C
BRUXELLES	20	11	N
COPENHAGUE	17	9	C
DAKAR	30	25	N
GENÈVE	23	11	D
ISTANBUL	33	22	N
JÉRUSALEM	33	16	D
LE CAIRE	36	23	D
LISBONNE	29	17	C
LONDRES	23	13	C
LOS ANGELES	22	18	C
LUXEMBOURG	21	8	D
MADRID	33	17	D
MARRAKECH	39	23	N
MEXICO	18	13	C
MILAN	25	12	N
MONTRÉAL	30	22	D
MOSCOU	20	11	N
NAIROBI	19	13	C
NEW DELHI	37	25	N
NEW-YORK	29	25	N
PALMA-DE-MAJ.	28	14	D
PÉKIN	27	19	C
RIO-DE-JANEIRO	24	17	–
ROME	30	16	D
HONG-KONG	31	26	–
SEVILLE	38	22	D
SINGAPOUR	33	25	P
STOCKHOLM	19	9	C
SYDNEY	17	13	P
TOKYO	21	18	C
TUNIS	31	19	N
VARSOVIE	17	9	C
VENISE	23	16	D
VIENNE	20	13	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Concours d'été

AU feuilleton de Marseille et de Valenciennes, il manque avant et après chaque diffusion, pour pouvoir rivaliser à armes égales avec « le Château des Oliviers », de France 2, des résumés des épisodes précédents et des épisodes à venir. Les seconds, avec la participation technique du procureur de la République, seraient d'ailleurs presque plus faciles à concevoir que les premiers. Surtout, soyez à l'écoute demain soir ! Sensationnel ! On ne va pas s'arrêter aux lampistes ! Tapie entendu ! On demande la levée de son immunité parlementaire ! La traque de Mme Eydelie comme si vous y étiez ! Confrontation générale ! Pour que l'intérêt ne se relâche pas, la distribution vous garantit chaque soir de nouveaux acteurs. L'on se lassait des psychiatres marseillais et de leurs certicats médicaux à compassion variable ? Leur succédant dans le rôle burlesque, voici l'entraîneur qui devait porter le chapeau ! Mieux encore : l'arbitre à mémoire à retardement. Il surprend dans les vestiaires deux présidents de club s'entre-accusant d'avoir tenté d'acheter le match qu'il vient d'arbitrer. Combien de temps lui faudra-t-il pour s'en souvenir ? Combien de versions successives livrera-t-il de l'incident ?

Dans les épisodes passés ou à venir de cette affaire, on trouverait en effet aisément matière, tout comme pour « le Château des Oliviers », à un jeu-concours jumelé avec un magazine de programmes. Risquons quelques questions. Quel joueur est le parrain du fils de quel autre joueur (premier épisode) ? Qui a dit que Christophe Robert voulait emprunter de l'argent à Jean-Jacques Eydelie pour s'acheter un restaurant (troisième épisode) ? Qu'en pense Christophe Robert ? Et Jean-Jacques Eydelie (quatrième épisode) ? Quel est le numéro de téléphone, sur le listing informatique, qui figure sous celui de l'hôtel des joueurs de Valenciennes (cinquième épisode) ? Pendant quel délai Jean-Pierre Bernès était-il déclaré intransportable par un éminent psychiatre marseillais (sixième épisode) ? Quelle était l'opinion exacte du ministre de la justice sur cette affaire avant et après l'intervention de M. Balladur (septième épisode) ? Quels sont les numéros de série des billets de 200 francs (huitième épisode) ? Citer le nom d'au moins un joueur, dirigeant, arbitre, juge de touche ou pompier qui n'ait pas eu vent de quelque chose avant, pendant ou immédiatement après le match fatal. Enfin, pendant que la meute s'affole à Valenciennes, où le juge furtif Bernard Beffy a-t-il le plus de chances de se trouver dans le prochain épisode ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 8 juillet

TF 1

20.45 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir. De Daryl Duke, d'après le roman de Colleen McCullough (1er épisode). *Une rediffusion qui fera craquer les amateurs de mélo à l'australienne.*
22.30 Série : Les Dessous de Palm Beach.
23.30 Série : Dans la chaleur de la nuit.
0.20 Journal et Météo.
0.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

FRANCE 2

20.50 Documentaire : Shoah. De Claude Lanzmann (2e partie). *Des acteurs et des témoins du génocide parlent de l'extermination des juifs européens pendant la seconde guerre mondiale.*

FRANCE 3

20.45 Cinéma : Alerte à la bombe. ■ Film américain de John Guillermin (1972).
22.30 Journal et Météo.
23.00 Documentaire : Etés rouges en Provence. De Nick Davidson et Ron Orders. *Les incendies de forêt.*
23.50 Cinéma : Le Temps des amants. ■ Film italien de Vittorio de Sica (1969).
1.15 Continentales.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Les Passagers de l'angoisse. ■ Film américain de Tex Fuller (1987).
21.50 Flash d'informations.
22.00 Cinéma : Twin Peaks. □ Film américain de David Lynch (1992) (v.o.).
0.15 Le Journal du hard.
0.20 Cinéma : Les Echangistes. Film américain, classé X, de Paul Thomas (1990).
1.35 Cinéma : La Chair. ■■ Film italien de Marco Ferreri (1991) (v.o.).

ARTE

20.45 ▶ Soirée thématique : Ceux qui dérangent. Les handicapés et nous. Soirée conçue par Doris Hepp.
20.50 Vidéodanse : La Chute. De Darshan Singh Buller.
21.00 Documentaire : Le Visage de la peur. De Stephen Dwoskin (v.o.).
21.55 Documentaire : Mes étoiles et mon ciel. La lumière intérieure d'Evgen Bavcar, de Ralph Zöller.
22.40 Documentaire : Crippled To Be Free. De Didi Danquart (v.o.).
23.15 Téléfilm : Voyage à Knock. De David Wheathly (v.o.).

M 6

20.45 Cinéma : Les Vacanciers. □ Film français de Michel Gérard (1973).
22.25 La Maison de tous les cauchemars. Maléfices ; Souffrances. *Pour amateurs d'épouvante.*
0.20 Informations : Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Culture rock. La saga de Paul McCartney.
0.55 Magazine : Fréquenstar. Julien Clerc.
1.50 Magazine : Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Grand-père Samuel, de Jean Anglade.
21.30 Profils perdus. Georges Albertini (1911-1983).
22.40 Les Nuits magnétiques. Ardèche : la conversation des choses. 3. Echelles de pierre.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Annie Le Brun (les Assassins et leur miroir ; Soudain, d'un bloc d'abîme, Sade).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 16 avril salle Pleyel) : Lieder, de Schumann ; Lieder op. 57, de Brahms ; Lieder, de Schubert ; Lieder, de R. Strauss, par Christine Schaefer, soprano, Axel Bauni, piano.
22.00 Concert (donné le 17 septembre 1992 à Prague) : Divertimento pour orchestre à cordes, de Bartok ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ré mineur op. 15, de Brahms ; Symphonie nº 4, de Martinu, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Jiri Belohlavek.
0.35 Bleu nuit. Lindsay Cooper, basson, et son septette, avec Phil Minton, voix et trompette, Sally Potter, voix, Alfred « 23 » Harth, saxophone, Elvira Plenar, piano et synthétiseur, Hugh Hopper, basse, Marilyn Mazur, batterie.

Vendredi 9 juillet

TF 1

15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.25 Jeu : Une famille en or.
16.55 Club Dorothée vacances.
18.05 Série : Huit ça suffit.
18.55 Série : Premiers baisers.
19.30 Série : Hélène et les garçons.
20.00 Journal, Météo et Trafic infos.
20.45 Feuilleton : Les Grandes Marées. De Jean Segols (1er épisode). *Le grand feuilleton de l'été de la Une.*
22.30 Magazine : Coucou, c'est nous !
23.55 Sport : Mondial La Marseillaise à pétanque.
0.35 Journal et Météo.
0.45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

FRANCE 2

14.45 Sport : Cyclisme. Tour de France : Evreux-Amiens, 6e étape (160 km).
17.00 Magazine : Vélo club. Présenté par Gérard Holtz.
17.45 Magazine : Giga.
18.50 Sport : Journal du Tour (et à 1.10).
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
20.00 Journal, L'image du Tour, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : Taggart. Contre-vérité, de Gordon Flemyng.
22.45 ▶ Documentaire : L'Encyclopédie audiovisuelle. 1. Einstein, de Michael Ritchie. Avec Richard Price, professeur à l'université de l'Utah ; Thibault Damour, de l'Institut des hautes études scientifiques ; Kip S. Thorne, du California Institute of Technology ; David Merman, de la Cornell University.
23.35 Journal et Météo.
23.55 Variétés : Amina aux Folies Bergère.

FRANCE 3

15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Variétés : 40e à l'ombre. En direct de Bénodet.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Feuilleton : Une famille pas comme les autres De Patrick Bureau (5e épisode).
20.35 Jeu : Hugodélire.
20.45 Magazine : Thalassa. L'île où on ne meurt jamais.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Sicile : la villa des monstres ; Inde : Montreur d'ours ; Canada : la route du bout du monde.
22.40 Journal et Météo.
23.05 Feuilleton : Pavillons lointains. De Peter Duffel (2e épisode).
0.00 Continentales.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.35

15.45 Cinéma : Loulou Graffiti. □ Film français de Christian Lejalé (1991).
17.15 Le Journal du cinéma du mercredi.
17.40 Canaille peluche.
18.30 Série animée : Batman.
18.55 Le Top.
19.29 Série animée : Tam-Tam.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.35 Téléfilm : Un coupable idéal. De John Erman. *Un militaire noir tente de faire la lumière sur la condamnation à mort de son jeune frère.*
22.05 Documentaire : Kanzi, le singe aux mille mots.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Le Seul Témoin. ■ Film américain de Peter Hyams (1990).
0.35 Cinéma : Le Choix d'aimer. □ Film américain de Joel Schumacher (1991) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : Gabriel. De Mounir Dridi (rediff.).
18.30 Cinéma d'animation : Snark. Le Passage (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Nicholas Hayeck/Hugo Loetscher.
19.30 Documentaire : Gilles Ehrmann et la photographie. De Patrick Van Antwerpen et Béatrice Haché.
19.55 Documentaire : De Monet à Picasso. De Natalia Semyonova et Natalye Troyepolskaïa.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 La Roue. Portrait de Brian Holm.
20.45 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Reportage : Les naufragés de l'Adriatique. Interview d'Ismaël Kadaré, par Daniel Leconte.
21.40 Magazine : Macadam. Avignon 93.
22.10 Théâtre : Pour un oui pour un non. Pièce de Nathalie Sarraute, mise en scène de Jacques Doillon. *Deux amis qui ne se sont pas vus depuis longtemps se retrouvent.*
23.10 Documentaire : Françoise Mallet-Joris. De Jean-Marie Mersch et Jean-Marie Deconinck.
0.00 Documentaire : Terra X. Sur la piste du jaguar (rediff.).

M 6

13.50 Magazine : Destination musique. Les Négresses vertes.
17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Les Aventures de Tintin. Tintin en Amérique.
18.00 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Capital. Les coulisses d'un hypermarché.
20.45 Série : Deux flics à Miami.
22.35 Série : Mission impossible.
23.35 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Les coulisses d'un hypermarché.
0.00 Magazine : Emotions.
0.30 Informations : Six minutes première heure.
0.40 Musique : Rapline.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Gérard Philipe à l'Alhambra.
21.32 Musique : Black and Blue. Le génie de Lester. Invité : Bernard Cerquiglini, délégué général à la langue française.
22.40 Les Nuits magnétiques. Ardèche : la conversation des choses. 4. Supplique pour un paysage.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jean Roudaut.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Soirée concert. A 20.30, concert (donné le 6 mai au Théâtre des Champs-Elysées) : Symphonie nº 5, extraits, de Mahler ; Sinfonia, de Berio, par l'Orchestre national de France et l'Electric Phoenix, dir. Andrew Litton ; sol. : Maria Ewing, soprano.
23.00 Concert (donné le 27 septembre 1992 à Budapest) : Quatuor à cordes nº 2, de Durko ; Quatuor à cordes nº 4, de Bartok ; Quatuor à cordes en fa majeur, de Ravel, par le Quatuor Kodaly (Attila Falvay, Tamas Szabo, violons ; Gabor Fias, alto ; Janos Devich, violoncelle).
0.35 Bleu nuit. Le Trio de Tete Montoliu.

Le Monde

Dans le Rhône

Polémique entre M. Noir et le RPR sur la gestion d'un compte bancaire

LYON

de notre bureau régional

Le RPR du Rhône a vivement contesté, mardi 6 juillet, les explications données par Michel Noir à propos de la gestion d'un compte à la Lyonnaise de banque. Le maire de Lyon avait expliqué, lors d'une réunion du conseil municipal (*le Monde* du 7 juillet), qu'il avait comblé, en décembre 1992, un découvert de 500 000 francs sur un compte ouvert en novembre 1985 afin de financer la campagne du RPR pour les élections législatives et régionales de mars 1986. « *Ce compte ne peut, en aucune façon, être rétroactivement attribué au RPR*, a répliqué la fédération du Rhône. *Depuis huit ans, jamais un représentant de la banque concernée n'a pris le moindre contact avec les représentants du RPR.* » Le RPR souligne que M. Noir reconnaît avoir été le seul, avec son trésorier, a en avoir eu l'usage et la signature. « *Refusant un amalgame suspect* », la fédération du Rhône souhaite que toute la lumière soit faite sur ce compte et son alimentation.

Mercredi soir, le maire de Lyon a réaffirmé, dans un communiqué, qu'il avait ouvert ce compte en 1985 au nom du RPR, et que ce parti ne pouvait l'ignorer. A cette date, M. Noir était président de la fédération RPR. Tête de liste du mouvement chiraquien dans le Rhône aux législatives de 1986, il assure que les élus RPR, dont Alain Mérieux, tête de liste aux régionales de 1986 et actuel président de la fédération départementale, ont reversé, selon leurs engagements, une partie de leurs indemnités sur ce compte de campagne.

« *Je connaissais l'existence de ce compte*, nous a, pour sa part, déclaré Jean Besson, secrétaire départemental du mouvement. *Mais nous n'avons jamais eu connaissance de sa situation.* » Au cours de la séance du conseil municipal du 5 juillet, M. Noir avait insisté sur « *les procédures classiques* » utilisées par « *tous les partis* » avant la loi sur le financement des campagnes de janvier 1990.

BRUNO CAUSSÉ

Dans l'hebdomadaire « Minute »

M. Béteille (RPR) dénonce une « overdose d'immigration »

Dans son édition du 7 juillet, l'hebdomadaire *Minute* publie une interview de Raoul Béteille, député (RPR) de Seine-Saint-Denis dans laquelle l'ancien directeur des affaires criminelles et des grâces (1979-1981) déclare que « *le retrait de l'amendement Marsaud est une faute politique* ».

Cet amendement présenté par Alain Marsaud, député (RPR) de Haute-Vienne, lors de l'examen du projet de loi sur la maîtrise de l'immigration, tendait à permettre à la police d'effectuer des contrôles d'identité en se fondant sur des critères autres que la race. Il avait été voté, à quelques exceptions près, par la majorité à l'Assemblée nationale, mais il avait soulevé une protestation de Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, et de Simone Veil, ministre des affaires sociales, auprès du premier ministre. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, avait préféré laisser à la commission des lois du Sénat le soin de rectifier le texte.

« *Il y a d'un côté une immigration d'origine européenne* (...) *qui ne crée pas de difficultés, et, de l'autre, une immigration africaine et nord-africaine qui, elle, pose de vrais problèmes d'assimilation*, indique M. Béteille dans son interview à l'hebdomadaire d'extrême droite. *La vérité, c'est qu'il y a aujourd'hui six millions d'immigrés sur notre territoire et qu'il ne faut pas avoir peur de dire que l'immigration-invasion est l'un des drames les plus graves que la France ait eu à vivre !* » « *La situation actuelle est explosive*, assure le député RPR. *Il y a une overdose d'immigration et donc d'insécurité.* »

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 21 à 28

Le numéro du « Monde » daté 8 juillet 1993 a été tiré à 476 607 exemplaires.

— Demain dans « le Monde » —

« Sans visa » : le Spitzberg, désert fragile

Principale île du Svalbard, le Spitzberg entend bien rester l'un des plus grands déserts d'Occident. L'ultime territoire norvégien avant le pôle Nord est de plus en plus recherché par les voyageurs, qui devront tenir compte de la fragilité d'une nature encore à l'état primitif.

L'acquittement d'une parricide aux assises du Val-d'Oise

L'amour en trop

Bien que le code pénal prévoie qu'il n'y a jamais d'excuse au parricide, un crime punissable de la réclusion criminelle à perpétuité, la cour d'assises du Val-d'Oise a acquitté, mercredi 7 juillet, Sandrine, vingt-deux ans, du meurtre de son père, qui lui avait fait subir pendant huit ans des violences sexuelles.

Il lui disait qu'il l'aimait et que personne ne pourrait l'aimer aussi fort. Il lui disait qu'il ne serait rien sans elle, et qu'ils seraient finis l'un sans l'autre. Il ne fallait pas qu'elle parte, et elle était restée. Il ne fallait pas qu'elle parle, et elle s'était tue.

Ensemble, le week-end, ils jardinaient dans le pavillon d'Argenteuil, près de Paris. Tous les deux, ils aimaient le football. Ils allaient voir des matches, ou les regardaient à la télévision. Quand ils étaient à table, il lui parlait gentiment. Puis elle voyait son regard changer. Elle sentait qu'il allait « *se passer quelque chose, encore* ». Elle enfouissait sa tête dans l'oreiller, quand il la forçait. Elle essayait de croire que ce n'était pas réel. Que ce n'était pas lui, le père, pas elle la fille. Elle ne mettait plus que des pyjamas, et dormait à plat ventre. Il ne prenait même plus la peine de retourner son corps inerte. Quand elle se refusait, il prenait la carabine et la mettait en joue. Ou bien il pointait le canon sur sa propre tête et menaçait de se tuer. Elle avait quatorze ans, quand cela avait commencé, quand sa mère avait décidé de partir, car elle avait sa vie à vivre. Et cela avait duré huit ans. Jusqu'à cette nuit de février 1992.

Des voisins avaient retrouvé Sandrine hagarde, incohérente, assise en pyjama sur le trottoir devant sa maison. Elle disait qu'elle n'arrivait pas à réveiller son père, et que des cambrioleurs étaient venus. Le corps d'André était sur son lit. Les draps étaient gorgés de sang. Une seule balle avait été tirée à bout portant, tout contre sa tempe droite. Le crime de rôdeur n'a convaincu personne. Sandrine venait de tuer son père.

Pourtant, ils avaient passé une bonne soirée, tranquilles, devant la télévision. Du foot, encore. Chacun était allé se coucher dans sa chambre. Elle le croyait endormi lorsqu'elle était allée, sur la pointe des pieds chercher dans la chambre de son père des pastilles contre le mal de gorge. Mais une nouvelle fois, il avait fait glisser le drap, et l'avait invitée à le rejoindre. « *J'ai compris qu'il voulait encore me faire quelque chose, ce soir-là. Je lui ai dit non, ça suffit, j'en ai marre. Il est tard, demain je travaille de bonne heure.* » Ensuite, elle avait pris la carabine, posée contre l'armoire. Elle avait voulu qu'à son tour il sente cette peur qui ne la quittait plus. « *En moi-même, j'inversais les rôles.* » Et elle avait tiré.

Les « choses de la vie »

Devant les policiers, le psychiatre, son avocate même, d'abord, elle n'avait rien voulu dire, protégeant encore son secret. Puis les mots étaient venus. Elle avait raconté sa solitude et son dressage. Elle avait dit comment son père, quelques mois à peine après le départ de sa mère, avait entrepris de lui enseigner ce qu'il appelait « *les choses de la vie* ». Comment elle avait été conduite à fermer sa porte à ses rares amies, car son père tentait aussi de s'en prendre à elles. Elle avait expliqué pourquoi elle séchait ses cours d'esthéticienne car elle était sûre qu'on pouvait lire sur son visage « *ce qui se passait le soir chez moi* ». Elle avait rappelé ces vacances dans l'appartement du Midi, où elle cherchait toujours à venir accompagnée de sa grand-mère, pour éloigner les gestes de son père. Puis il y avait eu la rencontre de Fabrice, devenu peu à peu son amoureux, et qui est toujours à ses côtés.

Pas plus à lui qu'à d'autres, elle n'avait pu livrer son secret si lourd. Peur de ne pas être crue par la famille, si prompte à plaindre le père abandonné, avec qui on l'encourageait à être « *gentille* », car il était si malheureux. Peur que Fabrice, écœuré, ne veuille plus d'elle. Parfois, elle avait, par toutes petites touches, tenté d'éveiller un soupçon. Elle avait évoqué les « *drôles de regards* » de son père, s'était plainte du goût de celui-ci pour les revues et cassettes pornographiques. Mais personne n'avait rien compris. Elle avait tenté de présenter Fabrice à son père, mais il avait simplement éconduit le jeune homme et avait dit que ce qu'il voulait lui faire, lui, le père, pouvait le faire aussi. Il n'y avait pas d'échappatoire.

Depuis qu'il avait été mis à la retraite anticipée, le père, ancien informaticien qui gagnait bien sa vie et se plaisait à gâter sa fille unique, ne quittait plus guère la maison. Sandrine ne travaillait qu'à mi-temps dans une parfumerie, car il fallait qu'elle fasse le ménage et s'occupe de son père. Il ne la lâchait plus. « *J'étais sa fille, mais il me prenait aussi pour sa femme.* »

Quand on l'a mise en prison huit mois durant, pour la première fois de sa vie Sandrine s'est sentie libre, comme protégée par les barreaux. Puis il avait fallu accepter de revenir vers le monde des gens ordinaires. Et affronter le regard, la justice des hommes. Devant la cour d'assises du Val-d'Oise, malgré ses larmes, malgré le mouchoir roulé en boule dans sa main, malgré sa voix cassée par l'émotion et la honte, malgré sa bouille de petite fille chiffonnée de douleur, elle a trouvé en elle des trésors de colère pour répondre à l'incrédulité des sœurs de son père, dont l'une n'a pas hésité à se constituer partie civile et entendait réclamer des dommages et intérêts. Mais si, a expliqué Sandrine, un homme « *si bien* » peut avoir fait ce qu'elle affirme qu'il lui a fait.

Plus victime que coupable

Elle n'est plus tout à fait seule aujourd'hui : trois jeunes filles sont venues dire à la cour leur peur, leur honte d'avoir été, elles aussi, les victimes du père de leur amie. Elles avaient gardé le silence, elles aussi, et tenté d'oublier exhibitions et attouchements. Elle n'est plus seule parce que Fabrice, malgré ses craintes, ne l'a pas laissé tomber. Elle n'est plus seule parce qu'à l'évidence les magistrats la croient. Le président de la cour d'assises, Alain Dubreuil, s'interroge même sur la possible « *restructuration* » de la personnalité de la jeune fille grâce au procès. Il ne lui épargne rien, aucun détail, aucune des horreurs subies. Ce n'est pas du sadisme, c'est curieusement de la bonne justice contre le silence, la lâcheté de ceux qui ont si longtemps fermé les yeux. Le récit public des actes les plus dégradants devient non plus du voyeurisme, mais une réhabilitation d'une meurtrière plus victime que coupable.

L'avocat général, Emmanuel Gérard, n'a pas requis durant plus de quatre minutes pour expliquer aux jurés qu'on pouvait être l'auteur d'un crime sans en être pour autant coupable. Il était dès lors logique que Mᵉ Hélène Tortel, l'avocate de Sandrine, demande à la cour « *non pas d'aider Sandrine à oublier son enfance gâchée, mais de l'aider à vivre avec elle, en l'acquittant* ». Le jury a mis moins d'une demi-heure à rendre son innocence à celle qui n'aurait jamais dû la perdre.

AGATHE LOGEART

Découverte d'une lettre de Leopardi à Charlotte Bonaparte

Une lettre inédite de Giacomo Leopardi (1798-1837), écrite en français, vient d'être découverte à Paris lors d'une vente à l'Hôtel Drouot, le 25 juin. Datée de Florence le 17 mai 1833, il s'agit de la seule lettre connue du poète à la princesse Charlotte Bonaparte, la nièce de Napoléon, à laquelle le liait une amitié affectueuse dans les dernières années de sa vie. « *Je ne suis pas fâché que le séjour à Londres vous soit assez indifférent : cela nous ferait espérer que le moment de vous revoir en Italie ne fût pas éloigné*, écrit notamment le poète. *Toutes mes occupations consistent à perdre mon temps ; je n'écris pas, je ne lis pas, je fais tous mes efforts pour penser le moins que je peux ; une ophtalmie fort obstinée, qui me rend absolument impossible toute espèce d'application, est venue me perfectionner dans la nullité de ma manière d'être...* »

Ce document a été acquis aux enchères pour la somme de 33 000 F par les Editions Allia et leur directeur Gérard Berréby. Créée en 1982, cette maison d'édition s'est lancée, depuis deux ans, dans la publication en français des œuvres de Leopardi (*Pensées, Petites œuvres morales, le Massacre des illusions*) et annonce la première traduction mondiale de son journal, le *Zibaldone*. Ce travail de longue haleine devrait se conclure, en 1998, pour le bicentenaire de la naissance du poète.

N. Z.

□ **ÉGYPTE : exécution de sept islamistes en Egypte.** – Sept militants islamistes, condamnés à mort après avoir été reconnus coupables de participation à des attentats contre des touristes, ont été exécutés, jeudi 8 juillet, dans une prison du Caire, a annoncé l'agence de presse officielle MENA.

C'est la troisième fois, depuis le début de leur campagne de violence, au mois de mars 1992, que des extrémistes musulmans sont exécutés. Un vétéran d'Afghanistan avait été pendu le 13 juin et un autre islamiste, condamné à mort pour avoir tué un officier de police, l'avait été le 23 juin. – *(AFP.)*

DES

Cinéma



L'aventurier mill

Christian Oster explore un fragment d'existence et la

Le Monde
DES LIVRES

Cinéma permanent

Au jour le jour et sans contrainte, les réflexions et les questions de Serge Daney, meilleur penseur contemporain de l'image

L'EXERCICE A ÉTÉ PROFITABLE MONSIEUR
de Serge Daney. P.O.L., 376 p., 150 F.

Trente ans durant, de son premier article (sur *Rio Bravo*, publié en 1962) à sa mort dans la nuit du 11 au 12 juin 1992, Serge Daney n'aura cessé d'écrire. Non pas « sur » le cinéma, mais « à la lumière du cinéma » – même quand il se confrontait à d'autres sujets. Bon nombre de ses textes ont été publiés en recueils (1), mais Daney n'a jamais écrit un « vrai livre » de cinéma.

Peut-être pour avoir toujours vécu le cinéma au présent, ou plutôt dans le mouvement éprouvé, avec joie ou avec douleur, du va-et-vient entre passé et présent. Poussé par une sorte d'urgence, de peur de l'asphyxie peut-être, il semble avoir sans cesse couru aux carrefours où passait ce trafic de généalogie, d'Œdipe, de filiations et d'héritages (assumés, détournés, trahis), flux portant des évolutions du monde des images aux yeux de celui qui s'est, un jour, défini comme un « ciné-fils ».

Une autre raison : malgré tant et tant de pages écrites, tant d'articles, d'analyses, de comptes rendus publiés, Daney était d'abord un homme de la parole. Ses émissions de radio, sur France-Culture, ou la longue série d'entretiens enregistrés par Régis Debray et diffusés sur la SEPT l'an dernier en portent témoignage, et lui-même ne faisait pas mystère de l'importance, presque aussi grande que la vision des films, des interminables palabres qui s'ensuivaient avec ses compagnons de cinéphilie. Et aussi ce ton de la conversation, cette manière de toujours s'adresser à quelqu'un, qui marque son style écrit, et qui n'aurait pas forcément convenu à l'épreuve « littéraire » d'un ouvrage long. Daney, de vive voix ou de vive plume, parlait : à ses amis, aux cinéastes, aux lecteurs, et même aux films – il s'était expliqué, dans *Devant la recrudescence du vol des sacs à main*, sur cette figure de rhétorique.

Lorsque Daney abandonna la « couverture quotidienne » du cinéma dans *Libération*, en 1986, il ne s'attela donc pas à la rédaction d'un livre, mais commença de méditer la mise sur pied d'une entreprise plus modeste et plus collective : la création d'une revue. Ce sera *Trafic*, longuement préparé, qui vit le jour au mois de janvier 1992, six mois avant que le sida n'achève sa besogne (2). *L'exercice a été profitable, monsieur*, non plus, n'est pas un « vrai livre ». Le titre, extrait du dialogue d'un des films favoris de Daney (*les Contrebandiers de Moonfleet*, de Fritz Lang), renvoie simultanément au rapport filial déjà mentionné, et à l'un des thèmes-clés de sa réflexion : celui de l'expérience, du rapport au réel, à propos duquel il se découvre, sous nos yeux, une connivence féconde avec Giorgio Agamben (3). L'ouvrage est composé de ces réflexions au jour le jour, notées sur son ordinateur à l'issue d'une projection, d'une conversation, d'une lecture. Deux de ses amis proches, Jean-Claude Biette et Emmanuel Crimail, les ont recueillies et présentées, dans l'ordre chronologique, du 23 mars 1988 au 2 octobre 1991.

Le résultat est d'une étrange nature, mêlant l'intime et l'abstrait, la confidence, le coup de colère, la bouffée de gratitude pour un ami, connu ou pas, qui a, un moment, marché à ses côtés. Ces ébauches – pense-bête en vue d'un développement à venir, reprises d'une vieille idée qui éprouve le besoin d'être réévaluée – passent sans effort du soliloque à la mise en forme théorique très élaborée. La particularité de ce « composite » tient sans doute, pour partie, au fait d'avoir été noté sur disquette, dans le morcellement accru qu'impose l'écriture informatique.


XAVIER LAMBOURS/METIS
Serge Daney : un homme de la parole

Bien que rédigés sans volonté de publication (en l'état, du moins), ces textes ne sont jamais embarrassants, tant l'esprit qui les conçut était averti des détours de l'obscène, et aguerri à les déjouer. Il faut savoir, « par ailleurs », l'état de santé de celui qui écrivait ainsi, pour mesurer l'impressionnant courage dont il fait preuve face à la mort qui vient, décrypter au vol tel trait d'humour d'une noire et fière liberté.

Une nuée de mystère nimbe ces lignes : écrivant *for his eyes only*, Daney se sert de codes et d'initiales, coupe au plus court des champs de références, des débats à son sens déjà réglés, cite sans se justifier ce qui est pour lui évident, grâce à la familiarité entretenue avec les films, les auteurs, les théories. Chacun voyagera avec ses cartes personnelles dans ce paysage mental d'un autre : pour peu que le lecteur accepte ses propres lacunes, non seulement il ne se perdra pas dans ce lacis de connaissances, mais il s'enchantera de ce jeu fraternel et humble.

L'ensemble de textes est, forcément, d'une exceptionnelle densité : dix lignes jetées au retour d'une projection recèlent la matière de ce qui aurait pu devenir, une fois développé, un article de plusieurs pages. Il arrive à Daney, comme par inadvertance, de lâcher un *« si j'écrivais... »*, qui dit bien que cette accumulation de mots et d'idées est en deçà de ce que lui-même aurait considéré comme « de l'écriture ». Mais souvent, ces notes de travail et d'émotion dévoilent ce qui disparaît d'ordinaire dans les textes « rédigés » : le travail, justement, le trajet intellectuel parcouru à partir de la question d'origine, la remise sur le métier de l'idée approchée, évaluée, corrigée. Daney en note, au fil du clavier, tous les détours, on le « voit » littéralement penser, et c'est passionnant.

Rassurant aussi : les derniers textes « achevés » et publiés par Serge Daney étaient d'une sombre mélancolie. La lecture de *l'Exercice...* montre à quel point, s'il augurait mal de l'avenir du cinéma et se sentait peu d'affinités avec les images du futur, il resta curieux, disponible, prêt à se remettre en cause. Les deux maîtres mots de son attitude, ils reviennent souvent, sont « suivre » et « relancer ».

Il ne s'agit pas d'avoir raison, il s'agit de faire attention. La fonction du critique est dans le labeur d'observation de ce qui bouge (les transformations d'un cinéaste au fil de ses films, mais aussi les manières de voir et de raconter – ou de ne plus voir et de ne plus raconter). Non pas en procédant pas affirmations définitives, mais en « relançant », en retournant voir, en réinterrogeant ce qui paraissait acquis, en ne soldant pas les comptes. Nombre de textes finissent par un point d'interrogation, suivi de *« à suivre »* : il reste toujours du pain sur la planche.

Et du pain sur la planche, il en lègue à ses lecteurs, à pleines fournées. Parce qu'il incarne le terme d'un mouvement dont André Bazin représenterait le point de départ : le père sprirituel des *Cahiers du cinéma* années 50 (et ses jeunes complices d'alors : Godard, Truffaut, Rivette, Rohmer...) ont été les principaux artisans d'un « décollage » du cinéma, jusqu'alors amarré au sol par les liens du sens, de l'engagement, de la technique, du corporatisme.

Bazin avec encore un pied dans la société, ses compagnons plus complètement du côté de « la vie vécue dans l'écran », ont donné au cinéma sa légitimité et ses questionnements internes. Ils ont dit que la morale d'un film était dans sa facture et non dans son sujet, que la réalisation sagement descriptive d'une histoire anarchiste était un acte conformiste et non pas rebelle, que la mise en scène avait des comptes à rendre en tant que telle, et non au service d'une instance extérieure.

Daney aura, lui, et beaucoup plus seul, assumé le retour vers la terre de ce voyage intellectuel, en mettant en œuvre ce qu'on nomma la « critique de cinéma du monde » : l'utilisation de ces acquis-là pour comprendre « le reste », les médias, la politique, le sport... Sauf qu'entre-temps sa base de lancement, le cinéma, avait sinon disparu, du moins bougé. Le cinéma n'était plus *« là où nous l'avions trouvé, c'est-à-dire au milieu du monde »*. D'où cette tristesse, celle des exilés ou des déracinés, qui sourd souvent des mots. Mais aussi le volontarisme du marcheur qui va voir encore, un pas plus loin, de quoi il retourne, de quoi ça a l'air. *Le Grand Bleu*, sur lequel il revient à de multiples reprises (et le succès du *Grand Bleu*, qui l'intrigue également), une publicité, un match de tennis, un truc de télé, c'est, chaque fois, une borne – franchie et qui mesure l'éloignement du pays natal, ou escaladée pour guetter un hypothétique chemin de traverse.

Impossible de dresser ici la liste des thèmes abordés. Thèmes parfois justes suggérés, notés dans un coin de disquette, et sur lesquels Daney reviendra ou pas, mais dont il a ouvert la piste. Thèmes parfois creusés comme dans un effort soudain libéré, pour faire sauter un verrou intellectuel – il y a ainsi, pages 285-296, un texte sans titre ni date, fulgurant règlement de comptes avec le statut critique à l'heure du « tout-culturel », suivi d'un court article (« La Période non légendaire des *Cahiers* ») qui recèle quelques-unes des choses les plus dignes et les plus fines jamais écrites sur les années 70.

Daney réfléchit le désarroi du politique, l'obscénité publicitaire, le basculement de l'expérience, les connivences de la technique avec la folie et la terreur, les érotismes et les perversités affleurant sous l'anodin et le trivial. Un film, souvent, parfois un film « de la famille » (Hawks, Hitchcock, Rossellini, Bresson, Godard, Straub, Rivette) et parfois, et c'est plus impressionnant, un film du « tout venant », fournissent le terrain, à la fois terrain commun avec le lecteur et terrain d'envol de la réflexion.

Jean-Michel Frodon

Lire la suite page 28

(1) *La Rampe* (*Cahiers du cinéma*/Gallimard) regroupe des textes parus dans les *Cahiers*. *Ciné-journal* (*Cahiers du cinéma*), *le Salaire du zappeur* (Ramsay, réédité chez P.O.L.) et *Devant la recrudescence des vols de sacs à main* (Aléas) réunissent des articles parus dans *Libération*.

(2) Six livraisons de ce trimestriel, également édité chez P.O.L., ont paru à ce jour. Dans son numéro 4, Trafic a publié « Le Travelling de Kapo », texte crucial qui reste comme l'unique chapitre achevé d'un livre que Serge Daney se serait, trop tard, décidé à écrire.

(3) Notamment auteur de *Enfance et histoire* (Payot) et *le Langage de la mort* (Christian Bourgois).

L'aventurier millimétrique

Christian Oster explore un fragment d'existence et la littérature du vide devient « voyageuse »

L'AVENTURE
de Christian Oster.
Ed. de Minuit, 222 p., 89 F.

Il y a des eldorados invisibles et des aventures millimétriques. Il arrive qu'un homme, sur son fauteuil, éprouve avec ivresse la rotation de la Terre. Il suffit de s'embarquer et de fermer les yeux. Ou de s'asseoir. Avec un peu d'imagination et beaucoup de curiosité, chaque instant, jusqu'au plus anodin, peut être perçu comme la suspension haletante du suivant et vécu dans l'attente fiévreuse de ce que celui-ci réserve. La vie devient ainsi, à peu de frais, aventureuse et palpitante, riche de toutes les virtualités qu'elle renferme.

L'aventure est donc au coin de la rue. L'aventurier, c'est ce quidam qui passe, c'est vous, c'est moi. Il n'est personne. Il est tout le monde. Le narrateur du deuxième roman de Christian Oster appartient à cette chevalerie innombrable et invisible, insoupçonnable derrière sa mise banale et sa mine urbaine. Les motifs et les impulsions de l'aventure ne se renouvellent guère : il y a l'or bien sûr, et la gloire ; et il y a l'amour, toujours. Une silhouette entrevue, un regard – mais quelle était donc la couleur de ses yeux ?, – et le tour est joué, la cérémonie des approches recommencée.

« Et, songeant à Liz, je me disais qu'il m'était doux de penser à elle dans cette région qu'elle avait choisie et où la géographie et le désir m'enfermaient, comme m'enfermait le temps qui passerait avant que nous puissions nous revoir, en une prison qui n'était en somme que le cadre de la liberté qu'elle me laissait pour l'attendre. »

Cette citation le prouve, dans sa forme, dans le souci qu'elle manifeste de dessiner un espace à la fois concret, tangible, et purement mental : il n'est, pour l'auteur (nous prenons la liberté, le temps d'un article, de le confondre avec son personnage), d'aventure que littéraire. La « vraie vie » peut bien être absente, *l'Aventure* réduite à son expression minimale – un homme, *« au seuil des congés de juillet »*, poursuit, jusqu'en Bretagne, une femme de ses vagues assiduités, – il n'importe : la transposition, la traduction en longues phrases attentives et minutieuses de ce millimètre d'existence rêvée, suffisent.

Auparavant, il faut évacuer toute tentation directement sentimentale ou psychologique ; puis, concentrer l'effort et la phrase sur la description rigoureuse de ce fragment et ne rien laisser au hasard ou au dehors ; parvenir enfin à ce blanc presque parfait, à la pure narration de l'aventure, ce non-événement...

Dans *Volley-ball*, son premier roman paru en 1989 chez le même éditeur, Christian Oster s'attachait déjà à ce vide débordant, à cette absence saturée que seule la littérature peut sauver, l'écriture un instant retenir. Le livre s'ouvrait sur un cadavre et se terminait sur un enterrement.

Dans *l'Aventure*, Oster systématise son projet et sa manière : il n'y a plus qu'un frêle segment de temps et d'espace sur lequel une histoire parfaitement aléatoire, sans signification préconçue, se déroule, se transportant insensiblement du plan de la réalité à celui de la fiction. L'histoire s'autonomise, se libère. Un univers romanesque se constitue, comme un outre-monde, spectre plus que caricature du monde ordinaire. Cette manière n'est pas sans présenter une certaine parenté avec celle de Jean Echenoz et même de Louis-René des Forêts. Le héros de Christian Oster, dans son périple amoureux, cherche le centre introuvable d'un village. Dans sa poche, une lettre cachetée, message mystérieux, illisible... Ces deux éléments forment comme un fil symbolique courant à travers tout le roman.

On aurait tort de considérer cette littérature, qui traite du vide, comme une exaltation, un plaisir pris à ce vide. C'est bien de la réalité, d'une réalité, qu'il s'agit. Rien de plus concret que les infimes mouvements de corps et d'esprit du narrateur. Rien de plus réel, de moins *fictif*, que ses déplacements, ses pensées. Banale, son aventure ? Oui, jusqu'au vertige.

Patrick Kéchichian

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Les tropismes d'un historien

Militant d'Action française, Philippe Ariès a rendu hommage, dans son premier livre, à Marc Bloch. C'était en 1943... Plus tard, c'est la gauche intellectuelle qui saluera *son* œuvre. A *« la grande Histoire »*, il opposait l'*« Histoire particulière »*, celle des conduites secrètes.

Page 28

Livres d'enfants et de vacances...

Pour les bébés-lecteurs et les plus grands, une sélection de livres : des voyages, des polars, des tableaux, des animaux...

Page 24

du Val-d'Oise

trop

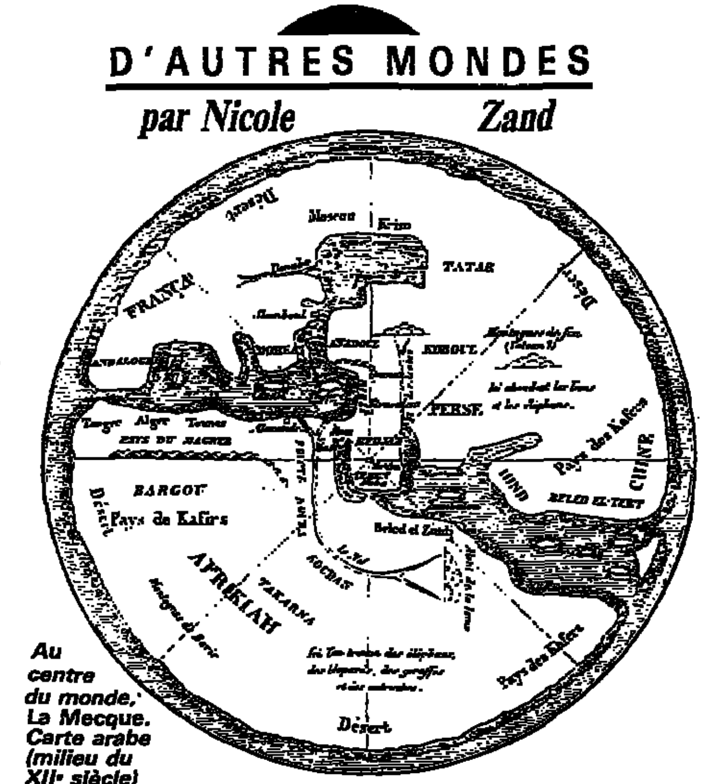
contre le déficit

cation Nationale

ATLAS DES PEUPLES D'ORIENT
Moyen-Orient, Caucase, Asie centrale
Jean et André Sellier. La Découverte, 200 p., 295 F.

ATLAS GÉOPOLITIQUE DU MOYEN-ORIENT ET DU MONDE ARABE
Le croissant des crises
Sous la direction de Philippe Lemarchand. Complexe, 284 p., 249 F.

D'AUTRES MONDES
par Nicole Zand



Au centre du monde, La Mecque. Carte arabe (milieu du XIIe siècle)

Lire dans les cartes

DANS mon enfance, les cartes de géographie me paraissaient la chose la plus solide, la plus durable, qui soit. La référence obligée des limites des pays, aussi fiable que ce fameux mètre étalon de Sèvres, que je n'ai jamais vu. Pas plus que les frontières, d'ailleurs. On avait chez soi un atlas. Et je pensais que c'était pour la vie ! Bien sûr, on pouvait se demander pourquoi il y avait eu un « couloir » à Dantzig (le fameux « couloir du dancing » de Poirot-Delpech...), pourquoi des Polonais disaient qu'ils étaient nés en Russie et des Russes de Lvov qu'ils étaient nés en Pologne, pourquoi dans l'album de timbres de mon grand-père il y avait des pays qui n'existaient plus, comme la Bosnie-Herzégovine.

A l'école, bien sûr, il fallait apprendre, toujours en fin d'année d'ailleurs, que les traités de Versailles, de Sèvres, de Saint-Germain, qui mettaient fin à d'autres batailles que celles de la Marne ou de Verdun, avaient attribué des territoires à d'autres qui ne les avaient pas avant. Mais tout cela, finalement, restait aussi abstrait que les traités de la guerre de Cent Ans ou de Cateau-Cambrésis. Ou que 732 et Charles Martel à Poitiers. Et je dois reconnaître que « l'indépendance arabe » m'a paru longtemps un sujet secondaire dans l'aventure du colonel T. E. Lawrence à côté du plaisir « littéraire » suscité par *les Sept Piliers de la sagesse*. Il est vrai que les événements – la révolution iranienne, Beyrouth, la guerre du Golfe – viennent prendre en défaut nos connaissances, en même temps que nos certitudes et nos convictions. Et que, souvent, la mémoire de ce qu'on a su (et de ce qu'on n'a jamais su) manque.

A preuve du besoin de clarifier les esprits, deux atlas, connexes et différents, viennent de paraître, essentiels pour tenter de mieux comprendre ce qu'on appelle aujourd'hui le Moyen-Orient. Du « croissant fertile » au « croissant des crises », pour reprendre le sous-titre d'un de ces deux ouvrages. Mais y a-t-il eu jamais dans le monde autre chose que des « crises » ? On peut se le demander en considérant la succession des invasions et des empires depuis que le monde est monde. Et comment penser que puisse exister un monde sans conflits ?

Ainsi, dans l'*Atlas des peuples d'Orient*, Jean et André Sellier, auteurs de l'excellent *Atlas des peuples d'Europe centrale* (La Découverte, 1991), nous montrent pourquoi le Moyen-Orient ne peut être assimilé à l'islam. Même après l'Hégire... quand politique et religion restaient intimement mêlées. Ils commencent par dresser un état de la région, depuis le début du septième siècle, à la veille de l'islam, qui resitue l'importance des peuples à l'échelle du monde de l'époque. Un Empire romain d'Orient, qui gère comme il peut l'effondrement de l'Empire d'Occident, et qui, sauf en Syrie, en Egypte et en Anatolie, n'occupe que les rives de la Méditerranée. Alors qu'en Perse l'empire sassanide va bientôt laisser la place aux arabes qui occupent alors toute la péninsule arabique, bédouins nomades, agriculteurs sédentaires ou commerçants caravaniers ; ils parlent une même langue (avec de nombreux dialectes), sont chrétiens, ou israélites, ou païens. La puissance des Huns s'est effondrée depuis longtemps, laissant par-ci par-là des peuples qui leur étaient liés, Bulgares, Avars, Khazars.

Cent cinquante ans plus tard, sur la carte de l'année 765, on peut voir comment les Arabes, qui ont abandonné après Poitiers leurs ambitions au nord des Pyrénées, se sont étendus du Sind, frontière des royaumes hindous, par le nord de l'Afrique, jusqu'à l'Espagne. Au douzième siècle, ce sera l'irruption des Turcs qui mettent fin aux dynasties iraniennes. Chaque carte va illustrer alors comment, environ tous les deux cents ans, au gré des guerres et des assassinats, des dynasties, des empires se succèdent, tombent comme des dominos, avalés par d'autres peuples. Des peuples jusque-là inconnus dans l'histoire du monde qui arrivent d'Asie, dans une fantastique poussée vers l'Ouest.

Migration stoppée parfois pour un temps par les forces contraires des conflits religieux qui tiennent souvent davantage au politique : tels les Croisés qui, au nom de la foi, tenteront de se maintenir dans les Etats latins, telles les principautés russes qui subiront pendant plus de trois siècles l'hégémonie mongole de la Horde d'or... avant de refluer vers l'océan Pacifique et l'Asie centrale. Telles les Eglises des chrétiens d'Orient : orthodoxe (melkites, coptes ou éthiopiennes), arménienne (apostolique ou non), géorgienne. Imbriquées sur ces terres encore aujourd'hui. Tout un jeu de bras de fer à l'échelle des continents où les conflits spirituels peuvent devenir sanguinaires, tout comme les conflits d'intérêts avec les puissances étrangères, le rôle de la Grande-Bretagne dans tout le dix-neuvième siècle, l'importance de la pénétration par le chemin de fer dans la conquête et la modernisation des pays. Une série à peu près ininterrompue de guerres de Yougoslavie sur d'autres thèmes, d'invasions, de prises de pouvoir, d'apogées et de décadences. Une sinusoïde qui ne permet de conclure ni au progrès ni à la régression de l'humanité.

Dans ce passionnant *Atlas des peuples d'Orient*, qui se lit comme un roman à grand spectacle, grâce à un style personnel qui ne perd pas son objectivité, grâce aussi aux cartes, remarquablement lisibles malgré leur complexité, Anne Le Fur, André Sellier et Jean Sellier (le fils géographe et le père historien) mettent l'accent sur les « peuples ». Ils cherchent à définir ce qui en Orient peut les différencier. La langue, peut-être... Mais comment s'y retrouver, par exemple, dans une guerre civile opposant des Libanais, tous de langue arabe, appartenant à diverses confessions (chrétiennes ou musulmanes) ? En réunissant le Moyen-Orient, le Caucase et l'Asie centrale, ils ont opportunément souhaité attirer l'attention sur un ensemble que l'éclatement de l'URSS permet à nouveau de considérer dans sa totalité. Avec, notamment, une remarquable approche des « peuples caucasiens » dont les cartes permettent de visualiser la mosaïque dans sa complexité.

L'ATLAS géopolitique du Moyen-Orient et du monde arabe, malgré la similitude de son titre, présente un axe de lecture tout à fait différent, plus contemporain, plus immédiat, tout en partant, évidemment, des mêmes données de base. Réalisé par une équipe spécialisée dans la conception d'atlas géopolitiques, réunissant journalistes et jeunes universitaires sous la direction de Philippe Lemarchand, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, il est, avant tout, un atlas du monde arabe qui accorde autant de place à l'Afrique islamique qu'au Moyen-Orient et qui analyse l'histoire contemporaine et ses crises d'une façon politique, d'un point de vue arabe. Mais en se gardant d'un engagement explicite.

Sous-titré *le Croissant des crises*, le volume se présente comme un drame en cinq actes : Toile de fond (civilisations antiques, colonisations et indépendances, tendances contemporaines avec coups d'État et guerres civiles, terrorisme) ; matrices (l'islam en tant que force politique, le rêve arabe, Israël ennemi fédérateur, l'arme du pétrole) ; convoitises (les inégalités, les revendications identitaires, le jeu des grandes puissances) ; cicatrices (batailles des sables du Sahara occidental au Yémen et à la Libye, le conflit Iran-Irak, la guerre du Golfe) ; Blessures ouvertes (Israël et les Palestiniens, Etats fantômes – Liban, Somalie, Soudan).

Un drame très actuel, nourri d'un arsenal de cartes, de tableaux et de chronologies qui résument clairement chaque question : par exemple « le passé irakien », les investissements koweïtiens dans le monde, l'endettement des différents pays, l'assimilation du sionisme au racisme qui met en regard les votes de 1975 et de 1991 à l'ONU.

Deux ouvrages de référence, nourris de connaissances et d'interrogations, qui se complètent sans s'opposer. Mais qui toucheront différemment le lecteur : Sellier va vers le présent en se fondant sur l'histoire et les racines, Lemarchand part des conflits pour faire comprendre pourquoi les blessures ne se ferment pas. En tout cas, des livres qui, à coup sûr, vous rendent (plus) intelligent.

Le syndrome de Schéhérazade

Paul Theroux, en globe-trotter « mauvais coucheur », raconte tout ce qu'il voit et se perd dans les limbes du Pacifique

LES ILES HEUREUSES D'OCÉANIE
Le Pacifique à la pagaie
(The Happy Isles of Oceania : Paddling the Pacific)
de Paul Theroux.
Traduit de l'anglais ((Etats-Unis) par Anne Damour.
Grasset, 512 p., 148 F.

DOCTEUR DE MARR
(Dr. de Maar)
de Paul Theroux.
Traduit de l'anglais Etats-Unis) par Dominique-Sila Khan,
Belfond, 136 p., 98 F.

« *A secouer le cocotier Paul Theroux a pris une noix sur le nez.* » Ce refrain résolument apocryphe n'est pas encore parvenu dans le Pacifique. Il pourrait pourtant y trouver quelques échos. Surtout auprès des insulaires qui font les frais des bouffées atrabilaires de l'auteur. Beaucoup de lecteurs anglais et américains, alertés par les meilleurs critiques, se sont déjà posé la question : qu'est-ce qui arrive à Paul Theroux ?

En regard de *Voyage excentrique et ferroviaire autour du Royaume-Uni* et *Patagonie Express* (1), classiques de la littérature voyageuse, *les Iles heureuses d'Océanie*, récit itinérant, semble s'être perdu dans les limbes du Pacifique. Le vague à l'âme de l'auteur qui, en même temps, vient de divorcer et de franchir la ligne des cinquante ans, expliquerait-il la misanthropie sélective de ses propos ? La vastitude du sujet a-t-elle pris l'écrivain au dépourvu ? Ou est-ce le système éditorial américain qui a induit ce gros pavé de cinq cents pages où se côtoient le pire et le meilleur ?

Il y a de tout dans *les Iles heureuses d'Océanie*. Des sautes d'humeur et des moments de grâce. Des trouvailles littéraires et des clichés. De l'allégresse et de la rancœur. De l'érudition. Reste qu'au terme de deux années d'errance, une cinquantaine d'îles abordées, des dizaines de personnages portraiturés, Theroux donne l'impression de n'avoir voyagé que pour alimenter son carnet de voyage. D'ailleurs, aux îles Marquises, lorsqu'un employé du tourisme lui pose la question : « *Vous êtes écrivain paraît-il, sur quoi écrivez-vous ?* », il répond, superbe : « *Tout ce que je vois.* »

Frappé par le syndrome de Schéhérazade, Theroux va donc raconter tout ce qu'il a vu. De la Nouvelle-Zélande aux îles Hawaii, en passant par l'Australie, les Trobriand, les îles Salomon, le Vanuatu, les Fidji, Tonga, Samoa, Tahiti, les Marquises, l'île de Pâques et bien d'autres, il dérive en répétant que les îles – terres d'alliance – sont dures aux divorcés. Ses moments d'excellence seront ceux au cours desquels il se retrouve seul en tête à tête avec lui-même, contournant les côtes avec son kayak pliable et écoutant, le crâne ceint d'un baladeur, Vivaldi, Chuck Berry ou Charlie Parker. Douce ordalie.

Pour le reste, Paul Theroux a la dent dure. Il s'en prend aux Australiens, « *des banlieusards anglais* », aux Français qui « *ne regardent généralement que leur propre intérêt* » et « *sont – en politique étrangère du moins – menteurs, dénués de principes, et peu fiables* », aux Tonguiens, qui sont gros, méprisants, discourtois, xénophobes et, de surcroît, « *nonchalants je-m'en-foutistes* », sans parler des coups de patte distribués au hasard des rencontres. Si nous n'avions pas peur de tomber dans le travers que nous dénonçons, nous dirions que toutes ces remarques, mises bout à bout, trahissent l'image caricaturale que Paul Theroux donne de lui : un Américain pur sucre.

Soyons juste. *Les Iles heureuses d'Océanie* ne sont pas faites que de ces turpitudes. Le caractère soupe au lait de l'auteur et sa propension à voir des crétins partout sont souvent compensés par son « islomanie » galopante, sa boulimie d'horizon et ses bonheurs d'écriture. Il stigmatise assez bien notre colonialisme nucléaire et laisse entendre que nos dépendances lointaines sont des danseuses bien au-dessus de nos moyens. Il porte le fer dans la plaie à propos de l'affaire du *Rainbow Warrior*. Cela fait parfois mal d'être français, mais il faut dire que la bévue, aggravée d'un mort, valait son pesant d'opprobre.

Là où Theroux se révèle le meilleur, c'est pour exprimer la langueur et la quête du temps passé. La temporalité si particulière des îles. Le bonheur grave de l'insularité qui est doublé par l'impossibilité d'être totalement heureux en vase clos. Il dit bien la cloche d'azur qui pèse sur les îles et qui, comme une parabole, renvoie le moindre geste, le moindre mot, au *tout*. La courbure du ciel, l'omniprésence de l'Océan et le frisson métallique des palmiers ont pour contrepartie la tyrannie de l'intimité. Les balades en kayak de Theroux sont autant d'escapades loin des hommes, dont il redoute l'imprévisibilité et l'indifférence. Les regards moqueurs le mettent hors de lui.

L'ex-premier ministre et l'écrivain voyageur

Voyage d'expiation ? De conjuration ? Convalescence ? Pour guérir de son divorce, Theroux traîne sa peine sur le Grand Océan. Il fait l'expérience de l'île déserte à Vava'u, il campe dans une île infestée de rats dans l'île de Pâques, il pagaie aux Trobriand, il rencontre Tony, le *beachcomber* australien, et Sa Majesté Tauta'ahau Tupau IV, roi de Tonga. Il se rend sur la tombe de Gauguin sans voir celle de Brel. Il a des dégoûts alimentaires...

Son stylo-caméra essaie de tout enregistrer à la fois : se superposent l'histoire, l'économie, les extraits de guides touristiques, les impressions personnelles, le lexique local, l'archéologie, la politique internationale, les faits divers et les blagues cannibales. Les dauphins et les baleines, les œufs des oiseaux mégapodes de l'île de Savo et le petit poisson multicolore des récifs coraliens d'Hawaï (*l'humuhumnukunukuapua'a*) n'échappent pas à son inventaire. Mais l'émotion la plus forte, le coup de cœur, il le réservera à la rencontre de son alter ego, son frère en âge et en désamour : David Lange. Loin des regards, l'ex-premier ministre néo-zélandais et l'écrivain voyageur, qui viennent tous deux de quitter leur femme, se sont échangé des secrets...

Livre fait d'une suite ininterrompue de descriptions, d'anecdotes et d'opinions, *les Iles heureuses d'Océanie*, en dépit du caractère « mauvais coucheur » de notre globe-trotter (il était tellement plus sympathique dans *Railway Bazaar !*), donnera envie d'y aller voir par soi-même. Après Jack London, Melville et Stevenson, après Segalen, Fletcher et Reverzy, après Mark Twain, tout reste à redécouvrir et à redire. L'erreur de Theroux aura été de ne pas avoir compris que c'est la fin du voyage qui donne la clé du début – comme la mort dans les biographies – et qu'en retour, pour faire suite à ce qui a été vu, il aurait fallu recomposer le récit. Ecrire au fil de la plume et faire de l'anti-Loti ne suffit plus. Le genre « récit de voyage », grâce à Theroux justement, a bien évolué depuis vingt ans !

Curieusement, en même temps que *les Iles heureuses d'Océanie*, un livre antérieur de Theroux paraît aux éditions Belfond. *Docteur de Marr* est un thriller psychologique très serré et extrêmement construit. Il a la sobriété d'un scénario : deux frères jumeaux, qui se haïssent, se retrouvent et s'interchangent. Le bon et le mauvais se confondent. Le thème n'est pas nouveau (vous le retrouverez dans *Comme un frère*, de Samuel W. Taylor, dans *En double*, de Jack Finney, ou dans *Casse-Tête*, de Harry Whittington – tous dans la Série noire), mais les deux livres de Theroux s'éclairent entre eux : nous y trouvons la même hantise du double et le même côté voyeur – ou plutôt « voyeuriste » – de l'auteur.

La conclusion ? Chacun voyage à bord de lui-même. Sans exception.

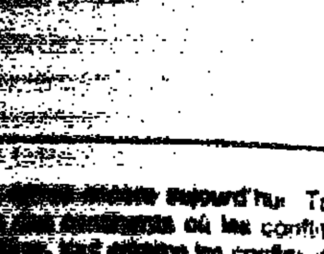
Jacques Meunier

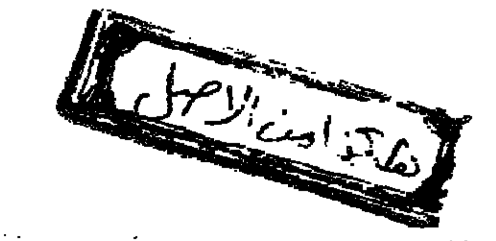
(1) Ed. Grasset

La lumière et les om

Humour en libert

éraire d'une nostalgie





La lumière et les ombres

Le Moyen Age des cathédrales à travers la quête d'un maître verrier et celui des superstitions dans un village perdu de la France profonde

LE PASSEUR DE LUMIERE
Nivard de Chassepierre maître verrier
de Bernard Tertiaux.
Denoël, 299 p., 110 F.

HURLEMORT
Le dernier royaume
de Serge Brussolo.
Denoël, 355 p., 115 F.

Bernard Tertiaux est maître verrier depuis près de vingt ans. Il n'ignore donc rien de cet art du *Passeur de lumière*, trame essentielle de ce beau livre qui conte à la fois toutes les rigueurs que connut le haut Moyen Age et les débuts de l'épopée des grandes cathédrales. Le tropisme littéraire qui conduit souvent l'auteur d'un roman historique vers un sujet, une région qu'il connaît intimement, joue ici à plein. Vous saurez tout, ou presque, sur la manière dont se forge une canne de souffleur de verre, et pourtant *« rien n'est moins évident que cet objet perforé en son centre et évasé sur le bout »*. Vous mesurerez – sans en pénétrer les secrets – les infinies subtilités du dosage des multiples minéraux qui, soumis à la magie du feu, font naître, à force de patience, la très rare et très juste nuance de lumière recherchée. Comme ce « bleu de Chartres » dont l'histoire vous donnera sans doute le désir d'aller contempler à nouveau les vitraux de la grande cathédrale beauceronne.

Tout cela pourrait paraître un peu technique. Loin d'être lassante, cette accumulation des détails donne au contraire une saveur d'authenticité à ce premier roman qui s'épanouit au rythme de la vie d'un homme, des heurs et des malheurs qui marquent son destin. Nivard de Chassepierre est possédé par une passion, celle de la lumière, des chatoiements et des profondeurs que l'homme peut y découvrir et, grâce à elle, donner vie à ces futaies de pierre au moment où elles semblent près d'effleurer la voûte du ciel. *« Quand l'église paraît familière au verrier, il se décide à en esquisser les vitraux (...), à commencer ce lent pesage, ce jeu subtil d'approche et de recul qu'est la coloration d'un lieu de recueillement. »*

Sa passion jette Nivard dans les bras des templiers, prompts à déceler en lui une soif inaltérable de perfection mais aussi des qualités de caractère, une intransigeance qui ira jusqu'à le conduire au bord de la rupture avec Suger, abbé de Saint-Denis, sur le chantier de sa cathédrale. Mais elle le lance aussi sur les routes de l'Orient et leurs périls, d'où il reviendra riche de nouveaux secrets mais infirme pour le reste de son existence et lourd surtout des souvenirs laissés par *« sept ans de bonheur »* achevés dans le drame le plus sanglant. Homme d'amour mais aussi de violence, le maître verrier domine mal l'un et l'autre – beaucoup moins bien en tout cas que sa recherche de *« la lumière de Dieu à travers la matière »*. Un passionnant récit où le mystique, de page en page, ne cesse d'épouser l'humain.

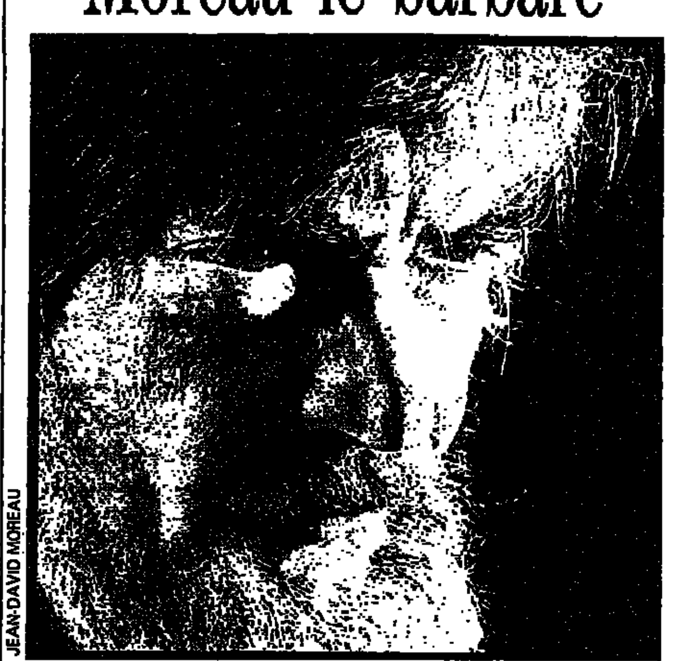
Sur les routes de l'Orient

Différente est l'inspiration de Serge Brussolo, qui situe son livre à peu près à la même époque mais nous propose ce qui ressemble plus à un roman policier médiéval qu'à l'évocation d'un moment de l'Histoire. Hurlemort est un hameau perdu de la France profonde, encerclé de forêts impénétrables et infestées de loups. Personnage principal, Céline, jeune adolescente *« marquée »* à sa naissance par une curieuse configuration des lignes de la main et vouée de ce fait à la suspicion de tous les villageois. Dominant le décor, un ancien château fort presque à l'abandon, dont le châtelain a mystérieusement disparu depuis deux ans sans laisser de traces. Sous-tendant, enfin, les multiples superstitions qui hantent ce trou abandonné, les vestiges de dieux romains dont les statues de pierre à moitié enfouies parsèment les environs.

D'autres acteurs – le bon moine Médard réfugié là retour de croisade mais aussi Jôme, le noir et cruel inquisiteur venu mettre bon ordre à ce monde d'elfes et d'esprits malins – traversent ce récit dont on a un peu hâte de connaître l'épilogue. Même si l'issue de divers épisodes se dessine clairement de nombreuses pages à l'avance... Serge Brussolo n'en est pas à ses premières armes dans le domaine de l'imaginaire *(lire page 27 la chronique de science-fiction de Jacques Baudou)*. Il décrit avec talent. Peut-être un peu lentement.

Alain Jacob

Moreau le barbare



JEAN-DAVID MOREAU

Marcel Moreau : pas de concession à l'air du temps.

NOCES DE MORT
de Marcel Moreau.
Ed. Lettres Vives,
coll. « Entre 4 yeux »,
61 p., 79 F.

Depuis *Quintes* (1) et *la Terre infestée d'hommes* (2), Marcel Moreau a imposé, en quelque trente livres (romans, récits et essais), une voix. Ce damné de l'écriture n'a jamais essayé de dompter la fougue d'un style qui emporte le lecteur loin des rives de la littérature convenue et convenable. Inutile de chercher dans l'œuvre de Moreau la moindre concession à l'air du temps. Cet écrivain n'est l'obligé que de sa passion pour la langue française.

Noces de mort, qu'il publie aujourd'hui, met en scène un homme et une femme que la Camarde traque jusque dans la chambre d'hôtel où ils se sont réfugiés. Ces deux êtres en proie à la passion amoureuse ne dialoguent pas. Leurs voix se croisent et se répondent en un chant sensuel et désespéré. Le monde est aveugle puisqu'il ne les voit pas ! Nous ne saurons rien de la maladie qui la ronge. Lorsqu'elle décida de fuir l'hôpital pour rejoindre l'élu qui accompagnerait son agonie, *« des hommes, des femmes déjà perdus l'avaient regardée partir, hagards, après qu'elle les eut embrassés. (...) Un vieux leva vers elle une main spectrale, ou d'ossuaire, peut-être bénissante. »*

« Je ne sortirai d'ici que morte d'amour », dit-elle à son amant, tandis que ce dernier prend garde d'être maître de son impatience. Marcel Moreau narre ce fol amour avec une rare délicatesse d'expression. De l'ivresse au vertige, il accompagne ces naufragés volontaires qui ont décidé de ne plus jamais revenir à la raison, *« pour vivre plus ardemment leur folie, jusqu'au bout des humaines limites »*. La barbare beauté de ce petit livre – par le nombre de pages – ne s'apprivoise pas en une seule lecture.

Pierre Drachline

(1) Buchet-Chastel.
(2) Buchet-Chastel.

Humour en liberté

Les croquis sur le vif et la plume alerte et impertinente de Félicien Marceau pour décrire le microcosme d'une grande villa romaine

LA TERRASSE DE LUCREZIA
de Félicien Marceau.
Gallimard, 180 p., 90 F.

Il y a belle lurette, depuis les succès ravageurs de *l'Œuf* ou de *la Bonne Soupe*, que la jovialité et la désinvolture de Félicien Marceau ont conquis le public. Ses pièces de théâtre, ses romans, ses nouvelles sont autant d'invitations à la bonne humeur, et foin de ces conventions qui pourraient empêcher le lecteur ou le spectateur de savourer le plaisir de lire, de sourire ou de rire !

La Terrasse de Lucrezia est de cette bonne veine d'humour en liberté. Dès l'assemblée des copropriétaires qui ouvre le roman, comme l'assemblée des dieux ouvrait l'épopée ancienne, le ton est donné. Le dessin humoristique fuse. Véritable démiurge usant de son droit à lire dans les âmes, le romancier démasque les intentions refoulées des vieux messieurs, l'inquiétude ou la suspicion des dames à l'annonce d'une nouvelle concierge... *« piquante »*. Le stylo détaille chacun, traque les mimiques, dévoile les frustrations, analyse les effets de voix – nous sommes en Italie où la conversation côtoie souvent le bel canto, – fustige enfin la sottise du monde et ces débats où personne ne cherche vraiment la solution d'un problème, mais où chacun tente plutôt de satisfaire sa vanité aux dépens des autres. Croquis sur le vif, crayon alerte, impertinent : ce premier chapitre est à lui seul un régal de malice et de drôlerie.

Et l'on progresse dans le roman, assez court, comme dans un musée, d'un tableau à l'autre. Beaucoup de silhouettes : celle de M. Belcompagno, ce Romain *« grand et gros, avec de larges bajoues et des narines de taureau »*, ou celle de sa femme, *« une ravissante avec un sourire en pointe de flèche et un nez long et droit qui avait l'air d'en être la hampe »*, ou encore celle du professeur Lamberti, l'éminent spécialiste de droit pénal *« particulièrement expert à sonder jusqu'au tuf le cœur et les reins »* des individus.

Quelques personnages secondaires épinglés d'une formule : l'aristocrate dégénérée, forte fille au *« profil impérieux »*, au *« regard bigle (mais sans excès), qui parlait aux gens comme on n'oserait pas parler à un cheval »*, *« un Béninois d'un mètre quatre-vingt-dix, dont le sourire tout en dents aurait suffi à illuminer une nuit sans lune »*. Quelques situations de farce avec, saupoudrées ici et là, de nombreuses parenthèses en guise de clin d'œil... : le ton est celui du conteur qui dialogue joyeusement avec son auditoire complice.

« Comme dans un ballet »

L'intrigue, bien sûr, est un prétexte. La belle Lucrezia, concierge que l'on dirait sortie d'une toile de la Renaissance, sert de lien entre les étages et les occupants d'une grande villa romaine, microcosme rêvé pour l'entomologie romanesque. Qu'importe son histoire, la vraisemblance de son ascension sociale ou les surprenants destins de ses deux enfants, Isabella et Roberto ! Ce qui compte, c'est le cortège d'espoirs, de déceptions, de calculs, de rancunes, de ragots ou de cachotteries qui accompagnent la vie quotidienne via Giulia, les élans de générosité, les accès de nostalgie, les petites passions inavouées de tous ces personnages que l'on voit par moments s'agiter tous ensemble *« comme dans un ballet »* ou dans l'un de *« ces défilés (...) qui, toutes les heures, accompagnent les carillons à Strasbourg ou à Venise... »*

Rome aussi est présente, avec ses façades *« aux grâces minaudières »*, *« plus sculptées qu'un chou-fleur »*, ses *« églises surchargées de volutes, d'anges à trompettes et de saints à doubles muscles »*... Mais, surtout, un roman de Félicien Marceau, c'est la fête du style, une plume qui devient caméra farceuse pour filmer par exemple deux vieilles femmes penchées sur un berceau, un bébé gigotant affrontant, *« sans effroi apparent »*, *« des visages énormes, des fards, des rimmels, des paupières ombrées, des cils comme des rateaux, des fanons, des bajoues dix fois tirées, des mâchoires carnassières »*...

Peu importe que le roman se termine à l'eau de rose. L'essentiel, décidément, c'est le climat : un mélange tonique de cocasserie et de fraîcheur, de tendresse et d'espièglerie. Un enjouement franchement contagieux, *« avec tout au fond, comme sur la rivière qui passe, paraît-il, dans les caves de l'Opéra, une mélancolie qui ne* [gêne] *pas »*.

Florence Noiville

Itinéraire d'une nostalgie

LA LONGUE PROMENADE AVEC UN CHEVAL MORT
de Francis Dannemark.
Robert Laffont, 105 p., 99 F.

David Farber est jardinier. Du moins, il le dit. Il roule sur une route de campagne. *« Le camion n'est pas neuf, la vie non plus et le cheval est immobile. »* Quelque temps plus tôt, il eut la velléité de se jeter dans un canal, ayant quitté maison et femme aimées ; à l'arrière du camion, bien serré dans ses sangles, Hope, un cheval congelé. Le camion dérape, s'enlise dans la boue d'un champ devant une voiture qui a subi le même accident. La conduisait Antoine Rivera. Ecrivain, il a délaissé son œuvre littéraire pour des textes plus faciles et alimentaires. Avec la femme qu'il aime, il vit un amour simple et tranquille.

En attendant le dépannage, ils passent la nuit dans une auberge, Antoine cherchant à comprendre David, qu'il accompagnera dans ses voyages. David en vit deux : celui qui a pour but de conduire Hope à sa dernière destination, celui qu'il fait en lui-même.

Pour définir l'écriture d'un roman, on parle volontiers de musique. Francis Dannemark a la sienne, qui fait sa part au poète, mais, pour lui, c'est aussi de lumière qu'il faut parler. Faite de lueurs tremblotantes, d'un style qui évite les effets, elle inscrit dans la réalité des situations bizarres, en même temps qu'elle précise plus encore que leur caractère les états d'âme des personnages.

Si l'atmosphère est parfois fantasmatique, ce n'est pas pour un délire romanesque, c'est pour mieux cerner la vérité des êtres, les pourquoi et comment de leurs décisions les plus imprévisibles, comme d'un itinéraire qu'on décide et subit à la fois avec un cheval mort, fascinante statue de glace, allégorie double et contradictoire ; de l'espoir dont il porte le nom et d'une nostalgie indéfinissable, langueur et mal du siècle.

Cet art de la demi-teinte, on le retrouvera dans la très belle réédition en livre de poche de *Mémoires d'un ange maladroit* (1), où s'affirmait déjà un art de la narration à plusieurs éclairages et où déjà un spleen crépusculaire posait la question de l'absurde et de l'espoir.

Pierre-Robert Leclercq

(1) *Mémoires d'un ange maladroit*, de Francis Dannemark, Editions Labor, Bruxelles, 205 p., 39 F.

LISEZ AUSSI LES LIVRES DE VOS ENFANTS

Partir...

Le voyage n'est pas forcément un mirage pour nos cadets. Le monde tout entier semble à portée de la main. De superjet. Ou de voilier. Mais même si on ne part pas, un livre, c'est déjà une façon d'être en voyage. D'être ailleurs... Le voyage, même pour un enfant, peut devenir réalité. Surtout s'il croit à la réalité de ses rêves.

Il ne faut pas forcément être vieux pour avoir envie d'ailleurs. Ainsi l'histoire de Jean, le petit garçon au pull-over bleu qui a perdu sa maman près du Pont-Neuf. Il marche dans Paris, désespéré, avant de rencontrer Nestor le pigeon bleu. Comme Nils Holgersson sur ses oies sauvages, il va s'envoler en restant au-dessus de la ville, se poser près des touristes, explorer. Près de son petit ami, le pigeon aux couleurs bleues se faufile dans le paysage parisien de photographies noir et blanc. Jusqu'à maman enfin retrouvée. Un joli survol de la ville (*Petits bleus dans Paris*, de Joelle Leblond et Véronique Willemain. Ecole des loisirs, 78 F. A partir de 5 ans).

D'autres petits adorent les trains, rêvent de partir sur l'un d'eux, les regardent passer. Toujours à la même heure. Les trains rythment la vie du village. En l'entendant, les coqs se mettent à chanter, les poules à pondre, le boulanger à sortir son pain, les enfants à prendre leur petit déjeuner. C'est le « Picasso » de 6 h 57. Que se passerait-il si, un jour, il avait eu deux heures de retard ? (*Le « Picasso » de 6 h 57*, de Raymond Rener et James Prunier. Syros, 24 p., 39 F. A partir de 4 ans.)

Pour les aînés qui ont terminé l'école primaire, déjà rêveurs de la planète, curieux du monde qui les entoure, sont apparues, depuis quelques années, des collections de livres pour la jeunesse, qui ne sont pas seulement des monographies, des explications géographico-historiques, mais des livres d'écrivains-voyageurs conçus spécialement pour les enfants. Et qui, souvent, vont faire le bonheur des plus grands.

Ainsi, la collection « Carnets du monde », lancée en octobre 1991 chez Albin Michel, avec une formule particulièrement originale, est une réussite : de vrais reportages d'une actualité toute fraîche sur le monde d'aujourd'hui, illustrés comme pour un documentaire, réalisés en équipe. L'un prend des notes, l'autre des croquis. Le résultat, ce sont ces « carnets de voyage » écrits sur le vif par des jeunes qui savent voir, écouter, fouiller et qui, journalistes débutants, étudiants ou romanciers, illustrateurs, savent faire passer leur connaissance, leur compréhension des lieux et des gens, leur passion.

Vingt titres ont déjà parus. Sur des sujets actuels dans les pays les plus divers : *Filles et garçons d'Algérie, Kurdes de Turquie des camps de réfugiés et des villages de montagne, Visages d'Albanie, Enfants de la Chine, Quartiers noirs de New-York, Bidonvilles du Pérou, Gisements pétroliers off shore de la mer du Nord*. L'un des plus récents, très réussi, *Dans le sillage des boat-people*, nous fait faire, avec Marina Dyja et Noelle Herrenschmidt, le chemin inverse des réfugiés vietnamiens, depuis Hongkong vers Hanoï et Saïgon. Enfin, Paris vaut bien un voyage en métro tel que nous le découvrent René Gaudy et Yan Thomas dans *les Dessous de la ligne 6*, un métro aérien qui passe par Bercy et l'immeuble du *Dernier Tango à Paris*. Mais les enfants ne le sauront pas (Albin Michel Jeunesse, coll. « Carnets du monde », 64 p., 69 F. A partir de 10 ans).

ALBIN MICHEL

Marina Dyja et Noëlle Herrenschmidt : « Dans le sillage des boat-people. »

Tintin aussi peut être un bon guide. Pour la collection « Les carnets de route de Tintin », Martine Noblet a imaginé un parcours-promenade pour découvrir des pays déjà bien connus du célèbre reporter et de son chien Milou. Et des jeunes (et un peu moins jeunes) lecteurs... Le dernier album paru est consacré à la Chine : sur la page de gauche, les personnages du *Lotus bleu*, sur celle de droite, des photographies inédites. Un itinéraire en trente questions pour répondre clairement à la curiosité du voyageur-lecteur : combien la Chine compte-t-elle d'habitants ? Quels sont les pouvoirs du Dragon ? Pourquoi a-t-on construit la Muraille de Chine ? Les supplices chinois existent-ils toujours ?, etc. Un glossaire, une chronologie, une bibliographie complètent ce voyage, ainsi que des photos des visas, des monnaies, des billets de train ou d'avion. Dans la même collection : *la Russie* (Casterman, 76 p., 95 F. De 9 à 99 ans).

Dans la classe, il y a des élèves qui viennent d'ailleurs. Pas Français. Ou Français d'ailleurs. Français à part entière ou entièrement à part ?... C'est à cette question que veut répondre la collection de Germaine Finifter « Les copains de la classe », ces copains à qui on n'ose pas parler de leur différence. Dans *Nous venons des Antilles*, sous une couverture illustrée de madras (*« Adieu foulards... »*), les enfants des Antillais venus vivre en métropole, les *« Négropolitains »*, parlent de leur pays et de son histoire. Parce qu'ils sont noirs, ils rencontrent les mêmes problèmes que les immigrés. Ils nous racontent leurs traditions, leur langue créole et leurs contes, leur musique, leurs recettes de cuisine. Leurs exclusions, aussi. Pour se découvrir et se comprendre. Dans la même collection : Portugal, Algérie, Vietnam, Cambodge et Laos (*Nous venons des Antilles*, de Germaine Finifter, Syros, coll. « Les copains de la classe », 188 p., 75 F. A partir de 12 ans).

Parfois, sur les routes, dans les rues, il vaut mieux savoir lire... Les enfants ont souvent plus de facilités à apprendre les mots nouveaux, les codes secrets et les signes cabalistiques. Présenté sous forme d'album pour jeunes enfants, illustré, cartonné, cet abécédaire original pour l'initiation à l'hébreu des enfants francophones a le mérite de permettre d'identifier les trente et une lettres de l'alphabet (mais a le tort de ne donner que les transcriptions latines des mots). (*Je découvre l'aleph bèt et mon premier dictionnaire hébreu*. 12 p., 59 F. Publié par l'Alliance israélite universelle. Diff. Biblieurope, 42, rue de Maubeuge, 75009 Paris.)

Pickpocket à tout âge...

Les premiers « polars »... Fennec le Futé enquête. Qui a kidnappé Georges Gros-Dos ? Qui a enlevé la poupée de Souris Sucrée contre rançon ? Qui a volé toutes les voitures des amis de Fennec ? Une collection aux pages de garde noires. Des personnages de « Série noire » comme des animaux en peluche peints de bonne pâte dans des couleurs vives. Alexis Lecaye, le frère de Grégoire et de Nadja, nous montre que la famille (des Solotareff) va encore frapper des enfants : auteur de nombreux romans policiers et de scénarios de films policiers pour la télévision, il a des lettres, une bonne plume et il sait manier les stéréotypes pour les rendre accessibles à tous les âges (*Georges Gros-Dos a disparu ; Où est passé Priss la poupée ? ; La voiture de pommiers bleue ; Le tournevis mystérieux*, d'Alexis Lecaye et Antoon Krings, Gallimard Jeunesse/Giboulées, coll. « Pickpocket », 40 p., 42 F. A partir du moment où on lit tout seul).

Quand on ne sait pas quoi faire d'eux...

Quatre recueils de fiches pratiques pour tous les âges, toutes les situations, seul ou à plusieurs, dehors ou dedans, pour créer ou imiter, peindre ou bricoler, bouger ou se calmer, se concentrer ou se détendre. Une foule d'idées faciles à réaliser (*Pour faire patienter ; Pour les fêtes et goûters ; Pour votre enfant ; Pour vos petits-enfants*. Retz, coll. « 150 activités ». Reliure spirale, 59 F. De 2 à 12 ans).

N. Z.

□ **Filles et garçons.** – Dans le dernier numéro de *la Revue des livres pour enfants*, un dossier : « Lectures de filles, lectures de garçons ? », par Elisabeth Motsch, Marc Soriano, René Diatkine, Jean Perrot, Susie Morgenstern, Pierrette Bruno, Robert Lipsyte. (Numéro 151-152. Eté 1993. 70 F. En librairie ou à la Joie par les livres, 8, rue Saint-Bon 75004 Paris.)

Petites bêtes qui montent...

Nature, valeur sûre... En ces temps d'incertitudes, les animaux gardent le vent en poupe chez la plupart des éditeurs de jeunesse. Du chat de gouttière au gecko de Madagascar, de la baleine tueuse au marmouset, du ouistiti à la punaise grise, c'est un feu d'artifice de plumes, poils, écailles, élytres, fanons et mandibules. Pour tous les âges et tous les goûts.

Avec « Archimède », l'Ecole des loisirs a lancé l'année dernière une collection documentaire d'un genre nouveau. Proche de la fiction, elle s'appuie sur l'idée que *« tout devient simple avec une histoire »*. Pour les plus petits, celle du papillon bronzé est d'une grande fraîcheur. Lorsque le papillon a soif, il va chercher du nectar : il se pose sur le pissenlit, le trèfle blanc, le laiteron ou la vergerette. En chemin, il croise ses amis les insectes. Et eux, que mangent-ils ? La vie de la prairie comme si l'on était couché dans l'herbe. De l'entomologie et de la botanique accessibles dès trois ans ! (*Aimez-vous le nectar ?* de Natsuko Gonmori, l'Ecole des loisirs, coll. « Archimède », 58 F.)

CASTERMAN

Jean de Sart et Jean-Marie Winants : « Les Animaux qui font peur. »

Pour ceux qui s'intéressent au monde végétal, la collection « Premiers regards », chez Mango, propose un guide très simple pour s'initier à la diversité des plantes et tout savoir sur la vanille, l'hévéa ou le nénuphar géant d'Amazonie. Avec un mini lexique à la fin du livre. (*Les Plantes*, de Françoise Detay-Lanzmann et Nicole Hibert, Mango, 45 F. A partir de 3 ans.)

Qui voyage avec sa maison ? La tortue et l'escargot, bien sûr, mais aussi le pangolin, le tatou, le bernard-l'ermite... Comment y vivent-ils ? De quoi est faite leur cachette... ? L'idée de « Qui fait quoi ? », cette série documentaire spécialement conçue pour les petits, consiste à regrouper plusieurs animaux ayant un comportement commun. Avec une illustration tout en photographies et de grande qualité. (*Qui voyage avec sa maison ?* de Jean-Philippe Noël, Milan, 52 F. A partir de 5 ans.)

Poussez la grille du zoo de la National Geographic Society, édité en France par Albin Michel. Un girafon vous y accueille, surgi de la végétation, et vous fait de l'œil. Un éléphant d'Asie vous tend la patte, tandis qu'un ara macao s'envole sous votre nez, dans un grand froufroutement d'ailes. Derrière la magie du « pop-up » (livre animé), il y a la vie du zoo au quotidien, le travail du soigneur, du vétérinaire, du jardinier, de la gardienne, du nutritionniste. (*Au zoo*, Albin Michel Jeunesse, 140 F jusqu'au 1er septembre, 150 F après. A partir de 7 ans.)

Une baleine longue comme quatre autobus avec un melon sur la tête ? Ça n'existe pas, ça n'existe pas ! Et trois marsouins jouant à *« cache-à-l'eau »... ?* C'est assez ! Illustré de façon irrésistible par Puig Rosado, voici un très bel album de famille autour des baleines, franches, bleues ou grises, et de leur cousin(e)s les narvals, les orques, les jubartes, les bélougas... Bien entendu, l'humour n'empêche en rien la rigueur et la précision scientifiques d'un texte très vivant, écrit avec le conseil du Muséum d'histoire naturelle. (*Les Baleines à bout de souffle*, de Sylvie Girardet, Claire Merleau-Ponty et Anne Tardy, Bayard Editions, Musée en herbe, coll. « Les bêtes noires », 69 F. A partir de 7 ans.)

Vingt-quatre heures de la vie d'un chat, ou tous les comportements d'un chat de gouttière ordinaire, observés minute par minute : tel est le résultat de la filature minutieuse menée par le narrateur de cet album. A mi-chemin entre le guide pratique, le carnet de bord, l'enquête et le documentaire, un ouvrage aussi original qu'inclassable pour tout savoir sur les règles complexes de la société des chats. Il n'est pas toujours nécessaire de se rendre dans la jungle africaine pour faire d'intéressantes découvertes zoologiques ! (*Suivons ce chat*, de Masako Izawa et Mamoru Hiraide, l'Ecole des loisirs, coll. « Archimède », 72 F. A partir de 8 ans.)

Justice pour les mal-aimés ! Les serpents, les chauves-souris, les araignées, les vautours, les guêpes et les crapauds sont nos « bêtes noires ». Mieux les connaître permet de combattre bien des idées fausses. Une approche insolite qui nous aide à cerner les raisons de nos peurs et à comprendre l'importante diversité de la faune. Avec de très belles illustrations hyperréalistes. (*Les animaux qui font peur*, de Jean de Sart et Jean-Marie Winants, Casterman. 65 F. A partir de 10 ans.)

Et pour finir en beauté, quelques gros plans de la nature vue de près dans les arbres. De splendides macrophotographies révèlent jusqu'au moindre détail de la langue d'un pivert ou des élytres d'un coléoptère. Un saisissant face-à-face ! (*Les Arbres*, Seuil, coll. « Gros plan », 65 F. A partir de 10 ans.)

Fl. N.

Quoi de neuf chez les tout-petits ?

Trop petit pour lire, moi ? Jamais. Pour les bébés-lecteurs dont ils connaissent l'importance, les éditeurs de jeunesse rivalisent de créativité. Des collections espiègles et drôles invitent à chercher, deviner, se projeter, inventer... Voici une nouvelle génération de livres ludiques, « interactifs », pour les tout-petits.



Grégoire Solotareff et Alain Le Saux : « Imaginettes. »

GALLIMARD

En attendant les *« Papiers magiques »*, qui sortiront à l'automne – d'ingénieux petits livres sur lesquels ont peut dessiner avec de l'eau des centaines de fois, – Gallimard Jeunesse a lancé « Giboulées », une nouvelle griffe regroupant les collections de Colline Faure-Poirée et Catherine Dolto-Tolitch. Parmi celles-ci, la série « Où es-tu ? », illustrée par Nadja, s'adresse aux enfants à partir de deux ans. *Où es-tu bébé lapin ?* est un mini-album cartonné en forme de terrier. Pour retrouver le disparu, il faut regarder à travers les fenêtres, se faufiler par les portes et dans toutes sortes de trous de lapins grignotés dans les pages. On passe par ici, on repasse par là, et l'on fait connaissance avec toute la famille. Dans la même collection : *Où es-tu bébé tigre ?*, *Où es-tu bébé fourmi ?*, *Où es-tu bébé oiseau ?* (Gallimard Jeunesse/« Giboulées », 36,50 F).

« Dans le ciel, les jours d'orage, il n'est pas fourré au chocolat... » Qu'est-ce que c'est ? L'éclair, bien sûr ! Toujours chez « Giboulées », les *Imaginettes*, de Grégoire Solotareff et Alain Le Saux, sont de petits livres pleins d'humour et de couleurs dont les pages tournent autour de leurs spirales. Sur chacune, il y a une devinette et, derrière, la réponse en image. Mini-quizz pour les grosses petites têtes, à partir de trois ans. Six titres parus : des devinettes sur le goûter, les drôles d'animaux, la mer, le royaume, le voyage et les cris d'animaux. A la rentrée sortiront les *« Babimaginettes »*, sur le même principe, mais à partir de dix-huit mois. (Gallimard Jeunesse « Giboulées », 38,50 F.)

Chez Mango, qui fêtera en octobre ses trois ans d'existence, le superbe album de Julie *Pas vu pas pris* (prix Sorcières 1993) propose une partie de cache-cache avec une petite souris. Une course-poursuite pleine de fausses pistes parmi un enchevêtrement d'objets en trompe-l'œil dont la composition colorée est aussi un régal esthétique. (A partir de trois ans, 79 F.)

Travaillant à retrouver une image de créateur, Hachette Jeunesse lance trois nouvelles séries avec des héros tout neufs : *Otto le rhino*, de Francis Daniel et Anne de Chambourcy ; *Léo, Anna, Zoé et Hugo au pays des formes*, de Michel Boucher et *La famille Moi Je Mon Ma*, de Michel Backès. Cette dernière propose aux enfants d'associer des objets de la vie quotidienne aux différents membres de la famille et, grâce à des papiers-miroirs, de se voir soudain projeté dans l'histoire. Une approche originale pour reconnaître les autres et se situer soi-même. (A partir de trois ans. Chaque titre 25 F. Existe aussi en albums regroupant les quatre titres de chaque série : 96 F.)

Solotareff, toujours... avec *« Six histoires bêtes »* et farceuses publiées à l'Ecole des loisirs. Il faut soulever la couverture découpée au profil de chaque animal pour découvrir l'histoire rimée de l'éléphant qui voulait être un enfant ou celle du mouton qui voulait avoir des cornes sur le front. (A partir de deux ans, 42 F.) Pour le même âge, trois petits albums de Claude Ponti mettent en scène deux poussins répondant aux doux noms de Tromboline et Foulbazar. *Les Epinards*, une initiation tendre et imprévue aux couleurs et aux formes, est le plus savoureux : Tromboline et Foulbazar ressemblent tellement à leurs lecteurs ! (*Les Epinards, la Fenêtre, la Voiture*, à partir de deux ans, l'Ecole des loisirs, 35 F.)

Dans la lignée de *Jeux d'images* et *Sens dessus dessous*, deux nouveaux imagiers viennent de voir le jour chez Circonflexe. *L'Enfance de l'art*, d'Hubert Comte, est une initiation très réussie aux différents langages plastiques. En associant des fragments de tableaux, de sculptures, de tapisseries ou d'orfèvrerie sur un thème commun – maison, soleil, enfant, oiseau, l'enfant découvre la diversité des représentations à travers les âges. Et avec la drôle, très *Drôle d'histoire*, de Puig Rosado, en route pour un petit voyage dans le temps. Le lecteur doit retrouver quatre images d'une même scène qui se renouvelle, de la préhistoire à nos jours. Voilà, pour les tout-petits, les premières notions du temps qui passe. (Circonflexe, à partir de trois ans, 55 F chacun.)

Coucou, où suis-je ? *Cherche-moi !*, de Donald Smith, chez Albin Michel Jeunesse, est un livre pour jouer à cache-cache dans les profondeurs de l'Océan. L'enfant dissimule une petite sirène prédécoupée à l'endroit de son choix : sous l'hippocampe, dans le coquillage géant, dans la gueule du requin... A son partenaire de la retrouver ! Derrière le jeu préféré des tout-petits, un charmant documentaire qui n'en a pas l'air. (Albin Michel Jeunesse, à partir de deux-trois ans, 72 F.).

Fl. N.

Hommage à Guez-Ricord

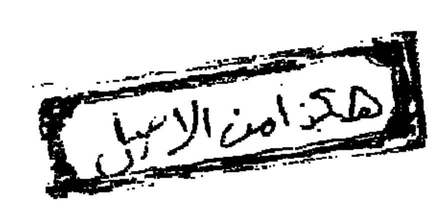
Mort de Mordechaï Litvine

Le traducteur de Baudelaire en yiddish

EN BREF

Dick et





ACTUALITÉS

Hommage à Guez-Ricord

Plusieurs manifestations poétiques dans le cadre du Festival d'Avignon

L'association La Poésie dans un jardin présentera plusieurs manifestations, du 11 juillet au 31 août, dans le cadre du Festival d'Avignon. Une exposition sera notamment consacrée à Christian-Gabrielle Guez-Ricord, dont l'œuvre, de l'essai littéraire à la réflexion théologique, dessine un espace poétique à l'architecture monumentale.

Admis à l'Académie de France à Rome, auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels *la Monnaie des morts* (éditions Fata Morgana), *Maison Diev* (éditions Granit), *l'Annoncée* (éditions Spectres familiers), *La mort a ses images* (éditions Thierry Bouchard) ou *Du fou au bateleur* (éditions des Presses de la Renaissance), Christian-Gabrielle Guez-Ricord est décédé il y a cinq ans. L'exposition sera enrichie par les témoignages de ses amis et collaborateurs, qui présenteront essentiellement son œuvre écrite, mais aussi ses peintures et sculptures. Les visiteurs pourront aussi découvrir l'ensemble des numéros de la revue *Stèles*, dirigée par lui pendant huit ans.

Ces rencontres s'articuleront autour de quatre thèmes : « Christian Guez parmi ses peintres », « Parole poétique, parole intempestive », « Christian Guez et les nouvelles écritures » et « Le don de l'ange ».

L'association La Poésie dans un jardin, centre de documentation, librairie, lieu d'expositions, de rencontres et de débats, a été créée à Avignon en 1986 par Marie Jouannic. Fonctionnant essentiellement par autofinancement, ses responsables espèrent obtenir des fonds de la direction régionale d'action culturelle (DRAC). En attendant, Sylvain Iordanoff, président de La Poésie dans un jardin, se dit très inquiet quant à la survie de cette institution.

L. L.

► **La Poésie dans un jardin, 4-6, rue Figuière, 84000 Avignon, tél. : 90-82-90-66.**

Mort de Mordechaï Litvine

Le traducteur de Baudelaire en yiddish

Traducteur de la poésie française en yiddish, Mordechaï Litvine est mort le 17 juin à Paris à l'âge de quatre-vingt-dix ans, aura joué un rôle intellectuel important dans la communauté juive française et contribué grandement au renouveau des études de yiddish en France.

Né en 1903 à Siauliai, en Lituanie sous domination russe, Litvine (de son vrai nom Mordechaï Boïarski) avait fait ses études universitaires à Berlin dans les années 20, puis, après la prise du pouvoir par les nazis, avait été arrêté pour activités subversives. Emprisonné pendant trois ans (1934-1937), condamné à mort, échangé contre des espions nazis arrêtés en Lituanie. Il gagne Paris en 1939 et, pendant l'Occupation, entre dans la Résistance dans le Sud-Ouest.

Après la guerre, revenu à Paris, il collabore à *la Presse nouvelle*, quotidien en yiddish où il publie des critiques littéraires et théâtrales, ainsi qu'à diverses revues littéraires yiddish en France (*Parizer Shriftn, Oïfsnaï*), aux Etats-Unis (*Yiddishe Kultur*), en Israël (*Di Goldene Keyt*) où il publie des poèmes et des traductions des poésies française, allemande et russe.

Il avait fait paraître deux volumes de traduction de la poésie française en yiddish (1968, 1986), de Louise Labé aux contemporains, notamment Henri Michaux. Son poète de prédilection était Baudelaire, dont il avait traduit l'intégralité des *Fleurs du mal*.

N. Z.

EN BREF

□ **Mort de Jean-Paul Corsetti.** – Ecrivain, enseignant, directeur de collection aux éditions Champ Vallon et Joëlle Losfeld, Jean-Paul Corsetti s'est suicidé à Paris, le 22 juin. Né le 4 mai 1956 à Paris, titulaire d'un doctorat de troisième cycle de littérature et de langue française, Jean-Paul Corsetti était auteur, notamment, d'une *Histoire de l'ésotérisme en Occident*, parue chez Larousse en 1992, ainsi que d'un recueil de textes littéraires, à paraître aux éditions Joëlle Losfeld sous le titre *Furtives*. Spécialiste, entre autres, de Rimbaud, de Lautréamont et de Huysmans, il a participé à l'organisation de plusieurs colloques et collaboré à de nombreuses revues, parmi lesquelles *l'Infini, les Cahiers de l'Herne, Parade Sauvage* ou *Europe*.

□ **Précision.** – L'édition de *Provence* de Jean Giono (Gallimard), dont Pierre Lepape a rendu compte dans son feuilleton du 2 juillet, a été établie et présentée par Henri Godard.

SCIENCE-FICTION

Les mutations du réel

LES SYNTHÉRÉTIQUES
de Pat Cadigan.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Bonnefoy.
Denoël, coll. « Présence du futur », 2 tomes, 346 et 344 p., 65 F chaque tome.

ABÎMES
de Serge Brussolo.
Fleuve noir, coll. « Anticipation », 188 p., 32 F.

LA MAGICIENNE DE LA FORÊT D'ELD
de Patricia McKillip.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sophie Dalle.
Presses Pocket, coll. « Fantasy », 188 p., 36 F.

FIÈVRE DE GLACE
de Dean R. Koontz.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michel Pagel.
Albin Michel, 386 p., 130 F.

LIENS DE SANG
de F. Paul Wilson.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jacques Guiod.
Presses de la Cité, 298 p., 110 F.

L'UN des intérêts majeurs de la science-fiction, c'est qu'elle est bien le seul genre littéraire à scruter, non pas le réel, mais les mutations du réel. Dans quelles œuvres romanesques traite-t-on aujourd'hui des bouleversements apportés par l'informatique et ses systèmes de réseaux, de l'imagerie de synthèse et de la réalité virtuelle, des hypothèses d'interface homme/machine ou cerveau/électronique, qui ne paraissent plus désormais si chimériques... sinon dans des romans comme *les Synthérétiques*, de Pat Cadigan ?

Cette épopée fiévreuse qui brasse avec ambition les grands thèmes cyberpunks et qui se développe sur près de 700 pages, nous entraîne en Californie dans un futur proche, palpable, si proliférant d'images et d'écrans que les frontières du réel, justement, deviennent très floues. D'autant que la découverte d'un neurochirurgien génial les rend moins perceptibles encore et qu'un trust tout-puissant s'emploie activement à la diffusion rapide de cette invention. Jusqu'au jour où un terrible virus informatique vient semer la perturbation dans ce nouvel ordre capitaliste de l'image et décimer le peuple des nouveaux « branchés ».

Pat Cadigan n'ignore sans doute pas la théorie du chaos si l'on en juge par la construction de son livre et la façon dont elle conte cette histoire. Mais elle s'est sans doute aussi laissé contaminer par elle au point que le récit devient parfois chaotique et exige de son lecteur une attention constante et sans faiblesse... A ce défaut près, rendu névralgique par l'ampleur du texte, *les Synthérétiques* ne laisse pas de fasciner.

DANS *Abîmes*, Serge Brussolo reste fidèle à l'un de ses thèmes de prédilection : la description d'un système en déshérence, à l'orée de la déglingue et de la perte de sens. En l'occurrence, un sous-marin géant – le *Bluedeep* – qui effectue une interminable mission dans le sein glauque des océans infinis de la planète Almoha. L'esprit taraudé par les terrifiants pouvoirs mutagènes de l'eau de mer almohane, les membres les plus jeunes de l'équipage – engagés enfants pour assumer la relève – s'interrogent sur la nature et l'avenir de cette patrouille insensée en caressant l'idée de mutinerie. L'un d'eux découvre, lors d'une ronde, un hublot et un sas secrets qui vont lui permettre de percer les énigmes de la planète liquide... Avec *Abîmes*, Serge Brussolo s'affirme une fois encore comme le plus inventif et le plus visionnaire de nos écrivains de SF *(lire également l'article d'Alain Jacob page 23)*. Dans nombre de romans de *fantasy*, la magie n'est qu'une donnée du genre et son utilisation reste conventionnelle et souvent routinière. L'originalité du très joli roman de Patricia McKillip, c'est qu'elle est le véritable sujet du livre. Sybel, la magicienne du titre, a recueilli et élevé Tamlorn, le fils du roi Drede, avant de le rendre, au temps de l'adolescence, à son père qui, impressionné par la beauté et les dons de la jeune femme, demande à un magicien plus puissant de la mettre à sa merci. Il s'en faut d'un cheveu que Sybel ne soit réduite à l'impuissance et à l'esclavage. Elle entreprend alors d'utiliser ses dons pour se venger du monarque... La magie que lui prête l'auteur n'a rien de convenu : Sybel a le pouvoir d'appeler à elle les animaux mythiques de son monde et de régner sur ce bestiaire fabuleux qu'elle tente d'agrandir au plus fantastique d'entre eux : Liralen, l'oiseau aux ailes de cristal, dont elle méconnaît la double apparence.

ON n'ignore plus en France que Dean R. Koontz est l'un des virtuoses du roman d'horreur, ni ses facultés de renouvellement. *Fièvre de glace* nous en donne une nouvelle preuve. Quelle force mystérieuse envoie Jim Ironheart, un professeur sans histoires, aux quatre coins des Etats-Unis sauver des vies d'enfants avant que la grande faucheuse n'entre en action ? Qui est l'Ami dont il invoque l'aide et cet Ennemi dont il redoute la venue ? Pour répondre à ces questions, Holly Thorne, la journaliste, devra résoudre les curieuses énigmes du vieux moulin où Jim a passé son enfance... Une fois entré dans cet étonnant roman, il est impossible de ne pas gagner frénétiquement sa dernière page.

On ne connaît pas très bien en revanche F. Paul Wilson dont seul un roman, *le Donjon* (1), avait été traduit jusqu'alors. Il est considéré aux États-Unis comme l'un des écrivains les plus accomplis du genre. *Liens de sang*, vénéneuse et machiavélique histoire de manipulation qui joue jusqu'au vertige du thème du double, fournit l'occasion de tester cette réputation : elle ne semble pas usurpée !

Jacques Baudou

(1) Il va être réédité dans la collection « Terreur » chez Presses Pocket, sous le titre du film qui en a été tiré, *la Forteresse noire*.

★ **Il convient de signaler deux anthologies : *Dernières Nouvelles de Dracula* (Éd. Joëlle Losfeld) se consacre à la mythologie vampiresque. Elle comprend plusieurs intéressantes nouvelles de Mike Resnik ou Dick Lochte et un chef-d'œuvre de Dan Simmons : « Tous les enfants de Dracula. » La seconde, parue dans la collection « Superpoche » de Fleuve noir regroupe les *Contes du Grand-Guignol*, d'André de Lorde, sous la direction avisée de Jean-Claude Bernardo. Pour revivre les frissons et les cauchemars début de siècle...**

« Kalédickoscope »

Une anthologie consacrée à celui qui a fait entrer la science-fiction dans l'âge adulte

REGARDS SUR PHILIP K. DICK
Anthologie établie par Hélène Collon.
Ed. Encrage, 224 p., 220 F.

En 1968, lorsque le club du livre d'anticipation, le fameux CLA, publia *En attendant l'année dernière* et *A rebrousse-temps*, deux romans de Philip K. Dick, les éditeurs avaient choisi de reproduire en préface un article de John Brunner, auteur anglais de toute première grandeur, qui affirmait sans ambages que Dick était *« l'écrivain de science-fiction le plus brillant du monde »*. Si une telle allégation pouvait passer à l'époque pour provocante, elle n'a pas cessé depuis de s'étayer pour devenir rapidement, à mesure que l'œuvre de cet auteur américain était traduite, une évidence absolue, aveuglante. Aujourd'hui, alors que peu d'auteurs sont en mesure de prétendre au titre – on ne voit guère que J.G. Ballard pour le lui disputer sérieusement, – elle demeure étonnamment valide, bien que Philip K. Dick soit mort le 12 février 1982. Mieux, son influence sur le genre et les auteurs qui le cultivent avec quelque ambition n'a cessé de croître et de s'étendre. Et le cinéma s'est chargé de populariser, avec le succès de *Blade Runner* et de *Total Recall*, son thème de prédilection, conjugué de façon récurrente : celui des univers truqués. C'est pourquoi l'ouvrage que vient de publier Hélène Collon aux éditions Encrage sous le titre *Regards sur Philip K. Dick*, s'avère si précieux.

Cette anthologie de textes critiques et de témoignages – dont le moindre n'est pas une longue interview de Dick lui-même réalisée par D. Scott Apel et K. C. Briggs – constitue une somme composite qui rend compte du parcours complexe de l'écrivain comme du cheminement difficile, heurté, de l'homme partagé entre le recours aux paradis artificiels, la paranoïa et l'illumination mystique. Que deux des plus grands noms de la SF contemporaine – Norman Spinrad qui fut l'ami de Dick, et Brian W. Aldiss, avec, notamment, une saynète-hommage dont Dick est l'un des personnages – soient présents au sommaire montre assez l'importance d'un auteur qui n'a cessé de s'interroger sur la notion de réalité (et de jouer avec !).

Un article de Philip Strick sur le cinéma « dickien » et une considérable bibliographie viennent très utilement compléter un portrait en forme de puzzle qu'Hélène Collon a appelé de façon calembourdesque mais juste le *« kalédickoscope »*... Empruntons le mot de la fin au poème de Jacques Chambon qui y figure : *« Le monde était du Kafka, il est devenu du Dick. »* On ne saurait mieux résumer la portée de l'œuvre dickienne.

J. B.

□ **Philip K. Dick au Festival d'Avignon.** – Le metteur en scène Louis Castel adapte pour le théâtre l'un des textes théoriques de Dick : *Comment construire un univers qui ne s'effondre pas deux jours plus tard ?*, qu'il présentera au Festival d'Avignon. Après le cinéma (*Blade Runner, Total Recall*) et l'opéra, c'est donc au théâtre de puiser dans l'œuvre de cet auteur dont l'influence ne cesse de croître. On attend par ailleurs la publication d'une biographie de Dick due à Emmanuel Carrière (Seuil), celle de l'intégrale de ses nouvelles chez Denoël, ainsi qu'un volume de sa correspondance aux éditions Encrages.

□ **Prix SF.** – C'est Norman Spinrad qui reçoit cette année le Prix Cosmos 2000 pour son roman *le Printemps russe* (Denoël), devant Dan Simmons, dont les deux titres – *l'Échiquier du mal* et *la Chute d'Hypérion* – arrivent ex aequo. Orson Scott Card obtient pour sa part le prix Julia Verlanger pour son cycle *Alvin le faiseur* (L'Atalante).

Dick et ses simulacres

SUBSTANCE RÊVE
de Philip K. Dick
Traduit de l'anglais (Etats-Unis), Presse de la Cité, coll. « Omnibus ». 1246 p., 135 F.

Jacques Goimard vient de faire paraître dans la collection « Omnibus » des Presses de la Cité, sous le titre approprié de *Substance rêve*, le premier volume d'un ensemble qui réunira sinon la totalité de l'œuvre romanesque de Philip K. Dick, du moins une grande partie de ses romans de science-fiction.

Ce premier tome regroupe quelques-uns des romans qui ont établi la réputation de l'auteur en France lors de leur parution dans le célèbre Club du livre d'anticipation : *le Maître du haut château*, uchronie qui imagine la victoire des puissances de l'Axe et ses conséquences sur l'Amérique ; *En attendant l'année dernière*, variation hallucinée sur le thème du voyage dans le temps ; *Docteur Bloodmoney*, pathétique évocation d'un monde de l'après-cataclysme atomique. Mais aussi son titre emblématique, *Simulacres*, qui résume à lui tout seul le rapport de Philip K. Dick au réel dans nombre de ses fictions, qui décrivent des univers truqués, piégés, en trompe-l'œil, labyrinthiques... Les romans réunis ici datent de la période 1962-1966, soit une époque particulièrement féconde dans la carrière d'un auteur dont Jacques Goimard, dans sa préface, retrace la biographie heurtée et douloureuse. C'est donc un choix particulièrement judicieux pour qui voudrait faire connaissance avec l'écrivain qui a fait entrer la science-fiction dans son âge adulte.

J. B.

CIVILISATIONS

L'envers du voile

Quand les femmes turques tentent de concilier les exigences de la vie moderne avec celles de la tradition

MUSULMANES ET MODERNES
Voile et civilisation en Turquie
de Nilüfer Göle.
Traduit du turc par Jeanine Riegel, avec la collaboration de l'auteur.
La Découverte, 167 p., 110 F.

Le voile des femmes musulmanes cache leur corps et révèle un choix de société. Les Iraniennes manifestant en tchador noir sont restées dans les mémoires comme le symbole d'un islam radical de masse, confortant l'opposition irréductible entre Orient, islam et tradition d'un côté, Occident, émancipation et modernité de l'autre. En analysant le mouvement des militantes islamistes turques, la sociologue Nilüfer Göle remet en question cette vision réductrice, fondée sur la peur plus que sur la réflexion.

La Turquie est à la fois un cas singulier et un exemple privilégié. Ce pays, depuis le dix-neuvième siècle, a connu un puissant courant d'occidentalisation qui a transformé les mentalités, les modes de vie et, tout particulièrement, la condition féminine. Déjà en débat à l'époque des *tanzimat* (« réformes »), au siècle dernier, le statut de la femme devint la pierre angulaire de l'entreprise kémaliste. Cette dernière, en assurant le passage d'un empire islamique à un Etat-nation laïque, mit aussi en œuvre une véritable *« mutation de civilisation »*.

Les droits accordés aux femmes par Mustafa Kemal (dont le droit de vote dès 1934) étaient la preuve manifeste de la modernisation et de la laïcisation de la société. Leur visibilité sociale devait dessiner les contours du changement, en estompant la ligne de fracture entre modernisation à l'occidentale et idéologie nationaliste à base populiste. D'où l'exaltation de la femme anatolienne – échappant, d'un côté, à l'oppression du conservatisme religieux et, de l'autre, à l'imitation d'une élite cosmopolite, à la fois « Mère Courage » de la nation et « hussarde » de la République, – chargée d'incarner la Turquie nouvelle.

Ce modèle est aujourd'hui vigoureusement contesté par des femmes islamistes, qui ne ressemblent guère à l'image archaïque dont les kémalistes ont voulu se défaire. *« Derrière le voile apparaît un nouveau profil de la femme musulmane : éduquée, urbanisée, revendicative et qui, pour être voilée, n'est ni passive, ni soumise, ni cantonnée à l'espace intérieur. »* Les militantes que Nilüfer Göle a rencontrées, issues de familles anatoliennes modestes et pratiquant un islam modéré, ont généralement commencé à se voiler en arrivant dans une grande ville, pour entrer à l'université.



Ces étudiantes en médecine, en dentisterie, en philosophie, souvent brillantes, qui dissimulent leurs formes sous un pardessus et portent le « turban » (foulard recouvrant la tête et les épaules et ne laissant découvert que le visage), ont une connaissance approfondie du Coran, savent parler de l'histoire ou de la sociologie de l'islam, et refusent de séparer religion et politique. Leur choix, loin d'être encouragé par leur famille, y suscite l'incompréhension, l'inquiétude et la déception. Plus généralement, leur engagement représente un défi et suscite un malaise dans la société turque. Car elles se démarquent à la fois du modernisme occidental et du traditionalisme musulman, qu'elles jugent affadi et ignorant.

Comment ces jeunes femmes qui ne veulent *« renoncer ni à leur turban, ni à leurs diplômes »* concilient-elles les principes islamiques reléguant les femmes dans la sphère privée, selon une stricte ségrégation des sexes, et leur activité dans l'espace public ? La référence à un âge d'or de l'islam originel, préfigurant l'utopie d'une société future où hommes et femmes seraient égaux, projette sur l'avenir la résolution de contradictions qu'il leur faut bien cependant affronter dans le présent.

Certaines, récusant l'individualisme du choix professionnel au nom d'une visée résolument communautaire, et reprenant volontiers la critique anticapitaliste de l'exploitation du travail féminin dans le monde occidental, affirment n'avoir étudié que pour mieux éduquer leurs enfants et servir leur foi, en mères de famille et croyantes exemplaires. Il y a cependant, dans la situation de ces militantes et femmes savantes, le ferment d'une subversion des rapports hommes/femmes qui n'était guère prévu par les mouvements islamistes.

Au cours des entretiens et des réunions avec Nilüfer Göle, la conformité des discours se lézarde, révélant des tensions et des aspirations nouvelles. Celles-ci trouvent également leur expression dans des publications polémiques qui mettent en cause les rôles traditionnels et l'attitude des hommes musulmans, plus conforme à leurs intérêts propres qu'aux préceptes du prophète.

Comme par le passé, le statut de la femme est à la fois révélateur et moteur d'un changement à l'œuvre. Dans le développement d'un islam citadin des classes moyennes instruites, rompant avec l'identification de la civilisation à l'occidentalisation, les femmes seront-elles les agents voilés d'une nouvelle modernité, conciliant droits de la personne et *« réinvention de la tradition »* ? Ou verront-elles leur combat défait par la domination croissante de tendances intégristes les renvoyant dans leur foyer ?

Nilüfer Göle ne se hasarde pas à prédire le futur. Le grand mérite de son livre est d'éclairer, à partir de la pratique des islamistes turques, la complexité d'un mouvement social, en soulevant le voile des préjugés.

Nicole Lapierre

★ **Sur les femmes et la politique en Turquie aujourd'hui, voir l'article de Nicole Pope (*le Monde* du 19 juin). A signaler, par ailleurs, le recueil *Paroles dévoilées. Les femmes turques écrivent*, des nouvelles choisies par Nedim Gürsel, représentatives de la sensibilité de seize auteurs féminins qui se sont affirmés, en littérature, dans la période républicaine (Arcantère/Editions Unesco, 278 p., 130 F).**

Best-seller féminin au Maghreb

AU-DELA DE TOUTE PUDEUR
de Soumaya Naamane-Guessous.
Eddif (71, av. des Far, BP 7537, Casablanca 01).
280 p., 60 F.

Dans le Maroc laxiste d'Hassan II, Abdelkader Retnani, animateur des éditions arabe-français Eddif créées en 1980, s'attendait tout au plus à l'index de quelque mufti, en publiant le texte, direct mais « convenable », d'une jeune maître-assistante en sciences humaines et mère de famille marocaine, Soumaya Naamane-Guessous, texte consacré à la sexualité féminine au Maghreb.

Finalement, un an et demi après sa parution, *Au-delà de toute pudeur* est devenu un succès de librairie, le plus grand sans doute jamais constaté en Afrique du Nord pour un ouvrage francophone édité sur place : trente-cinq mille exemplaires vendus dont cinq mille en Algérie, un millier en Tunisie (et autant en France). Mais c'est surtout au Maroc, où un titre s'écoule rarement au-delà de quelques centaines d'exemplaires, que les bonnes ventes du livre ont créé une sorte de phénomène sociologique.

Une petite révolution

Pour la première fois une « honnête femme », une musulmane, appelait un chat un chat, écrivait noir sur blanc ce que les gens, chaque sexe de son côté, disent tout bas à propos de la virginité, du désir viril brimé, des frustrations féminines, de la méfiance masculine, de la défloration brutale, de la répudiation, de la polygamie (plus de 17 % des cas étudiés par l'auteur). La *nikah*, « acte sexuel légitime » et par extension « mariage », aussi bien que la *zina*, « fornication coraniquement illicite, adultère », étaient disséquées à la lumière de la vie à notre époque et du Coran de toujours.

Une petite révolution éditoriale en soi, dont on n'a pas fini de parler au Maghreb, puisque la dixième édition du livre est en vue, sans parler d'une traduction italienne en cours.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Ecrivains et ayatollahs

Répression et censure demeurent en Iran, avec quelques paradoxes...

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

« J'avais donc passé les premières heures de ce 22 bahman parmi les morts. Et ce matin, je me suis levé d'entre les morts. Peut-être mon passé a-t-il été complètement détruit. Peut-être avais-je ouvert Les yeux dans un autre pays. » Ainsi parle Reza Baraheni, poète, romancier et critique littéraire, dans *Les Mystères de ma terre*. L'ouvrage a été un best-seller pendant plusieurs années ; puis, brutalement, voici deux ans, sans que l'auteur se l'explique, la réédition en a été interdite.

La révolution de 1979 en Iran devait être l'avènement d'une nouvelle ère, voire d'un nouveau monde, pour tous ces écrivains que le régime du chah avait privés de la liberté de s'exprimer, de publier, et, chose qui tient particulièrement à cœur à M. Baraheni, de fonder une association des écrivains, un peu à l'image du Pen Club dont il était membre, lors de ses années d'exil aux Etats-Unis, au temps du chah. La déception fut à la mesure des espoirs. *« D'un régime à l'autre, les problèmes sont demeurés les mêmes,* dit-il aujourd'hui. *Les écrivains ne pouvaient pas prévoir que la révolution accoucherait d'un régime religieux. »*

Reza Baraheni, qui a grandement contribué à attirer l'attention sur les violations des droits de l'homme sous le régime impérial – certains voyaient en lui le Soljenitsyne de l'Iran, – est rentré à Téhéran quatre jours après la chute du chah. Pour découvrir que ce dernier l'avait fait condamner à mort, mais aussi pour se faire jeter en prison, et l'ironie du sort aura voulu que ce soit celle qu'il avait connue à l'époque du chah. En 1981, son seul crime était d'avoir signé avec soixante autres écrivains un article sur la démocratie, envoyé aux journaux mais jamais publié.

On pourra toujours dire que le régime du chah était pire, que la censure était déjà aussi – sinon plus – impitoyable, ajouter, à la décharge du régime actuel, que 1981 fut l'année de la chasse à l'opposition et que cette chasse se faisait sans discrimination. Mais M. Baraheni affirme n'avoir jamais appartenu à un parti organisé. Simplement libre d'esprit, amoureux de la plume et polémiste. *« Je n'ai pas d'ambition politique,* dit-il. *Je veux seulement pouvoir jouir de cet espace propre à tout écrivain. »*

M. Baraheni n'est pas en prison aujourd'hui, et il écrit. Mais, explique-t-il, la pression est plus sournoise, plus terrible. Se transformant en tribunal d'inquisition, le journal ultra-conservateur *Kayhan* s'est donné pour mission de condamner tout écrivain ou œuvre jugés hors norme, si tant est que l'on puisse définir cette norme. Les attaques de *Kayhan* – *« plus fondamentaliste que les plus fondamentalistes »*, dit M. Baraheni – relèvent d'un lynchage, qui mine le moral des écrivains et de leurs familles terrorisées. D'autant que ledit journal n'épargne même pas le ministère de la culture et de l'orientation islamique, lorsqu'il le juge trop libéral, et que les réactions de ce ministère demeurent tributaires aussi bien de la multiplicité des centres de pouvoir que de la personnalité du ministre ou de tel ou tel dirigeant. Certains ici évoquent avec regret l'ex-ministre Mohammad Khatami, qui avait donné un nouveau souffle aux arts et aux lettres, avant d'être prié de démissionner en juin 1992.

Autocensure dévastatrice

Il est vain, dès lors, d'essayer de trouver une explication cartésienne à l'exercice de la censure. M. Baraheni n'a toujours pas compris pourquoi *les Mystères de ma terre* ne peut plus être réédité, ni pourquoi un recueil de poèmes attend depuis quatorze mois le visa de la censure. Un autre écrivain, Ehsan Naragui, installé en France, a eu, au contraire, l'agréable surprise de voir récemment autorisé son ouvrage *Des palais du chah aux prisons de la révolution*, d'abord publié en France. Et pourtant, l'ouvrage présente du souverain déchu un visage plutôt humain et n'est pas particulièrement tendre envers les mollahs.

Officiellement, toute littérature qui porte atteinte à l'islam, ou qui est une forme d'offense à la pudeur, sont interdites. Cela inclut, bien sûr, le sexe et la pornographie. *« Mais on ne sait pas où commence ni où s'arrête la pornographie »*, explique M. Baraheni, évoquant pour exemples l'interdiction d'*« évoquer l'épaule nue d'une femme qui sort de la douche, ou parler, même à propos d'un rêve, d'une scène où deux amants se tiennent rapprochés »*.

Plus grave, et plus dévastatrice pour un homme de plume, est l'autocensure à laquelle chaque écrivain se livre désormais. Certains ont voulu voir une mesure de libéralisation dans la décision des autorités de ne soumettre l'ouvrage à la censure qu'une fois qu'il a été édité. Dans la pratique, c'est une véritable catastrophe, car de peur de se retrouver interdits dans les librairies, alors que les dépenses déjà engagées sont très importantes, auteurs et éditeurs expurgent les textes, stérilisent les pensées et les plumes.

« La crise du régime n'est pas seulement d'origine économique, ni de nature politique : le mal est plus profond : le régime est culturellement coupé de la société, ce qui lui confère une illégitimité autrement plus importante, estime Nasser Pakdamran, maître de conférence associé à l'université de Paris VII. *Dans une société qui a toujours comporté de vastes zones remplies de réalités et de valeurs areligieuses, coutumières ou non islamiques, les khomeinistes, petite minorité d'un groupe social, le clergé chiite, lui-même minoritaire, cherchent désespérément à bâtir une société « islamique » fortement fondée sur l'apartheid de sexe, de race, de croyance et de culture. »* Les problèmes de l'Iran ne pouvant être réglés sans y associer ces éléments a-religieux, ajoute cet intellectuel iranien exilé en France, *« le régime doit renoncer à son discours actuel, ce qui est impossible ; d'où son impasse actuelle, de caractère « culturel »*.

D'où aussi ses errances. Ainsi, après avoir, à son avènement, épuré les livres scolaires – même des œuvres de poètes comme Firdusi, Khayyam ou Hafez, – le régime a été forcé de les réhabiliter. Encore a-t-il fallu pour cela que l'UNESCO prenne l'initiative de commémorer les anniversaires de la mort de Firdusi et Hafez, explique M. Pakdaman. De la même manière, il a fallu un décret de l'imam Khomeiny pour que soit tolérée l'image des femmes sur le petit écran, à condition qu'elle respectent les règles islamiques. Il a fallu un autre décret pour réhabiliter les joueurs d'échecs, d'abord considérés comme faisant partie des débauchés. Et c'est un troisième décret qui a rendu licites la fabrication, l'achat et la vente d'instruments de musique, à condition que la musique ne stimule pas le mauvais esprit. *« Le temps qu'ils tirent toutes les leçons de leurs échecs, le patient sera mort plusieurs fois »*, commente un intellectuel. Pour l'heure, n'hésite pas à dire M. Pakdaman, *« les intellectuels iraniens vivent au quotidien la situation de Salman Rushdie »*.

Côté librairie, l'Iran n'étant pas à un paradoxe près, l'avènement de la République islamique a eu certains effets bénéfiques. Sans l'avoir voulu, le régime religieux a favorisé lecture et écriture. Faute de possibilités d'évasion ou de distraction, avec des programmes télévisés d'une médiocrité affligeante, les écrivains en herbe ont découvert leur don et *« les gens se sont tournés vers la lecture »*, affirme Goli Emami, libraire et éditrice, qui indique que les Iraniens *« raffolent de livres d'histoire, de romans historiques et de fiction »*. Elle ajoute que *« la littérature étrangère, en particulier la sud-américaine – Gabriel Garcia Marquez fait un tabac, mais* Cent Ans de solitude *n'a pas été autorisé – représente cinquante pour cent des ventes »*. Ne sont traduits que les livres jugés inoffensifs ; d'autres sont expurgés de tout ce qui est jugé contraire à la norme. Par parenthèse, ajoute Mme Emani, la musique et le cinéma ont eux aussi, paradoxalement, bénéficié de la censure, en étant débarrassés des scories de la vulgarité. Mais l'expérience a atteint ses limites. Elle est désormais inhibitrice.

La pauvreté du choix et le manque d'ouverture ne choquent pas seulement les plus marginaux. Même un journal modéré *comme Tehran Time*, a récemment critiqué l'attitude du régime. *« L'orientation n'est plus de l'orientation quand il n'y a aucun choix... et ce n'est pas en refusant de voir les problèmes qu'on les résout,* écrivait-il à l'occasion de la récente foire du livre de Téhéran. *Ce n'est pas en essayant d'enfermer la jeunesse dans une forteresse qu'on la protégera des aspects négatifs de la littérature étrangère. »*

Mouna Naïm

Corps et Coran

LES LOIS SECRÈTES DE L'AMOUR EN ISLAM
d'Omar Haleby et Paul de Régla.
Introduction de Malek Chebel.
Balland. Col. « Le Nadir ».
290 p., 95 F.

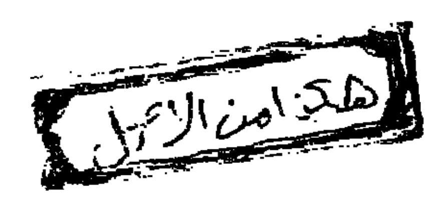
Paul de Régla, médecin pied-noir en poste à Constantinople il y a cent ans, recueillit d'un ami algéro-ottoman une sorte de catalogue, à la fois poétique, érotique et juridico-religieux, de l'*Eros islamicus*. Il le traduisit et le publia en 1893 avec des commentaires qui n'en altèrent pas le sens. Ce volume devint vite un classique des bonnes bibliothèques privées méditerranéennes. Le sexologue algérien Malek Chebel souligne la fraîcheur conservée par ces pages à mi-chemin de *l'Art d'aimer* d'Ovide et du *Kama-Sutra*.

En islam, canoniquement, l'amoureux mort d'amour est un martyr. A l'égal de la musulmane qui meurt en couches, du marchand tué en défendant son échoppe, du pèlerin égorgé sur le chemin de La Mecque, de l'homme qui expire après avoir été émasculé, du combattant tombé pour la foi islamique. Quant à Mahomet, le « Beau Modèle », il incarne en même temps l'exemple édifiant de l'amoureux de Dieu et le parangon impeccable de l'amant terrestre. Amour divin, filial, paternel et sensuel vont d'un seul tenant, répète la tradition, la *sunna*.

Imiter le Prophète en tout, voilà le but vers lequel doit tendre tout vrai musulman : vivre comme Mahomet vivait et, surtout, aimer comme il aimait. Le Messager du Ciel appréciait fort le beau sexe et révérait la femme comme croyante, bien sûr, mais non moins comme épouse, mère et compagne de plaisir. Plus d'un théologien l'entendit de cette oreille pour y aller de son traité du bien-aimer, autrement dit du « bien copuler ». Le désir charnel, l'acte d'amour et la volupté relèvent aussi bien du secret de la bonne vie profane que de la Révélation divine. Coïter dans les liens du mariage vaut une prière en Islam.

De l'immense « bibliothèque verte » en l'honneur du corps et du Coran que renferme la littérature islamique, seul un minuscule rayon a été jusqu'ici défloré. Tout l'intérêt des *Lois secrètes de l'amour en islam*, de l'Arabo-Turc Omar Haleby, est d'offrir un fidèle et clair abrégé du savoir-aimer à l'ombre du Croissant. Un art attendant la place au soleil qui lui revient de par le droit religieux même, la fameuse *charia*.

Slimane Zeghidour



PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

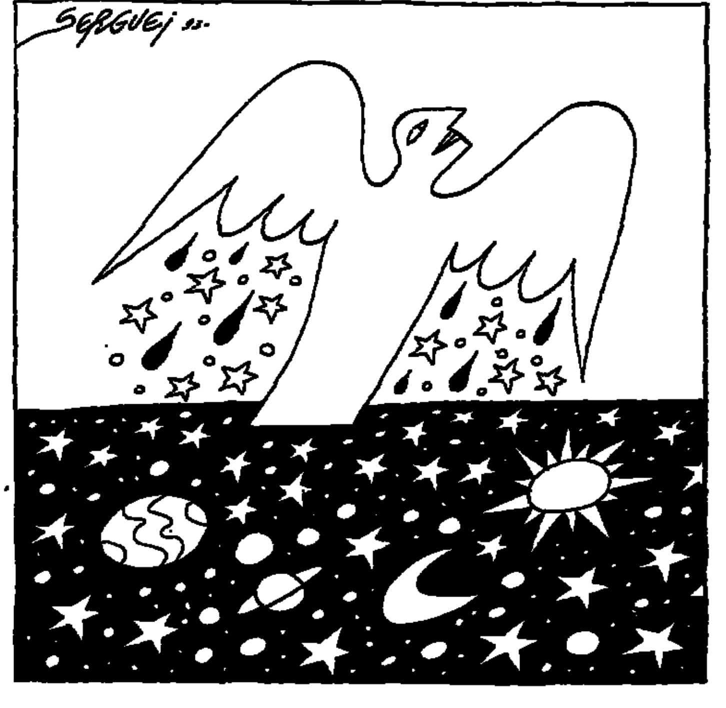
Les paradoxes du nirvâna

NIRVÂNA
sous la direction de François Chenet.
Cahiers de l'Herne, *372 p., 300 F.*

LA NOTION DE SAMSKÂRA
de Lakshmi Kapani. Vol. II. Publications de l'Institut de civilisation indienne du Collège de France. Diffusion de Boccard (11, rue de Médicis, 75006 Paris). Tél. : 43-26-00-37). 280 p., 290 F.

LONGTEMPS, le terme fut inconnu en Occident. Quelques rares récits, tel *Du royaume du Siam* de La Loubère (1687), avaient mentionné, comme une sorte de béatitude suprême, le «niban» (du pâli *nibbâna*, correspondant au sanskrit *nirvâna*). A l'âge des Lumières, les maigres indications dispersées dans les correspondances des missionnaires jésuites ou les travaux des orientalistes ne permettaient pas de se représenter la complexité des questions soulevées par la notion de *nirvâna*. L'Europe a donc découvert tard, au long du siècle dernier, à travers des contresens et des tâtonnements multiples, cet horizon de délivrance à partir duquel se sont élaborés, trois millénaires durant, de l'Inde à toute l'Asie, des quêtes spirituelles et des édifices intellectuels d'une extrême diversité. Si le mot est aujourd'hui familier à tous, une claire connaissance des difficultés qu'il recouvre demeure peu répandue. Faire entrevoir les nombreux paradoxes du *nirvâna* est le premier mérite du bel ensemble d'études publié sous la direction de François Chenet.

Commençons par nous débarrasser d'une erreur courante. Le *nirvâna* n'est pas un plaisir extrême mais temporaire, une jouissance incomparable mais délimitée, comme tend à le faire croire un usage devenu courant. Il est par définition sans fin. Délivrance sans retour, il ne s'insère pas dans la succession des instants. Cette «extinction» (1) est une sortie définitive hors du temps, hors de la souffrance, hors de l'égarement et de l'ignorance qui sont supposés être notre lot toute la vie. Toutefois, si l'on en restait à ces premières indications, rien ne distinguerait radicalement cet «état» du salut et de la vie éternelle tels qu'ils apparaissent dans la conception chrétienne. La béatitude des élus contemplant éternellement la majesté divine pourrait répondre aux mêmes caractéristiques. Ce n'est pas le cas. Où se situe la rupture? Le *nirvâna* échappe à toute possibilité de représentation, puisqu'il est supposé être totalement autre que tout ce que nous connaissons. Emprunter à notre univers un élément quelconque pour décrire cet ailleurs absolu, c'est évidemment faire fausse route. Là encore, mystiques et logiciens de tradition chrétienne ont fait des remarques analogues. Ils se situent cependant dans la perspective d'un salut personnel, et de la vie sans fin d'une âme individuelle. La délivrance visée par les doctrines indiennes s'inscrit dans un cadre très différent.



Leur but ultime est en effet d'échapper à jamais à la répétition indéfinie des renaissances. Etre délivré, ce n'est en aucun cas vivre éternellement. C'est au contraire être assuré de ne plus renaître. L'homme *«nirvané»* échappe donc effectivement à la mort, mais dans l'exacte mesure où il échappe pour toujours à ce que nous appelons la vie. Et il ne peut y parvenir qu'en défaisant l'existence illusoire de son unité individuelle. Ayant dissipé le mirage de l'existence personnelle, le délivré peut disparaître des vivants. Jamais il ne retombera dans la souffrance, toujours recommencée, de l'existence.

DANS ce cadre général de pensée d'où sont absents les repères qui nous sont familiers – notamment le Dieu créateur, la personne, l'âme, le «je» – naît toute une série de paradoxes. La longue histoire des spéculations indiennes s'est d'ailleurs en grande partie construite autour d'eux, et dans le prolongement des difficultés proprement philosophiques qui s'y rattachent.

L'effusion spirituelle et l'extase mystique, qu'elles soient pour nous objets d'attirance ou de répulsion, sont en effet fort loin d'occuper toute la place. En réfléchissant à ce qui rend possible le *nirvâna*, ou à ce qui au contraire y fait obstacle, des siècles de vie intellectuelle ont aiguisé à ce propos analyses et polémiques relatives, entre autres, au statut de la matière, aux relations de la pensée et du réel, à la dialectique de l'être et du non-être.

On s'est demandé par exemple ce que devient le délivré. Celui qui ne renaîtra plus est-il purement et simplement anéanti? Subsiste-t-il encore, sous une forme impersonnelle et tout à fait autre : ni être ni néant? Faut-il même poser ce genre de question? Ou bien faire silence, et laisser de côté une interrogation à la fois sans objet et mal formulée? D'autre part, l'extinction ne coïncidant pas avec l'arrêt des fonctions vitales, on s'est penché sur ce qui fait tenir encore le corps des *«délivrés vivants»*. Par hypothèse, ils sont passés au-delà de toutes les oppositions qui organisent l'existence et la pensée humaines. Désir et dégoût, joie et peine, bon et mauvais leur sont devenus aussi étrangers que le froid et le chaud. Comment se fait-il qu'ils aient encore une activité organique?

Il y a plus subtil. Les bouddhistes se sont par exemple avisés que si toute chose produite et conditionnée est, par là même, impermanente, le *nirvâna*, qui par définition ne saurait être transitoire, ne peut être produit. Ainsi tous les efforts déployés pour y accéder ne sauraient-ils être les causes d'une délivrance qui serait leur conséquence. Cela n'est pas le moindre des paradoxes. Les logiciens de la «Voie du milieu», les *Madhyamika*, sont plus corrosifs encore. Opposer le *nirvâna* au cycle des naissances et des morts, comme une rive à une autre, font-ils remarquer, c'est demeurer prisonnier d'une pensée dualiste, perpétuer une opposition radicale et fondatrice, alors qu'il s'agit de les éteindre toutes! Conclusion : le *nirvâna* ne diffère pas de ce monde. Ce qui ne revient pas à dire qu'il lui est strictement identique. *«C'est moins le spectacle que le regard du spectateur qui change, y compris celui qu'il porte sur lui-même»*, écrit Guy Bugault dans ce Cahier de l'Herne.

La quinzaine d'articles réunis par François Chenet (2), précédés de traductions de textes sanskrits, tibétains ou chinois, permettent de se faire une vue exacte de la grande diversité des voies d'approche de la délivrance dans les principales cultures d'Asie. Il y a en effet une grande différence entre la tournure de pensée fusionnelle du brahmanisme, qui fonde la possibilité du *nirvâna* sur l'identité du soi «individuel» et du soi cosmique, et la démarche analytique et pragmatique du bouddhisme, qui défait les spéculations sur l'existence du soi comme autant de leurres et de pièges.

En outre, pour chacun de ces deux versants, il convient de distinguer, comme le montrent plusieurs contributions, d'importantes divergences. C'est pourquoi, à l'inverse de François Chenet, mettant l'accent sur *«l'unité immanente»* de ces voies multiples, il paraîtrait préférable d'insister sur les tensions internes, voire sur les ruptures et les discontinuités, à l'œuvre dans ces systèmes de pensée.

ON en trouve un exemple frappant dans la somme consacrée par Lakshmi Kapani à la notion de *Samskâra*, dont la publication s'achève avec ce second volume (3). Sous la plume de Shankara, *samskrita* signifie encore, comme dans les textes antérieurs du brahmanisme, «parfait», «purifié», «perfectionné» par les rites. Ce qui a été rassemblé, relié, mis en ordre est jugé qualitativement supérieur. Au contraire, l'adjectif privatif *asamskrita* désigne ce qui est imparfait, non purifié, etc. Or les connotations de ces termes sont exactement inverses chez les bouddhistes. Le premier terme désigne dans leur vocabulaire ce qui est forgé, causé ou conditionné, et donc marqué d'une imperfection radicale.
Le *nirvâna* est à leurs yeux *asamskrita*, c'est-à-dire parfait, parce que non produit et non conditionné. Quel que soit le terreau commun dont elles sont issues, il y a bien une fracture capitale entre la recherche bouddhiste de la délivrance et les autres formes de pensée «renonçantes» constituées dans la culture indienne.

L'Inde est loin de se réduire à ces doctrines, si nombreuses soient-elles. La recherche d'une transfiguration spirituelle y a certes pris une ampleur et une tonalité sans équivalent ailleurs. Mais on ne saurait oublier le versant «mondain» et les analyses traitant des trois voies du développement humain : plaisir et esthétique (*kâma*), richesse et pouvoir (*artha*), loi sociale et religieuse (*dharma*). L'intérêt de la minutieuse enquête de Lakshmi Kapani est de porter sur une notion qui se retrouve dans des contextes apparemment disparates, des rituels aux systèmes philosophiques, de la psychologie au vocabulaire de tous les jours.

Suivre pas à pas ce travail, c'est d'abord faire une longue et instructive promenade à travers quinze siècles de textes sanskrits. Mais c'est aussi comprendre comment l'intelligence indienne privilégie l'idée d'assemblage des parties dans un tout et d'interdépendance des éléments. Elle relie au lieu de séparer. Unification du divers : tel est le noyau de sens de la notion de *samskâra*, sous ses acceptions variées.
Sur le versant de l'attachement au monde, tout ce qui relie et assemble est perçu de manière rassurante et positive. Quand il s'agit d'échapper sans retour à cette vie, ces mêmes assemblages sont autant d'obstacles. Ce que l'humain assemble et qui le tient lié, à lui-même, aux autres, aux choses, la délivrance doit le dénouer pour s'accomplir. En Inde coexistent l'accomplissement actif de la vie et la tentation d'y échapper totalement.

(1) Le terme sanskrit *nirvâna* est formé d'un préfixe négatif (*nir*) et de la racine *vâ* désignant le souffle ou le vent. Mircea Eliade proposait de traduire par «exsufflation».

(2) Participent à ce volume : Balraj Kumar Joshi, Tara Michaël, Christian Bouy, Gérard Colas, André Padoux, Elisabeth Andrès, André Bareau, Lakshmi Kapani, Guy Bugault, Dagpo Rimpoche, Stéphane Arguillère, Isabelle Robinet, Christine Barbier-Kontler, Bernard Faure, Jean Biès, Georges Allyn.

(3) Le volume I a été publié il y a un an, dans la même collection (314 p., 320 F.). *(Voir «Le Monde des livres» du 21 août 1992.)*

Freud et la tradition juive

L'historien du judaïsme Yosef Hayim Yerushalmi se confronte au fondateur de la psychanalyse

LE MOÏSE DE FREUD
Judaïsme terminable et interminable
de Yosef Hayim Yerushalmi. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jacqueline Carnaud. Gallimard, coll. «Essais», 266 p., 145 F.

Rien ne prédisposait Yosef Hayim Yerushalmi, l'un des plus célèbres historiens du judaïsme, spécialiste du marranisme, à croiser sur sa route l'«homme Freud». Sa confrontation avec le fondateur de la psychanalyse répond pourtant à une nécessité intérieure. Pour Yosef Yerushalmi, le moment où apparaît la science historique dans le monde juif correspond à la prise de conscience d'une rupture irrémédiable avec le passé.

L'histoire, montre Yerushalmi dans *Zakhor, histoire juive et mémoire juive* (La Découverte, 1982), vient substituer à l'univers perdu de la tradition un dialogue désenchanté sur le mode scientifique. Et si faire de l'histoire, pour Yerushalmi, était au fond une des façons les plus lucides et les plus actuelles de rester juif? Manière bien cérébrale d'assumer une appartenance communautaire, objectera-t-on? Peut-être le vingtième siècle finissant n'en laisse-t-il pas d'autre...

Le contretype de ce «juif historique» de savoir et de mémoire n'est pas le juif religieux, qui, à l'instar du «juif historique», demeure plus ou moins en position de choisir son destin, mais bien le «juif psychologique» de Freud. Selon l'analyse de Freud dans *Moïse et le monothéisme*, ce juif-là ne «choisit» rien. Son judaïsme consiste à transmettre inconsciemment, de génération en génération, le fardeau d'une écrasante culpabilité : celle du meurtre d'un père primitif réincarné en Moïse.

Cette vision déterministe et sombre est d'autant plus inattendue que Freud n'a jamais fait mystère de ses origines. Il a même eu une sympathie déclarée pour le sionisme, et, comme Yosef Yerushalmi le note, il n'a jamais envisagé sérieusement de se convertir. «Juif sans Dieu» (*ganz gottlosen Juden*), Freud subit même, à l'époque où il hésite à faire paraître *Moïse et le monothéisme*, par crainte de mécontenter l'Eglise autrichienne, la persécution. Ses œuvres sont brûlées en Allemagne et, en 1938, il doit s'exiler à Londres à la suite de la nazification de l'Autriche, alors que le destin historique de la psychanalyse semble croiser à nouveau celui des juifs.

Sigmund et l'hébreu

Et pourtant, la solidarité de Freud avec les persécutés n'a pas été sans faille. Impitoyable d'érudition, le livre de Yerushalmi raconte par exemple avec quelle dureté l'exilé de Londres rejette la poignante requête d'un groupe de juifs polonais qui sollicite, en janvier 1939, sa participation au comité scientifique d'une encyclopédie. *«Nous menons en Pologne,* lui écrivent-ils, *un dur combat pour l'existence et nous voulons que cette encyclopédie montre nos réalisations, nos grands savants.»* Freud qualifie sans ménagement ce dernier sursaut du judaïsme polonais d'entreprise de *«propagande»*. Le souci quasi obsessionnel de Freud de ne pas faire de la psychanalyse *«une affaire nationale juive»*, étudié minutieusement par Yerushalmi, explique en partie ce manque de générosité. Freud a été malgré tout bien plus imprégné de tradition qu'il n'a voulu l'admettre. Le fait le plus troublant concerne l'hébreu, dont Freud a toujours nié avoir la moindre notion.

En 1891, Jakob Freud offre pour son trente-cinquième anniversaire à son fils Sigmund une Bible, sur laquelle se trouve une longue dédicace rédigée en hébreu. On a peine à croire que le père eût utilisé cette langue s'il avait été persuadé que ses propos resteraient à jamais obscurs. Yosef Yerushalmi s'est penché sur ces phrases paternelles, rédigées dans le style rabbinique de la Melitzah, lequel juxtapose des citations bibliques qui ne prennent sens qu'en fonction du contexte original dont elles sont détachées. Le sens de l'injonction est éclairci par Yerushalmi à la lumière de cette contrainte stylistique : il s'agit de l'appel dramatique d'un père à son fils pour qu'il revienne à l'étude de la *Torah* (la Bible). *Moïse et le monothéisme*, à près de quarante années de distance, serait en somme la réponse, ambiguë, de Freud à cette demande.

Curieuse réponse en vérité. Etait-ce accéder aux vœux de Jakob que de déposséder le peuple juif de l'invention du monothéisme, de peindre Moïse sous les traits d'un sectateur égyptien du culte d'Aton et le Dieu de la Bible en divinité volcanique adoré par les Madianites sous le nom de *Yaveh*? Sans parler de l'adhésion enthousiaste et obstinée de Freud – après que son auteur lui-même l'eut abandonnée – à la fameuse thèse d'Ernst Sellin, une autorité en matière d'histoire et d'archéologie bibliques, qui soutenait que les Israélites avaient assassiné Moïse dans le désert. Comme si Freud, au soir de sa vie, ne pouvait concevoir ce rapprochement ultime avec la paternité que sur le mode du parricide.

En cela, dit Yerushalmi, Freud est profondément infidèle à la tradition juive. La réconciliation messianique qui *«ramènera vers les pères le cœur des fils, et vers les fils le cœur des pères»* (Malachie), constitue en effet dans cette tradition un modèle alternatif à l'«éternel retour» du meurtre de Laïos par Œdipe. D'autre part, en familier de la littérature biblique, Yerushalmi s'étonne que, si meurtre de Moïse il y eut, la Bible, prompte à détailler les fautes des Israélites, l'ait passé sous silence. Elle parle sans détour d'une tentative de lapidation de Moïse et d'Aaron par le peuple (*Nombres* 14, 10), tandis que les commentaires rabbiniques abondent en récits de prophètes assassinés.

Infidélité foncière de Freud à la tradition, inactualité de sa vision d'un judaïsme subi et non adopté librement, le Freud de Yerushalmi offre un regard inhabituel, sur lequel pourra peut-être s'appuyer la quête actuelle d'un judaïsme laïc. Mais n'est-ce pas chez un autre moderne, chez le Kafka de la *Lettre au père*, que l'on trouve la formulation la plus douloureuse et la plus lucide du rapport tourmenté des juifs du vingtième siècle à leur tradition, quand ce fils qui a eu des mots si durs finit par appeler son père tant haï à *«une vie et une mort plus paisibles»*?

Nicolas Weill

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Les tropismes d'un historien

ESSAIS DE MÉMOIRE 1943-1983
de Philippe Ariès.
Préface de Roger Chartier.
Seuil. 375 p., 150 F.

« HISTORIEN *Du dimanche* », comme il se qualifiait lui-même, Philippe Ariès, mort il y aura tantôt dix ans, était un réactionnaire de tous les jours. Même s'il s'était éloigné dans les dernières années de sa vie des formes les plus actives du militantisme d'extrême droite, Ariès était resté fidèle à ses engagements premiers, le royalisme d'Action française, le traditionalisme religieux, l'idéologie contre-révolutionnaire et antimoderniste. Un droitiste pur et dur qui se revendiquait comme tel, malheureux de voir les gens de son camp se déchirer dans des haines inexpiables alors qu'il les aurait voulus réunis dans une chevalerie fraternelle.

Et pourtant, premier paradoxe, c'est la gauche intellectuelle qui a donné à Ariès la place qui lui revient dans l'historiographie française, alors que ses meilleurs amis maurrassiens, les Boutang, Girardet, Mousnier, accueillaient dans le malaise ses livres qui rompaient avec la tradition « capétienne » de l'histoire, celle des rois qui ont fait la France, de l'Etat usurpé, affaibli et mené à la décadence par la démocratie. Cette reconnaissance était d'ailleurs un juste retour des choses : ce n'est pas, second paradoxe, de Bainville ou de Gaxotte que le camelot du roi va recevoir, dans les années 30, l'illumination de sa vocation historienne, mais de sociologues honnis qui ont nom Durkheim ou Halbwachs et d'historiens, Marc Bloch, Lucien Febvre, qui ne sont pas précisément en odeur de sainteté chez les monarchistes.

Et lorsqu'en 1943, en pleine période d'antisémitisme officiel, Ariès publie son premier livre, *les Traditions sociales dans les pays de France*, édité dans des *Cahiers de la Restauration nationale* dont l'intitulé ne laisse guère de doute sur l'orientation politique, il place d'entrée son ouvrage sous les auspices de la morphologie sociale de Maurice Halbwachs et ne manque pas de rendre hommage à *la Société féodale*, de Marc Bloch, alors que le nom même de l'historien a dû disparaître des *Annales* pour cause d'aryanisation.

Lorsqu'il s'agit de littérature, de tels écarts de conduite sont monnaie courante ; la magie de l'écriture sert de principe d'explication aux pires incohérences de l'admiration. L'alchimie des mots permettrait, dit-on, de fabriquer de l'or littéraire avec du plomb idéologique, de transformer un malade mental en philosophe de génie et une ganache antisémite en romancier révolutionnaire. Il est par ailleurs de bon ton, lorsque vos opinions vous portent à gauche, de professer une délicieuse et coupable faiblesse pour une « écriture de droite », dont la désinvolture et l'impertinence seraient les poinçons d'origine. Avec les idées, et notamment avec ce récit critique d'idées qu'est toujours, en fin de compte, un livre d'histoire, de tels tours de passe-passe sont plus malcommodes. On y est difficilement traditionaliste et novateur tout à la fois.

SANS doute, Ariès – comme, avant lui, Augustin Cochin, autre figure originale de contre-révolutionnaire créateur (1) – n'aurait-il pas réussi ce grand écart s'il avait trouvé sa place dans la grande machinerie de l'Université. Eût-il, au lieu de se lancer dans de folles lectures, réussi son agrégation en 1941 qu'il aurait sans doute fini, par fidélité de clan, par occuper une de ces chaires d'histoire administrative, militaire ou folkloriste dont les historiens de droite se sont fait un fief. Par bonheur, il a choisi la marge ; l'histoire a été son métier, pas sa profession. Expert en documentation sur les agricultures tropicales, « marchand de bananes », affirmait la légende, il a pu tout ignorer des enjeux universitaires, des stratégies de pouvoir, des obligations et des interdits de la tribu. Seul dans son coin, « *banni du zoo* », comme il disait, avec les livres et son esprit pour tout bagage, il a pu oser, inventer, expérimenter en toute liberté, sans le moindre souci même de ce minimum vital intellectuel qu'on nomme cohérence et dans lequel il voyait l'une des formes de la mentalité moderne : l'expression, dans l'ordre de la pensée et de la sensibilité, du totalitarisme de la raison.

L'incohérence a ses limites lorsqu'on fait une œuvre scientifique. Ariès en convient ; il lui arrive assez souvent dans les textes rassemblés ici, et qui couvrent quarante années de recherches, de dire qu'il s'est trompé du tout au tout en avançant telle hypothèse tenue pourtant pour essentielle. Il mesure les risques de ses paradoxes, il se méfie de ses explications. Il a au fond toujours peur que l'intelligence critique, poussée un peu trop loin, ne l'éloigne de la réalité, de sa diversité, de ses contradictions : « *J'ai une optique de visiteur, pourquoi pas ? de touriste. Le spectacle du monde m'importe plus, au fond, que les explications que je suis contraint d'en donner.* » L'explication unifie, relie, rassemble, fait se ressembler, Ariès n'aime que les différences et les permanences, les inventions et les fidélités.

Plus qu'une confiance aveugle en elle, la méfiance de la science fait avancer la science, celle de l'histoire comme les autres. L'aversion profonde, héréditaire, retrempée dans chaque souvenir familial qu'éprouve Ariès pour les Lumières est à l'origine des lumières nouvelles qu'il porte sur l'histoire. Echappant à toutes les tentations positivistes, celles de son camp comme celles de l'adversaire, il peut faire de l'histoire une affaire personnelle, intime : « *Me comprendre dans le temps d'aujourd'hui* », voilà la grande affaire et qui commande qu'on enquête sur la longue durée des siècles. Comprendre comment je peux être de mon temps et penser et sentir contre lui, comprendre mes fidélités, mon angoisse et mon dégoût des changements accélérés qui affectent le monde où je vis, comprendre ma nostalgie de ce qui a été perdu, comprendre ce que je vois et surtout ce que je ne vois pas, cette transformation des âmes – on dira : des *mentalités* pour évacuer toute connotation religieuse, – qui fait que l'homme d'aujourd'hui est étranger à celui d'hier. Ariès ouvre à l'histoire un domaine immense, l'invisible du for intérieur : « *Je découvrais que les phénomènes visibles et même mesurables dépendaient de conduites qui, elles, demeuraient invisibles, cachées et, jusqu'à présent, jamais observées et étudiées. Le destin des empires dépendait donc de décisions clandestines prises au fond de l'alcôve ou du lit clos.* »

Dans les entretiens qu'il a accordés à Michel Winock en 1980 (2), Ariès ne dit pas s'il a lu, au moment de sa parution, en 1939, ou plus tard, *Tropismes*, de Nathalie Sarraute. C'est peu probable. On est pourtant frappé par la similitude de leurs deux projets. Sarraute, rompant à la fois avec le roman psychologique et avec le formalisme, cherche à retrouver la vraie vie en traquant les mouvements élémentaires, « *les sensations à l'état naissant* », l'humanité d'avant l'individu, les petites musiques anodines dont les grandes orchestrations romanesques ne sont que des arrangements trompeurs. C'est entre les hommes, par le langage qui s'échange dans un petit groupe, que se révèlent, inextricablement mêlées, entre le biologique et le social, entre les angoisses de l'espèce et les pesanteurs de la société, les vérités essentielles et concrètes.

ARIÈS ne dit pas autre chose lorsqu'il oppose à « *la grande Histoire, à l'Histoire-Révolution* » son « *Histoire particulière* », « *mes familles dont le babillage pouvait paraître futile à côté des grandes orgues planétaires* », lorsqu'il privatise l'histoire collective et se fait l'historien des conduites secrètes : « *Nous devinons qu'entre l'inconscient collectif et la conscience claire, il existe un autre espace, celui de la conscience opaque, c'est-à-dire du secret. Il a sa fonction propre. Mais aussi il joue un rôle d'intermédiaire entre l'inconscient et le conscient. L'inconscient est un monde d'imagination, de désirs, d'angoisses, étrange et mystérieux, qui fait peur et fascine. Les sociétés, comme les individus, répugnent à le laisser émerger au niveau de la conscience et de la connaissance. Alors l'inconscient ne peut communiquer avec le conscient que par l'intermédiaire d'une zone de transit qui est aussi une zone d'ombre, d'opacité : le secret.* »

On est loin, très loin de Maurras, à des années-lumière des chartistes d'Action française et des chantres de l'Etat royal. Tout près en revanche de Diderot et de ses bigarrures, tout près de mai 68 et de ses révoltes contre toutes les standardisations, tout près d'un anarchisme qu'Ariès affirme réactionnaire parce qu'il lui semble appartenir à une époque dont la nostalgie et l'histoire sont les seules formes de survie.

(1) Voir *Augustin Cochin et la République française*, de Fred E. Schrader, Seuil, 1992, 320 p., 160 F.
(2) Philippe Ariès : *Un historien du dimanche*. Avec la collaboration de Michel Winock, Seuil, 1980.

Cinéma permanent

Suite de la page 21

Un thème pourtant central, et de mieux en mieux cerné au fil des mois : la question, double, du rapport à l'« Autre ». Dans la lignée de nombreux prédécesseurs (de Segalen et Levinas à Baudrillard et Marc Guillaume), mais en montrant combien le cinéma a eu « à faire » avec cette question, Daney l'identifie de plus en plus précisément comme le lieu de conflit et d'éventuel avènement des grands mots de nos frontons (qu'il n'emploie jamais), Liberté, Egalité, Fraternité.

L'« autre » humain, dont le cinéma savait respecter l'irréductible différence tout en le rendant accessible, perceptible, quand l'audiovisuel le transforme en « même », en semblable exotique, dans un mouvement similaire à celui qui a remplacé l'exploration par le tourisme. Et l'« autre » non-humain, dont le cinéma a observé la présence machinique (burlesque, horrifique, etc.) ou animale (mythologique, sensuelle, etc.), dans l'humain, en passe d'être remplacé, avec la publicité et l'électronique, par l'intervention de l'extérieur, manipulatrice et froide, sans regard, du non humain sur l'humain. Evolution des images au « visuel », solidaire du mouvement qui détruit les groupes, les peuples, les communautés pour constituer les hommes en individus selon les intérêts supérieurs de la marchandise.

Le livre s'interrompt aussi abruptement qu'il avait débuté. Malgré les patients et subtils relevés de ce qui s'est perdu, de ce qui s'estompe chaque jour, relevés qui font soudain penser à cette « *liste des choses qui font battre le cœur* » dont parle Chris Marker (4), il se termine par cette phrase en forme d'« encore », cette exigence et cet appétit qui protestent et stimulent : « *Mais cela ne nous suffit pas.* »

Jean-Michel Frodon

(4) Extrait des *Notes de chevet*, de Sei Shônagon, cité dans l'admirable texte de *Sans Soleil*, publié dans le numéro 6 de *Trafic*.



Promenade avec Confucius

Plus qu'une biographie, Inoué écrit un long tissu de contes et de questions, une broderie savante autour du sage chinois

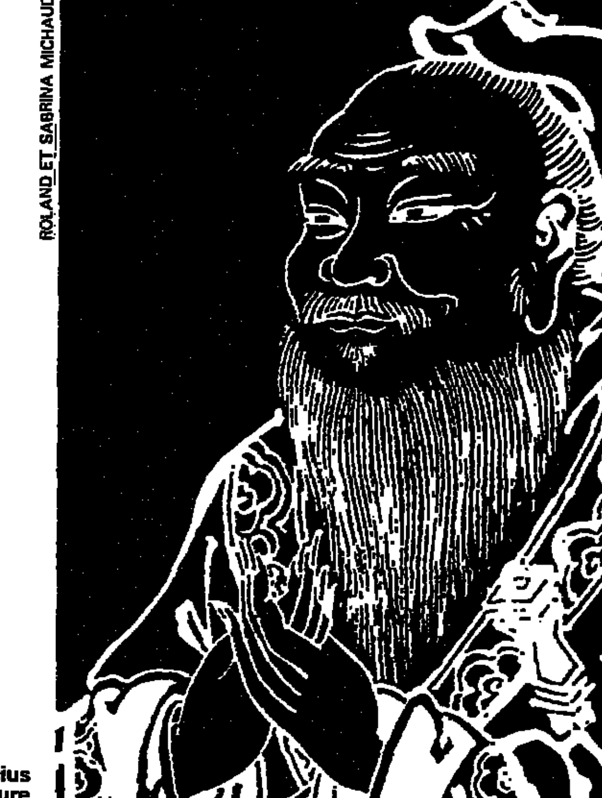
CONFUCIUS
de Yasushi Inoué.
Traduit du japonais
par Daniel Struve,
Stock, « Nouveau cabinet cosmopolite »,
454 p., 150 F.

Yahushi Inoué était un homme très vieux quand il entreprit d'écrire ce *Confucius* qui paraît aujourd'hui en France. Sans doute l'écrivain japonais considérait-il qu'il pouvait, comme son modèle « *se laisser aller au gré de son cœur sans s'écarter du droit chemin* ».

On rapporte en effet que Confucius put se conduire ainsi après sa soixante-dixième année, et fort près du jour de sa mort. Ce n'est pas une biographie, plutôt le récit d'une aventure, une approche. Un roman politique, un long tissu de contes et de questions, une broderie savante et poignante autour de phrases du maître qui sont des sortes de cailloux polis et repolis, tournés et retournés, dont le narrateur sonde inlassablement les sens multiples.

Inoué écrit donc au gré de son cœur : il s'amuse, s'écarte, flâne, nous parle aussi bien de Vieux-Gingembre, son narrateur, ou de l'état troublé de la Chine du cinquième siècle, que de l'objet de notre curiosité, ce Confucius que nous ne connaissons, le plus souvent, que par les blagues d'Hergé, ou les imprécations de Mao-Zedong.

Vieux-Gingembre est un disciple tardif, qui ne connut de Confucius que son long exil de quatorze ans à travers les minuscules Etats de Wei et de Chen, un exil dû à un échec politique : Confucius n'avait pu se faire entendre des trois familles régnant sur son pays de Lu. Il se décrit lui-même comme un homme sans talent particulier, lent à rassembler ses idées, un homme tremblant à l'idée que sa longue vie ait été totalement inutile. Après la mort de Confucius, il s'est retiré dans la montagne. Il y reçoit, trente-trois ans plus tard, les membres de sociétés confucéennes, des visiteurs en tout genre venus tenter de mieux comprendre le maître.



ROLAND ET SABRINA MICHAUD

Confucius (gravure chinoise).

D'abord, il parle de son pays perdu, le pays de Cai, victime de ce siècle troublé où, explique-t-il, la vie ne semblait plus avoir aucun sens. Il a vu la capitale déplacée deux fois au gré des guerres perdues et les gens de plus en plus malheureux, mais pas toujours à cause des défaites.

La rencontre de Confucius et de ses disciples lui a fait entrevoir qu'il y avait quelque chose qui méritait qu'on employât sa vie à y réfléchir, et cela en dépit de l'absurdité, des malheurs, du chaos chinois. Comment cela s'est-il passé ? C'était une nuit d'éclairs et de tonnerre, et Vieux-Gingembre fuyait. Il fut frappé par l'attitude de Confucius et de ses trois disciples, assis, immobiles et très droits, silencieux et indifférents. De ce jour, il ne put plus les quitter.

A cette époque, le maître a soixante ans, l'âge, dit-il, où « *il devient en mesure de tout entendre* » : Zilu, le disciple le plus courageux et le plus éloquent, en a cinquante et un ; Yan-Hui, le disciple préféré, le plus émotif et le plus vertueux, en a trente ; Zigong, celui qu'on envoie pour les missions d'organisation, le disciple politique, en a vingt-neuf, et Vieux-Gingembre, lui, a vingt-cinq ans. Mais, remarque-t-il, notre groupe a toujours eu cette étrange caractéristique que l'âge n'y eut jamais la moindre importance.

La petite société profite des talents de chacun, et semble attendre quelque chose, dans le petit Etat de Chen. Entre eux, les disciples s'interrogent sur les projets de leur maître. Qu'y a-t-il à espérer ici ? Confucius parle peu et n'explique jamais rien. C'est à chacun de réfléchir selon sa nature. Il apparaît bientôt que Confucius a tout son temps : il est là pour entrer en contact de la manière la plus naturelle avec le roi Zhao du royaume puissant de Chu, qui lui semble une clé, par sa puissance et sa sagesse, pour œuvrer au rétablissement de la paix entre les Etats meurtris qui s'entre-dévorent sans fin.

La petite fille et la volonté céleste

Confucius profite, quant à lui, du temps libre pour montrer ses talents en agriculture et pose ces questions qui font son charme, sur la volonté céleste qu'il a découverte à cinquante ans, dans l'adversité. La volonté céleste et ses multiples acceptions. Il parle beaucoup du fleuve Jaune, qu'il ne faudrait jamais détourner de son cours à des fins guerrières, le fleuve étant large, et propice à la méditation : « *Ah, s'écouler ainsi*, dit Confucius, *jour et nuit, sans qu'il y ait de cesse.* » Et les disciples ont du mal à discerner s'il s'agit là de mélancolie, ou de lyrisme, ou peut-être d'optimisme.

Il évoque les situations sans issue, les seules qui permettent de reconnaître l'honnête homme. Il montre que le caractère « foi » est composé des deux caractères « homme » et « mot », et que le caractère « humanité » est composé de l'homme et de « deux ».

Et puis l'occasion de rencontrer le prince se présente, et tous sont joyeux. Quelques heures avant la rencontre, le roi Zhao est tué. Confucius doit repartir sur les routes. Situation sans issue.

Vieux-Gingembre est un homme fatigué. A ses visiteurs, il distille les éléments du puzzle, il les fait patienter et revenir, saison après saison. Il évoque aussi le temps qu'il fait, les oiseaux. Et puis, timidement, il reprend encore les bribes de l'enseignement du maître, au fil de ses souvenirs, des questions, de ses émotions. Il aime parler du sens de la vie réelle, du sens pratique et de la gaieté de Confucius.

Quel est le principe essentiel de la politique ? demande un visiteur. Vieux-Gingembre se souvient. Confucius disait : « *Quand tout autour on se réjouit, de loin on accourt.* » Il n'y a rien de plus. Il se souvient qu'un jour le maître a demandé à ses disciples : « *Que feriez-vous si vous étiez promus ?* » Et qu'il a donné sa propre réponse : « *Moi, si j'étais promu, j'irais, à la fin du printemps, me baigner dans la rivière et nous rentrerions en chantant, avec cinq ou six compagnons.* »

Enfin, Vieux-Gingembre raconte une histoire de sa vie dans la montagne. Sa rencontre triste avec la volonté céleste. Une petite fille de deux ans est entrée chez lui, avec sa mère, et s'est jetée spontanément dans ses bras. C'était la chose la plus douce de sa vie d'homme de plus de soixante ans. Quelques jours plus tard, elle mourait d'une mystérieuse fièvre.

Oui, « *quel est le sens de la volonté céleste ?* » demandent les visiteurs troublés ; et Vieux-Gingembre raconte encore, répète des phrases très belles, des sentences faussement limpides, et le lecteur ne comprend pas bien pourquoi d'avoir lu toutes ces terribles histoires de la Chine d'il y a deux mille cinq cents ans, il est si bizarrement apaisé, et heureux, comme bercé par les mots d'Yasushi Inoué, et de son héros, le doux Vieux-Gingembre.

Geneviève Brisac



